



FORMATION CONTINUE DES ERGO- THÉRAPEUTES

2022



Artisans de votre liberté

*Une salle de bain
pour chaque moment de vie !*



DÉCOUVREZ TOUTES NOS SOLUTIONS
D'ADAPTATION POUR LA SALLE DE BAIN
CHEZ CEDEO.

cedeo.fr

CEDEO
SANTAIRE | CHAUFFAGE | PLOMBERIE

Artisans de votre développement professionnel continu

SOMMAIRE

L'ANFE	2
L'organisme de Formation Continue (SFC)	3
Le droit et l'obligation de formation	4
La politique qualité du SFC	5
Présentation du catalogue	6
Conditions générales de vente (CGV) et modalités d'inscription individuelle	7 - 9
Bulletin d'inscription individuelle	10
CGV de formation Intra-établissement ou mutualisée (formations sur site)	11
Formulaire de demande de formation sur site	12
Sommaire des formations par thème	13 - 14
Programmes de formation	15 - 110

ÉDITORIAL

La période 2020-2021 marque fortement le secteur de la formation avec de nouvelles modalités de formations. La période COVID a provoqué une suspension des formations en présentiel dans un premier temps. De nouvelles modalités se sont mises en place avec une forte implication des formateurs pour assurer la continuité des actions de formations à l'ANFE, sur site ou sous format distanciel.

Les pratiques de formations ont vu l'explosion du numérique. C'est pourquoi au second semestre 2021 l'ANFE acte le lancement d'une plateforme numérique de formation pour faciliter les parcours multimodaux entre les formateurs et les apprenants.

Le service formation de l'ANFE s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue depuis plusieurs années. Nous sommes heureux d'annoncer que le 7 décembre 2020, nous avons obtenu la certification ISQ/QUALIOPi. Cette certification garantit à nos clients la qualité du service ainsi que la possibilité d'obtenir des financements auprès des organismes paritaires.

L'ANFE continue de déployer une offre de formation attractive, de qualité et en relation avec l'actualité et les évolutions de notre environnement professionnel. Cette année deux nouveaux programmes sont proposés sur les thématiques suivantes :

- Formation sur le Modèle Humain-Processus de Production du Handicap, nouvelle version 2018- (MDH-PPH) en ligne
- Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sans déficience intellectuelle- Module ½ : favoriser et soutenir la participation sociale des adolescents

Le programme « Adaptation du cadre bâti en ergothérapie pour améliorer ses connaissances en matière de handicap et de bâtiment » évolue. Il sera désormais proposé 100 % à distance.

Hélène Corlay
Ergothérapeute,
Chargée d'ingénierie de formation

IMPRESSION
JOUVE-PRINT
733 rue Saint Léonard
53100 MAYENNE

COUVERTURE
Phitchayapa TO-CHE

MAQUETTE
Alisson DA CRUZ LIMA,
Chargée de communication Digitale

DÉPÔT Mai 2021

L'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE)

L'ANFE est une Association Professionnelle «Loi 1901» créée en 1961. Elle constitue le plus grand réseau d'Ergothérapeutes Français et le plus important organe représentatif de l'Ergothérapie en France avec plus de 2000 adhérents.

L'ANFE a pour vocation de :

- Promouvoir et défendre la profession auprès des différentes instances
- Valoriser les fondements scientifiques de l'ergothérapie
- Structurer le développement de la profession en France
- Promouvoir la responsabilité des professionnels et la qualité des bonnes pratiques
- Participer aux actions d'information, d'éducation et de prévention auprès de la population
- Fédérer et favoriser la participation des Ergothérapeutes aux actions de développement
- Représenter l'ergothérapie française au niveau international
- Valoriser l'expertise des Ergothérapeutes auprès des entreprises, employeurs et fournisseurs de soin

L'ANFE représente les Ergothérapeutes français auprès des organisations suivantes :

- COTEC (Council of Occupational Therapists for the European Countries), Conseil Européen des Ergothérapeutes.
- WFOT (World Federation of Occupational Therapy), Fédération Mondiale des Ergothérapeutes.
- HCPP, Haut Conseil des Professions Paramédicales où elle y occupe un siège de titulaire permanent.
- L'Observatoire du marché et des prix des Aides Techniques
- L'Observatoire Interministériel de l'Accessibilité et de la Conception Universelle
- La Commission Nationale des Sportifs de Haut Niveau
- Commission Scientifique Indépendante des paramédicaux de l'ANDPC

L'ANFE est membre fondateur de l'UIPARM, (Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médico-technique).

Plus généralement, l'association représente la profession auprès des instances ministérielles, territoriales, politiques et associatives.

Elle participe et contribue aux réflexions, études et réformes concernant la santé et le développement des services à la personne.

Adhérer à l'ANFE : pourquoi ?

- Participer au développement et à la promotion de l'ergothérapie
- Contribuer à l'élaboration de propositions en direction des pouvoirs publics, des responsables politiques, syndicaux, économiques et associatifs, avec l'ambition de les faire aboutir
- Créer et soutenir un réseau territorial pour témoigner de la densité et de la richesse des dynamiques locales
- Participer aux travaux, enquêtes, auditions d'agences d'Etat ou d'institutions telles que l'IGAS, La HAS, CNSA...
- Devenir bénévole pour développer des compétences de manager et chef de projet

En devenant membre individuel de l'ANFE, vous contribuez au financement de votre représentation professionnelle, vous lui témoignez votre soutien pour son travail au service du développement de l'ergothérapie et du bien être des personnes.

Les avantages dont bénéficient les adhérents :

- Téléchargement gratuit des outils d'évaluation, des rapports et synthèses
- Accès illimité à la base de données OTDBASE
- Tarif réduit sur les formations, les livres et les congrès
- Être membre de droit de la WFOT et accéder à son espace adhérent
- Participer aux webinaires
- Consulter notre service juridique
- Recevoir la newsletter pour être informé sans délai
- Recevoir chaque trimestre Le Monde de l'Ergothérapie (LME)

Vous pouvez vous procurer un bulletin d'adhésion au siège de l'ANFE ou sur son site Internet : <https://anfe.fr/product-category/adhesion/> 64 rue Nationale CS 41 362 75214 Paris cedex 13

L'organisme de formation continue de l'ANFE : Le SFC (service formation continue)

Présentation

Créé en 1978, l'organisme de formation continue de l'ANFE (appelé aussi Service Formation Continue de l'ANFE ou SFC) est spécialisé dans la formation professionnelle continue des **Ergothérapeutes**.

Il organise aussi des formations ouvertes à d'autres professionnels de santé (masseurs-kinésithérapeutes, médecins, infirmiers, etc.) et à des professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap (travailleurs sociaux, prestataires de services et distributeurs de matériel.) ou dans l'habitat.

Grâce à une veille professionnelle permanente s'appuyant sur le travail du Collège Formation au sein du conseil scientifique de l'ANFE, le SFC offre des formations toujours plus innovantes et adaptées aux enjeux des professionnels de santé et des professionnels du système sanitaire et médico-social.

Nos qualifications

Le Service Formation Continue de l'ANFE est référencé sur **DATADOCK** sous le numéro **0026657** et certifié **QUALIOPI**, sous le N°2020/89402 depuis le 7 décembre 2020 pour 4 ans.

Le SFC est reconnu comme organisme de DPC sous le numéro 1368 depuis janvier 2014 et habilité à proposer des actions de DPC pour les ergothérapeutes et masseurs-kinésithérapeutes français.

Les actions dites DPC ou programmes de formation DPC sont évalués tout au long de l'année par les Commissions Scientifiques Indépendantes (CSI) de l'Agence Nationale du DPC. Elles sont ensuite consultables sur le site www.mondpc.fr. La mention « Non DPC » est ajoutée sur les programmes ne répondant pas aux critères du DPC et cette information est mise à jour sur notre site internet après évaluation par l'ANDPC.

Vos interlocuteurs du SFC

- Christophe FOSSE, Secrétaire (sfc.secretariat@anfe.fr) pour l'accueil et les inscriptions individuelles (INTER)
- Myriam HASNAOUI, Assistante et Coordinatrice Qualité (sfc.assistante@anfe.fr) pour la planification et la logistique des formations inter-établissements et sur site (INTRA ou MUTUALISÉES)
- Hélène CORLAY, Ergothérapeute, Chargée d'ingénierie de formation (sfc.ingenierie@anfe.fr) pour les demandes de formations sur site et l'ingénierie de formation, référente handicap

Nos coordonnées

Téléphone : 01.45.84.33.21
64 rue Nationale CS 41362 75214 Paris 13

Nos formateurs

Nous nous appuyons sur un réseau de plus de 100 formateurs occasionnels pour répondre à vos objectifs de développement des compétences. Ils sont sélectionnés en fonction de leur expertise dans le domaine de la formation qui leur est confiée, la qualité de leur démarche scientifique et leur niveau d'expérience ou de formation en andragogie.

Une présentation succincte de la qualification des formateurs est visible sur chaque programme de formation, les curriculum vitae de chaque intervenant sont consultables sur demande auprès du SFC. Chaque année, le SFC forme de nouveaux formateurs, suppléants ou remplaçants.

Nos moyens matériels

Le SFC organise ses formations essentiellement dans ses locaux de Paris, **vastes, spécialement équipés et accessibles aux personnes à mobilité réduite**. Certaines formations sont délocalisées en Région. Nous disposons de bilans et de matériels pour les mises en situation.

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap

Nos références

Plus de 4000 établissements de toutes tailles et de tous secteurs nous font déjà confiance sur un très large éventail de problématiques de formation. Cette confiance repose sur les multiples expériences, missions et formations sur mesure conduites dans le secteur de l'entreprise et des secteurs sanitaire, social et médico-social. Taux de satisfaction client de 95%.

Le droit et l'obligation de formation continue des Ergothérapeutes d'après la législation française

Le droit du travail et de la formation professionnelle place la formation au cœur du processus de développement des compétences, facteur de développement personnel et professionnel :

Le code d'éthique des ergothérapeutes (1996 – COTEC) précise l'obligation de remise à jour de ses compétences.

La loi du 4 mars 2004 sur la formation tout au long de la vie fait de la formation professionnelle continue « une obligation nationale », dont les objectifs sont de garantir aux travailleurs « tout au long de leur vie » le développement de leurs compétences et leur maintien dans l'emploi.

Le Développement Professionnel Continu DPC, HPST n°2009-879 du 21 juillet 2009, instaure l'obligation de formation continue pour les professionnels de santé et réunit en un seul dispositif la Formation Continue (FC) et l'analyse des pratiques professionnelles.

Pour remplir l'obligation DPC, chaque professionnel de santé doit suivre un parcours de DPC tous les 3 ans. Ce parcours DPC doit comporter des **actions ou programmes de DPC annuels ou pluriannuels conformes aux orientations prioritaires définies par chaque profession** sur proposition des Conseils Nationaux Professionnels (CNP) et collèges de bonnes pratiques, ou par le Ministère de la Santé (plans de santé), conformément à l'Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022.

Ces orientations ont été proposées au ministère de la santé par le **Conseil National Professionnel de l'Ergothérapie (CNPE)**. Cette obligation est **individuelle**, mais peut s'inscrire dans une **démarche collective**. Le DPC est une démarche permanente, qui débute dès la formation initiale achevée.

Le site internet **www.mondpc.fr** est dédié aux pro-fessionnels de santé, pour qu'ils s'informent sur l'évolution du DPC et consultent les actions et programmes de DPC disponibles.

Chaque professionnel conservera dans un dossier personnel unique, le portfolio, l'ensemble des éléments attestant son engagement dans une démarche de développement professionnel continu dans le cadre de son obligation triennale. Ce sera l'outil de traçabilité de la démarche. Pour les Ergothérapeutes, le contrôle du respect de l'obligation sera assuré par les employeurs, pour les salariés, ou l'agence régionale de santé, pour les libéraux.

Plus de renseignements sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N177> pour les salariés du secteur privé ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N186> pour les agents de la fonction publique.

La politique qualité du service formation continue de l'ANFE

Le service de formation de l'ANFE est spécialisé dans la formation continue auprès des ergothérapeutes.

Il offre aussi des formations ouvertes aux autres professionnels :

- Les autres professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.),
- Les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap : bailleurs sociaux, travailleurs sociaux, entreprises du bâtiment, artisans, prestataires de services et distributeurs de matériel, etc.,
- Un public plus large souhaitant être sensibilisé au handicap.

L'instauration d'une dynamique d'amélioration continue, s'appuyant sur un management interne de la qualité, vise à faire monter en compétence les professionnels ; ceci afin d'améliorer la qualité et la pertinence des soins, et d'obtenir une reconnaissance au plus haut niveau, sur le plan national et international, conformément au projet stratégique de l'ANFE « Stratégie Horizon 2022 ».

Dans ce contexte, les orientations du service formation continue de l'ANFE sont :

- de proposer une offre de formation répondant aux besoins évolutifs des professionnels, tout en respectant la réglementation propre à chaque public.
- d'assurer une organisation répondant aux contraintes et aux besoins des clients.

Trois engagements de service permettent d'atteindre ces orientations stratégiques

Une communication et une animation dynamiques du réseau de l'ANFE

Recueillir les besoins des professionnels, des intervenants, des salariés permanents, des membres actifs de l'association et des adhérents ; les informer et les sensibiliser, de manière permanente ou ponctuelle, et à tous les niveaux par :

- L'organisation de temps d'information et de réunions
- L'utilisation des moyens de communication : site internet (www.anfe.fr), réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter), catalogue de formations, journal interne (LME), stockage en ligne.

Un haut niveau de formation

Concevoir une offre de formation adaptée et évolutive, visant à améliorer les pratiques des professionnels sur leur lieu de travail, en garantissant la mobilisation de ressources performantes, par l'utilisation de processus rigoureux :

- En terme humain : sélection, accompagnement, et évaluation des intervenants et des salariés permanents
- En terme pédagogique : sélection, conception et révision des programmes
- En termes technique et matériel : sélection, évaluation, et amélioration du matériel et des moyens pédagogiques
- En terme réglementaire : prise en compte de la législation impactant la formation professionnelle continue et la réglementation propre à chaque public.

La flexibilité de l'offre de formation

Adapter notre offre de formation pour permettre au plus grand nombre de professionnels d'y accéder, en tenant compte :

- du mode et du lieu d'exercice
- des contraintes organisationnelles du client
- du profil professionnel
- des moyens matériels et techniques du client
- du nombre de participants
- du budget disponible
- du cahier des charges transmis

Je soussignée, Catherine Laks, au titre de Directrice de l'ANFE, m'engage à satisfaire les exigences clients, réglementaires et autres, et à mettre à disposition tous les moyens nécessaires à cette politique et à l'amélioration permanente de notre organisation. Je désigne l'Assistante du Service Formation Continue, Myriam HASNAOUI, en tant que Coordinatrice qualité en charge de la bonne application des règles, de l'organisation mise en place, et de la centralisation de l'ensemble de la démarche qualité. Parce qu'il s'agit d'une approche globale et participative, nous encourageons tous les membres de l'ANFE à s'impliquer, à quelque niveau que ce soit, afin de garantir l'obtention et le maintien de la certification QUALIOP1, témoin de notre démarche.

À Paris, le 15/04/2021



Conditions générales de vente et modalités d'inscription individuelle (formations inter-établissements)

1ère ÉTAPE : LA PRÉINSCRIPTION

La préinscription se fait sur le site <http://www.anfemigal.fr>, elle permet :

- d'être informé en temps réel du planning, du lieu et du nombre de places disponibles des sessions de formation inter-établissements de l'année en cours et de l'année suivante,
- de recevoir immédiatement par email le programme et le bulletin de préinscription.

Le bulletin de préinscription est l'équivalent d'un devis et pourra être remis pour validation au financeur (employeur ou bien FIF-PL, par exemple). Il indique par défaut le tarif le plus élevé du programme : tarif non adhérent incluant le matériel (le cas échéant).

Aucun devis spécifique ne sera émis par l'ANFE (par exemple : tarif adhérent ou tarif sans matériel) : il revient au financeur de compléter et corriger le tarif souhaité sur le bulletin de préinscription, ce tarif apparaîtra par la suite dans la convention émise par l'ANFE.

Si la session est complète, il est possible de s'inscrire en liste d'attente. Vous serez contacté en cas de désistement.

Le lieu de la formation et l'effectif maximal des sessions de formation peuvent être modifiés en cours d'année selon le nombre de formateurs possibles et le protocole sanitaire en vigueur.

La préinscription peut aussi se faire en utilisant le bulletin d'inscription figurant dans le catalogue de formation.

2ème ÉTAPE : L'INSCRIPTION DEFINITIVE : LE FINANCEMENT

La réservation d'une place en formation n'est effective qu'après réception par l'ANFE du bulletin de préinscription (ou du bulletin d'inscription individuelle), dûment complété et accompagné de :

- Pour les financeurs privés, d'un acompte sous la forme d'un chèque ou d'un virement (FR76 1027 8060 4300 0334 5654 178 / BIC : CMCIFR2A), l'objet du virement doit préciser les nom et prénom du participant et le numéro de la session). Le montant de l'acompte apparaît sur le bulletin de préinscription en ligne (30% ou 100% pour les formations en ligne). Il est basé sur le prix le plus élevé de la formation quel que soit le tarif souhaité (tarif adhérent ou sans matériel le cas échéant). L'acompte est encaissé dès réception. Aucune facture d'acompte n'est fournie.
- Pour les financeurs publics, d'une attestation de financement et d'un bon de commande. Le numéro de de commande sur le bulletin de préinscription concerne les financeurs publics qui devront joindre leur bon de commande précisant les modalités de facturation sur CHORUS.

Les confirmations d'inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et font l'objet d'une confirmation communiquée par l'ANFE au financeur par email.

En cas d'inscription en liste d'attente, l'acompte en chèque ne sera pas encaissé. Si aucune place ne se libère, il sera retourné ou remboursé en cas de versement par virement.

3ème ÉTAPE : LA CONFIRMATION DE LA FORMATION PAR L'ANFE

Les formations sont confirmées au plus tard 45 jours avant la date de début, si le nombre minimal d'inscriptions est atteint.

Une convention de formation est envoyée par email au référent administratif du financeur. Elle comprend :

- une convocation précisant, le cas échéant, le matériel et/ou les documents à apporter et/ou les travaux préalables
- un règlement intérieur
- un déroulement détaillé et séquencé avec les horaires
- un plan d'accès et si besoin une liste d'hôtels
- les supports nécessaires au travail préalable

Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après la signature de la convention de formation.

A réception de la convention signée, le financeur recevra le matériel inclus le cas échéant dans le coût de la formation. Selon les modalités pédagogiques, le matériel sera soit envoyé avant la formation, soit remis pendant la formation.

Toute modification (report de dates, changement de lieu, etc.) est signalée par email et/ou téléphone et fait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Sauf mention contraire, les repas, l'hébergement et les transports ne sont pas à la charge de l'ANFE, mais les repas peuvent être pris en commun avec réservation par l'ANFE ou l'établissement d'accueil à proximité du lieu de formation.

En cas d'annulation du fait de l'ANFE, les financeurs et les participants en sont informés par email ou téléphone. Sauf cas de force majeure, les annulations interviennent au plus tard 45 jours avant le début de formation. Les acomptes versés sont remboursés par virement.

4ème ÉTAPE : LA REALISATION DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques et techniques :

Toutes les formations sont dispensées en français, sauf mention contraire sur le programme (une traduction est assurée le cas échéant). Des supports pédagogiques dans une langue étrangère sont parfois utilisés, cela est précisé sur le programme.

Conditions générales de vente et modalités d'inscription individuelle (formations inter-établissements)

Des documents pédagogiques conçus par les formateurs sont fournis à chaque participant.

Tous les programmes de formation sont dispensés en présentiel (sauf mention contraire) dans des locaux adaptés et équipés.

L'adaptation pédagogique aux différentes situations de handicap est possible mais doit être anticipée en le signalant dès l'inscription en formation.

Modalités d'évaluations :

Les questionnaires sont adressés par email :

- 7 jours avant le début de la formation : un questionnaire de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée en formation, qui permet au participant de préparer son échange avec les formateurs, au moment d'exprimer ses besoins et ses attentes.
- Le dernier jour de formation : un questionnaire d'évaluation de la satisfaction de la formation.
- 4 mois après la fin de la formation : un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation sur ses pratiques.

Tout au long de leur déroulement, les formations comprennent des évaluations des acquis formatives conduites par les formateurs (mise en situation, atelier, étude de cas, tour de table, quiz...). Ces évaluations permettent de mesurer la progression de l'apprentissage et de vérifier la bonne atteinte des objectifs de formation selon des critères de réussite mesurables. Les résultats de l'évaluation des acquis sont mentionnés dans l'attestation de fin de formation.

Modalités administratives :

Un **certificat de réalisation** est envoyé au financeur de la formation avec la facture après chaque partie de formation, sous réserve que la feuille d'émargement ait été dûment signée.

Une **attestation de fin de formation** est remise à chaque participant après validation par le formateur, soit en fin de formation, soit après envoi d'un travail post-formation.

Pour les programmes DPC, une **attestation de participation à un programme de DPC** est remise aux Ergothérapeutes et Masseurs-kinésithérapeutes Français, sous réserve qu'ils aient respecté les modalités d'évaluation du programme.

Pour les formations certifiantes, un **certificat de formation** est fourni. Attention, aucune certification du catalogue n'est reconnue au sens du Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles, sauf exception mentionnée au programme.

Pour les participants exerçant en libéral ayant obtenu un financement auprès de leur OPCO (FIF-PL), une **attestation de présence et de règlement** accompagnée de la/des **facture(s) acquittée(s)**, sont transmises par l'ANFE **sur demande**.

5ème ETAPE : LA FACTURATION

Une facture est envoyée par mail à l'issue de chaque partie de la formation. Elle est exigible dès réception.

Les tarifs indiqués ne sont pas assujettis à la T.V.A.

Le tarif adhérent ne s'applique que pour les participants Ergothérapeutes ayant versé leur cotisation de l'année en cours à la date de la **signature de la convention par l'ANFE**.

L'adhésion peut se faire directement sur le site www.anfe.fr / Rubrique Boutique / Adhésion.

Toute formation entamée est due, y compris celles en deux parties. Les modalités de remboursement en cas de désistement ou d'absence sont les suivantes :

- jusqu'à un mois avant le début de la formation, l'ANFE facturera 30% du coût total.
- à moins d'un mois du début de la formation, la totalité sera facturée, hormis le matériel propre au stagiaire et qui n'aurait pas été commandé à la date du désistement.

Ces règles sont applicables sauf cas de force majeure dûment justifié par écrit (maladie, maternité, décès, fin du contrat de travail).



Bulletin d'inscription individuelle 2022 - Formation continue ANFE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : sfc.secretariat@anfe.fr - TÉL : 01.45.84.33.21 - SITE INTERNET : www.anfemigal.fr/

RÉFÉRENCES DE LA FORMATION

Code Produit et N° session :

Titre :

Dates : Coût en euros TTC* :

* **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - SUPPORT PÉDAGOGIQUE** : Si le coût de la formation inclut du matériel ou des supports pédagogiques, généralement nécessaires pour la pratique, souhaitez-vous le déduire (si le service le possède déjà)? Oui Non

* **LE TARIF ADHÉRENT** ne s'applique qu'aux Ergothérapeutes ayant renvoyé un bulletin d'adhésion de la même année et ayant versé une cotisation à la date de signature de la convention.

FINANCEUR

Établissement

Particulier

Professionnel libéral

Type : Public Privé Autre (OPCO...) :

Raison sociale / Nom Prénom :

Adresse e-mail de facturation :

Nom Prénom du Directeur de l'Établissement ou du signataire de la convention :

Mode de confirmation du financement de la formation : Versement d'un acompte de 30 % du coût du stage

Mode de versement précisant la référence de la formation et les nom/prénom du stagiaire : Chèque ou Virement

Attestation de prise en charge et bon de commande sur papier en-tête de l'établissement (établissement public uniquement)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF DE LA FORMATION (responsable formation, RH, secrétaire de direction)

Nom Prénom :

Fonction : Tél :

Email (obligatoire pour l'envoi de la convention et la convocation) :

Adresse postale d'envoi de la facture et des attestations si différente du financeur :

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nom de naissance : Profession ** :

Tél : Email (obligatoire pour les évaluations) :

N° ADELI ou RPPS :

Mode d'exercice dominant : Salarié Libéral Mixte Service de santé des armées

Numéro Adhérent ANFE (tarif adhérent applicable au plus tard à la date de signature de la convention de formation) :

Situation de handicap nécessitant une adaptation des moyens pédagogiques et logistiques : Oui Non

Si « oui » préciser les adaptations requises (ou contacter le référent handicap par email à sfc.ingenierie@anfe.fr)

** L'ANFE se réserve le droit de demander la communication du diplôme du stagiaire et de refuser l'accès de certaines formations aux professionnels ne correspondant pas au public ciblé et aux pré-requis indiqués sur le programme.

Par ma signature, j'accepte les modalités d'inscription, d'annulation et de report des formations mentionnées dans le catalogue ANFE.

Fait à, le Signature et Cachet :

Pour les besoins de l'inscription en formation, nous collectons des données personnelles. Ces données sont destinées à notre organisme de formation et peuvent éventuellement être transmises à nos sous traitants dans le cadre de la même finalité. Les données sont conservées durant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de vos données, du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à directeur@anfe.fr.

Envoi par courrier à : **ANFE 64 rue Nationale CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13** Accompagné d'un chèque d'acompte de 30% (à défaut une attestation de prise en charge et un bon de commande, pour les établissements publics uniquement).

OU envoi par mail à : sfc.secretariat@anfe.fr Accompagné d'une attestation de prise en charge pour les établissements publics ou envoi du chèque d'acompte de 30% par courrier en précisant la référence de la session de formation et les nom et prénom du stagiaire.

OU Préinscriptions en ligne : <http://www.anfemigal.fr/> Préinscription en ligne à confirmer ensuite par courrier avec un chèque d'acompte de 30 % ou par email avec attestation de prise en charge et bon de commande (établissements publics).

Conditions générales de vente de formation intra-établissement ou mutualisée (formation sur site)

Les formations sur site s'adressent aux personnes souhaitant réaliser une formation sur site, éventuellement ouverte à des personnes extérieures :

-> soit pour plusieurs collaborateurs d'un même établissement (formation intra-établissement). Dans ce cas, l'ANFE émettra un devis de formation sur site, valable uniquement en intra-établissement, pendant 1 mois. Si

le financement est confirmé, et après réception des renseignements nécessaires (logistiques et administratives), une convention de formation unique en intra-établissement sera établie. Une convention particulière en intra-établissement pourra être établie si le coût dépend du nombre de participants en termes de matériel et de suivi pédagogique.

-> soit pour plusieurs collaborateurs d'établissements partenaires ou du même groupe ou plusieurs personnes travaillant en libéral et/ou en recherche d'emploi.

Dans ces deux cas, nous parlerons de formation mutualisée entre plusieurs financeurs qui nécessitera l'établissement de plusieurs conventions de formation distinctes.

Les modalités d'inscription individuelle seront appliquées aux formations mutualisées :

- > un tarif individuel sera fixé par l'ANFE
- > la formation ne sera confirmée que lors de l'atteinte d'un minimum de stagiaires inscrits (nombre défini par l'ANFE)
- > les établissements publics doivent transmettre un bulletin d'inscription? un bon de commande et une attestation de prise en charge, et les établissements privés doivent transmettre un bulletin d'inscription et un chèque d'acompte de 30% du coût de la formation.

La formation sur site concernera soit une formation du catalogue, selon le même format ou non (durée, intervenants, objectifs, contenu) soit une demande sur un thème en particulier.

Tout au long de l'année, des sessions de formations sur site sont organisées ; certaines d'entre elles peuvent accueillir des stagiaires extérieurs ; vous pouvez consulter en ligne les dates sur le site <http://www.anfemigal.fr/>

Demande de formation sur site ou mutualisée :

Pour étudier votre projet de formation sur site, merci d'adresser votre **cahier des charges** par email à sfc.ingenierie@anfe.fr en joignant le **formulaire de demande de devis** de formation sur site ou en demandant un devis en ligne après sélectionné le programme de formation souhaité sur <https://www.anfemigal.fr/>.

Un devis et une proposition de programme vous seront adressés dans les meilleurs délais, avec, si possible des propositions de dates, en fonction des disponibilités des intervenants.

Tous les devis ANFE comprennent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs. Les devis peuvent comprendre le cas échéant du matériel, des supports et/ou le suivi pédagogique des stagiaires. Les devis n'incluent pas les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des stagiaires ni les frais éventuels de locaux. Toutefois, sur demande par la personne référente à l'initiative d'un projet de formation sur site mutualisé, l'ANFE peut prévoir de prendre en charge la location de locaux et les collations, ainsi que le prêt de matériel si nécessaire.

Les devis sont valables 1 mois sous réserve d'ajustements possibles au moment de la confirmation de financement par le client pour différents motifs (changement de formateurs selon leurs disponibilités, évolution du programme, évolution des modalités matérielles, etc.).

Confirmation de la formation :

Dès confirmation du financement de la formation, vous devez communiquer à l'ANFE, par email à sfc.assistante@anfe.fr, le devis signé, accompagné des informations logistiques* et administratives* ci-dessous nécessaires à l'organisation de la formation (vous référer aux conditions générales de ventes jointes au devis transmis par l'ANFE). L'ANFE ne pourra organiser la formation que sous réserve des disponibilités des formateurs à la date de réception de ces éléments. Le cas échéant, une convention de formation et le programme de la formation seront adressés au correspondant administratif concerné avec les informations utiles.

*INFORMATIONS LOGISTIQUES permettant l'organisation de la formation :

- > adresse du lieu de formation et périodes de formation souhaitées précisant les contraintes éventuelles
- > coordonnées du référent sur place en charge de l'accueil des formateurs
- > coordonnées du référent de l'équipe s'il est différent
- > si la formation inclut le coût d'un matériel en particulier, veuillez en préciser le nombre par structure ou par stagiaire
- > veuillez vérifier les contraintes matérielles de la formation pour en assurer son organisation (mise à disposition de locaux, patients, matériel spécifique, etc.)
- > veuillez signaler si un participant est en situation de handicap nécessitant une adaptation des modalités pédagogiques et logistiques

**INFORMATIONS ADMINISTRATIVES permettant l'établissement de la convention de formation :

- > raison sociale et adresse de l'établissement signataire de la convention
- > nom, prénom et fonction du signataire de la convention (directeur ou autre)
- > liste des participants : nom, prénom, métier, n° ADEL si connu, email de préférence personnel pour permettre le suivi des évaluations par les formateurs
- > coordonnées du référent administratif du service formation en charge de la gestion de la convention et des convocations

Par la signature de la convention de formation, le référent formation du client s'engage à transmettre aux stagiaires une convocation avec le programme ainsi que les informations et documents joints le concernant. Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après la signature de la convention de formation. Toute modification est signalée par email et téléphone et fait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Réalisation et facturation : cf. CGV INTER



Formulaire de demande de formation sur site ANFE

L'ANFE ne pourra pas étudier votre demande si les informations demandées ci-après sont incomplètes, le délai de réponse étant d'environ 15 jours.
Les demandes de programme sur mesure pourront être honorées si :
- la durée de la formation permet d'atteindre les objectifs en abordant dans de bonnes conditions le contenu demandé.
- le programme demandé et les compétences du formateur peuvent répondre au public ciblé.

IDENTIFICATION DU CLIENT demandeur du projet de formation sur site :

Raison sociale :
Adresse postale :
Nom Prénom Fonction du demandeur :
Tél : Email :
Référént administratif ou de l'équipe (si différent) :
Tél : Email :
Nom Prénom du Directeur signataire du devis (si différent) :
Tél : Email :

NOMBRE DE FINANCEUR(S) du projet de formation sur site : Unique (formation intra) Multiple * (formation mutualisée)

*Gestion par votre établissement : Si vous prévoyez d'organiser une formation sur site avec des participants issus de votre réseau, **merci de nous le signaler dès la demande de devis** (nous communiquer leurs coordonnées par la suite : bulletin d'inscription individuelle à joindre).

*Gestion par l'ANFE : accepteriez-vous d'accueillir éventuellement des stagiaires extérieurs : Oui Non

IDENTIFICATION DE LA PRESTATION DEMANDÉE :

Code Produit ANFE de la formation : à défaut, thème de formation souhaité :
Contexte de la demande (qui en est à l'origine, quelle problématique) :

Structure (type de structure, population accueillie, matériel spécifique utilisé, intervention ou non sur les lieux de vie) :

Besoins liés à la demande de formation :

Objectifs opérationnels de la formation :

- Nombre total estimé de participants : au minimum au maximum

Participant(s) en situation de handicap nécessitant une adaptation des moyens pédagogiques et logistiques : Oui Non

Si « oui » préciser les adaptations requises :

Programme identique à celui du catalogue ANFE (objectifs, contenu, durée, public) : Oui Non

*Si « Non », pour un programme sur mesure (sous réserve de faisabilité), envoyer un cahier des charges précisant :

- Public visé** :

Ergothérapeutes uniquement au nombre de : Ergothérapeutes enseignants d'IFE au nombre de :

Équipe pluridisciplinaire, préciser les professions :

Services concernés et type de patientèle (enfants et/ou adultes/personnes âgées) :

Niveau d'expérience :

- Durée totale (en jours et en heures) : Entourer si la durée demandée est : souhaitée ou impérative

** L'ANFE se réserve le droit de demander la communication du diplôme des stagiaires et de refuser l'accès de la formation aux professionnels ne correspondant pas au public ciblé et aux pré-requis indiqués sur le programme joint à la convention.

MODALITÉS LOGISTIQUES :

Lieu de la formation : Si la location d'une salle est nécessaire, coût de la location par jour incluant les collations :

Planning de la formation : Année / Durée souhaitées et contraintes de planning (jours de semaine, congés scolaires, etc.) :

Si le coût de la formation inclut du matériel ou des supports pédagogiques, veuillez préciser le nombre nécessaire :

Par ma signature, j'accepte les modalités d'inscription, d'annulation et de report des formations ANFE.

Fait à, le Signature et Cachet :

Pour les besoins de l'inscription en formation, nous collectons des données personnelles. Ces données sont destinées à notre organisme de formation et peuvent éventuellement être transmises à nos sous traitants dans le cadre de la même finalité. Les données sont conservées durant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de vos données, du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à directeur@anfe.fr.

Envoi par email à : sfc.ingenierie@anfe.fr - Envoi par courrier à : ANFE - 64 rue Nationale - CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13
Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région Île -de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
NUMERO ODPC : 1368 (organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseur-Kinésithérapeutes Français)
DATADOCK n° 0026657 -- QUALIOPi N°2020/89402.1 N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A – Association déclarée Loi 1901

SOMMAIRE DES FORMATIONS CONTINUES 2022

PAR THÈMES

PAGES	RÉFÉRENCES	LIEU	
ENFANTS (CODES PRODUITS E)			
15	E01	Approche d'intégration sensorielle selon A.J. AYRES, Ergothérapeute - Module 1 / 3 : Fondements	Paris 13
16	E15	Approche d'intégration sensorielle selon A.J. AYRES, Ergothérapeute - Module 2 / 3 : Évaluation et intervention	Paris 13
17	E22	Approche d'intégration sensorielle selon A.J. AYRES, Ergothérapeute - Module 3 / 3 : Supervision et analyse des pratiques	Paris 13
18	E29	Troubles alimentaires en pédiatrie : intervention en ergothérapie	Paris 13
19	E03	Évaluation et rééducation en ergothérapie des enfants présentant des troubles d'apprentissage	Paris 13
20	E04	E.T.I.gem : Éducation Thérapeutique Instrumentale appliquée au graphisme et à l'écriture manuelle	Paris 13
21	E05	Évaluation et traitement de l'écriture et ABC Boum+ pour ergothérapeutes	Paris 13 / Province
22	E05B	Le traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture chez l'enfant présentant un trouble du développement	Paris 13
23	E06	Évaluation des besoins et préconisation d'aides techniques informatiques dans le cadre de la scolarisation	Paris 13
24	E09	Évaluation et prise en charge des troubles des dysfonctions visuelles chez l'enfant	Paris 13
25	E31	Intervention précoce en ergothérapie pour les enfants avec Trouble du Neuro-Développement	Paris 13
26	E11	Évaluation de la fonction bimanuelle des enfants ayant une atteinte unilatérale avec AHA 18-18 : évaluation main assistante, enfants 18 mois à 18 ans	Lyon 69
27	E25	Évaluation de la fonction bimanuelle des enfants présentant une paralysie cérébrale unilatérale avec le Mini-AHA (main assistante, bébés 8 à 18 mois)	Lyon 69
28	E30	Évaluation de la fonction bimanuelle des enfants présentant une atteinte bilatérale avec le BoHA : évaluation des 2 mains, enfants 18 mois à 12 ans	Lyon 69
29	E12	Approche neuro-orthopédique du membre supérieur de l'enfant cérébrolésé	Paris 13
30	E13	Rééducation et prise en charge sensorimotrice globale du bébé « à risques » et du jeune enfant (0-3 ans) ayant un retard psychomoteur	Paris 13 / Province
31	E14	Rééducation et prise en charge sensorimotrice globale de l'enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale »	Paris 13
32	E20	Mathématiques et vie quotidienne	Paris 13
33	E23	Facteurs influençant l'écriture manuelle et moyens de rééducation de la dysgraphie chez l'enfant	Paris 13
ENFANTS ET ADULTES (CODES PRODUITS EA)			
34	EA06	Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 1 / 2	Paris 13
35	EA06A	Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sans déficience intellectuelle - Module 1 / 2	Paris 13
36	EA06C	Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 2 / 2 : Projet thérapeutique, Amélioration des pratiques	Paris 13
37	EA07	Impact d'une déficience sur le schéma corporel apports de la sophrologie en ergothérapie	Paris 13
38	EA22	L'intervention ergothérapique en soins palliatifs auprès d'adultes : enjeux et spécificités	Paris 13
39	EA18	L'Approche CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance) : L'orientation cognitive au rendement occupationnel quotidien	Paris 13 / Province
40	EA20	L'entretien en ergothérapie par l'utilisation de la MCRO issue du MCREO, en France	Paris 13 / Province
41	EA23	Les ateliers d'écritures en ergothérapie : une pratique occupationnelle émancipatrice	Paris 13
PSYCHIATRIE / SANTÉ MENTALE ET GÉRONTOPSYCHIATRIE (CODES PRODUITS PSY)			
42	EA21-PSY15	Les méthodes créatives dans le processus d'évaluation et d'intervention en ergothérapie	Paris 13
43	PSY11	Utilisation de trois échelles d'évaluation en santé mentale : ELADEV-R, AERES et TEM	Paris 13
44	PSY14	Évaluations de l'adulte en santé mentale et remédiation cognitive en ergothérapie	Paris 13 puis Avignon
45	PSY22	La démarche de l'ergothérapeute en réhabilitation psychosociale	Paris 13
NEUROLOGIE ET TRAUMATOLOGIE (CODES PRODUITS NT)			
46	NT06A/ NT06B	Concept NER21* et approche Bobath actuelle (Niveau 1+2/ 3) - Évaluation et rééducation de la personne post-AVC (adolescente ou adulte)	St Maurice (94)
47	NT06C	Concept NER21* et approche Bobath actuelle (Niveau 3 / 3) - Rééducation et réadaptation de la personne ataxique, hémiparétique, parkinsonienne	St Maurice (94)
48	NT07	Intervention de l'Ergothérapeute auprès des personnes atteintes d'un AVC et de leur famille : de l'UNV au domicile	Paris 13
49	NT08	Paraplégie - Tétraplégie, quelle intervention en ergothérapie ?	La Grande Motte (34)
50	NT15	Évaluation et rééducation en ergothérapie de la personne adulte atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale : troubles somatognosiques,... Module 1 / 2	Paris 13
51	NT15bis	Évaluation et rééducation en ergothérapie de la personne adulte atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale : troubles somatognosiques,... Module 2 / 2	Paris 13
52	NT17	Traitement en ergothérapie des troubles cognitifs chez les patients cérébro-lésés : Évaluation et intervention	Paris 13
53	NT18	La rééducation du membre supérieur plégique par thérapie induite par la contrainte (TIC)	Paris 13
54	NT20B	Évaluation des fonctions exécutives en ergothérapie par une activité cuisine : l'EF2E	Sur site
55	NT23	Intervention en ergothérapie auprès de personnes atteintes de Sclérose En Plaques (SEP)	Paris 13
56	NT25	Réadaptation d'une personne atteinte de la maladie de Parkinson	Nîmes / Paris / Nantes
ÉVALUATION (CODES PRODUITS EV)			
57	EV18-NT02	Le Profil des AVQ (Activités de vie quotidienne) : un outil d'évaluation centré sur les activités Module 1 / 2	Paris 13
58	EV18B-NT02B	Le Profil des AVQ (Activités de vie quotidienne) : un outil d'évaluation centré sur les activités Module 2 / 2	Paris 13
59	EV19	GOAL ATTAINMENT SCALING (GAS) Définir des échelles personnalisées pour mesurer l'atteinte des objectifs du patient	Sur site
60	EV08	Évaluation passation, cotation et interprétation du bilan 400 points	Sur site
61	EV09	Évaluation des habiletés motrices et opératoires par le AMPS : Assessment of Motor and Process Skills	Paris 13
62	EV13	Échelles d'évaluation de la fonction motrice dans la rééducation du membre supérieur parétique chez l'adulte	Paris 13
63	EV11	Le MOHOST : Évaluer la participation d'une personne selon le Modèle de l'Occupation Humaine	Paris 13
64	EV12	L'OSA, Le VQ et l'ACIS : Évaluer la participation occupationnelle et les habiletés de la personne par l'auto-évaluation et par observation directe selon le MOH	Paris 13
65	EV15	L'OCAIRS et l'OPHI-2 : Évaluer la participation, la performance et l'identité occupationnelles par l'entrevue selon le MOH	Paris 13

SOMMAIRE DES FORMATIONS CONTINUES 2022

PAR THÈMES

PAGES	RÉFÉRENCES	LIEU
GÉRIATRIE (CODES PRODUITS G)		
66	G04	Prévention des chutes et travail de l'équilibre en ergothérapie : mise en place d'un "atelier de stimulation motrice" ou "groupe équilibre"
67	G19	Réadaptation des personnes âgées chuteuses
68	G20	La prévention des chutes chez le public âgé avec le support éducatif ludique 1001 BÛCHES
69	G26	Prévention des chutes des séniors et préservation de l'autonomie du mouvement avec le programme éducatif LA MARCHÉ LUDIQUÉ
70	G02	Le Bilan Modulaire d'Ergothérapie (BME) : Démarche d'évaluation et de réhabilitation auprès de personnes âgées dépendantes et/ou souffrant de troubles...
71	G08	Intervention ergothérapique auprès de personnes ayant des troubles neurocognitifs liés à une maladie d'Alzheimer ou apparentée
72	G11	Réadaptation d'une personne présentant un syndrome de désadaptation posturale et motrice
73	G24	Ergothérapie et déficience visuelle
74	G14	Escarres et positionnement en gériatrie
75	G16	Ergothérapie à domicile auprès de personnes âgées souffrant de démence et leurs aidants : le programme COTID
76	G17	Réadaptation d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées
77	G18	Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées - Approche spécifique de l'aménagement de l'environnement et accompagnement
INFORMATIQUE ET TECHNIQUES (CODES PRODUITS IT)		
78	IT02	Aides techniques de nouvelles technologies
79	IT03	Domotique et contrôle de l'environnement au service de la personne dépendante
80	IT11	Mettre en place une aide technique de communication auprès de personnes atteintes d'un syndrome neurologique ou neurodégénératif
81	IT19	Evaluer et répondre aux besoins de la personne en situation de handicap par la personnalisation d'aides techniques avec l'imprimante 3D : Adaptation...
82	IT22	Communication améliorée et alternative dans son ensemble - Choix des outils de communication au regard de l'évaluation de l'outil, du patient et de ses besoins
83	IT23	Compensation des déficiences du membre supérieur : de l'évaluation à l'attribution d'aides techniques
84	IT24	Préconiser les solutions informatiques pour les personnes déficientes visuelles
85	IT06	Positionnement et installation au fauteuil roulant - De l'évaluation à la préconisation de solutions techniques aux problématiques cliniques
86	IT13	Le positionnement au fauteuil, de l'enfant à l'adulte : aspects cliniques et techniques
ACCESSIBILITÉ DES LIEUX DE VIE - INTERVENTION À DOMICILE (CODES PRODUITS AL)		
87	AL01	Adaptation du cadre bâti en ergothérapie pour améliorer ses connaissances en matière de handicap et de bâtiment
88	AL06	Adaptation des lieux de vie : outils d'évaluation et méthodologie d'intervention
TRAITEMENT ORTHÉTIQUE ET TRAUMATOLOGIE DU MEMBRE SUPÉRIEUR (CODES PRODUITS TO)		
89	T002	Bases du traitement orthétique du membre supérieur
90	T003	Traitement orthétique du membre supérieur en neurologie centrale
91	T003B	Évaluation, traitement orthétique, et rééducation du membre supérieur en neurologie périphérique, traumatologie, et rhumatologie
PRÉVENTION - ÉDUCATION DU PATIENT (codes produits PE)		
92	PE10	Accompagnement des lombalgiques pour un maintien ou une reprise de l'activité sociale et professionnelle
93	PE12	Promouvoir l'Activité physique : une nécessité pour tous professionnels de santé
94	PE13	Obésités : rééducation et réadaptation pour une reprise des activités
CONCEPTS ET MODÈLES DE PRATIQUE (codes produits CM)		
95	CM03	Le modèle de l'Occupation Humaine (MOH) et ses outils validés d'entretien, d'évaluation, d'analyse
96	CM05	Initiation à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment) des personnes et des collectivités (DPA PC)
97	CM06	Formation sur le Modèle de Développement Humain-Processus de Production du Handicap, nouvelle version 2018 - (MDH-PPH) en ligne
COMMUNICATION - INTERDISCIPLINARITÉ - RÉINSERTION (CODES PRODUITS CAR)		
98	CAR06	Initiation à l'Évaluation des Aptitudes Professionnelles, Méthode ESAP « Évaluation Systémique des Aptitudes Professionnelles » - Nouvelle version 2018 du logiciel ESAP
99	CAR08	Conduite automobile et situation de handicap : accompagner la personne dans son projet de conduite automobile
100	CAR11	Conduite automobile et situation de handicap : évaluation de l'aptitude à la conduite et adaptation du véhicule
101	CAR14	Programme de Renforcement de l'Autonomie et des Capacités Sociales (PRACS)
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CODES PRODUITS DP)		
102	DP02	L'exercice libéral - pour qui, pourquoi, comment ?
103	DP05	Être formateur occasionnel : de l'élaboration à l'animation d'une action de formation présentielle
104	DP15	Devenir tuteur de stage en ergothérapie Suite à la réforme des études : une approche par les compétences
105	DP22	Démarche de diagnostic et d'intervention en ergothérapie
106	DP27	L'écriture des dossiers en ergothérapie : de la théorie à une pratique efficace
107	DP13	Écrire pour diffuser et améliorer les pratiques professionnelles
108	DP19	Formation de formateur PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) - Secteur Sanitaire et Médico-Social
109	DP26	Maintenir et actualiser ses compétences (MAC) de formateur PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Sanitaire et Médico-Social)
110	DP16	Formation préparant à la fonction de Prestataire de Services et Distributeur de Matériel (PSDM)



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 14
participants.
Ergothérapeutes
(copie du diplôme
d'Etat demandée)

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et intervenir
auprès d'enfants
présentant des
Troubles du
neuro-dévelop-
pement (TND),
un retard de
développement,
des troubles
sensoriels à
minima ou des
troubles moteurs
à minima. Des
connaissances sur
le développement
de l'enfant, sur
les troubles du
développement
ainsi que des
bases en
neurosciences
sont souhaitées.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ETAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

Depuis sa création, dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'approche d'Intégration Sensorielle® développée par A.J. Ayres, ergothérapeute américaine, n'a cessé de croître dans l'intérêt des ergothérapeutes. Cette approche se situe dans une perspective développementale. Elle repose sur le postulat que le traitement sensoriel réalisé par le système nerveux est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se développer. La qualité de ce traitement permet l'émergence de comportements moteurs, socio-émotionnels et cognitifs adaptés à l'environnement. Il nous permet donc une bonne auto-régulation de nos comportements tout autant que le développement de nos habiletés pratiques indispensables pour les activités du quotidien. S'appuyant sur une évaluation des besoins de l'enfant, l'Intégration Sensorielle fournit à l'enfant des opportunités pour qu'il s'engage de manière active et ludique dans des activités présentant un défi pour lui, au travers d'expériences sensorielles multiples. Ce concept repose sur l'analyse du processus d'Intégration Sensorielle et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant quels que soient ses activités. Fondée sur une théorie basée sur les neurosciences, elle fournit les moyens d'une évaluation ainsi que d'une intervention sur les dysfonctionnements de l'Intégration sensorielle. Elle s'appuie sur une démarche basée sur les niveaux de preuves (EBP). Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle. Cette approche est enseignée en plusieurs modules, l'intervention clinique n'étant possible qu'à l'issue du module 3. Ce premier module pose les fondements de l'approche du point de vue des sciences et de la théorie en l'associant au raisonnement clinique en ergothérapie. Il permet d'identifier le potentiel thérapeutique d'une activité à partir d'une analyse sensori-intégrative. Remarque : elle ne peut être que partiellement appliquée et nécessite une adaptation si l'enfant est polyhandicapé ou présente une déficience sensorielle sévère.

Objectifs pédagogiques

- En s'appuyant sur les bases théoriques, faire la distinction entre l'intégration sensorielle selon A.J. Ayres (ASI®) et les autres approches basées sur le sensoriel
- Mener une observation clinique propre à l'intégration sensorielle pour évaluer les fonctionnements sensoriels typiques au regard de la théorie
- Choisir les équipements nécessaires pour concevoir un environnement clinique en intégration sensorielle
- Repérer l'impact des troubles de l'Intégration Sensorielle sur le quotidien

Contenu

- Bases scientifiques et développementales servant de support à la théorie dont les mécanismes neurologiques sous-jacents aux comportements et aux apprentissages
- Théorie de l'Intégration Sensorielle
- Démarche clinique en Intégration Sensorielle
- Pratique d'expériences sensorielles par chaque participant :
 - Observation
 - Évaluation et auto-évaluation
- Impact sur les activités quotidiennes
- Conception d'une salle d'intégration sensorielle
 - Équipement et activités
 - Mises en situation

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- PowerPoint

- Vidéo
- Mise en situation
- Matériel d'Intégration Sensorielle
- Échanges
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préformation spécifique obligatoire.
- Evaluation des acquis par des questionnaires et tableaux à compléter au cours de la formation.
- Mise en situation : après une expérience sensorielle, il sera demandé d'en faire une analyse sensori-intégrative et d'en déduire le potentiel thérapeutique de cette activité sensorielle. Une analyse de ces pratiques sera réalisée en groupe, guidée par une formatrice, afin d'identifier des axes d'amélioration.
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formatrices

Cécile DUFOUR, Ergothérapeute D.E. Pratique Indépendante et Formatrice, spécialisée en pédiatrie. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle (Lausanne, 1997). D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires (Université de Lyon). P. T.O., M.Sc. (Université Lille). Enseignante vacataire en IFE.
Olga JIMENEZ-NODET, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, enseignante vacataire en IFE et formatrice. Master II en problèmes d'apprentissage Université de Catalogne VIC.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

35 HEURES Tarif unique : **1375 €** **LIEU** : Paris 13

Il est conseillé de compléter cette formation en suivant les Modules 2 et 3 (cf. programmes E15 et E22) après un certain temps de pratique, le module 2 étant indispensable pour commencer la pratique clinique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

**RÉF. E15
220002**

MODULE 2 / 3 : ÉVALUATION ET INTERVENTION



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 24
participants :
Ergothérapeutes
intervenant
auprès d'enfants
présentant des
Troubles du neuro-
développement
(TND), un retard de
développement,
syndrome
génétique, type
X-fragile, des
troubles sensoriels
ou moteurs à
minima.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie,
avoir suivi le
module 1 de
la formation
(programme
E01). Une bonne
intégration des
notions anatomo-
physiologiques et
des fondements
théoriques de
l'Intégration
Sensorielle vus
au module 1 est
requise.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

Depuis sa création, dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'approche d'Intégration Sensorielle® développée par A.J. Ayres, ergothérapeute américaine, n'a cessé de croître dans l'intérêt des ergothérapeutes. Cette approche se situe dans une perspective développementale. Elle repose sur le postulat que le traitement sensoriel réalisé par le système nerveux central est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se construire. La qualité de ce traitement permet l'émergence de comportements moteurs, socio-émotionnels et cognitifs adaptés à l'environnement. Il nous permet donc une bonne auto-régulation de nos comportements tout autant que le développement de nos habiletés praxiques indispensables pour les activités du quotidien. S'appuyant sur une évaluation des besoins de l'enfant, l'Intégration Sensorielle fournit à l'enfant des opportunités pour qu'il s'engage de manière active et ludique dans des activités présentant un défi pour lui, au travers d'expériences sensorielles multiples. Ce concept repose sur l'analyse du processus d'Intégration Sensorielle et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant quels que soient ses activités. Fondée sur une théorie basée sur les neurosciences, elle fournit les moyens d'une évaluation ainsi que d'une intervention sur les dysfonctionnements de l'Intégration sensorielle. Elle s'appuie sur une démarche basée sur les niveaux de preuves (EBP). Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle. Cette approche est enseignée en plusieurs modules, l'intervention clinique n'étant possible qu'à l'issue du module 3. Ce second module se centre sur les évaluations propres de l'approche de l'Intégration sensorielle. Il permet de progresser dans le raisonnement clinique en identifiant les désordres présentés par l'enfant grâce à l'interprétation des résultats selon la théorie IS. Remarque : elle ne peut être que partiellement appliquée et nécessite une adaptation si l'enfant est polyhandicapé ou présente une déficience sensorielle sévère.

Objectifs pédagogiques

- Mener une évaluation clinique propre à l'intégration sensorielle
- Interpréter les résultats au regard de la théorie d'Intégration Sensorielle
- Expliciter l'impact des troubles de l'Intégration Sensorielle sur l'engagement dans l'activité et la participation sociale

Contenu

> 1ère partie

- Présentation des observations cliniques selon A. Jean Ayres
- Présentation des évaluations basée sur la Théorie de l'Intégration Sensorielle : SIPT...
- Autres évaluations standardisées utiles à l'interprétation (M.ABC, NEPSY...)
- Démarche clinique en Intégration Sensorielle (avec modèle D.D.D.M)

> 2ème partie

- Présentation d'une situation clinique à l'ensemble du groupe
- Interprétation des évaluations
- Explication du raisonnement clinique en I.S allant du recueil de données aux hypothèses diagnostic incluant les objectifs de l'intervention

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Vidéos, PowerPoint
- Evaluations d'Intégration sensorielle
- Echanges
- Pratiques
- Supervision d'un formateur

- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé un travail en intersession sous forme d'une présentation d'un cas clinique (avec support vidéo et un rapport de 2 à 3 pages) où le participant présentera une situation clinique, déroulera son recueil de données, l'évaluation et les objectifs de l'intervention en Intégration Sensorielle. Ceci nécessite un minimum d'équipement sensoriel. Il s'agit d'analyser sa pratique et de partager ses expériences pour monter en compétence. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Isabelle BEAUDRY-BELLEFEUILLE, Ergothérapeute PhD, OT(C). Pratique indépendante, spécialisée en pédiatrie et en Intégration Sensorielle. Certificat de pratique avancée en Neurosciences. Enseignante dans des programmes de formations internationaux en Intégration Sensorielle. Vice-Présidente de l'ICEASI.

Cécile DUFOUR, Ergothérapeute D.E. Pratique Indépendante et Formatrice, spécialisée en pédiatrie. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle (Lausanne, 1997). D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires (Université de Lyon). P. T.O, M.Sc. (Université Lille). Enseignante vacataire en IFE.

Oiga JIMENEZ, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, Enseignante vacataire en IFE et formatrice. Master II en problèmes d'apprentissage Université de Catalogne VIC.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 6 jours en deux parties de 4 jours et 2 jours.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

42 HEURES Tarif non adhérents : **1590 €* Tarif adhérents : 1518 €* LIEU : Paris 13**

Un accès à des équipements sensoriels est indispensable pour réaliser les études de cas cliniques en intersession. Prévoir 10 heures de travail personnel. Il est conseillé de compléter cette formation en suivant le Module 3 / 3 (cf. programme E22) après un certain temps de pratique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique. Pour les participants ayant suivi l'ancien module 2 avant 2021, possibilité de suivre les 3 derniers jours de la première partie du nouveau module 2 (21 heures), et de suivre la dernière journée d'analyse de pratiques du module 3 pour la seconde partie (7 heures)..



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 24
participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie, avoir suivi les modules 1 et 2 de la formation (programme E01 et nouveau programme E15 suivi à partir de 2022). Pour les participants ayant suivi l'ancien module 2 (avant 2021), possibilité de suivre les 3 derniers jours de la première partie du module 2 (21 heures), et de suivre la dernière journée d'analyse de pratiques du module 3 (7 heures) pour la seconde partie.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 7

Depuis sa création, dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'approche d'Intégration Sensorielle® développée par A.J. Ayres, ergothérapeute américaine, n'a cessé de croître dans l'intérêt des ergothérapeutes. Cette approche se situe dans une perspective développementale. Elle repose sur le postulat que le traitement sensoriel réalisé par le système nerveux central est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se construire. La qualité de ce traitement permet l'émergence de comportements moteurs, socio-émotionnels et cognitifs adaptés à l'environnement. Il nous permet donc une bonne autorégulation de nos comportements tout autant que le développement de nos habiletés pratiques indispensables pour les activités du quotidien. S'appuyant sur une évaluation des besoins de l'enfant, l'Intégration Sensorielle fournit à l'enfant des opportunités pour qu'il s'engage de manière active et ludique dans des activités présentant un défi pour lui, au travers d'expériences sensorielles multiples. Ce concept repose sur l'analyse du processus d'Intégration Sensorielle et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant quels que soient ses activités. Fondée sur une théorie basée sur les neurosciences, elle fournit les moyens d'une évaluation ainsi que d'une intervention sur les dysfonctionnements de l'Intégration sensorielle. Elle s'appuie sur une démarche basée sur les niveaux de preuves (EBP). Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle. Cette approche est enseignée en plusieurs modules, l'intervention clinique n'étant possible qu'à l'issue du module 3. Ce troisième module permet de déployer sa démarche d'intervention en ergothérapie selon la thérapie en Intégration Sensorielle (AS) ainsi que d'évaluer son efficacité sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant. **Ce module nécessitera que le participant soit équipé d'un environnement clinique propre à l'IS.**

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place son intervention en IS
- Evaluer l'efficacité de son intervention
- Faire évoluer le programme de traitement proposé

Contenu

> 1ère partie

- Présentation de l'intervention selon les différents tableaux cliniques évalués
- Présentation de la mesure de la fidélité de l'approche IS
- Utilisation du GAS appliqué à l'IS

> 2ème partie

- Présentation par le participant d'une situation clinique à l'ensemble du groupe
- Explication de la démarche globale d'intervention en IS allant du recueil de données à l'évaluation de l'intervention
- Réflexion sur les perspectives de changement et d'évolution
 - En traitement
 - Dans la vie quotidienne

Modalités pédagogiques

- PowerPoint et Vidéo
- Supervision de pratiques en situation réelle (formation sur site) ou sur vidéo (à l'ANFE)
- Auto-confrontation du groupe sur les cas cliniques et la pratique professionnelle
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant fournira un document de synthèse préalable à la formation, faisant part de son processus d'intervention en Intégration Sensorielle dans la ou les situations qu'il aura retenues(s).

L'évaluation des acquis du participant aura lieu sur la base de la rédaction d'un rapport et d'une présentation orale, qui mettent en valeur la cohérence du raisonnement clinique, la capacité à évaluer et à mettre en place une intervention structurée en IS., et la mesure de l'efficacité de cette intervention. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécile DUFOUR, Ergothérapeute D.E. Pratique Indépendante et Formatrice, spécialisée en pédiatrie. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle (Lausanne, 1997). D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires (Université de Lyon). P. T.O, M.Sc. (Université Lille). Enseignante vacataire en IFE..

Olga JIMENEZ-NODET, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, Enseignante vacataire en IFE et formatrice. Master II en problèmes d'apprentissage Université de Catalogne VIC.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours organisée en 2 parties de 2 jours chacune. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

28 HEURES Tarif non adhérents : **1240 €** Tarif adhérents : **1148 €**

LIEU : Paris 13

Les Modules 1 et 2 (cf. pages 1 et 2 références E01 et E15) peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

**RÉF. E29
220004**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 15
participants :
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des enfants.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 6, 7, 9

On parle de troubles alimentaires pédiatriques lorsqu'un enfant rencontre des difficultés pour s'alimenter par la bouche. Ce trouble peut être d'origine organique, sensorielle, fonctionnelle, psycho-comportementale. Il peut être consécutif à une hospitalisation, une nutrition artificielle, un handicap, une prématurité, un trouble du développement ou sans origine connue. Cette formation est construite à partir du modèle conceptuel personne/environnement/occupation. Elle est orientée sur l'approche sensorimotrice et oro-motrice du repas, l'adaptation de l'environnement et du matériel, l'objectif étant de positionner le temps de repas en tant qu'activité signifiante et performante. Cette formation permet d'élaborer un programme d'intervention personnalisé en ergothérapie pour des enfants présentant des troubles alimentaires, le but étant d'améliorer les compétences de l'enfant et son vécu lors du repas et d'accompagner sa famille.

Objectifs pédagogiques

- Aborder l'alimentation en ergothérapie comme une occupation de la vie quotidienne dans une approche sensorimotrice, oro-motrice, comportementale, environnementale et multidisciplinaire
- Identifier les signes d'appel des troubles alimentaires en pédiatrie
- Identifier le lien entre les troubles alimentaires en pédiatrie et les troubles de l'intégration sensorielle
- Définir les différentes étapes de l'évaluation de l'alimentation en ergothérapie
- Comprendre l'approche multidisciplinaire dans les troubles alimentaires
- Elaborer un plan de traitement alimentaire en ergothérapie prenant en compte l'enfant, son environnement matériel et humain, ses occupations
- Intégrer la guidance parentale au plan de traitement, en lien avec les attentes familiales

Contenu

> Apports théoriques sur l'oralité et l'alimentation

- Développement normal de l'oralité et de l'alimentation, anatomie, physiologie, fonctionnalité et ergonomie, classification des troubles
- Notions d'intégration sensorielle en lien avec oralité, abord de l'alimentation comme activité signifiante

> L'évaluation

- L'évaluation clinique multidisciplinaire : L'évaluation clinique selon le modèle PEOP/ Recueil patients – parents (Centrée)
- Fonctions oro-motrices, sensorielles, comportementales ; évaluation de l'environnement et de l'occupation

> L'évaluation de l'enfant en ergothérapie

- Anamnèse, observation (systèmes tactile, visuel, auditif, olfactif et gustatif), mise en situation de repas
- Evaluation, centrée sur l'enfant, de l'impact des troubles sensoriels et de l'alimentation
- Evaluation : aspects organiques, fonctionnels, sensoriels, ergonomiques, autonomie sur le temps de repas

> Élaboration d'un diagnostic ergothérapeutique

> Plan et moyens de traitement

- Approches de traitement selon différentes problématiques d'alimentation (sélectivité, trouble sensoriel, trouble oro-moteur, etc.)
- Approches et techniques de traitement des troubles alimentaires en ergothérapie. Mise en pratique par des Travaux Dirigés (TD) tout au long de la formation afin de pratiquer les approches fonctionnelles et sensorielles
- Partenariat parental sur les attitudes

> Le travail multidisciplinaire :

- Collaboration transdisciplinaire autour des troubles alimentaires

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Support PowerPoint
- Vidéos, photos
- Travaux dirigés
- Vignettes cliniques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Cahier d'exercice et documents sur clé USB remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera complété en début et en fin de formation.

Des vignettes cliniques seront présentées par les formatrices au groupe pour évaluer l'acquisition et l'appropriation des connaissances. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrice

Marie RUFFIER-BOURDET, Ergothérapeute en libéral et vacataire au CRTLA du CHU de Dijon, vacataire pendant trois ans sur une consultation oralité en binôme avec Mme Véronique Leblanc à l'hôpital Robert Debré à Paris, Enseignante au DIU Troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant Université Paris 7, Intervenant dans des IFE sur les troubles alimentaires.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérents : **1155 €* Tarif adhérents : 1050 €***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

**Tarif incluant un cahier d'exercices, un kit de démarrage et de la documentation sur clé USB. Prévoir la lecture préalable d'un dossier sur l'anatomie de la tête et du cou et autres systèmes connexes.*

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute (cf. programme E29B en ligne) : devis sur demande.

DYSPRAXIE/TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COORDINATION, DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE MATHÉMATIQUE

RÉF. E03
220005



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants :
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
travailler avec des
enfants.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHEAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :
1, 2, 3 ET 7

L'ergothérapie s'intéresse naturellement à l'impact de la dyspraxie ou de la dyscalculie sur les apprentissages de l'enfant, c'est-à-dire à la façon dont ces pathologies vont faire obstacle à certaines acquisitions de la vie quotidienne et scolaire. A l'issue de cette formation, l'ergothérapeute sera outillé pour évaluer l'enfant avec des tests standardisés, construire un plan de traitement et proposer des activités thérapeutiques pour l'enfant présentant des troubles d'apprentissage.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des outils d'évaluation standardisés
- Analyser les résultats obtenus lors de l'évaluation
- Rédiger une synthèse d'évaluation
- Elaborer un plan de traitement
- Proposer des activités en adéquation avec les objectifs thérapeutiques

Contenu

> 1ère partie

- Rappel des théories actuelles sur le mouvement
 - Présentation des études récentes et des différents fondements théoriques sur la dyspraxie ou trouble du développement de la coordination.
 - Notions essentielles à l'utilisation des tests standardisés
 - Bilan opto-moteur, répercussions possibles des troubles observés lors de l'évaluation
 - Bilans disponibles et utilisables par des Ergothérapeutes :
 - test d'exploration visuelle,
 - évaluation visuo-spatiale,
 - évaluation sensorimotrice,
 - évaluation exécutive : planification, flexibilité, inhibition, etc
 - évaluation de l'écriture,
 - évaluation des activités de la vie quotidienne (AVQ)
- Interprétation des résultats, rédaction d'un compte-rendu.

> 2ème partie

- Développement des compétences mathématiques, présentation de différentes évaluations mathématiques, prise en charge des difficultés d'apprentissage mathématique.
- Revue des thérapies actuelles de prise en charge des troubles du développement de la coordination
- Traitement en rééducation des troubles neuropsychologiques à partir, entre autres, d'études de cas :
 - présentation des principes et du plan de traitement puis prise en charge des troubles d'exploration visuelle,
 - traitement des troubles perceptifs spatiaux,
 - traitement des troubles praxiques et des fonctions exécutives,
 - impact sur la scolarité des difficultés neuropsychologiques précédemment évoquées,
 - interprétation des résultats de bilans, établissement d'un plan de traitement et contenu des séances.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Entraînements en petits groupes à la passation des bilans
- Etudes de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Les participants devront, au cours de la seconde partie, réaliser, par écrit, une étude de cas complète à partir d'une vignette clinique préparée par la formatrice (analyse des résultats de l'évaluation, préconisations d'un plan de traitement, proposition d'activités thérapeutiques en rapport avec les objectifs de traitement). Les études de cas seront analysées en groupe avec l'aide de la formatrice, et des axes d'amélioration seront identifiés individuellement avec la formatrice.

L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et du questionnaire d'impact informatisé envoyé par email 4 mois après la fin de la formation.

Formatrice

Valérie BARRAY, Ergothérapeute spécialisée dans les troubles d'apprentissage, DU Développement cognitif : pathologie et traitement.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 7 jours en 2 parties de 4 jours et 3 jours.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

49 HEURES - Tarif non adhérents : **1267 €** - Tarif adhérents : **1183 €**

LIEU : Paris 13

Il ne sera pas évoqué au cours de la formation, le traitement des enfants polyhandicapés ou présentant une déficience intellectuelle globale.

**RÉF. E04
220006**

L'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUE DE L'ÉCRITURE MANUELLE CHEZ L'ENFANT DYSGRAPHIQUE



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des enfants
qui présentent
des difficultés
d'écritures liées
à des déficiences
motrices, troubles
du neuro-
développement,
etc.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 3, 4, ET 7.

Écrire est une occupation qui favorise la participation sociale de l'enfant. Il doit se construire un écrit personnel efficace et produire d'une façon ou d'une autre, un écrit adapté à sa situation scolaire, en milieu ordinaire ou spécialisé.

Initiée il y a une vingtaine d'années, l'E.T.I.gem est une démarche constructiviste. Elle intègre des éclairages théoriques actualisés et des techniques très spécifiques pour parfaire votre analyse de la dysgraphie de l'enfant, et accompagner l'apprentissage de l'écriture. Résolument centrée sur l'écriture manuelle, l'E.T.I.gem propose également une réflexion sur l'introduction d'un ordinateur comme outil de compensation. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique la méthode E.T.I.gem auprès d'enfants dysgraphiques.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les problèmes graphiques pour construire une progression adaptée
- Utiliser les techniques E.T.I.gem
- Créer des outils qui répondent à la progression de chaque enfant (fiches, exercices)

Contenu

> 1ère partie

- Présentation globale de l'E.T.I.gem : ses auteurs, ses destinataires, ses fondements, ses objectifs
- Descriptif des techniques d'évaluation et d'éducation thérapeutique, centrées principalement sur le graphisme et l'écriture manuelle
- Pratique de l'E.T.I. gem

> 2ème partie

- Présentation des mises en situation réalisées pendant l'intersession
- Analyse des pratiques à partir du travail d'intersession
- Synthèse

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations et analyses des pratiques, à partir de supports multimédias
- Expérimentation de l'E.T.I.gem
- Constructions d'outils
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser un travail en intersession. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupes, guidés par les formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration.

L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécilia GALBIATI : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en neuropédiatrie, Master Santé didactique professionnelle, chargée d'enseignement en IFE.

Bénédicte RIZET PONCHON : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral auprès d'enfants, chargée d'enseignement en IFE.

Isabelle YANEZ : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant auprès de jeunes enfants Paralysés Cérébraux (PC), Master Santé didactique professionnelle, chargée d'enseignement en IFE.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

35 HEURES Tarif non adhérents : **1400 €* Tarif adhérents : 1330 €***

LIEU : Paris 13

* Le coût inclut une synthèse de la méthode E.T.I.gem sur clé USB.

NOUVEAU PROGRAMME



RÉF. E05
220007



PUBLIC

Minimum 8 -
Maximum
18 participants:
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
travailler avec des
enfants.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 3**

Cette formation permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour évaluer et traiter les gestes de l'écriture manuelle en ergothérapie. Elle permet également d'apprendre à utiliser l'approche de rééducation de la graphomotricité ABC boum + et d'obtenir le matériel d'accompagnement. Le participant apprendra à utiliser une panoplie d'outils concrets pour aider efficacement les enfants à développer leurs habiletés graphomotrices et à les généraliser dans un contexte d'écriture fonctionnelle. En prenant appui sur les données de la recherche, l'ergothérapeute sera à même de mettre en place les meilleures pratiques d'enseignement et de rééducation de la graphomotricité, tout en s'amusant.

Objectifs pédagogiques

- Choisir parmi les techniques proposées dans l'approche d'ABC Boum + celles qui correspondent le mieux au niveau et au besoin de l'apprenant.
- Identifier les facteurs d'influence du développement des habiletés graphomotrices chez l'enfant et anticiper les obstacles potentiels au développement de ces habiletés chez l'enfant qui présente des défis particuliers.
- Mener une évaluation de l'écriture manuscrite incluant des observations, une analyse des difficultés de lisibilité et des mesures de la vitesse d'écriture.
- Evaluer et juger de l'incidence des composantes motrices et cognitives, ainsi que des facteurs environnementaux sur l'efficacité de l'écriture manuelle.
- Concevoir une intervention adaptée à son contexte de pratique et intégrant (de manière parallèle ou complémentaire) des moyens qui visent la remédiation, l'adaptation et la compensation.
- Développer des interventions en utilisant des approches centrées sur la tâche.
- Planifier une démarche d'enseignement en s'appuyant sur les bases théoriques et les recommandations pratiques de l'approche d'ABC Boum +.
- Sélectionner parmi les outils d'intervention présentés ceux qui correspondent le mieux aux besoins de l'apprenant en s'appuyant sur les théories d'apprentissage moteur et le schéma 4QM.
- Utiliser les approches qui visent l'amélioration des capacités motrices et perceptivo-cognitives de manière complémentaire aux approches centrées sur la tâche lorsque cela est appropriée, selon l'âge, le contexte et les évidences scientifiques disponibles

Contenu

- Modèles conceptuels de l'écriture et de la graphomotricité
- Écriture manuelle et compensation technologique : données disponibles
- Programmes moteurs de l'écriture, intégration orthographique-motrice et automatisations : les bases d'ABC boum +
- Traits d'écriture et regroupement des lettres avec tracés similaires dans ABC boum +
- Facteurs d'influence du développement et des performances graphomotrices
- Prise et contrôle de crayon: données probantes
- Procédure d'évaluation de l'écriture manuelle
- Rédaction du compte-rendu d'évaluation et du diagnostic en ergothérapie
- Adaptation aux différents contextes de pratique (service hospitalier, structure médico-sociale, cabinet libéral...)
- Meilleures pratiques issues des recherches sur le développement et l'enseignement de la graphomotricité
- Approches top-down pour la rééducation de la lisibilité

et de la vitesse d'écriture (Apprentissage moteur, incluant l'exploration et l'enseignement multisensoriel, et 4QM)

- Parcours d'enseignement et sélection de stratégies de rééducation d'ABC Boum + : lettres, syllabes, mots, prénom, chiffres ; espacement, taille, proportion et écriture dans les lignes
- Armoire de jeux complète d'ABC Boum + : activités ludiques d'intervention
- Modulation de l'intervention auprès des enfants présentant des défis particuliers (TDAH, TDC, TSA, DI, PC, etc.)
- Applications pour tablettes électroniques
- Intervention à distance : auprès de l'enfant et en coaching (auprès des parents ou intervenants)
- Facteurs environnementaux : données probantes et intervention
- Adaptation et compensation à l'aide de moyens de basse et de haute technologie
- Collaboration avec les acteurs du milieu scolaire
- Activités pour développer, stimuler, renforcer et/ou exercer :

- La stabilité posturale et les ajustements posturaux
 - La fonction du membre supérieur (dextérité digitale, stabilité, dissociation...)
 - La motilité oculaire, l'intégration visuomotrice et l'intégration des diagonales
- Pratiques en groupe et en individuel

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, projection de vidéo, ateliers d'expérimentation, support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

Pendant la formation en fin de session, il sera demandé à chaque participant, de répondre à un questionnaire à choix multiple à partir d'une vignette clinique, afin d'évaluer l'intégration et l'application de cette approche. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué après 4 mois d'activité grâce à un questionnaire en ligne.

Formatrices

Charlotte RAMAJO, Ergothérapeute exerçant en France en libéral, co-auteure et formatrice d'ABC Boum +, ayant contribué à l'adaptation française du matériel. Coordinatrice du GEPPE (Groupe d'Échange des Pratiques Pédiatrique en Ergothérapie).

Judith BEAULIEU, Ergothérapeute, clinicienne au Centre de Réadaptation de Rivière-du-Loup, consultante pour le milieu scolaire, elle collabore également avec la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école ». Co-auteur d'ABC Boum +. Formatrice d'ABC Boum depuis 2003.



DATES ET MODALITÉS Formation de 4 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

28 HEURES Tarif non adhérents : **980 €* Tarif adhérents : 920 €***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

**Le prix de la formation comprend la fourniture d'une clé USB contenant le matériel didactique. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes, auxquels peuvent se joindre des collègues psychomotriciens et orthophonistes : devis sur demande*

**RÉF. E05B
220008**



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des enfants
présentant
un trouble du
développement.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 3**

Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique des stratégies participant au traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture chez des enfants présentant un trouble du développement : trouble développemental du langage (TDL), trouble développemental de la coordination (TDC), trouble d'apprentissage). C'est un bon complément à l'approche ABC Boum +. Les stratégies enseignées concernent les enfants âgés de 4 à 11 ans.

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les concepts en lien avec le contrôle postural et ses incidences sur l'efficacité des enfants lors de l'exécution des gestes d'écriture.
- Sélectionner le plus judicieusement possible les interventions de motricité fine lorsqu'il s'agit de rééducation de l'écriture manuelle, grâce à des données probantes.
- Mettre en place différents moyens d'intervention tant au niveau postural que moteur fin.

Contenu

- Théories contemporaines d'apprentissage moteur
- Complémentarité des approches top-down et bottom-up
- Définition des composantes motrices liées à la performance de l'écriture manuelle (données probantes)
- Observation et évaluation
- Expérimentation d'exercices
- Atelier de travail avec le ballon de thérapie
- Description des habiletés de motricité fine en lien avec l'écriture manuelle
- Manipulation « in hand » et travail du membre supérieur (atelier pratique et vidéo)
- Contrôle du crayon
- Banque d'activités
- Histoires de cas

Modalités pédagogiques

- Enseignement magistral
- Vidéo
- Ateliers d'expérimentation
- Support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

En fin de formation, il sera demandé à chaque participant, de répondre à un questionnaire à choix multiple à partir d'une vignette clinique. Il permettra d'évaluer l'intégration et l'application des connaissances théoriques et pratiques acquises. La formatrice commentera les réponses et proposera des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Judith BEAULIEU, Ergothérapeute, clinicienne au Centre de Réadaptation de Rivière-du-Loup, consultante pour le milieu scolaire, elle collabore également avec la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école ». Co-auteur d'ABC Boum +. Formatrice d'ABC Boum depuis 2003.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

14 HEURES Tarif non adhérents : **578 €** Tarif adhérents : **498 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 –
Maximum 12
participants pour
1 formateur ou 18
pour 2 formateurs
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
participer à la mise
en place d'outils
dans le projet
de scolarisation,
connaissance
basique de
l'informatique.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 4

CATALOGUE
2022

Il est aujourd'hui fréquent d'avoir recours à l'ordinateur, ainsi qu'à certains périphériques et logiciels, comme moyens de compensation des difficultés que rencontrent des enfants en situation de handicap en milieu scolaire. Dans ce cadre, les ergothérapeutes, sont sollicités afin d'évaluer, de définir les besoins, de proposer des solutions concrètes et d'accompagner leur mise en œuvre. Ils doivent alors répondre à des questions spécifiques : Quels types de troubles sont compensables ? Quels critères pour le choix d'un moyen de compensation ? Quel est le bon moment pour les mettre en place ? Quelles étapes dans le suivi ?... Cette formation propose d'étudier les différentes « fonctions d'aide », leurs indications et leurs fonctionnalités, et de faire le lien avec des usages scolaires ciblés, afin d'en assurer la mise en œuvre au bénéfice de l'élève ou de l'étudiant en situation de handicap, en prenant en compte son environnement (famille, école, AESH, ...). Les solutions gratuites (lorsqu'elles existent) seront d'abord étudiées, puis les principaux logiciels disponibles sur le marché, afin de repérer leurs apports particuliers, selon les situations identifiées.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les besoins selon les incapacités fonctionnelles et les projets
- Connaître les outils de compensation existants
- Proposer un accompagnement et des solutions de compensation pertinentes

Contenu

- Étude des situations de handicap dans la scolarité, pour les différentes typologies de handicap : moteur, visuel, troubles spécifiques des apprentissages, et des stratégies possibles de compensation.
- Présentation des logiciels de compensation et des usages ciblés dans la scolarité.
- Formats de fichiers et adaptations des supports pédagogiques.
- Méthodologie pour accompagner la mise en place de compensations

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Echanges d'expériences
- Etudes de cas proposées par les formateurs et les participants (vidéo, productions écrites et autres documents d'élèves)
- Présentation et manipulation de logiciels. Mise en application sur un poste informatique mis à disposition (un ordinateur pour deux stagiaires)
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Questionnaire préformation spécifique.
A partir d'une étude de cas, il sera demandé à chaque participant de proposer par écrit une ou plusieurs solution(s) technique(s) sous forme d'une présentation synthétique de situation et les pistes envisagées (une page). Une analyse de ces propositions sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Martine RONAT, Ergothérapeute en SESSAD spécialisé dans les Troubles Spécifiques des Apprentissages à Grenoble. Master Handi : « Nouvelles technologies informatiques et handicaps » (Paris 8). Expériences dans le choix et l'utilisation en situation d'équipements personnels et collectifs pour des étudiants et élèves en situation de handicap.

Sylvain PICOT, Ergothérapeute, en exercice libéral à Bastia et Coordinateur de l'Association l'Operata, intervenant dans le diagnostic des Troubles Spécifiques des Apprentissages et dans la mise en œuvre des solutions de compensation numériques en milieu scolaire et/ou professionnel (maintien dans l'emploi ou insertion professionnelle).



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

28 HEURES - Tarif non adhérents : **1032 €** - Tarif adhérents : **952 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

**RÉF. E09
220010**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 18
participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des enfants.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHERAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 4

CATALOGUE
2022

Les dysfonctions visuelles et visuo-spatiales pénalisent l'enfant dans son engagement occupationnel, le limitant dans sa participation sociale, ses apprentissages et son autonomie. Différentes études sur la paralysie cérébrale, la prématurité, les troubles d'apprentissage, les troubles de l'acquisition de la coordination, les troubles du spectre de l'autisme, les troubles attentionnels, la basse vision, ainsi que dans différents syndromes, évoquent ces dysfonctions et leur impact sur les activités journalières. Cette formation permet de développer sa pratique réflexive afin de prendre en charge les dysfonctions des habiletés visuelles chez les enfants.

Objectifs pédagogiques

- Définir le fonctionnement de la vision, des habiletés neurovisuelles, visuo-perceptives et visuo-spatiales
- Évaluer les troubles neurovisuels, visuo-perceptifs et visuo-spatiaux de l'enfant et leurs répercussions dans la vie quotidienne et scolaire
- Construire un plan d'intervention rééducatif et compensatoire individualisé

Contenu

> Apports théoriques sur la fonction visuelle, les déficits visuels et neuro-visuels :

- Développement de la fonction visuelle chez l'enfant.
- Les déficits visuels : malvoyance, trouble de l'accommodation, anomalies du champ visuel, strabisme, compensation de déficits visuels.
- Les déficits neuro-visuels : troubles oculomoteurs, troubles visuo-perceptifs, troubles visuo-spatiaux.
- Notions d'intégration sensorielle, les systèmes vestibulaires et proprioceptifs, la fonction visuelle.

> L'évaluation en orthoptie et en ergothérapie.

> Plan et moyens de traitement :

- Le rôle de l'orthoptiste.
- Le rôle de l'ergothérapeute :
 - Plan d'intervention en ergothérapie.
 - Prise en charge : rééducation des troubles visuelles chez l'enfant paralysé cérébral et TND, particularités chez l'enfant TSA.
 - Réadaptation : impact dans la vie quotidienne de l'enfant et moyen de compensation.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Illustrations cliniques et vidéos
- Études de cas, pratique réflexive à partir de vidéos et situations spécifiques
- Expérimentation
- Questionnaires à Choix Multiples (QCM)
- Échanges et discussions à partir de documents à lire
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir différentes évaluations, des QCM, des études de cas sous forme de vignette clinique pendant la formation. Des travaux de groupe et analyses de pratique seront réalisés et présentés à l'ensemble des participants, sous la supervision d'une formatrice ergothérapeute afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué 4 mois après la formation, à l'aide d'un questionnaire informatisé.

Formatrices

Patricia SAN SEBASTIAN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE (ENTO Buenos Aires, 1994). Equivalence en France en 2004. Formée en thérapie neuro-développementale Bobath (Buenos Aires 1996, Brésil 1998, Etats Unis 1999). Certification USC Sensory Integration Continuing Education Certificate (100 contact hours), Madrid 2018. Pratique en ergothérapie pédiatrique en milieu libéral depuis 2018, après des expériences en institution avec des enfants cérébrolésés depuis 1995. Elle a des expériences enrichies par de nombreuses formations courtes ainsi que par différents stages aux États-Unis en 1999).

Stéphanie BLANC, Orthoptiste, DU de Neuro-ophtalmologie (Faculté de la Pitié-Salpêtrière – Paris), Formatrice au DU de Compensation du handicap visuel (Faculté de médecine Paris V) et pour plusieurs organismes de formation continue.

Intervention de Maria Pia BUCCI, Biologiste, Docteur en Neurosciences (Univ Paris VI), chercheur au CNRS (MoDyCo UMR7117, Paris Nanterre). Avec l'équipe de recherche de l'hôpital pédiatrique Robert Debré à Paris, elle étudie les capacités visuelles, motrices et cognitives et leur interaction chez l'enfant sain et chez l'enfant avec des pathologies neuro-développementales. Auteur de nombreux articles scientifiques publiés dans des journaux à rayonnement international.

Eva PLOQUIN, Ergothérapeute en libéral depuis plus de 10 ans en milieu pédiatrique et plus spécifiquement avec des enfants TSA et TND. Intervenante dans l'IFE Les Mureaux (ergothérapie en pédiatrie), formatrice occasionnelle auprès des professionnels de la petite enfance pour l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Formée aux troubles neurovisuels avec Nicole Seve Ferrieu, en RTMI (Claire Lecut), et Intégration Sensorielle (ANFE).



DATES ET MODALITÉS Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérents : **900 €** Tarif adhérents : **810 €**

LIEU : Paris 13

Prévoir des lectures préalables d'articles. Possibilité de formation sur site, pour une équipe pluri-professionnelle incluant un ergothérapeute : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès des enfants.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHEPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2 ET 3

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles Neuro-Développementaux (TND) 2018-2022 propose d'intervenir précocement auprès des enfants présentant des différences de développement afin de limiter le sur-handicap notamment en mettant en place une plateforme de coordination et d'orientation Autisme TND (PCO) (décret 28 décembre 2018) et en organisant des bilans complémentaires par les professionnels libéraux pour confirmer le diagnostic. Actuellement, hormis au sein des CAMSP, les ergothérapeutes sont peu repérés comme acteurs de l'intervention précoce, notamment sur le secteur libéral. Dans le cadre de la mise en place des forfaits d'intervention précoce pour l'ergothérapie, cette formation vise à développer les pratiques en intervention précoce auprès des jeunes enfants (de 0 à 7 ans) à risque et repérés avec des troubles du neuro-développement, afin de répondre à leurs besoins, à ceux de leurs parents et de leur entourage.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les TND : signes précoces, trouble du spectre autistique, trouble du développement intellectuel, TDAH, ...
- Identifier la place de l'ergothérapeute dans le parcours de soin des enfants avec risque de TND.
- Concevoir une démarche d'intervention en ergothérapie : de l'évaluation à l'accompagnement.
- Accompagner l'enfant et ses parents dans leurs occupations prioritaires.

Contenu

> 1ère partie :

- Apports théoriques sur les TND : le neuro-développement et les catégories de TND, focus sur le TSA, TDI, l'annonce.
- Parcours de soins des enfants avec signes de TND : niveau 1, 2, 3 ; PCO, CAMSP, partenaires
- Se repérer en tant que professionnel dans ce parcours
- Répertoire occupationnel de l'enfant de 0 à 7 ans
- Processus d'évaluation et diagnostic ergothérapique : illustré par des exemples d'outils disponibles
- Processus d'intervention en ergothérapie : à partir de vignette clinique, activités à développer en lien avec la définition d'objectifs thérapeutiques SMART

> 2ème partie :

- Présentation de vignette clinique préparée par les participants en intersession.
- Analyse des pratiques en groupe à partir du travail intersession.
- Synthèse

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Powerpoint
- Vidéo
- Formation-action à partir d'études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes selon un questionnaire préformation.
- Evaluation des acquis : en amont et en fin de formation il est demandé à chaque participant de réaliser un travail intersession. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe, guidée par les formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration.
- Questionnaire de fin de formation.
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formatrices exerçant en libéral, en SESSAD et en CAMPS

Cécilia GALBIATI, Ergothérapeute ayant suivi la formation de Formateur occasionnel de l'ANFE, MASTER SANTE didactique professionnelle, ayant suivi la formation de Formateur Occasionnel ANFE, spécialisée en développement de l'enfant et en paralysie cérébrale. Exerce en neuropédiatrie, chargée de cours en IFE.

Chantal BOUTRUCHE, Ergothérapeute en libéral, pratique en ergothérapie pédiatrique depuis 1979, spécialisée en développement de l'enfant et en paralysie cérébrale (1981), licence des sciences de l'éducation (1997), formatrice en formation continue (1994). Ayant exercé en CAMSP pendant plus de 20 ans, en IEM et en SESSAD).

Virginie VAGNY, Ergothérapeute en CAMSP pendant 11 ans, chef de service en CAMSP et PDAP depuis 2019. Spécialisée en développement de l'enfant, experte auprès de la HAS (repérage suivi enfants vulnérables), ayant suivie la formation de Formateur Occasionnel ANFE.

Pauline DANTIN, Ergothérapeute en libéral, formation de Formateur Occasionnel ANFE en cours, spécialisée en développement de l'enfant. Formée en intégration sensorielle, MCRO, Approche CO-OP, Intervention auprès d'enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours, répartis en 2 parties de 2 jours puis 1 jour.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
Prévoir de renvoyer une grille de lecture avant la formation.

21 HEURES Tarif non adhérents : **981 €** Tarif adhérents : **900 €**
LIEU : Paris 13

**RÉF. E11
220012**



FORMATION CERTIFIANTE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



PUBLIC

Minimum 6 –
Maximum 12 pour
1 formatrice ou 25
participants pour 2
formatrices.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des enfants ou
adolescents
présentant une
atteinte unilatérale
de la main.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 1**

Le AHA (Assisting Hand Assessment, ou Evaluation de la main assistante) est un instrument développé grâce au modèle de Rasch, afin de mesurer et décrire l'efficacité avec laquelle un enfant qui a une atteinte unilatérale utilise sa main atteinte (la main assistante) lors des activités bimanuelles. La passation du AHA est une session de jeu semi-structurée de 10 à 15 mn, autour d'un jeu spécifique ou autour d'une activité standardisée suscitant une utilisation bimanuelle. On peut parler d'une évaluation semi-écologique, c'est-à-dire que ce bilan mesure l'utilisation réelle du membre supérieur atteint, et non les capacités en situation de test, ce qui en fait toute sa spécificité et son intérêt. La cotation du AHA se fait ensuite d'après l'enregistrement vidéo selon des critères précis, à partir de l'observation de la réalisation des tâches pendant le jeu ou l'activité. Le bilan AHA contient 20 items cotés sur une échelle de 4 points. Le AHA est un test standardisé, surtout destiné aux enfants atteints d'hémiplégie ou de paralysie du plexus brachial, validé pour les enfants de 18 mois à 18 ans. Selon l'âge de l'enfant, l'observation de l'utilisation réelle du membre supérieur atteint se fait au travers d'une session de jeu libre, d'une session avec un plateau de jeu, ou au travers d'une activité fonctionnelle standardisée. Différentes études ont apporté la preuve de la validité et de la reproductibilité du AHA (Krumlinde-Sundholm et al. 2007, Louwers et al. 2016 et 2017). Le AHA a été utilisé comme outil principal pour mesurer l'efficacité de la thérapie contrainte chez de jeunes enfants (Eliasson et al. 2005) ou des thérapies bimanuelles, et est aujourd'hui devenu incontournable dans les travaux de recherche s'intéressant aux enfants hémiplégiques. Le AHA a d'ailleurs permis d'étudier le développement longitudinal de la fonction manuelle chez ces enfants (Holmfur et al. 2009, Nordstrand et al. 2016). Pour plus d'informations, voir le site www.ahanetwork.se. Cette formation permet de mesurer et décrire, grâce à l'AHA 18-18, l'efficacité avec laquelle un enfant qui a une atteinte unilatérale utilise sa main atteinte lors des activités bi-manuelles.

Objectifs pédagogiques

- Lors d'une session de AHA (session de jeu ou tâche fonctionnelle standardisée), faire une cotation reproductible selon les critères du manuel
- Interpréter les résultats du AHA
- Communiquer les résultats du AHA

Contenu La formation propose le AHA Version 5.0.

> 1ère partie - Formation collective en présentiel

- L'élaboration du test
- La procédure de passation du test
- L'entraînement à la cotation à partir de vidéos d'enfants et d'adolescents

Un manuel contenant la description détaillée des critères de cotation et une grille de cotation informatisée sont fournis à chaque participant.

> 2ème partie - Formation individuelle en distanciel

Suite à la formation collective, chaque participant devra individuellement obtenir une « certification » en distanciel (cf modalités d'évaluation des pratiques et de certification). Pour aller au bout de la procédure de certification, il est indispensable de disposer du kit de AHA pour les 18 mois-12 ans, qui contient des jouets spécifiques, et/ou du jeu pour les adolescents (Kit AHA pour adolescents 12-18 ans: Go with the Floe).

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du nouveau concept de « main assistante »
- Prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation
- Exercices pratiques d'évaluation d'enfants d'âges différents, présentant différentes atteintes et différents niveaux de capacité
- Accès internet et courriel
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter six évaluations de cas cliniques : quatre vidéos de cas seront fournies via une plateforme web à l'issue de la formation collective et devront être scorées, et deux cas devront être fournis par le participant. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir un certificat, l'attestation de DPC et l'attestation de fin de formation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute depuis une vingtaine d'années en neuro-orthopédie pédiatrique au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues-Croix Rouge française. Anime différentes formations concernant des outils d'évaluation, ainsi que l'approche neuro-orthopédique du membre supérieur, incluant l'utilisation thérapeutique de la toxine botulinique. Participe à différents travaux de recherche clinique et de développement d'outils. Co-formatrice pour le AHA en France depuis 2008.

Ellen ROMEIN, Ergothérapeute, Master es sciences en ergothérapie, exerce en libéral en tant que formatrice dans le cadre de cours de certification pour différents sujets, comme la MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel), la thérapie centrée sur la personne et le AHA en Europe. Développe une évaluation pour la pédiatrie en Allemagne depuis 2007 en coopération avec le Prof. Dr. Kraus et a développé une évaluation pour les enfants en état pauci-relationnel. A exercé pendant quinze ans en Hollande, quinze ans en Allemagne, puis en France depuis 2007. (www.ergo-ellenromein.com)

En étroite collaboration avec Lena Krumlinde-Sundholm, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), Ergothérapeute et Chercheur à l'institut Karolinska de Stockholm. PhD-degree en neurologie pédiatrique, travaux de recherche, participation au développement du AHA.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 5 jours en 2 parties, dont 3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans* : **1510 €** - Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans (adolescents)* : **1210 €** -

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans et kit AHA 12-18 ans (adolescents)* : **1710 €** -

Tarif unique sans kit AHA (uniquement si l'établissement le possède déjà) * : **1010 €**

Prévoir de lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français. * L'un des kits, à choisir en fonction de la population à évaluer, est indispensable pour aller au bout de la procédure de certification. Ces kits ne pourront pas être vendus séparément par l'ANFE (fournisseur suédois). Les tarifs incluent le suivi à distance et les droits d'auteur. **Possibilité de formation sur site : devis sur demande.**

La version 4.4 du AHA, validée pour les 18 mois-12 ans a été remplacée en 2017 par le Kids-AHA version 5, validé pour les 18 mois-18 ans. Cette version 5 ne comporte plus que 20 items, dont certains ont été redéfinis, pour améliorer encore la fiabilité de l'évaluation. D'autre part, il existe un nouveau plateau de jeu pour les adolescents. Si vous êtes déjà certifié, mais que vous voulez vous mettre à jour, veuillez contacter l'ANFE.

Evaluation de la fonction bimanuelle des enfants présentant une paralysie cérébrale unilatérale avec le Mini-AHA

(Assisting Hand Assessment, ou Evaluation de la Main Assistante pour les bébés de 8 mois à 18 mois)



FORMATION DISPENSÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE SIMULTANÉMENT EN FRANÇAIS
FORMATION CERTIFIANTE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



RÉF. E25
220013



PUBLIC

Minimum 7 -
Maximum
22 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des bébés de
0 à 18 mois
présentant une
paralysie cérébrale
unilatérale .

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 1

Le Mini-AHA est un outil permettant de mesurer et décrire comment les enfants de 8 à 18 mois, qui présentent une paralysie cérébrale unilatérale, utilisent leur main atteinte dans une situation de jeu suscitant des actions bimanuelles. Développé grâce au modèle de Rasch, il permet d'obtenir un score total sur une échelle intervalaire, et une hiérarchie concernant le niveau de difficulté des items. Le Mini-AHA donne donc de précieuses informations pour la prise en charge thérapeutique de ces enfants, et peut être utilisé pour évaluer l'impact des prises en charges précoces (thérapie induite par la contrainte, thérapie bimanuelle). Le Mini-AHA implique de filmer une session de jeu qui utilise des jouets soigneusement sélectionnés pour provoquer des interactions bimanuelles. L'analyse de la vidéo est effectuée à posteriori, et vingt actions, relatives aux objets, effectuées ou non par la main assistante sont ensuite cotées sur une échelle à 4 points. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique professionnelle le Mini-AHA en vue de définir des axes de prise en charge thérapeutique de bébés présentant une paralysie cérébrale unilatérale.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le construit du Mini-AHA
- Faire passer un Mini-AHA
- Attribuer des scores fiables selon les critères du manuel
- Interpréter et communiquer les résultats du test
- Décrire les premières preuves psychométriques de la validité du Mini-AHA

Contenu

La formation prépare à une utilisation fiable du Mini-AHA version 1.1, et se déroule en deux parties :

> 1ère partie - Formation collective en présentiel

- Familiarisation avec les concepts soutenant le Mini-AHA
 - Apprentissage des procédures du test incluant la session de jeu et les items du test : sélection des jouets appropriés pour une session de jeu de Mini-AHA, installation de la caméra et procédure d'enregistrement vidéo
 - Conduite d'une session de jeu en utilisant les jouets de façon à provoquer le jeu bimanuel des jeunes enfants
 - Pratique de la cotation du test. Le manuel du Mini-AHA comprend les critères de cotation détaillés et la grille de cotation est informatisée.
- Suite à cette étape, les participants devront créer leur propre kit de Mini-AHA.

> 2ème partie - Formation individuelle en distanciel

(cf. modalités d'évaluation et de certification)
Cotation de six cas : quatre cas seront fournis en vidéos, via une plateforme web, à l'issue de la formation collective, et deux sessions de jeu de Mini-AHA devront être réalisées ensuite par chaque participant, avec le kit de Mini-AHA que chacun se sera constitué.
Un feedback personnalisé sera donné par la formatrice sur la fiabilité des cotations réalisées et sur les jouets sélectionnés.
La procédure de certification complète devrait être complétée en trois mois.

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du concept de « main assistante ».
- Prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation
- Exercices pratiques d'évaluation d'enfants avec différentes atteintes et différents niveaux fonctionnels.

- Accès internet et courriel pour le suivi de la procédure de certification
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter six évaluations de cas cliniques : quatre vidéos de cas seront fournies, via une plateforme web, à l'issue de la formation collective, et devront être scorées, et deux cas devront être fournis par le participant, qui devra donc pouvoir utiliser un kit Mini-AHA créé selon les instructions délivrées. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Lena KRUMLINDE-SUNDHOLM (anglophone), Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), OT, PhD, Associate Professor. Lena est Chercheur au Karolinska Institutet à Stockholm, en Suède, et a une grande expérience professionnelle en ergothérapie. Parmi ses nombreux travaux, elle a développé le AHA et est associée au perfectionnement des différentes versions du AHA.

Co-animation et traduction en français assurées par Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues, à Lyon, depuis une vingtaine d'années. Son expérience en pédiatrie s'enrichit de travaux de recherches cliniques et d'enseignement. Elle a activement participé à l'implémentation du AHA en France et est formatrice pour le AHA.

Formation réalisée en étroite collaboration avec Susan GREAVES (anglophone), OT, PhD, Dr, Ergothérapeute au Royal Children Hospital de Melbourne, en Australie. Elle a une grande expérience professionnelle en pédiatrie, principalement avec des enfants présentant une paralysie cérébrale. Son travail de doctorat a été la base du développement du Mini-AHA.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 4 jours en 2 parties, dont 2 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>. Cette formation est indépendante de la formation au AHA 18-18 (formation E11). Les ergothérapeutes ayant obtenu le certificat AHA 18-18 doivent suivre la totalité de cette formation E25 et la procédure de certification pour obtenir le certificat Mini AHA.

14 EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE

Tarif non adhérents : 1080 €* Tarif adhérents : 1000 €* LIEU : Lyon 69

*Tarif incluant la fourniture du manuel et de la grille de cotation informatisée du Mini-AHA version 1.1, le suivi à distance et les droits d'auteur. Prévoir de lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français.

**RÉF. E30
220014**

BoHA

FORMATION DISPENSÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE SIMULTANÉMENT EN FRANÇAIS FORMATION CERTIFIANTE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



PUBLIC

Minimum 12 - maximum 22 participants. Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler avec des enfants présentant une atteinte bilatérale (due à une lésion ou une paralysie cérébrale bilatérale). Cette formation est indépendante des formations au AHA (E11, E25, E11B). Les ergothérapeutes ayant obtenu le certificat AHA doivent suivre la totalité de cette formation E30 et la procédure de certification pour obtenir le certificat BoHA.

COMPÉTENCE VISÉE RELATIVE AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1

Le BoHA (Both Hands Assessment) procure de nouvelles perspectives pour l'évaluation de la fonction manuelle des enfants qui présentent une Paralysie Cérébrale bilatérale. Le BoHA est issu du développement du Assisting Hand Assessment (AHA), qui est connu et utilisé pour les enfants présentant une paralysie cérébrale unilatérale, depuis une vingtaine d'années. Le BoHA est un test standardisé avec des critères de référence, conçu pour les enfants présentant une paralysie cérébrale bilatérale de type spastique, dyskinétique ou ataxique, et une fonction manuelle correspondant aux niveaux I à III sur la MACS (Manual Ability Classification System). Le BoHA mesure et décrit l'efficacité avec laquelle les enfants qui présentent une atteinte bilatérale utilisent leurs deux mains ensemble dans la réalisation des activités bimanuelles, et quantifie également une éventuelle asymétrie entre les membres supérieurs. Le score du BoHA est établi par l'observation d'une vidéo de 15-20 minutes montrant une activité ludique semi-structurée suscitant l'utilisation bimanuelle. Sur cette session de jeu filmée, le BoHA est coté au travers de 16 items cotés sur une échelle à 4 points. 11 items sont cotés pour chaque main séparément (items unimanuels), alors que pour les 5 items bimanuels, un score commun est attribué pour les deux mains. L'évaluation de la validité interne de l'échelle du BoHA, ainsi que des différents aspects de sa fiabilité, a été effectuée en utilisant le modèle de l'analyse de la mesure de Rasch (Elvrl et al. 2018). Cette formation permet de mesurer et décrire l'efficacité avec laquelle les enfants qui présentent une atteinte bilatérale, utilisent leurs deux mains ensemble dans la réalisation des activités bimanuelles.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les modalités de la mise en place, du déroulement et de l'enregistrement vidéographique d'une session de BoHA
- Faire une cotation fiable selon les critères du manuel
- Interpréter et communiquer les résultats du test BoHA

Contenu

Cette formation propose la version 1.1 du BoHA et se déroule en deux parties :

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Information à propos du concept du test, de sa construction, de la procédure de passation
- Entraînement à la cotation à partir de vidéos. Un manuel contenant la description détaillée des critères de cotation ainsi qu'une grille de cotation informatisée sont fournis lors de cette formation.

> 2ème partie : Formation individuelle en distanciel

Suite à la formation collective, chaque participant devra individuellement obtenir une « certification » en distanciel (cf. modalités d'évaluation et de certification). Pour aller au bout de la procédure de certification, il est indispensable de disposer du kit AHA pour les 18 mois-12 ans, qui contient des jouets spécifiques.

Modalités pédagogiques

- Présentations théoriques.
- Familiarisation avec le manuel de passation, la situation de test et les critères de cotation.
- Exercices pratiques d'évaluation d'une variété de cas cliniques (âges différents, capacités différentes).
- Accès internet et courriel pour la procédure de certification.
- Références bibliographiques et support pédagogique

Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter 5 évaluations de cas cliniques : 3 vidéos de cas seront fournies via

une plateforme web à l'issue de la formation collective et devront être scorées, puis 2 sessions de BoHA devront être fournies par le participant. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir un certificat, l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. La procédure de certification devra être réalisée en trois mois. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Lena Krumlinde-Sundholm, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), OT, PhD, Associate Professor. Lena est chercheur au Karolinska Institut à Stockholm, en Suède, et a une grande expérience en ergothérapie. Elle a développé le AHA, et est associée à son perfectionnement et au développement des outils dérivés du AHA.

Britt-Marie Zethraeus, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), Reg OT, MSc, Karolinska Institutet, Stockholm. Britt-Marie a travaillé avec des enfants avec toutes sortes de handicaps dans le service de réadaptation à Stockholm pendant de nombreuses années. Elle travaille actuellement en tant qu'assistante de recherche pour Ann-Christin Eliasson. Britt-Marie a collaboré avec Lena Krumlinde-Sundholm pour le développement et la validation du BoHA.

Co-animation et traduction assurée par

Rachel Bard-Pondarré, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues, Croix-Rouge Française, depuis une vingtaine d'années. Son expérience en pédiatrie s'enrichit de travaux de recherches cliniques et d'enseignement. Elle a activement participé à l'implémentation du AHA en France et elle est formatrice pour le AHA.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 5 jours en deux parties, dont 3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans* : **1510 €**

Tarif unique sans kit AHA (si l'établissement le possède déjà)* : **1010 €**

LIEU : Lyon (69)

*Un kit est indispensable pour aller au bout de la procédure de certification. Ce kit ne pourra pas être vendu séparément par l'ANFE (fournisseur suédois). Les tarifs incluent le suivi à distance et les droits d'auteur. Prévoir de lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français.



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
travailler avec des
enfants ; réviser les
notions de base
d'anatomie du
membre supérieur.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 4

Afin de faciliter l'activité de l'enfant cérébro-lésé, l'Ergothérapeute développera, grâce à cette approche neuro-orthopédique, l'expertise nécessaire pour évaluer le membre supérieur, orienter et mettre en œuvre la prise en charge d'enfants cérébro-lésés présentant une atteinte du membre supérieur.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les bases théoriques du fonctionnement neuro-moteur du membre supérieur
- Identifier les différents schémas pathologiques et les implications musculaires dans les altérations de la fonction manuelle
- Connaître et utiliser les outils d'évaluation de la fonction manuelle de l'enfant cérébro-lésé
- Analyser les résultats des évaluations
- Connaître les grandes approches thérapeutiques présentées dans la littérature
- Proposer une orientation thérapeutique en adéquation avec l'analyse de l'évaluation

Contenu

- > 1ère partie : Formation collective en présentiel**
- Rappels théoriques sur les troubles neuro-moteurs chez l'enfant cérébro-lésé
 - Rappels anatomiques et biomécaniques sur le membre supérieur
 - Bilan clinique du membre supérieur : démarche, principes, contenu, compte-rendu
 - Présentations détaillées des schémas moteurs pathologiques et des différentes implications musculaires : description, analyse rapide de vidéos
 - Présentation des différents outils d'évaluation validés pour l'évaluation de la fonction manuelle de l'enfant cérébro-lésé
 - Utilisation pratique des outils d'évaluation de la fonction manuelle, et notamment du test de Melbourne, avec appropriation du manuel de passation, exercices pratiques de cotation de vidéos, analyse des résultats, discussion
 - Rôle de l'ergothérapeute dans l'orientation thérapeutique
 - Présentation des méthodes spécifiques de rééducation à partir de données de la littérature et d'expériences pratiques (thérapie neuro-développementale, méthode HABIT, thérapie induite par la contrainte, approche visuo-motrice...)
 - Appareillage du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé : principes et moyens
 - Apport de la toxine botulinique dans le traitement du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé : participation de l'Ergothérapeute aux préconisations de sites d'injection, évaluation des résultats du traitement.
 - Préparation des projets d'intervention chirurgicale pour le membre supérieur, et prise en charge associée.

> 2ème partie : Travail individuel post-formation obligatoire conditionnant la délivrance de l'attestation de fin de formation et de l'attestation de DPC (travail personnel estimé à 7 heures)

cf. modalités d'évaluations

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et références bibliographiques
- Présentation de cas cliniques
- Supports diapos et vidéos
- Études de cas proposées par la formatrice
- Entraînement pratique à la passation et à l'interprétation de bilans
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant d'envoyer une étude de cas réalisée suite à la formation, présentant les résultats d'évaluations et une orientation thérapeutique en adéquation avec l'analyse de l'évaluation. Ce travail devra être réalisé dans un délai de 3 mois. Une analyse de ces productions individuelles (études de cas) sera réalisée par la formatrice, qui fera un feedback sur la forme et le fond, ce qui permettra de déterminer avec chaque participant des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues – Croix Rouge française ; exerce depuis 20 ans en pratique de neuro-orthopédie auprès d'une clientèle majoritairement pédiatrique ; participe à des travaux de recherche clinique et de développement d'outils en lien direct avec sa pratique. Co-formatrice pour les formations certifiantes à la passation du Assisting Hand Assessment, Mini-Assisting Hand Assessment, et Both Hands Assessment. Co-formatrice pour la méthodologie de Goal Attainment Scaling.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire estimé à 7 heures non consécutives. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + TRAVAIL POST-FORMATION

Tarif non adhérents : 828 € Tarif adhérents : 750 € LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

Rééducation et prise en charge sensori-motrice « GLOBALE » du bébé « à risques » et du jeune enfant (0-3 ans) ayant un retard psychomoteur

**RÉF. E13
220016**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants.
Professionnels
de santé :
Ergothérapeutes,
Masseur-
Kinésithérapeutes,
Psychomotriciens

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

Cette formation vous permettra de prendre en charge des enfants de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur, en vous appuyant sur des modèles de pratiques reconnus (Moulis, Bobath, Bullinger, Ayres, etc.) ayant fait l'objet d'écrits scientifiques.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes séquences du développement sensori-moteur et les premières conduites instrumentales.
- Repérer les troubles ou déviations du « bébé à risques ».
- Comprendre et analyser les conséquences de diverses déviations et de diverses pathologies (retard de développement, tonus bas, trisomie, achondroplasie, prématurité, troubles neurologiques, etc...).
- Évaluer et interpréter les risques et conséquences sur les coordinations complexes, les activités et les apprentissages futurs.
- Établir un plan de traitement en hiérarchisant les objectifs.
- Intégrer la prise en charge dans une perspective de vie quotidienne en utilisant des techniques spécifiques à travers des relais humains, matériels ou environnementaux.

Contenu

> Cours théoriques :

- Références neuro-développementales :
 - Généralité en anatomie et physiologie du système nerveux central, ainsi que des organes de perception ; biomécanique humaine, mouvements et structure de l'espace environnemental ; fondation du développement sensori-moteur ; étapes du développement moteur et sensoriel normal ; fonctions instrumentales et outils d'exploration (bouche, yeux, mains et pieds) et acquisition de coordinations plus complexes.
 - Étapes et évolution du développement des fonctions de la main.
 - Conséquences d'une déviance du développement d'un bébé « à risque ».
- Définition et étiologie : identification des troubles consécutifs à diverses pathologies, répercussion sur le développement de coordination, cognitif, affectif et social, conséquences des troubles dans la vie quotidienne.
- Bilan axé sur le potentiel du bébé et sur les risques consécutifs au retard.
- Principes de la prise en charge ; traitement

> Cours pratiques :

• Évaluation :

- Analyse pratique de la position, de la posture, des séquences du développement normal, des séquences d'acquisition de coordinations plus complexes.
- Analyse des fonctions sensorielles, des outils d'exploration et leurs dysfonctionnements.
- Observations et analyses des conséquences dans la vie quotidienne (retournements, déplacements, praxies, représentations mentales, repas, habillage, portage).
- Observation et bilan du bébé et du jeune enfant ayant des dysfonctionnements : les troubles de la position, du mouvement avec les conséquences dans le quotidien.
- Évolution des schémas moteurs des bébés à risques.

• Traitement :

- Utilisation de techniques spécifiques pour guider et faciliter l'acquisition de séquences de développement, l'acquisition de postures stables et dynamiques.
- Utilisation de moyens spécifiques pour organiser

l'environnement et la dynamique spatiale de l'activité afin d'améliorer le potentiel de l'enfant.

- Relais humains et matériels :
 - Intégration de ces techniques dans les actes de la vie quotidienne (portage, change, repas, habillage, installations, etc...).
 - Intégration de ces techniques dans les installations et aides techniques dynamiques, des relais pour prévenir les risques orthopédiques ou pour favoriser le développement d'une posture stable et dynamique.
 - Aménagement de l'environnement pour faciliter les liens, les apprentissages.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Mise en application du modèle de pratique sous forme :
 - de pratique entre stagiaires avec analyse des pratiques
 - d'études de cas

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou au moins une partie d'une séance de traitement. A partir de la vidéo et des retours du participant, une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe, guidée par le formateur afin d'identifier des axes d'amélioration.

Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de pratique entre participants et d'études de cas. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Laurent VUILLEUMIER, (pour les formations sur Paris à l'ANFE et sur site pluridisciplinaires), Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.

ou Céline PERROT (pour les formations sur site pluridisciplinaires), Masseur-Kinésithérapeute en libéral, avec une activité à dominante pédiatrique auprès de nourrissons et enfants présentant des troubles du neuro-développement, orthopédiques, respiratoires, neuromusculaires. DU prise en charge précoce et pluridisciplinaire du nouveau-né « vulnérable » (Toulouse 2015-2016). Formée au bilan sensori-moteur d'André Bullinger et, par Blandine Moulis, au repérage et à la prise en charge sensorimotrice du bébé, de l'enfant et de l'adolescent présentant un Trouble du Neuro Développement.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

35 HEURES Tarif non adhérents : **1460 €* Tarif adhérents : 1380 €* LIEU** : Paris 13 et autres groupes en Province

Dans le cadre de l'analyse des pratiques, prévoir d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou une partie d'une séance de traitement.

* Tarif incluant le livre « Le développement sensori-moteur de l'enfant, de la naissance à 3 ans », Laurent Vuilleumier, Blandine Moulis-Wyndels, Annick Vuilleumier-Frütig, Myriam Bicklé-Graz, 1ère édition Juillet 2020, De Boeck Supérieur.

Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale de l'enfant... » (E14) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 200€.

Dans le cadre de l'analyse des pratiques, prévoir d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou une partie d'une séance de traitement. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

Rééducation et prise en charge sensori-motrice « GLOBALE » de l'enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale »

RÉF. E14
220017



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants) :
Professionnels
de santé :
Ergothérapeutes,
Masseur-
Kinésithérapeutes,
Psychomotriciens.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

Cette formation vous permettra de développer une prise en charge sensori-motrice globale de l'enfant de 4 ans et plus, ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale », en vous appuyant sur des modèles de pratiques reconnus (Moulis, Bobath, Bullinger, etc.) ayant fait l'objet d'écrits scientifiques.

Objectifs pédagogiques

- Connaître de manière spécifique le développement sensori-moteur, les séquences de développement, les premières conduites instrumentales.
- Identifier, comprendre et analyser les conséquences de paralysies cérébrales.
- Établir un plan de traitement en hiérarchisant les objectifs.
- Prévenir les conséquences liées au « développement » de la pathologie.
- S'appuyer sur des techniques spécifiques d'inhibition de la position « pathologique », de facilitation, de stimulation sensorielle de la posture et du mouvement, nécessaires à l'enfant, pour faciliter les apprentissages et les interactions avec l'environnement.

Contenu

> Cours théoriques :

- Références :
 - Définitions neurologiques.
 - Notions de tonus, de spasticité, d'hypertonie, de dystonie, d'athétose, d'ataxie, etc...
 - Étapes du développement sensori-moteur normal et évolution des séquences de développement d'une étape à l'autre.
 - Identification et analyse des schèmes de développements anormaux liés à la paralysie cérébrale.
 - Identification des troubles sensori-moteurs consécutifs à la lésion cérébrale.
 - Influence de l'environnement dans le développement de l'enfant normal et de l'enfant « atteint de paralysie cérébrale ».
 - Importance des informations multi-sensorielles permettant l'exploitation du potentiel et la facilitation des apprentissages.
- Bilans axés sur le potentiel de l'enfant et les risques liés à la lésion
- Principes de la prise en charge ; traitement

> Cours pratiques :

- Analyse pratique de la position, de la posture, du mouvement normal et pathologique : conséquences dans la vie quotidienne (en classe, en salle d'activité, au moment des repas, lors de l'habillage, dans les déplacements, dans les installations...).
- Observation d'enfants atteints d'une paralysie cérébrale
 - Évolution des schèmes moteurs des « jeunes diplégiques, hémiprélégiques, quadriprélégiques (spastiques, dyskinétiques, ataxiques, ...) »
 - Troubles de la préhension, de la déambulation, ... de l'alimentation, de la respiration...
- Bilans basés sur le potentiel de l'enfant
- Traitement : utilisation de techniques spécifiques de facilitation, de stimulation sensorielle (toucher, audition, vision...) pour faciliter la posture, le mouvement fonctionnel, les installations, pour prévenir les troubles orthopédiques, la douleur

• Relais humains et matériels :

- Intégration de ces techniques dans les actes de vie quotidienne (manutentions, déplacements, repas...)
- Analyse d'appareillages et d'aides techniques dynamiques permettant un relais du développement.
- Aménagement de l'environnement pour faciliter les liens, les apprentissages et l'activité.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et vidéos
- Références bibliographiques
- Mise en application du concept enseigné sous forme :
 - de pratique entre participants avec analyse des pratiques
 - d'études de cas
- Dossier support remis aux participants

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale » ou une partie d'une séance de traitement. Analyse des pratiques à partir de la vidéo apportée par chaque participant. Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de pratique entre participants et d'études de cas. Le formateur et les participants détermineront des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les apports théoriques et pratiques de la formation. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Laurent VUILLEUMIER, (pour les formations sur Paris à l'ANFE et sur site pluridisciplinaires), Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.

ou Céline PERROT (pour les formations sur site pluridisciplinaires), Masseur-Kinésithérapeute en libéral, avec une activité à dominante pédiatrique auprès de nourrissons et enfants présentant des troubles du neuro-développement, orthopédiques, respiratoires, neuromusculaires. DU prise en charge précoce et pluridisciplinaire du nouveau-né « vulnérable » (Toulouse 2015-2016). Formée au bilan sensori-moteur d'André Bullinger et, par Blandine Moulis, au repérage et à la prise en charge sensorimotrice du bébé, de l'enfant et de l'adolescent présentant un Trouble du Neuro Développement.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

35 HEURES Tarif non adhérents : **1460 €* Tarif adhérents : 1380 €***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

* Tarif incluant le livre « Le développement sensori-moteur de l'enfant, de la naissance à 3 ans », Laurent Vuilleumier, Blandine Moulis-Wyndels, Annick Vuilleumier-Frutig, Myriam Bickle-Graz, 1ère édition Juillet 2020, De Boeck Supérieur. **Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale du bébé à risques ... » (E13) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 200€**
Dans le cadre de l'analyse des pratiques, prévoir d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale » ou une partie d'une séance de traitement. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. E20
220018**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des enfants
présentant des
difficultés dans
les activités
mathématiques.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 3 ET 4

CATALOGUE
2022

Compter est une fonction essentielle de la vie scolaire et de la vie sociale. Cette compétence intervient dans de nombreuses occupations : mesurer pour faire de la cuisine, estimer le temps pour ne pas être en retard à un rendez-vous, compter son argent pour acheter à manger. L'ergothérapeute est amené à accompagner des enfants, rencontrant des difficultés et/ou un trouble en mathématiques. En effet, les déficits sous-jacents cognitifs et moteurs s'intriquent très fréquemment avec des troubles spécifiques du calcul. La connaissance de modèles théoriques neurocognitivistes permet aujourd'hui de mieux cerner la cognition arithmétique. Sur ces bases, une réflexion peut être menée sur le traitement du nombre et de la numération. L'évaluation spécifique de la cognition mathématique avec des tests étalonnés et normés, associés aux bilans des troubles des fonctions non-verbales, permet de situer l'enfant et de lui proposer un accompagnement spécifique et ciblé.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les bases de la connaissance des nombres.
- Utiliser des outils spécifiques de dépistage des troubles de la cognition arithmétique.
- Identifier l'impact des troubles de la cognition arithmétique sur la vie quotidienne
- Élaborer des objectifs d'accompagnement en fonction des besoins occupationnels (vie quotidienne, scolarité, loisirs)
- Proposer un plan d'intervention

Contenu

> 1ère partie

Utilisation des mathématiques dans la vie quotidienne

- Identifier des situations faisant appel aux mathématiques

Compréhension de la construction du nombre chez l'enfant, analyse des causes et répercussions du trouble de la cognition arithmétique :

- Synthèse théorique dans le domaine numérique et sur ses troubles en regard des travaux menés en psychologie cognitive, en neuropsychologie du calcul
- Actualisation des connaissances sur les concepts de nombre, de numération, de calcul
- Présentation des batteries de tests disponibles et appropriation de ces outils d'évaluation

Définition des axes d'intervention

- Entraînements spécifiques
- Mise en place du matériel et des techniques efficaces pour suppléer les difficultés

> 2ème partie

- Présentation de vignettes cliniques préparées par les participants en intersession pour une analyse des pratiques avec grille d'analyse.
- Réflexion collective autour de l'intervention et des problèmes rencontrés.
- Développement d'un savoir-faire dans l'intervention auprès d'enfants rencontrant des difficultés dans les activités mathématiques.
- Synthèse.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques avec supports multimédias
- Ateliers pratiques
- Mises en situation de la passation des tests
- Présentation du travail personnel réalisé entre les deux parties
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de pratiquer les évaluations et de présenter une étude de cas lors de la deuxième partie de la formation afin d'analyser les pratiques d'évaluation et de rééducation. Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécilia GALBIATI, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en neuropédiatrie. Master Santé didactique professionnelle. Chargée d'enseignement en IFE.

Anne-Laurence MOREL, Ergothérapeute en neuropédiatrie, ayant participé à la formation de formateur de l'ANFE.

Capucine HAMDY-BOURGOIS, Ergothérapeute exerçant en pédiatrie, ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, rééducateur GEPALM (groupe d'étude sur la psychologie des activités logico-mathématiques).



DATES ET MODALITÉS Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

35 HEURES Tarif non adhérents : **1100 €* Tarif adhérents : 1020 €***

LIEU : Paris 13

* Ce tarif n'inclut pas les tests d'évaluation (TEDI MATH et ZAREKI) mais leur acquisition est recommandée pour la pratique.



PUBLIC

Minimum 8 -
Maximum 20
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et avoir une pratique d'au moins une année avec les enfants.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
1 ET 3

L'écriture manuelle occupe une place centrale dans la scolarité de l'enfant et constitue, parallèlement à l'apprentissage de la lecture, un outil essentiel pour accéder aux connaissances, les organiser, et les restituer.

Les troubles qui apparaissent au cours de son apprentissage ont des répercussions multiples sur l'adaptation des enfants à l'école. Ces troubles, aux origines multiples, nécessitent une analyse approfondie des facteurs endogènes et exogènes impliqués. Une fois élucidée l'origine de ces troubles, les enfants peuvent bénéficier de rééducations spécifiques et individualisées. Au cours de cette formation, les Ergothérapeutes étudieront les mécanismes de l'écriture manuelle, des méthodes d'évaluation et de rééducation pour des enfants présentant des troubles de l'écriture.

Objectifs pédagogiques

- Différencier les différents stades du développement graphomoteur de l'enfant
- Hiérarchiser les différentes étapes d'apprentissage de l'écriture
- Identifier les moyens d'enseignement pertinents et basés sur les preuves scientifiques
- Evaluer la qualité et la vitesse d'écriture
- Déterminer les difficultés d'acquisition de l'écriture
- Administrer les bilans suivants : BHK, BHK-ado, Test des manipulations dans la main (TMDM), Test of Visual-Motor Integration-6 (VMI)
- Interpréter les bilans
- Différencier les facteurs endogènes (dysgraphie, dyslexie, retard du développement, ...) et les facteurs exogènes influençant la vitesse et la qualité de l'écriture manuelle
- Définir des moyens de rééducation en fonction des facteurs perturbant l'écriture
- Construire un plan de traitement

Contenu

Le contenu de la formation se basera sur la lecture préalable du livre « Albaret, J.-M., Kaiser, M.-L., Soppelsa, R. (2013) *Troubles de l'écriture chez l'enfant* –

Des modèles à l'intervention (au minimum chapitres 2, 4 et 8). Bruxelles : De Boeck ».

Présentation d'autres éléments théoriques et pratiques :

- Caractéristiques de l'écriture dans différents troubles du développement tels que le trouble de l'acquisition de la coordination ou dyspraxie, le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la déficience intellectuelle, les troubles spécifiques du langage
- Principes d'enseignement de l'écriture
- Moyens de rééducation spécifiques en fonction des troubles de l'écriture ou de la dysgraphie
- Importance d'une pratique basée sur les preuves scientifiques ou pratique probante.

Modalités pédagogiques

- Partage sur la lecture préalable et implications pour la pratique
- Alternance entre cours avec présentation Power Point, présentation de cas, vidéos, et ateliers pratiques : BHK, VMI, TIMH/TMDM
- Etudes de cas et exemple de processus d'intervention en ligne afin de développer la démarche clinique
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Grâce aux études de cas et ateliers pratiques, les participants développeront leur démarche clinique et seront guidés par les recommandations des formatrices. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices*

Valentine PERRELET, Ergothérapeute en pédiatrie et titulaire d'un master en sciences de la santé. Elle a travaillé au centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) de Lausanne (Suisse)

Caroline ANDRE-CARRASCO, Ergothérapeute en pédiatrie et dotée d'une expérience de plus de 10 ans de pratique au CHUV de Lausanne (Suisse). Elle a participé à rédiger deux articles en lien avec l'écriture dans le journal de l'ASE et mène actuellement une étude sur la validation d'un test de manipulation dans la main (TMDM).

*Ces formatrices ont été formées par **Marie-Laure Kaiser, conceptrice du programme**, Ergothérapeute. Enseignante en formation initiale et formation continue. Titulaire d'une Licence en sciences de l'Education, Doctorat en psychologie et Sciences du mouvement, post-doctorat sur l'influence des troubles de l'attention sur la motricité.



DATES ET MODALITÉS

Formation hybride de 7 heures en ligne (sous forme d'étude de cas par étapes du processus de l'ergothérapie appliqué aux troubles de l'écriture), suivies de 2 jours consécutifs en présentiel (14 heures). Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérents : **831 €* Tarif adhérents : 750 €***

LIEU : Paris 13

Prévoir de préparer une étude de cas issue de votre la pratique clinique individuelle et de lire préalablement le livre fourni* par l'ANFE « *Troubles de l'écriture chez l'enfant – Des modèles à l'intervention* » (au minimum chapitres 2, 4 et 8). Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

**RÉF. EA06
220020**

MODULE 1 / 2 : PRATIQUES ET ÉVALUATION EN ERGOTHÉRAPIE



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS :

Être diplômé(e)
en ergothérapie.
Ce module de
niveau 1 permet
d'accéder
au module 2
(programme
EA06C).

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ET 9

Cette formation permet d'accompagner des personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) en respectant les recommandations de Bonnes Pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Objectifs pédagogiques

- Se situer dans le contexte français concernant les personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Appuyer sa pratique sur les recherches et recommandations actuelles
- Identifier les particularités de fonctionnement des personnes avec TSA
- Expliquer le fonctionnement de l'intégration sensorielle
- Adapter son attitude au fonctionnement perceptif et cognitif des personnes présentant un TSA
- Adapter l'environnement par la mise en place d'un espace-temps individualisé
- Expliquer aux parents/aidants les particularités sensorielles de l'enfant
- Identifier les outils d'évaluations spécifiques à l'autisme
- Choisir les outils d'évaluation adaptés au profil cognitif des personnes accueillies
- Interpréter les résultats du Profil sensoriel de Winnie Dunn
- Collecter des informations sur le fonctionnement sensoriel

Contenu

- Elever un enfant autiste en France : la politique de l'autisme en France, la scolarité, les différents parcours de vie, le rôle des associations, les relations parents- professionnels et les attentes envers les Ergothérapeutes
- Historique, dépistage et diagnostic, programme d'intervention selon les recommandations de Bonnes Pratiques de la HAS. Etat de la recherche pour une meilleure adaptation des pratiques de terrain
- Les particularités du fonctionnement interne (sensoriel et cognitif) et des interactions sociales des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme
- Envisager l'ergothérapie auprès des personnes avec autisme au travers de leurs besoins spécifiques : adaptation de l'environnement, domaines de développement faisant l'objet du travail en ergothérapie
- Prise en compte de l'intégration neuro-sensorielle dans l'intervention en ergothérapie
- Présentation des bilans sensoriels existants (Observations cliniques de Ayres, De Gangi Berk, Test of Sensory Integration, M-ABC...)
- Passation et interprétation du Profil sensoriel de Winnie Dunn
- Repérage des éléments moteurs et comportementaux présents chez l'enfant présentant un trouble sensoriel
- Principaux bilans en fonction des âges et des domaines de compétences évaluées (PEP 3, AAPEP, EFI)

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Témoignage, Vidéo, Powerpoint
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Ateliers pratiques s'appuyant sur des exemples cliniques

Modalités d'évaluation

Il sera demandé aux participants de réfléchir à un aménagement de l'environnement à partir d'études de cas. Les participants prendront part à des ateliers pratiques d'évaluation s'appuyant sur des exemples cliniques. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Delphine DECHAMBRE, Ergothérapeute exerçant dans différentes structures spécialisées dans la prise en charge des personnes TSA (enfants et adultes), DU autisme et troubles apparentés. Praticienne certifiée par le programme TEACCH®.

Marjorie CARREAU, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, formée à l'intégration sensorielle et ayant exercé au Québec en structure d'accueil pour enfants TSA, exerce en libéral depuis 2008, principalement auprès de cette population enfants et adultes.

Intervention de Sophie MARCATAND,

Ergothérapeute et parent d'un adulte TSA, Présidente d'une association de parents militant pour que l'autisme soit reconnu comme un handicap spécifique, nécessitant des interventions spécifiques, Vice-Présidente du Comité Technique Régional Autisme PACA.

Intervention de Jean-Philippe PIAT, témoin et intervenant auprès d'enfants et d'adultes atteints d'autisme, formé à la méthode ABA, en communication et fonctionnement interne de l'autisme, en troubles du comportement majeur.



DATES ET MODALITÉS : Formation modulaire proposée en 2 niveaux complémentaires pouvant être suivis la même année ou non. Un autre programme de niveau 1 porte sur les TSA sans déficience intellectuelle (programme EA06A). Pour mettre en application un projet thérapeutique, un module 2 est proposé (programme EA06C). Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

5 JOURS - 35 HEURES LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

Tarif non adhérents : **1400 €** Tarif adhérents : **1300 €**

*Tarif incluant le Profil sensoriel de Winnie Dunn 3/10 ans (déductible sur demande écrite). Possibilité de formation sur site animée par Mme Dechambre et Mme Carreau : devis sur demande.

MODULE 1 / 2 : FAVORISER ET SOUTENIR LA PARTICIPATION SOCIALE DES ADOLESCENTS AVEC TSA SANS DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

RÉF. EA06A
220021



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants
Ergothérapeutes
intervenant auprès
d'adolescents
avec TSA sans
déficience
intellectuelle.

PRÉ-REQUIS :

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
intervenir auprès
d'adolescents
avec Troubles
du Spectre de
l'Autisme (TSA)
sans déficience
intellectuelle
(Asperger, autistes
de haut niveau).
Ce module de
niveau 1 permet
d'accéder
au module 2
(programme
EA06C).

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 4, 5 ET 6

Cette formation permet d'accompagner des adolescents présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sans déficience intellectuelle, en respectant les recommandations de Bonnes Pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS), pour développer leurs habiletés quotidiennes et sociales.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le fonctionnement cognitif de la personne présentant des troubles du spectre autistique et profils apparentés (TDA-H, HPI)
- Reconnaître les approches d'intervention recommandées
- Identifier les outils d'évaluations relatifs aux compétences sociales
- Développer des stratégies visuelles adaptées
- Rédiger un scénario social
- Organiser des situations écologiques d'apprentissage social
- Identifier les outils d'évaluations spécifiques à l'autisme
- Choisir les outils d'évaluation adaptés au profil cognitif des personnes accueillies
- Collecter des informations sur le fonctionnement sensoriel
- Interpréter les résultats du Profil sensoriel de Winnie Dunn

Contenu

> Présentation :

- Le fonctionnement cognitif de la personne présentant des TSA : Rappel Clinique sur les classifications ; Déficit de cohérence centrale ; Troubles des fonctions exécutives ; Défaut de théorie de l'esprit
- Les particularités sensorielles et leur impact sur le quotidien et le comportement.

> Évaluation :

- Principaux bilans en fonction des âges et des domaines de compétences évaluées (PEP 3, AAPEP, EFI)
- L'évaluation des compétences sociales, échelles d'évaluation des habiletés sociales : Grille d'évaluation du profil de compétences sociales ; Exemples et création de grilles informelles.
- Présentation des bilans sensoriels existants.
- Repérage des éléments moteurs et comportementaux présents chez l'enfant présentant un trouble sensoriel
- Passation et interprétation du Profil sensoriel de Winnie Dunn (version adolescents-adultes).

> Intervention :

- Les stratégies comportementales : Inventaire des agents renforçateurs (échelle motivationnelle) ; Les étapes de guidance.
- Les situations écologiques d'apprentissage

sociales : Réaliser un scénario social ; Les groupes d'habiletés sociale ; La mise en situation écologie.

- Prise en compte de l'intégration sensorielle dans l'intervention en ergothérapie.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Témoignage, Vidéo, Powerpoint
- Ateliers pratiques s'appuyant sur des exemples cliniques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

A partir d'études de cas présentées par les formatrices, les participants prendront part à des ateliers pratiques d'évaluation du profil de compétences sociales, d'identification de particularités perceptives et de mise en situation d'apprentissage sociale. Les participants prendront part à des ateliers pratiques d'évaluation s'appuyant sur des exemples cliniques. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Delphine DECHAMBRE, Ergothérapeute exerçant dans différentes structures spécialisées dans la prise en charge des personnes TSA (enfants et adultes), DU autisme et troubles apparentés. Praticienne certifiée par le programme TEACCH®.

Marjorie CARREAU, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, formée à l'intégration sensorielle et ayant exercé au Québec en structure d'accueil pour enfants TSA, exerce en libéral depuis 2008, principalement auprès de cette population enfants et adultes.

Intervention de Jean-Philippe PIAT, témoin et intervenant auprès d'enfants et d'adultes atteints d'autisme, formé à la méthode ABA, en communication et fonctionnement interne de l'autisme, en troubles du comportement majeur.

Intervention d'un(e) **Neuropsychologue** spécialisé(e) dans l'intervention auprès de personnes avec TSA.



DATES ET MODALITÉS : Formation modulaire proposée en 2 niveaux complémentaires pouvant être suivis la même année ou non. Un autre programme de niveau 1 est proposé (programme EA06). Pour mettre en application un projet thérapeutique, un module 2 est proposé (programme EA06C). Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

5 JOURS - 35 HEURES - LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

Tarif non adhérents : 1200 € Tarif adhérents : 1100 €

Le Profil sensoriel de Winnie Dunn ADOLESCENTS/ ADULTES (Evaluation + manuel en anglais) doit être commandé en ligne sur www.pearsonclinical.ca (Evaluation ergothérapeutique/sensori-moteur/développement).

**RÉF. EA06C
220022**

MODULE 2 / 2 : PROJET THÉRAPEUTIQUE ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 8
participants
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS :

Pour participer à ce module 2, il est nécessaire d'avoir participé au module de niveau 1 (programme au choix EA06 ou EA06A).

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ET 9

Par une actualisation des pratiques liées à l'accompagnement des personnes avec TSA. Cette formation permet d'accompagner des personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme en respectant les recommandations de Bonnes Pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Objectifs pédagogiques

- Elaborer un projet thérapeutique individualisé conforme aux recommandations de la HAS
- Concevoir une activité adaptée au fonctionnement sensoriel et cognitif d'une personne présentant un TSA
- Trouver des ressources supplémentaires pour modifier et ajuster sa pratique aux besoins

Contenu

- Elaboration du projet thérapeutique en s'appuyant sur l'ensemble des évaluations et connaissances du fonctionnement de la personne présentant un TSA
- Utilisation des protocoles et outils spécifiques aux TSA
- Réflexion autour du travail en interdisciplinarité
- Analyse des pratiques en s'appuyant sur des exemples cliniques

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Témoignage, Vidéo, Powerpoint
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Ateliers pratiques s'appuyant sur des exemples cliniques

Modalités d'évaluation

Les participants prendront part à des ateliers pratiques d'élaboration du projet thérapeutique en s'appuyant sur les exemples cliniques qu'ils auront préparés pendant la période intermédiaire. Au cours de ces ateliers, les formatrices détermineront des axes d'amélioration avec les participants. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Delphine DECHAMBRE, Ergothérapeute exerçant dans différentes structures spécialisées dans la prise en charge des personnes TSA (enfants et adultes), DU autisme et troubles apparentés. Praticienne certifiée par le programme TEACCH®.

Marjorie CARREAU, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, formée à l'intégration sensorielle et ayant exercé au Québec en structure d'accueil pour enfants TSA, exerce en libéral depuis 2008, principalement auprès de cette population enfants et adultes.



DATES ET MODALITÉS : Formation modulaire proposée en 2 niveaux complémentaires pouvant être suivis la même année ou non, le module 1 (programme au choix EA06 ou EA06A) est un pré-requis pour suivre ce module 2 organisé non consécutivement.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

2 JOURS - 14 HEURES - LIEU : Paris 13

Tarif non adhérents : **650 €** Tarif adhérents : **550 €**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
10 participants.
Ergothérapeutes
travaillant auprès
d'adultes,
d'enfants et de
personnes âgées.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
2 ET 3

La sophrologie nous ouvre une approche complémentaire et offre des outils simples ayant fait leur preuve dans le domaine de la découverte de soi et la conscience du corps, de la potentialisation de nos capacités, de notre relation au monde extérieur, de la gestion du stress et des tensions physiques, de la douleur. Elle s'inscrit pleinement dans le travail d'autonomisation de la personne. La sophrologie est une école vivantielle passant nécessairement par la pratique personnelle lors de cette formation qui ne prétend pas vous apporter les mêmes connaissances et compétences qu'une formation diplômante ou certifiante en sophrologie (4 années). Cette formation permet de mettre en place des outils pratiques de sophrologie en complémentarité à l'approche ergothérapeutique.

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les bases et principes de la sophrologie, notamment au niveau du schéma corporel comme « réalité vécue », approche « vivantielle »
- Utiliser des exercices simples en mobilisant les capacités résiduelles du patient pour lui permettre de redécouvrir et ré-investir son corps au delà du handicap, de la maladie et de la perte
- Utiliser l'approche sophrologique pour découvrir son propre schéma corporel
- Gérer ses propres tensions et difficultés dans la relation d'aide aux patients

Contenu

> 1ère partie

- La notion du schéma corporel
- Les bases et fondements théoriques de la sophrologie
- Initiation aux pratiques de sophrologie et cohérence cardiaque
- L'articulation de l'ergothérapie et de l'approche sophrologique au niveau de la pratique rééducative

> 2ème partie

Les apports de la sophrologie dans la pratique en ergothérapie : dynamisation psycho corporelle des capacités résiduelles, conscience du corps, notre relation à la réalité extérieure, gestion du stress, préparation aux gestes et transferts, intégration de la « partie blessée », les blocages articulaires, la préparation aux nouvelles interventions, dépassement de la peur de chuter (situation anxiogène, peur de chuter...).

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique et réflexions interactives
- Mise en situation pratique, expérimentation vivantielle
- Échanges ou réflexions à partir des situations concrètes des participants
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de mettre en pratique sur son lieu d'exercice les principes de sophrologie acquis en début de formation. Lors de la 2ème partie, le participant présentera sa mise en pratique. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe accompagnée par la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Sylvie MUSSON, Ergothérapeute, Master en Sophrologie Caycédienne. Exercice libéral en sophrologie et ergothérapie. Expérience en psychiatrie, en Soins de Suite et Réadaptation auprès d'adultes, en évaluation technique auprès de tout public (MDPH, PACT ARIM, Réseau de gérontologie), en rééducation d'enfants dyspraxiques et auprès d'adultes (tout type de pathologies). Accompagnement en soins palliatifs. Formatrice auprès d'intervenants à domicile et de personnel d'encadrement. Intervenante en Éducation Thérapeutique du Patient.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

35 HEURES

Tarif non adhérents : 900 €

Tarif adhérents : 800 €

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

**RÉF. EA22
220024**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
intervenir auprès
d'adultes.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 6 ET 9

CATALOGUE
2022

La transition démographique et les progrès de la médecine placent au cœur de nos sociétés les questions relatives aux maladies chroniques, à la longévité, au vieillissement, accroissant la demande d'accès aux soins palliatifs. Véritable enjeu de santé publique, on observe le développement d'une « culture », ou « démarche » palliative, dont l'objectif est d'offrir la meilleure qualité de vie possible à la personne et à ses proches, dans une approche globale et individualisée. Tous les professionnels de santé peuvent intégrer cette démarche dans leurs pratiques, quelle que soit leur spécialité et leur lieu d'exercice. Ainsi, les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés par une équipe multidisciplinaire, au sein de laquelle l'ergothérapeute a toute sa place.

L'ergothérapeute joue un rôle essentiel dans la recherche de qualité de vie. A travers une pratique holistique centrée sur la personne et son pouvoir d'agir, il soutient la participation des individus à des activités signifiantes et optimise leur fonctionnement, leur indépendance et leur autonomie, en intégrant autant les aspects physiques que psychosociaux. Ses actions et valeurs, qui ne sauraient dissocier la personne de son entourage, font de l'ergothérapie un service à part entière en soins palliatifs. Cette formation permet d'intégrer la spécificité de l'intervention ergothérapique en soins palliatifs adultes.

Objectifs pédagogiques

- Identifier la démarche palliative et les spécificités de l'accompagnement en soins palliatifs
- Définir les missions de l'ergothérapeute en soins palliatifs
- Mesurer l'apport des modèles conceptuels dans une démarche palliative
- Identifier les spécificités liées à l'accompagnement des individus atteints de la SLA
- Construire une intervention ergothérapique en soins palliatifs
- Examiner ses pratiques professionnelles

Contenu

- Mise en lumière des représentations des participant.e.s autour des soins palliatifs.
- Historique, définitions, organisation, acteurs et législation des soins palliatifs en France.
- La souffrance en soins palliatifs : physique, psychologique, sociale, spirituelle, familiale.
- La fin de vie. Éthique et soins palliatifs.
- Les soins palliatifs : de l'intérêt d'anticiper.
- L'intervention ergothérapique en soins palliatifs : missions et activités (diagnostic ergothérapique, aides techniques et humaines, aménagements de l'environnement, intervention à domicile, activités thérapeutiques, pluridisciplinarité, accompagnement de l'entourage).
- Présentation des modèles MCREO et KAWA en soins palliatifs.
- Le cas particulier de la Sclérose Latérale Amyotrophique et à sa prise en charge en ergothérapie.
- Étude de cas cliniques.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges d'expériences
- Études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant.e de remplir un questionnaire spécifique en amont de la formation (recueil des pratiques professionnelles et des attentes). Pendant la formation, il sera demandé aux participant.e.s d'élaborer les modalités pratiques d'accompagnement d'une personne en soins palliatifs, à partir d'un cas clinique travaillé en sous-groupe. Ce travail comprendra une analyse réflexive des pratiques professionnelles de chaque participant.e. La restitution sera analysée en groupe avec l'aide des formatrices, afin d'identifier des axes d'amélioration. Les acquis seront évalués à partir de ces productions. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Manon VIALLE-SOUBRANNE, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel de l'ANFE. Intervient en neurologie au Centre SLA du CHU d'Angers.

Marie BRISSAC, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel de l'ANFE. Exerçant en libéral auprès d'adultes et au CHU de Bordeaux. Formatrice en Gériatrie. Chargée de cours en IFE. DU Soins Palliatifs et d'Accompagnement

Intervention de Dr Marie PETIT, chef de clinique en soins palliatifs à l'USP du CHU d'Angers, DESC de Médecine de la Douleur et Médecine Palliative.

Intervention de Pauline GROUX, Ergothérapeute en SSR Gériatrique, DU de Soins palliatifs



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérents : **990 €** Tarif adhérents : **900 €**

LIEU : Paris 13

L'Approche CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance) : l'orientation cognitive au rendement occupationnel quotidien

RÉF. EA18
220025



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants
pour 1 formateur
ou 24 participants
pour 2 formateurs.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie .

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 6

L'approche CO-OP est une approche d'intervention orientée sur l'occupation. Elle est applicable tant aux enfants qu'aux adultes et personnes âgées. Dans cette intervention, le thérapeute guide les personnes à travers un processus de résolution de problèmes qui les mène à découvrir et à appliquer leurs stratégies cognitives pour effectuer les tâches de la vie quotidienne. De renommée internationale, développée par des ergothérapeutes et des chercheurs, l'approche CO-OP a démontré son efficacité auprès de diverses populations. En effet, les données probantes confirment l'objectif de l'approche CO-OP qui est de favoriser l'acquisition d'habiletés et le développement du transfert des acquis en vie quotidienne.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser une approche d'intervention fondée sur les données probantes, lors d'interventions avec des personnes atteintes par des pertes de performance occupationnelle
- Développer un raisonnement clinique «descendant» (top down) et comprendre la logique qui justifie l'utilisation d'une approche «descendante» (top down) orientée sur la réalisation de la tâche
- Mener une analyse dynamique de la performance (ADP) d'une tâche
- Guider une personne dans la découverte de stratégies lui permettant d'atteindre ses objectifs
- Mettre en œuvre les techniques permettant d'établir, appliquer et généraliser les stratégies cognitives et habiletés acquises

Contenu

> 1ère partie :

- Apprentissage de la logique relative à l'utilisation d'une approche «descendante» (top down) lors des interventions
- Bases théoriques et pratiques permettant d'utiliser cette approche cognitive
- Familiarisation avec la logique justifiant l'utilisation de l'approche CO-OP
- Application sur des exemples tirés de l'exercice clinique
- Analyse dynamique de la performance (ADP) d'une tâche

> 2ème partie :

- Analyse des pratiques avec recommandations

Modalités pédagogiques

- Enseignements magistraux
- Exercices pratiques par deux, en petit groupe, ou en grand groupe avec rétroaction des formateurs
- Discussions type séminaire
- Références bibliographiques et support pédagogique
- Discussion en petits groupes, ainsi qu'en grand groupe type séminaire, Jeux de rôles

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant, au cours de la première partie de la formation, d'appliquer l'approche CO-OP pour enseigner une tâche/activité.

Pendant l'intersession, il sera demandé à chaque participant d'appliquer l'approche CO-OP dans sa pratique clinique et de faire une analyse réflexive de cette application de l'approche. Pour la 2^e partie, chaque participant devra préparer une brève étude de cas illustrant sa mise en

œuvre de techniques permettant d'établir, appliquer et généraliser les stratégies cognitives et habiletés acquises. L'étude de cas et l'autoréflexion serviront de base de discussion et de jeux de rôles.

Les discussions auront lieu en petits groupes ainsi qu'en grand groupe. Les formateurs guideront les participants dans l'analyse de leurs pratiques. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants 4 mois après

la formation. Pour aller plus loin : le processus de certification est délivré par ICAN (International Cognitive Approaches Network) indépendamment de la formation et il n'est pas nécessaire pour utiliser l'approche CO-OP ; plus d'informations sur <https://icancoop.org/pages/becoming-a-certified-co-op-therapist>.

Formateurs formés par **Dr Hélène J. POLATAJKO** PhD Ergothérapeute et **Dr Rose MARTINI** PhD Ergothérapeute, pour une habilitation d'instructeurs CO-OP, intervenant seuls ou en co-animation selon le nombre de participants, choisis en fonction du type de structure (adultes et/ou enfants).

Cécilia GALBIATI, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en neuropédiatrie. Master Santé didactique professionnelle. Chargée d'enseignement en IFE.

Hélène LEBRAULT, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en neuropédiatrie, spécialisée en paralysie cérébrale. Master Santé – Recherche en réadaptation. Chargée d'enseignement en IFE.

Aurélien PAHISA, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en libéral et en Clinique de Médecine Physique et Réadaptation (MPR). Chargée d'enseignement en IFE.

Alexandra PERRAULT, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en libéral. Chargée d'enseignement en IFE.

Lucas ROUAULT, Ergothérapeute au sein d'un SESSAD « DYS ». Coordinateur du Collège Recherche de l'ANFE. DU de Neuropsychologie, Master en Sciences de l'éducation. Chargé d'enseignement en IFE.

Sabrina TECHENE, Ergothérapeute, Cadre de santé, Référente pédagogique IFE du CHU de Toulouse, Master en Sciences de l'Éducation et de la Formation, Pratique clinique auprès d'adultes cérébrolésés.



DATES ET MODALITÉS : Formation de 3 jours en 2 parties de 2 jours puis 1 jour.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérents : **800 €* Tarif adhérents : 700 €***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

Selon le cadre d'intervention, l'OT'HOPE (www.anfe.fr) et le PACS (www.caot.ca) sont des outils recommandés pour pratiquer

*Possibilité de commander le livre sur www.anfe.fr : Polatajko HJ, & Mandich A (2017) *Habiliter les enfants à l'occupation* :

L'approche CO-OP - Guider l'enfant dans la découverte de stratégies cognitives pour améliorer son rendement occupationnel au quotidien. Son coût peut être inclus sur demande. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute.

**RÉF. EA20
220026**

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ET SON ENTOURAGE



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
18 participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 6 ET 9

L'ergothérapie est une profession, en plein développement en France, qui se situe à l'interface entre le médical et le social. Elle se fonde sur le lien direct qui existe entre l'activité humaine, l'environnement et la santé. L'ergothérapie considère chaque personne en situation de handicap ou confrontée à une restriction de participation, dans sa singularité, en interaction avec son environnement humain et matériel. Le Modèle Canadien du Rendement et de l'Engagement Occupationnels (MCREO) est un modèle qui a été élaboré par les Ergothérapeutes canadiens mettant en évidence les liens qui existent entre la personne, son environnement, ses activités, le sens qu'elle donne à sa vie et sa santé. Il privilégie l'approche centrée sur la personne vivant une situation de handicap. Il a fait l'objet d'une publication en 1997 en anglais ainsi qu'en français « Promouvoir l'Occupation », et d'une réédition en 2013 « Habilitier à l'occupation : Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation ». Le MCREO s'inscrit dans un changement qui permet de renforcer un modèle de coopération, en incitant à revisiter la notion d'empowerment (autonomisation) et de capacité, en construisant une reconnaissance mutuelle entre tous les acteurs concourant au même objectif de bonne santé au sens de l'OMS. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique une approche centrée sur le projet de vie de la personne malade ou en situation de handicap, et son entourage, en utilisant la MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel).

Objectifs pédagogiques

- Formaliser le recueil des attentes du patient et/ou de son entourage
- Prendre en compte les liens dynamiques qui se tissent entre la personne, son environnement et ses occupations quotidiennes
- Construire un espace pour favoriser une place de décideur à l'usager
- Transmettre des informations sur les obstacles à la participation sociale dans le cadre des synthèses pluriprofessionnelles
- Evaluer le processus d'intervention en ergothérapie

Contenu

> 1ère partie :

- Définition des attentes des participants
- Echange sur l'utilisation des entretiens en ergothérapie
- Découverte de l'occupation humaine et des domaines d'activité
- Modèle canadien d'habilitation centrée sur le client (MCHCC)
- Méthodologie pour habilitier à l'occupation
- Apports et fondamentaux du MCREO
- Approche systémique canadienne et processus d'intervention
- Utilisation de l'outil d'évaluation, la MCRO
- Élaboration du diagnostic en ergothérapie selon le MCREO
- Élaboration de plans de traitement à partir de cette mesure
- Mise en pratique

> 2ème partie :

- Mise en commun et analyse des applications pratiques réalisées par les participants sur leur lieu de travail
- Approfondissement du modèle canadien et adaptation à la patientèle rencontrée

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Approche pratique et réflexive
- Vidéo
- Fiches d'exercices et études de cas
- Évaluation des pratiques

- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant présentera une étude de cas, préparée en intersession, sous forme de diaporama illustré par une vidéo montrant l'utilisation de l'outil d'évaluation et l'élaboration de plans de traitement à partir de la MCRO. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Dr Jean-Michel CAIRE, Ergothérapeute, Cadre Supérieur de santé, responsable pédagogique en charge de la direction de l'IFE de Toulouse, Thérapeute familial Consultation Handicap et Famille, chargé de mission ANFE auprès de l'HAS. Docteur en Sciences de l'éducation, DU Statistique et épidémiologie

Arnaud SCHABAILLE, Ergothérapeute, cadre de santé, responsable de formation en IFE, Master recherche en STAPS.

Lucas ROUAULT, Ergothérapeute au sein d'un SESSAD « DYS ». Coordonnateur du Collège Recherche de l'ANFE. DU de Neuropsychologie. Master Sciences de l'Education et de la Formation. Chargé d'enseignement en IFE.

Marine JAMAIN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en MDPH après avoir exercé en CMPR, SAMSAH et Centre Ressource pour enfants, adolescents, jeunes adultes avec lésion cérébrale acquise. DU ETP et maladies chroniques. Chargée de cours en IFE.

Hélène FAURE, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral. Master Recherche et Organisation en Santé, spécialité Coordination du Parcours de Soins. Chargée de cours en IFE.



DATES ET MODALITÉS : Formation de 4 jours en 2 parties de 3 jours (apports théoriques et mises en situation) et 1 jour après quelques mois de mise en pratique (évaluation des pratiques). Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

28 HEURES Tarif non adhérents : **890 € *** Tarif adhérents : **812 € ***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

*Tarif incluant le coût d'une clé USB. Le kit MCRO (un manuel et un lot de fiches de cotation) doit être commandé en ligne au format numérique et en version française sur <http://www.thecopm.ca/buy/translations/> avant la formation si le participant ou son équipe ne le possède pas déjà (non fourni par l'ANFE). Prévoir d'apporter un cas clinique en formation. Possibilité de formation sur site avec cas pratique sur un patient : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 6
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ
DU 5 JUILLET 2010) :**
2, 3, 6

L'atelier d'écriture est un outil privilégié et puissant d'expression individuelle et collective qui s'appuie sur des techniques de mise en jeu de la créativité et des interactions au sein d'un groupe. Nous expérimentons la pratique de cette activité sous différentes formes, selon les objectifs visés et le public accompagné. Ses effets thérapeutiques sont identifiables sur le plan des habiletés sociales et cognitives, dans le cadre, par exemple, de l'accompagnement d'adultes présentant un handicap psychique. La méthodologie de l'atelier d'écriture proposée permet de développer l'empowerment (pouvoir d'agir : processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper) et l'émancipation des participants en développant le travail par pairs et la transmission des savoirs. La mise en œuvre d'un atelier d'écriture s'inscrit à la fois dans le projet individuel d'accompagnement et dans un projet d'établissement. Il s'inscrit pleinement dans le champ de la réhabilitation psychosociale et dans une pratique de l'ergothérapie centrée sur l'occupation. Il n'est pas nécessaire d'avoir une pratique de l'écriture préalablement à la formation. Cette formation permet de concevoir un atelier d'écriture thérapeutique en santé mentale.

Objectifs pédagogiques

- Situer l'approche biopsychosociale en santé et en ergothérapie
- Identifier différentes formes d'atelier d'écriture thérapeutique
- Identifier les postures d'animation d'un atelier d'écriture en ergothérapie qui favorisent le développement du pouvoir d'agir (empowerment)
- Repérer les habiletés mises en œuvre dans un atelier d'écriture thérapeutique
- Identifier les étapes de mises en œuvre d'un atelier d'écriture à visée thérapeutique
- Connaître des outils d'évaluation ajustables à un atelier d'écriture en ergothérapie

Contenu

- **L'approche bio-psychosociale en ergothérapie**
 - Evolution des pratiques
 - Le mouvement du rétablissement, la réhabilitation psychosociale et la santé communautaire en ergothérapie
 - Le cadre légal (2002-2, 2005,OMS) et les orientations de la WFOT (pratiques communautaires)
 - La participation et l'empowerment (pouvoir d'agir)
 - La notion de qualité de vie objective et subjective
 - L'ergothérapie centrée sur l'occupation
- **Les formes d'ateliers d'écriture**
 - L'écriture comme pratique socio-culturelle
 - Les différents types d'atelier d'écriture
- **Les postures d'animation d'un atelier d'écriture en ergothérapie qui favorisent le pouvoir d'agir**
 - L'approche humaniste (Carl Rogers) et l'analyse transactionnelle au service de l'empowerment
 - Processus de participation, processus démocratique et émancipation
 - Les différents styles de leadership et la dynamique de groupe
- **Les habiletés mises en œuvre en atelier d'écriture thérapeutique en ergothérapie**
 - Les processus thérapeutiques des ateliers d'écriture
 - Les habiletés mises en œuvre et développées sur le plan psychique, cognitif et social
 - Les indications et contre-indications
- **Les étapes de mise en œuvre d'un atelier d'écriture à visée thérapeutique**

- Les différentes étapes et leur intérêt thérapeutique
- Incipit et supports
- L'atelier comme un espace de jeu
- Le choix des formes narratives, visuelles et sonores : le conte, les créations groupales, la poésie, le haïku, la bande dessinée...
- Intégration de l'atelier dans un projet personnalisé et un projet institutionnel (formes institutionnelles, supports, cadre et législation)

• Les outils d'évaluation

- Méthodologie d'analyse
- Co-évaluations, auto-évaluations et outils d'observation

Modalités pédagogiques

- Ateliers pratiques
- Apports théoriques
- Études de cas et réalisations collectives
- Techniques participatives d'appropriation et d'échange des savoirs
- Travail en sous-groupes
- Création par chaque participant d'un recueil de formation contenant les différents apports individuels et collectifs des mises en pratique
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant sera amené à co-animer un atelier d'écriture au cours de la formation. Cela sera un support à une analyse des pratiques réalisée en groupe avec l'aide de la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation sera envoyé 4 mois après la formation.

Formatrice

Hélène CLAVREUL, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, ayant exercé en santé mentale. Formatrice en IFE. Formatrice agréée aux premiers secours en santé mentale. Diplôme de Manager d'Organismes à vocation sociale et culturelle (CNAM). Membre du Groupe de Réflexion d'Ergothérapeutes en Santé Mentale (GRESM). Formation aux ateliers d'écriture avec le Groupement Français d'Education Nouvelle et la Maison des Ecrits d'Echirolles. Formation aux techniques participatives issues de l'éducation populaire et aux techniques de facilitation en intelligence collective.



DATES ET MODALITÉS Formation de 3 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérent : 720 € Tarif adhérent : 660 €

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

**RÉF. EA21-PSY15
220028**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès d'enfants, d'adolescents, de personnes adultes ou âgées dans divers contextes cliniques (santé mentale, gériatrie, soins palliatifs, etc.).

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
1, 2 ET 6

Les méthodes créatives, subjectives ou projectives, (en fonction des différentes dénominations retrouvées dans la littérature) sont utilisées par les ergothérapeutes depuis de nombreuses années. Fréquemment associées à la pratique en santé mentale, ces méthodes ont suivi, au fil des dernières décennies, différents courants quant à leur utilisation. Toutefois, la pratique clinique comme la recherche, démontrent qu'elles ont toujours une place de prédilection dans la « boîte à outils » des cliniciens au côté d'autres évaluations ou procédures d'intervention standardisées.

Leur pertinence auprès de populations variées (personnes atteintes du VIH, personnes souffrant de cancers ou de conditions physiques diverses, pédiatrie...) a fait l'objet de plusieurs articles récents. En effet, ces méthodes permettent un accès privilégié, via le processus créatif, au sens que la personne donne à son problème, à sa maladie, à son handicap. Cette information apporte des données subjectives pertinentes qui peuvent favoriser l'instauration d'un lien de confiance privilégié et permettre une approche d'intervention spécifique, centrée sur la personne.

Les productions réalisées via ces méthodes peuvent être analysées sous l'angle des modèles conceptuels centrés sur l'occupation, ce qui leur confère une certaine validité. Elles permettent à l'ergothérapeute, en premier lieu, d'évaluer le fonctionnement de la personne face à une tâche peu ou non connue (et donc de mieux comprendre son fonctionnement global), d'apprécier les manifestations cliniques de la maladie et d'évaluer les préoccupations interférant avec la participation occupationnelle de la personne.

Il existe plusieurs méthodes créatives dont les procédures de passation sont décrites. La formation proposée ici en présentera 3 principalement : le collage, la Batterie Azima et la Batterie Meunier.

Les participants seront invités à les expérimenter. Les principes de base devant guider l'entrevue seront aussi utilisés et démontrés. Egalement, les évidences scientifiques de ces méthodes seront discutées et le principe de triangulation des données sera présenté. Il permet de recueillir et de mettre en parallèle les données obtenues via les méthodes créatives aussi bien dans ce qui est produit, dans ce qui est verbalisé et dans les comportements de la personne. Enfin, des exemples de rédaction de synthèses, d'analyses seront présentées telles que réalisées dans la pratique clinique de la formatrice : en association avec un modèle centré sur l'occupation. Cette formation permettra aux ergothérapeutes d'intégrer dans leur pratique différentes méthodes créatives pour évaluer et intervenir auprès de leur clientèle.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser les méthodes créatives présentées en les intégrant à la démarche d'évaluation et d'intervention en ergothérapie, en tenant compte des spécificités de chaque outil et des contextes professionnels
- Rappporter les données collectées via les productions, les verbalisations et les comportements de la personne
- Produire des synthèses issues de l'analyse de ces données
- Se familiariser avec les modèles centrés sur l'occupation comme support pour la rédaction de ces synthèses

Contenu

- Présentation des méthodes créatives, bref historique de leur utilisation en ergothérapie, évidences scientifiques, principe de triangulation des données, brève revue des concepts psycho dynamiques, du symbolisme et des principes d'entrevue
- Présentation successive du collage, de la Batterie Azima et de la Batterie Meunier : explication et illustration de leur administration et de leur interprétation à partir de vignettes cliniques (images, vidéos si possible /expérimentation des participants)
- Exercices d'interprétation et d'analyse à partir des productions
- Brève introduction aux modèles centrés sur l'occupation (concepts généraux : personne-occupation-environnement).
- Liens entre les concepts de ces modèles et l'utilisation des méthodes projectives (utilisation des outils projectifs comme « occupation »)
- Entraînement à la rédaction de synthèses d'évaluation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux pratiques d'expérimentation de ces méthodes, d'analyse et de rédaction de synthèse à partir de vignettes cliniques
- Discussions/échanges
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, les participants devront réaliser, dans un délai de 3 mois, la passation d'au moins une méthode créative enseignée au cours de la formation et envoyer par courriel à la formatrice un rapport d'évaluation pour la personne évaluée (selon le canevas de rapport fourni lors de la formation). Un compte-rendu écrit sera envoyé aux participants où seront proposés d'éventuels axes d'amélioration. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de ces productions qui conditionnent la délivrance de l'attestation de fin de formation et de DPC. Un questionnaire informatisé sera envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Aline DOUSSIN, Ergothérapeute formée en France puis au Québec, Maîtrise en Ergothérapie (Québec). DU en Sciences Neuropsychologiques. Exerce au Québec auprès d'une clientèle adulte présentant des troubles de santé mentale; ce milieu utilise les méthodes projectives en association avec les modèles centrée sur l'occupation dont le Modèle de l'Occupation Humaine. Professeure de Clinique de l'Université Laval : participe à l'enseignement en Licence et Maîtrise en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire estimé à 7 heures non consécutives. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + TRAVAIL POST-FORMATION

Tarif non adhérents : **1079 €** Tarif adhérents : **999 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité d'apporter en formation une production anonymisée réalisée par un patient dans le cadre de son contexte de pratique clinique (exemples : dessin, collage, peinture...).

Possibilité de formation sur site : devis sur demande

L'ÉCHELLE LAUSANNOISE D'AUTO-ÉVALUATION DES DIFFICULTÉS ET DES BESOINS (ELADEB-R), L'ÉCHELLE D'AUTO-ÉVALUATION DES RESSOURCES (AERES) ET LE TEST DES ERRANCES MULTIPLES (TEM)

RÉF. PSY11
220029



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 16
participants.
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
santé mentale.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :** 1

L'échelle lausannoise d'auto-évaluation des difficultés et des besoins (ELADEB-R) est une échelle de mesure subjective des difficultés et du besoin d'aide. Sur la base d'une activité de tri de cartes effectuée par la personne évaluée, il est rapidement possible de dresser son profil de difficultés psychosociales, et de mettre en évidence les domaines dans lesquels elle estime avoir besoin d'une aide supplémentaire par rapport à celle qui existe peut-être déjà. Cet outil peut être employé dans différents contextes cliniques et pour toute population psychiatrique et sociale (personnes peu communicantes, maîtrisant mal le français, plutôt réticentes devant des questionnaires classiques, etc.). Ce kit contient une série de 21 cartes illustrant 21 domaines de la vie quotidienne, des étiquettes pour la passation, un CD-ROM (avec le manuel, des grilles de cotation, le graphique des résultats). Cet outil a été validé scientifiquement par l'unité de Réhabilitation du Service de Psychiatrie Communautaire de Lausanne (Suisse) et a fait l'objet d'un travail de mémoire en psychologie, ainsi que d'articles publiés. L'AERES est une échelle de mesure des ressources adaptée aux patients souffrant de troubles psychiques. Sur la base d'un tri de cartes effectué par la personne évaluée, il est possible de dresser son profil de ressources, de mettre en évidence les ressources contribuant à son rétablissement, ainsi que les ressources que la personne souhaite développer davantage ou renforcer. Cet outil ludique convient bien aux personnes peu verbales et plutôt réticentes face à des questionnaires classiques. Le Test des Errances Multiples ou « TEM », de Shallice et Burgess (1991) est un test dit « écologique » évaluant plus spécifiquement les fonctions exécutives dans des situations de vie quotidienne. Initialement créé pour les patients souffrant d'un traumatisme crânien ou de lésions cérébrales acquises. En effet, 80% des personnes souffrant de psychose présenteraient des troubles cognitifs pouvant être très invalidants au quotidien. Il est parfois difficile d'objectiver certains troubles cognitifs tels les fonctions exécutives dans les tests classiques « papier crayon » où les patients ne sont pas soumis aux difficultés de vie réelles (interférences, gestion émotionnelle...). D'où l'importance de présenter des évaluations qui intègrent le contexte environnemental afin de repérer au mieux les ressources et difficultés du patient pour optimiser son autonomie et sa qualité de vie. Cette évaluation est en cours de validation à ce jour grâce à un Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP). Du fait de son caractère écologique, ce test permet à l'ergothérapeute de mieux définir ses champs d'action permettant de voir quels sont les stratégies du patient au quotidien, de définir ses ressources, ses moyens de compensation mais également ses difficultés qui peuvent être majorées in situ. Il est de plus très intéressant d'un point de vue métacognitif, le patient se rendant compte de certaines difficultés non mises en exergues par d'autres tests, il lui permet ainsi d'être acteur de son suivi. Cette formation permet d'intégrer, dans sa pratique ergothérapeutique en santé mentale, trois échelles d'évaluation : l'ELADEB-R, l'AERES et le TEM.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la logique de construction de ces outils d'évaluation et leurs méthodes d'utilisation
- Expérimenter et utiliser ces outils en situation de pratique professionnelle
- Réfléchir sur la mise en place de ces outils sur le lieu de pratique des professionnels

Contenu

> Jour 1 : Test des Errances Multiples appliqué en santé mentale

- Présentation de l'outil, mode de correction et interprétation des résultats
- Travaux pratiques à partir d'une vidéo présentée par une formatrice et de vignettes cliniques présentées par les participants : plan de quartier où serait passé le TEM et contraintes institutionnelles pour ce type d'évaluation écologique

> Jour 2 : ELADEB-R et AERES

- Introduction au modèle de l'évaluation des besoins et des ressources
- Présentation des outils, mode de correction et interprétation des résultats
- Mise en situation et exercices d'utilisation

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Travaux pratiques avec les outils d'évaluation
- Mises en situation
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant devra lire des documents transmis avant la formation (bases théoriques sur les fonctions cognitives) et envoyer aux formatrices une vignette clinique avec un plan du quartier dans lequel se déroulerait le TEM et les contraintes institutionnelles pour ce type d'évaluation écologique. A partir d'une vidéo présentée par une formatrice et de 2 vignettes cliniques sélectionnées pour servir de support aux travaux pratiques, chaque participant utilisera chacune des échelles d'évaluation et les formatrices proposeront des axes d'amélioration de ces pratiques d'évaluation. En fin de formation, l'atteinte des objectifs décrits sur le programme sera évaluée par une formatrice. Quatre mois après la formation, une formatrice prendra contact avec les participants pour suivre la mise en œuvre du TEM sur le terrain. L'impact de la formation sera évalué à l'aide du questionnaire d'impact transmis par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Béatrice KOCH, Ergothérapeute. Titulaire d'un DU en psychothérapie et sociothérapie (Université Paris Descartes). 10 ans d'expérience en santé mentale adulte en milieu hospitalier. Expérience en réinsertion sociale et maintien à domicile. Evaluations des capacités fonctionnelles cibles lors d'un projet professionnel. Publications sur l'évaluation en santé mentale. Participation à des groupes de travail sur des outils d'évaluation.

Gwenaëlle DELOURME, Ergothérapeute en santé mentale adulte, ayant participé à la validation et normalisation du TEM en psychiatrie en 2019. Porteur de projet dans un Programme Hospitalier en Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP). Formatrice en IFE.



DATES ET MODALITÉS : Formation de 2 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES Tarif non adhérents* : 888 € Tarif adhérents* : 818 €

LIEU : Paris 13 *Ce tarif inclut la fourniture des kits d'évaluation ELADEB-R et AERES et d'un Test des Errances Multiples (TEM). Des kits supplémentaires peuvent être commandés sur demande écrite (coût à définir selon le nombre). Prévoir la lecture préalable de rappels théoriques sur les fonctions cognitives et la préparation d'une vignette clinique avec plan du quartier où serait réalisé le TEM et contraintes institutionnelles (temporelles, géographiques, etc.). Possibilité de formation sur site pour une équipe de professionnels de santé incluant au moins un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. PSY14
220030**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
travailler en santé
mentale.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 2

Les praticiens de la réhabilitation savent à quel point la persistance d'un dysfonctionnement exécutif, même modéré, peut être la source d'un handicap important, durable et constituer une entrave aux possibilités de réinsertion sociale et professionnelle des patients, notamment des patients schizophrènes. Il en est de même pour les troubles attentionnels et mnésiques.

Le principe de la formation est d'aider les de permettre aux participants d'intégrer dans leur pratique ergothérapique des évaluations cognitives pour élaborer un programme rééducatif et réadaptatif en santé mentale: de l'évaluation à l'intervention, ils pourront s'appuyer sur différents modèles de la psychopathologie cognitive, des mises en situations écologiques et autres jeux et logiciels éducatifs.

Objectifs pédagogiques

- Sélectionner des outils d'évaluation en lien avec sa pratique répondant aux besoins de la population soignée
- Pratiquer des évaluations cognitives en santé mentale
- Identifier les troubles cognitifs en s'appuyant sur ces évaluations
- Adapter un programme de remédiation cognitive suite à l'évaluation réalisée en ergothérapie

Contenu

> 1ère partie

- La psychopathologie cognitive et les déficits au niveau des fonctions exécutives, de la mémoire et de l'attention : modèles de la psychopathologie cognitive
- Les outils d'évaluation utilisables en ergothérapie (bilans validés et autres), présentation et pratique, discussion
- Présentation d'une batterie psychométrique standard d'ergothérapie

Intersession : Mise en pratique sur le lieu d'exercice professionnel par l'utilisation des outils d'évaluations

> 2ème partie

- Restitution des évaluations pratiquées
- Reprise des évaluations cognitives et cliniques
- Introduction à la réhabilitation psychosociale et à la remédiation cognitive
- Évaluations cognitives (ERFC, MMs, PANSS) et évaluations cliniques (SSTICS, MRSS, Rosenberg, Insight)
- Familiarisation des participants aux outils de réentraînement
- Présentation d'outils de remédiation validés : RECOS – IPT – CRT (non certifiant ni diplômant)
- Mise en place d'un projet pour chaque participant

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Présentation d'outils d'évaluation
- Échanges entre participants sur leur pratique d'évaluation
- Exercices pratiques : jeux spécifiques pour un réentraînement de processus cognitifs ciblés

- Exercices informatiques : activités numériques d'apprentissage
- Mises en situations écologiques
- Étude de groupes d'activités significatives (jardin, cuisine...)
- Étude de cas clinique
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de préparer et d'envoyer à la formatrice, Laetitia Ziola, 1 mois avant la 2ème partie, les évaluations réalisées en intersession, leur analyse et leur questionnement. Ces évaluations seront analysées en groupe avec l'aide des formatrices, et des axes d'amélioration seront identifiés. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Michèle FLAGEOL, Ergothérapeute (plus de 20 ans d'expériences) et Neuropsychologue (plus de 20 ans d'expériences) en centre de rééducation fonctionnelle, DU de réhabilitation en neuropsychologie.

Laetitia ZIOLA, Ergothérapeute en E.S.A., plus de 20 ans d'expériences en milieu institutionnel auprès d'adultes et jeunes adultes, Formatrice, DU de Remédiation Cognitive.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 6.5 jours en deux parties de 3 jours et 3.5 jours.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

49 HEURES Tarif non adhérents : **1560 €** Tarif adhérents : **1476 €**

LIEU : 1ère partie à Paris, 2ème partie à Avignon

Possibilité de formation sur site : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
travailler en santé
mentale.

**COMPÉTENCE
VISÉE, RELATIVE AU
DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
2, 3, 6

« La réhabilitation psychosociale désigne à la fois un mouvement et des pratiques, d'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques. Il s'agit d'intervenir auprès de la personne et de l'environnement. La réhabilitation psychosociale s'inscrit dans une approche bio-psychosociale de la personne et non centrée sur sa pathologie. Elle s'appuie sur de nombreux outils qui ont pour visée d'aider les personnes à mettre en oeuvre leurs potentialités et à émettre des choix, pour leur qualité de vie et leur inclusion sociale. Cette formation propose de situer la réhabilitation psychosociale dans l'évolution des pratiques en santé mentale. Il s'agit de cerner comment la démarche d'intervention en ergothérapie s'y inscrit, et prend forme et sens dans le champ des relations sociales, de la gestion de la santé, du domicile et de l'insertion sociale et professionnelle, ceci en référence aux recommandations de l'ANESM et au mouvement du rétablissement, issu d'usagers de la psychiatrie. La démarche de l'ergothérapeute en réhabilitation psycho-sociale partagée ici ne se résume pas à la remédiation cognitive mais comprend aussi les apports de la psychodynamie, et la prise en compte de l'environnement social. Différents outils et programmes seront présentés, comme l'Echelle d'évaluation multifocale de l'activité (EMAE), Echelle Lausannoise d'Auto-évaluation des Difficultés Et des Besoins (ELADEB)*, auto-évaluation des ressources (AERES)**, Test des Erreurs Multiples (TEM)*, Programme de Renforcement de l'Autonomie et des Capacités Sociales (PRACS)**, RECOS**. Seront aussi présentées différentes pratiques concrètes d'accompagnement développées par des ergothérapeutes, dans le champ médico-social et social. À noter : cette formation ne vise pas à maîtriser l'usage des outils de remédiation cognitive dont l'usage nécessite une formation spécifique.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les particularités des approches bio-médicale et bio psychosociale en ergothérapie
- Définir les principes de la réhabilitation psychosociale et du rétablissement
- Situer le rôle et la démarche de l'ergothérapeute dans la réhabilitation psychosociale
- Identifier des outils d'évaluation utilisables en ergothérapie dans le champ de la réhabilitation psychosociale
- Connaître des applications de la réhabilitation psychosociale dans la démarche d'intervention en ergothérapie

Contenu

> L'ergothérapie et la réhabilitation psychosociale

Contexte sociopolitique : de la psychiatrie à la santé mentale, de la CIH à la CIF, loi 2005

- Évolution des pratiques en psychiatrie et santé mentale en France
- Historique du rétablissement
- Historique de la réhabilitation psychosociale en France
- Évolution de la définition de la santé et du handicap : du biomédical au biopsychosocial
- Les recommandations de l'ANESM-HAS concernant les spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques (2016)

L'ergothérapie en santé mentale

- Le développement d'une approche bio-psycho-sociale de l'activité et de la participation
- De l'activité comme moyen thérapeutique à l'activité comme finalité du soin
- Occupation, participation et rôles sociaux

Domaines d'interventions de l'ergothérapeute en réhabilitation psychosociale

- Principes d'intervention en réhabilitation psychosociale
- Les activités liées au champ de la santé
- L'activité et les relations sociales
- Les activités et le domicile
- L'activité et l'insertion professionnelle

Diagnostic en ergothérapie en santé mentale

- Diagnostic individuel et environnemental en santé mentale
- Présentation d'outils d'évaluation : EMAE*, ELADEB*, AERES** (ressources de la personne), TEM* (évaluation écologique dans la ville)

> L'accompagnement en ergothérapie en réhabilitation psychosociale

Les outils d'accompagnement en réhabilitation psychosociale

- Modules PRACS (gestion du budget, gestion du temps, présentation, communication, loisirs), RECOS, IPT de Brenner, Mickael's game (...)
- Mises en situation autour des activités de vie quotidienne

Les actions à partir du milieu de vie

- Le travail bénévole au sein d'associations du territoire

de vie comme support d'inclusion sociale, l'impact de la reconnaissance sociale sur la santé, les critères d'inclusion d'un lieu/d'un collectif

- Intervenir à domicile : hébergements, autonomie et schizophrénie, indications, objectifs, évaluations, déroulement
- L'accompagnement vers un projet de réinsertion professionnelle en ergothérapie
- Les aides à l'accompagnement à la vie sociale
- Le travail avec les familles
- La Thérapie Communautaire Intégrative
- L'exemple d'un atelier « vie pratique » au sein d'une plateforme médico-sociale/lien

Posture thérapeutique de l'ergothérapeute

- Approche centrée sur la situation d'activité
- Une coopération soignant-soigné, personne-personne
- Les principes de la réhabilitation psychosociale orientée rétablissement
- Le travail en réseau et les partenaires de l'ergothérapeute

Repérage d'actions transférables dans les milieux professionnels des participants

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et bibliographiques
- Études de cas
- Vidéos
- Manipulation des outils d'évaluation
- Techniques participatives d'appropriation et d'échange des savoirs
- Création par chaque stagiaire d'un recueil de formation contenant les différents apports individuels et collectifs

Modalités d'évaluation

Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin de repérer les actions ergothérapeutiques qui contribuent à la réhabilitation psychosociale. Une évaluation des connaissances au regard des objectifs de formation est réalisée en début et fin de session de formation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Hélène CLAVREUL, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE et ayant exercé en santé mentale adulte et dans le secteur médico-social. Formatrice en IFE et formation continue Diplôme de Manager d'Organismes à vocation sociale et culturelle (CNAM). Formée aux techniques pédagogiques d'intelligence collective issues de l'éducation populaire

Gwenaëlle DELOURME, Ergothérapeute en santé mentale adulte. Porteur de projet de Programme Hospitalier en Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP). Formatrice en IFE. Intervention d'un thérapeute communautaire Intervention d'un pair-aidant



DATES ET MODALITÉS F

ormation de 3 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES LIEU : Paris 13 **Tarif non adhérents : 1100 € Tarif adhérents : 1000 €**

*Une formation spécifique est recommandée pour utiliser cet outil de façon adéquate.

**Une formation spécifique est nécessaire pour utiliser cet outil de façon adéquate.

RÉF. NT06A-NT06B
220032

ÉVALUATION ET RÉÉDUCATION DE LA PERSONNE POST-AVC (ADOLESCENTE OU ADULTE)



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 14
participants.
Professionnel/les
de santé :
Ergothérapeutes
et Masseur-
kinésithérapeutes
intervenant auprès
d'adolescent/es
ou adultes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie ou
kinésithérapie.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

Le concept NER21 « Neuro-Environmental Rehabilitation 21st century » est une approche biopsychosociale et écologique d'évaluation et de traitement de personnes présentant une atteinte du Système Nerveux Central (SNC), qu'elle soit congénitale, acquise ou dégénérative. Il met l'accent sur la participation active de la personne, les facteurs contextuels (environnemental et personnel) et la capacité actuelle de la personne afin de définir avec elle et ses proches un projet de vie réaliste. En analysant ses activités fonctionnelles, il permet de prioriser les déficiences sous-jacentes à traiter par des stratégies innovantes et cliniquement prouvées (Evidence-based Practice/EBP). Il se base sur la CIF de l'OMS, sur les données probantes (Outcome-based Rehabilitation et Community-based Rehabilitation) et de l'approche Bobath actuelle. Il intègre les plus récentes découvertes sur le fonctionnement (contrôle et apprentissage moteur) et sur la plasticité du SNC. Cette approche met l'accent sur une application transversale, inter et transdisciplinaire de toutes les personnes intervenant dans la réadaptation neurologique. Cette formation vous permettra d'appliquer le concept NER21 et d'améliorer votre raisonnement clinique lors de vos interventions auprès d'adolescent/es et d'adultes présentant une atteinte neurologique centrale, en privilégiant le travail interdisciplinaire.*

Objectifs pédagogiques

- Prévenir la douleur de l'épaule et la main oedématiée tout en stimulant la récupération fonctionnelle du membre supérieur
- Faciliter les déplacements sécuritaires et efficaces par une récupération sensori-motrice et la qualité des mouvements.
- Intégrer ces connaissances théoriques et pratiques pour favoriser le retour d'activités significatives pour la personne traitée.
- Comprendre la problématique de la main oedématiée, hypotonique et spastique et comment traiter (niveau 2)

Contenu

- Développement d'une vision inter-systémique dans le raisonnement clinique permettant un choix thérapeutique ciblée en utilisant le syndrome BPS-D (Bio-Psycho-Social Deconditioning Syndrome) décrit par Gerber/Imhof et ses stratégies thérapeutiques.
- Evaluation des ressources et barrières présentes en utilisant l'approche systémique, écologique et la CIF puis réévaluation basée sur les « outcome », détermination en partenariat avec la personne concernée et son entourage des activités significatives, puis traitement des déficiences sous-jacentes,.
- Observation des symptômes spécifiques, des schèmes, de l'alignement postural et analyse des lignes gravitaires et la ligne médiane, le contrôle postural versus tonus postural et comment les influencer positivement.
- Inter-action entre proximal et distal et comment optimiser la récupération du tronc avec « épaule – main » et « hanche – pied ».
- Compréhension et amélioration des déficits perceptifs présents en utilisant notamment le répertoire sensori-moteur « central set ».
- Evaluation et stratégies thérapeutiques visant à l'amélioration : Contrôle postural, « Core stability », Ajustements posturaux anticipatoires (APA) et compensatoires (APC)
- Analyse du syndrome de latéropulsion « Pusher Syndrome » et son traitement
- Thérapie en groupe et en piscine (pratique si possible)
- Présentation et utilisation des échelles motivationnelles NER21, y compris lors d'aphasie
- Ajustements posturaux anticipatoires (APA) et compensatoires (APC) (niveau 2)
- Analyse du syndrome de latéropulsion « Pusher Syndrome » et son traitement (niveau 2)
- Facilitations de la marche (suite), montée et descente des escaliers (niveau 2)
- Thérapie en groupe et en piscine (pratique si possible) (niveau 2)

Modalités pédagogiques

- Démonstrations d'évaluation et traitement par l'instructeur/trice avec un(e) patient(e): Raisonnement clinique
- Evaluation et traitement de patient/es par les participant/es en binôme (Idéalement ergothérapeute et kinésithérapeute) sous supervision
- Pratique entre participant/es des diverses techniques et facilitations sous supervision.
- Exposés théoriques sur les thèmes spécifiques
- Support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant/e
- Livre recommandé avant et durant la formation : « Approche thérapeutique neuro-environnementale après une lésion cérébrale / concept NER21 » Michèle H. Gerber et al, 2014, Edit. DeBoeck/Solal (12 contributeur/trices d'Europe, Canada et Amérique du Nord, de diverses professions : ergothérapeutes, physio-kinésithérapeutes, orthophonistes, médecins, personnes atteintes et entourage)

Modalités d'évaluation et de certification

Il sera demandé à chaque participant/e de pratiquer, sous supervision, une évaluation et un traitement de patient/e et de pratiquer en binôme diverses techniques et facilitations. Un certificat reconnu par l'association internationale NER21 est attribué après une évaluation qualitative de ces pratiques. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Michèle H. GERBER, « Senior instructor NER21 » et Experte-clinicienne du concept NER21 (Neuro-Environmental Rehabilitation 21st Century) et « Senior instructor IBITA » (International Bobath Instructors Training Association). Clinicienne depuis plus de 35 ans, elle collabore avec plusieurs centres de réadaptation de par le monde. Elle enseigne en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et en Afrique.



DATES ET MODALITÉS Formation modulaire proposée en trois niveaux complémentaires, de 5 jours consécutifs par niveau. Il est recommandé de suivre les niveaux 1 et 2 (programmes NT06A et NT06B) organisés consécutivement, la même année (cours de base). Ils sont un prérequis pour suivre le niveau 3 (programme NT06C, cours avancé). Les personnes ayant suivi le niveau 1 avant 2022 peuvent suivre les niveaux 2 et 3 en 2022. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

Niveau 1 & 2 : 70 heures Tarif non adhérents : **3160 €** Tarif adhérents : **3000 €**
Niveau 1 : 35 heures Tarif non adhérents : **1580 €** Tarif adhérents : **1500 €**
Niveaux 2 : 35 heures Tarif non adhérents : **1580 €** Tarif adhérents : **1500 €**

LIEU : SAINT MAURICE (94) Possibilité de formation à la carte sur site (cf. programme NT06Bis et NT12B en ligne).



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 14
participants.
Professionnel/
les de santé :
Ergothérapeutes
et Masseur-
kinésithérapeutes

PRÉ-REQUIS

Certificat ANFE ou
NER21 du niveau
2 (programme
NT06B)

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLOME D'ETAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

*Le concept NER21 « *Neuro-Environmental Rehabilitation 21st century » est une approche biopsychosociale et écologique d'évaluation et de traitement de personnes présentant une atteinte du Système Nerveux Central (SNC), qu'elle soit congénitale, acquise ou dégénérative. Il met l'accent sur la participation active de la personne, les facteurs contextuels (environnemental et personnel) et la capacité actuelle de la personne afin de définir avec elle et ses proches un projet de vie réaliste. En analysant ses activités fonctionnelles, il permet de prioriser les déficiences sous-jacentes à traiter par des stratégies innovantes et cliniquement prouvées (Evidence-based Practice/EBP). Il se base sur la CIF de l'OMS, sur les données probantes (Outcome-based Rehabilitation/OBR) et de l'approche Bobath actuelle. Il intègre les plus récentes découvertes sur le fonctionnement (contrôle et apprentissage moteur) et sur la plasticité du SNC. Cette approche met l'accent sur une application transversale, inter- et transdisciplinaire de toutes les personnes intervenant dans la réadaptation neurologique.*

Cette formation vous permettra d'appliquer le concept NER21 et d'améliorer votre raisonnement clinique lors de l'intervention en rééducation et réadaptation auprès de personnes ayant une atteinte du Système Nerveux Central avec une symptomatologie ataxique, hémiparétique, parkinsonienne ou autre (atteinte médullaire incomplète, sclérose en plaques).

Objectifs pédagogiques

- Exercer des stratégies innovantes et prédire les « outcome »
- Choisir des traitements en tirant des conséquences efficaces des « outcome ».
- Inclure un programme individualisé incluant autant la personne atteinte que son entourage
- Utiliser des stratégies thérapeutiques avancées pour la récupération fonctionnelle du membre supérieur
- Améliorer l'efficacité de la marche dans des situations complexes.
- Intégrer des activités nécessitant une préhension uni/bilatérale tout en se déplaçant dans divers environnements.

Contenu

- Approche clinique et thérapeutique du « Trias-S » (3 symptomatologies : ataxique – hémiparétique – parkinsonienne). L'accent sera mis sur la symptomatologie ataxique et hémiparétique.
- Présentation possible d'un cas clinique (max. 20 min) par les participant/es, discussion et conseils par les collègues et l'instructeur/trice.
- Présentation de personne avec symptomatologie ataxique, hémiparétique et ou parkinsonienne : cas complexe de plusieurs symptomatologies.
- Thérapie d'entraînement médicale d'endurance TEM-E » » avec machines, en piscine ou autres
- Influence des structures neuro-méningées, des APA et APC sur le contrôle postural

Approfondissement des thèmes suivants :

- Intégration des dernières connaissances du contrôle et apprentissage moteur dans une approche fonctionnelle complexe.
- Régularisation du tonus postural quel que soit la symptomatologie en améliorant les aspects sensori-moteurs et perceptifs
- Amélioration de la préhension globale et fine de la main parétique, hypo- ou hypertonique associée à des déplacements
- Utilisation de la thérapie par « Induction » du corps entier au lieu de « Contrainte » développée par M. Gerber
- Travail en groupes (spécificités de la kinésithérapie et de l'ergothérapie)
- Augmentation de l'endurance globale et sélective nécessaire à un retour au travail et/ou une indépendance fonctionnelle efficace

Modalités pédagogiques

- Démonstrations d'évaluation et traitement par l'instructeur/trice avec un(e) patient(e): Raisonnement clinique
- Evaluation et traitement de patient/es par les participant/es en binôme (Idéalement ergothérapeute et kinésithérapeute) sous supervision
- Pratique entre participant/es des diverses techniques et facilitations sous supervision.
- Exposés théoriques sur les thèmes spécifiques
- Support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant
- Livre recommandé avant et durant la formation : « Approche thérapeutique neuro-environnementale après une lésion cérébrale » Michèle H. Gerber et al, 2014, Edit. DeBoeck/Solal

Modalités d'évaluation et de certification

Il sera demandé à chaque participant/e de pratiquer, sous supervision, une évaluation et un traitement de patient/e et de pratiquer en binôme diverses techniques et facilitations. Un certificat reconnu par l'association internationale NER21 est attribué après une évaluation qualitative de ces pratiques. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Michèle H. GERBER, « Senior instructor NER21 » et Experte-clinicienne du concept NER21 (Neuro-Environmental Rehabilitation 21st Century) et « Senior instructor IBITA » (International Bobath Instructors Training Association). Clinicienne depuis plus de 35 ans, elle collabore avec plusieurs centres de réadaptation de par le monde. Elle enseigne en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et en Afrique.



DATES ET MODALITÉS

Formation proposée en trois niveaux complémentaires, de 5 jours consécutifs par niveau, pouvant être suivis la même année ou sur différentes années, le niveau 2 (programme NT06B) étant un pré-requis pour suivre le niveau 3 (ce niveau 3 étant organisé non consécutivement avec les modules 1 et 2. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

Niveau 3 : **35 heures** Tarif non adhérents : **1580 €** Tarif adhérents : **1500 €**
LIEU : SAINT MAURICE (94)

Intervention de l'Ergothérapeute auprès des personnes atteintes d'un AVC et de leur famille : de l'Unité Neurologique Vasculaire (UNV) au domicile

**RÉF. NT07
220034**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler avec des personnes atteintes d'un accident vasculaire cérébral.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 5, 7 ET 9

CATALOGUE
2022

L'Accident Vasculaire Cérébral touche 120 000 à 150 000 personnes en France par an (Circulaire DHOS/04/2007/108 du 22 mars 2007). C'est la troisième cause de décès et la première cause de handicap acquis de l'adulte dans les pays développés. Près de 40% de patients (Young, J., Forster, A. (2007). Review of stroke rehabilitation. BMJ. 334, 86-90) vont conserver des séquelles de gravité diverse suite à l'AVC. Une prise en charge de réhabilitation précoce par une équipe pluridisciplinaire spécialisée est nécessaire. Une méta-analyse (Cochrane, 2001) récente souligne l'amélioration de l'indépendance et de la qualité de vie à domicile ainsi que la diminution de la mortalité lorsque les patients sont pris en charge précocement par une équipe spécialisée par comparaison avec une prise en charge traditionnelle. L'objet de la formation est de faire le point sur les nouvelles pratiques liées à l'ouverture des Unités Neurologiques Vasculaires (UNV) et l'accompagnement jusqu'au suivi à domicile. Cette formation permet de développer des compétences pour intervenir dans la filière de soins AVC, auprès des patients et de leurs proches : de l'Unité Neurologique Vasculaire (UNV) au domicile, en passant par les phases de rééducation et de réadaptation.

Objectifs pédagogiques

- Avoir une compréhension globale de la filière AVC
- Évaluer une personne atteinte d'un accident vasculaire cérébral, en phase précoce et en SSR
- Mener un entretien avec une personne atteinte d'un accident vasculaire cérébral selon une approche « client centré »
- Proposer une démarche de soins en ergothérapie du premier jour à la sortie de la filière
- Mener une réflexion sur les méthodes d'organisation interprofessionnelle de transmission et de suivi des situations
- Être capable d'analyser l'activité du patient

Contenu

> 1ère partie

- Point sur la filière de soin en neurologie et sur les nouvelles approches en phase aiguë et jusqu'à 1 an après l'AVC.
- Initiation à l'approche « client centré » en neurologie, apport d'une revue bibliographique scientifique sur le sujet. Discussion et passation de la MCRO -P.
- Présentation et initiation à la pratique évaluative en neurologie : NIHSS, STREAM, ARAT, Fugl Meyer, MOCA, LAST.
- Méthodologie de positionnement au fauteuil, debout et au lit d'un patient.
- Techniques de rééducation et réadaptation : revue des « techniques classiques » : la méthode Bobath revisitée, la méthode Perfetti, la visualisation active.
- Échanges et point sur la prise en charge de la spasticité du membre supérieur.
- Échanges sur la pratique clinique ergothérapique auprès des personnes atteintes d'AVC.

> 2ème partie

- Présentation des travaux réalisés par les participants montrant l'application des pratiques évaluatives et cliniques auprès de personnes atteintes d'un AVC. Analyse des pratiques et pistes d'amélioration.
- Approfondissement de certains points abordés en première partie si besoin.
- Techniques de rééducation et réadaptation : revue des « techniques modernes » : Contrainte induite, Thérapie miroir, Assistance robotisée, Réalité virtuelle, Imagerie mentale.
- Analyse d'activité sur des situations apportées par les participants et proposition de grilles d'évaluation.
- Mises en situation et évaluation de la cognition en vie quotidienne. Évaluation écologique des troubles mnésiques : le RBMT.
- Échanges et rappels sur l'évaluation et la prise en charge de la déglutition, de l'apraxie, et de la négligence.
- Aphasie et modes de communication.

- Initiation sur les nouvelles approches en éducation thérapeutique du patient et de la famille.
- Échanges autour de la préparation du retour à domicile d'une personne atteinte d'un AVC : process et bilans.
- Initiation à la recherche (PHRIP, EPP, conduite de projet...).
- AVC et conduite automobile.
- AVC et réinsertion socio-professionnelle.

Modalités pédagogiques

- Apport théorique : powerpoint, bibliographie, vidéos
- Ateliers pratiques : passation de bilans, positionnement et transfert en phase précoce
- Table ronde autour de situations cliniques
- Analyse réflexive sur des situations présentées par les participants
- Support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Les participants à la formation sont des professionnels en activité : la formation s'appuiera donc sur leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. Les participants seront invités à poursuivre certaines de ces activités travaillées durant la première partie, en intersession : lire des documents, analyser leur contexte de travail et mettre en pratique certains bilans, stratégies d'intervention, recueillir l'avis de collègues, de partenaires, des patients et des familles.

En deuxième partie, il sera demandé à chaque participant de présenter une situation pratique montrant l'application des pratiques évaluatives et cliniques présentées en première partie de formation. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Amandine COOK, Ergothérapeute au CHU de Bordeaux, service UNV du Pr Sibon et SSR Tour de Gassies à Bruges. Master Recherche et Organisation en Santé mention Recherche en Réadaptation (ROS-RR) - UPMC Paris.

Anais BOURGUET, Ergothérapeute service Neurologie au SSR Tour de Gassies à Bruges. Classificatrice nationale jeune handisport.



DATES ET MODALITÉS Formation de 8 jours en deux parties de 4 jours chacune. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
48 HEURES Tarif non adhérent : **1700 €** Tarif adhérent : **1600 €**
LIEU : Paris 13



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes

PRÉ-REQUIS

Ergothérapeutes
diplômés
débutants ou
souhaitant
développer leur
activité auprès
de blessés
médullaires.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHERAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 4

Pour permettre une indépendance maximum dans les activités de la vie quotidienne en fonction du niveau d'atteinte de la moelle épinière. Cette formation permet de mettre en pratique des techniques de rééducation et de réadaptation afin de développer l'indépendance fonctionnelle de la personne blessée médullaire

Objectifs pédagogiques

- Localiser les différents types de lésions de la moelle épinière et déterminer leurs conséquences fonctionnelles.
- Évaluer, planifier et entreprendre des actes thérapeutiques qui vont faciliter l'apprentissage de l'indépendance dans les AVQ.
- Déterminer les besoins de compensation : en aides techniques, en aménagement et en aide humaine, pour un retour au domicile réussi.
- Organiser des mises en situation en extérieur pour une reprise facilitée de la vie sociale.

Contenu

- Rappel anatomo-physiologique de la moelle épinière
- Classification Asia
- Notions d'accidentologie
- Différents outils d'évaluation validés : mesure d'Indépendance Fonctionnelle (mif) / quotient d'Indépendance Fonctionnelle (qif) / spinal cord Independence Measure (scim)
- Synthèse des bilans et élaboration du plan d'intervention
- Prise en charge des activités de la vie quotidienne (toilette, repas, habillage, transfert...)
- Mise en place d'un cahier des charges pour faciliter le choix du fauteuil roulant (capacités, positionnement, mode de vie et facteurs environnementaux).
- Définition des situations de handicap au domicile et proposition de solutions.
- Moyens mis en œuvre pour favoriser le retour à la vie sociale et faire émerger un projet de vie (sortie en centre ville, groupe cuisine...).

Modalités pédagogiques

- Présentation d'outils et de documents
- Vidéo, power point
- Ateliers pratiques (mise en situation, manipulation d'aides techniques)
- Échange entre les participants
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation.
Au cours de la formation, les participants manipuleront des aides techniques et mettront en pratique les techniques de rééducation et réadaptation pour la toilette, l'habillage, l'apprentissage des transferts au lit, WC, fauteuil douche, baignoire, et voiture. Une analyse de ces pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide de la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Marie-Pierre AUDIBERT, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel et exerçant depuis 1996 dans différents centres de rééducation/réadaptation spécialisés en neurologie, notamment le Centre Mutualiste Neurologique Propara et le Centre Bouffard Vercelli.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
21 HEURES - Tarif non adhérents avec pension complète : **882 €***

Tarif adhérents avec pension complète : **801 €*** LIEU : La Grande Motte (34)

**Ce prix inclut la pension complète en studio double (1 chambre par personne) du dîner du soir de la veille de la formation au soir du dernier jour de la formation.*

Une réduction de 120€ sera accordée aux personnes ne souhaitant pas loger sur place, sous réserve que cela soit signalé par écrit lors de l'inscription. Tout repas ou nuitée supplémentaire devra être réservé auprès de l'ANFE lors de l'inscription et sera payé sur place par le stagiaire en fin de séjour. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. NT15
220036**

TROUBLES SOMATOGNOSIQUES, NEURO-VISUELS ET PRAXIQUES MODULE 1 / 2



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie. La lecture préalable de l'ouvrage "Neuropsychologie corporelle, visuelle et gestuelle : du trouble à la rééducation", par Mme N. SEVE-FERRIEU, Elsevier-Masson, 4ème Edition, 2014 est un support riche recommandé mais non indispensable (excepté en formation sur site pour les masseur-kinésithérapeutes).

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
1, 2 ET 7

S'appuyant sur un concept de A. R. Luria, la formatrice envisage les incapacités neuropsychologiques de la personne hémiparétique comme les symptômes d'un ou de plusieurs traitements cognitifs endommagés. C'est dans cette optique que sont présentés les troubles de la somatognosie, de la neurovision et de la praxie gestuelle, l'accent étant mis sur leur évaluation et leur rééducation. Des protocoles complets d'évaluation et de traitement, fondés sur des auteurs reconnus et l'expérience clinique, sont présentés et utilisés au cours de la formation pour vous permettre d'intégrer dans votre pratique ergothérapeutique les protocoles d'évaluation de trois dysfonctionnements neuropsychologiques et les principes thérapeutiques s'y rapportant, dans le cadre de la rééducation globale d'une personne atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les éléments historiques et théoriques nécessaires à la compréhension des syndromes d'hémi-négligence et d'apraxie gestuelle chez la personne atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale
- Utiliser les outils et protocoles nécessaires à l'évaluation des déficiences afin de pouvoir poser un diagnostic ergothérapeutique
- Analyser les composantes neuropsychologiques mises en jeu dans une activité afin qu'elle puisse être envisagée comme moyen thérapeutique
- Elaborer des protocoles de rééducation

Contenu

- Approche rééducative
 - Des incapacités et situations de handicap aux déficiences organiques.
 - Gnosie corporelle, fonction de neuro-vision et savoir faire gestuel d'une part, attention, mémoire et fonctions exécutives d'autre part.
 - Analyse, évaluation et rééducation de deux syndromes :
 - Syndrome d'héminégligence
 - Syndrome d'apraxie gestuelle
 - Protocole méthodologique
- (*) Les éléments théoriques et les principes de rééducation concernent toutes les professions de rééducation. Les moyens de rééducation développés relèvent de leur adaptation en ergothérapie.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Travail de groupe, analyses neuropsychologiques d'activités utilisées dans les services de rééducation
- Mise en place de fiches techniques
- Echanges, discussions, études de cas cliniques de patients suivis en ergothérapie dont les participants souhaitent voir analyser la problématique.
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il est demandé à chaque participant d'apporter un ou plusieurs objectifs (qu'attendez-vous de la formation ?) et un cas clinique qui pose éventuellement question (plus le cas clinique est documenté - évaluation par exemple - plus le matériel de travail est riche). Les cas cliniques seront exposés le premier jour de la formation pour que des pistes de réponses soient proposées le dernier jour (évaluation, diagnostic et/ou rééducation). Chaque participant doit analyser une activité d'un point de vue neuropsychologique, afin qu'elle puisse être envisagée comme moyen thérapeutique. Ce travail est réalisé en groupe de 3 à 4 personnes et se concrétise par une fiche technique. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Nicole SEVE-FERRIEU, Ergothérapeute, Cadre de Santé – Expert clinicienne NER 21 - Ex directrice de l'IFE ADERE de Paris.



DATES ET MODALITÉS

Formation modulaire proposée en deux modules pouvant être suivis la même année (non consécutifs) ou sur différentes années, le module 1 étant un pré-requis pour suivre le module 2 (programme NT15Bis en page suivante). Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

5 JOURS CONSECUTIFS - 39 HEURES LIEU : Paris 13

Tarif non adhérents : **1205 €* Tarif adhérents : 1125 €***

**Tarif incluant une mallette d'évaluation contenant le matériel spécifique. Ce coût peut être déduit sur demande écrite. Possibilité de formation sur site (à la carte ou non) pour les ergothérapeutes ou les équipes pluridisciplinaires incluant au moins un ergothérapeute : devis sur demande.*

TROUBLES SOMATOGNOSIQUES, NEURO-VISUELS ET PRAXIQUES MODULE 2 / 2

RÉF. NT15BIS
220037



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 5
participants;
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
, seuls les
Ergothérapeutes
ayant suivi
le module 1
(programme NT15)
peuvent s'inscrire
à ce module 2. La
lecture préalable
de l'ouvrage
"Neuropsychologie
corporelle, visuelle
et gestuelle :
du trouble à la
rééducation",
par Mme N.
SEVE-FERRIEU,
Elsevier-Masson,
4ème Edition, 2014
est un support
riche mais non
indispensable
pour le suivi de la
formation. .

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHEAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 7

S'appuyant sur un concept de A. R. Luria, la formatrice envisage les incapacités neuropsychologiques de la personne hémiparétique comme les symptômes d'un ou de plusieurs traitements cognitifs endommagés. C'est dans cette optique que sont présentés les troubles de la somatognosie, de la neurovision et de la praxie gestuelle, l'accent étant mis sur leur évaluation et leur rééducation. Des protocoles complets d'évaluation et de traitement, fondés sur des auteurs reconnus et l'expérience clinique, sont présentés et utilisés au cours de la formation pour vous permettre d'intégrer dans votre pratique ergothérapeutique les protocoles d'évaluation de trois dysfonctionnements neuropsychologiques et les principes thérapeutiques s'y rapportant, dans le cadre de la rééducation globale d'une personne atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale.

Objectifs pédagogiques

En s'appuyant sur les acquis du module 1 (programme NT15) :

- Évaluer les déficiences de la personne adulte atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale
- Mettre en place les protocoles de rééducation des syndromes d'héminégligence et d'apraxie gestuelle

Contenu

- Le contenu du module 2 repose sur l'expérimentation du contenu du module 1 et l'apport des dossiers de patients suivis en ergothérapie entre les deux modules
- Supervision de traitements
- Complément de formation sur demande avant la formation

Modalités pédagogiques

- Au sujet des patients présentés lors du module 1, discussion et analyse des effets obtenus par la mise en place de la thérapie proposée
- Discussions et supervisions de traitements sur la base de l'expérimentation des connaissances acquises au module 1 et des dossiers de patients traités en ergothérapie entre les deux modules

Modalités d'évaluation

Il est demandé à chaque participant de présenter un dossier ergothérapeutique de patient suivi en rééducation entre les deux modules. Les cas cliniques font l'objet d'un travail de groupe et d'une supervision du traitement. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Nicole SEVE-FERRIEU, Ergothérapeute, Cadre de Santé – Expert clinicienne NER 21 - Ex directrice de l'IFE ADERE de Paris.



DATES ET MODALITÉS

Formation modulaire proposée en deux modules pouvant être suivis la même année (non consécutifs) ou sur différentes années, le module 1 (programme NT15 sur la page précédente) étant un pré-requis pour suivre ce module 2. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
2 JOURS CONSECUTIFS - 15 HEURES LIEU : Paris 13
Tarif non adhérents : 600 €* Tarif adhérents : 500 €*

**RÉF. NT17
220038**

ÉVALUATION ET INTERVENTION



PUBLIC

Minimum 7 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 8 ET 9

Les projets d'interventions cliniques en rééducation et réadaptation sont traditionnellement centrés sur les pathologies et la cause des troubles. Cependant, l'ergothérapie s'intéresse naturellement à l'impact des troubles, c'est-à-dire à la façon dont ceux-ci vont faire concrètement obstacle à la réalisation d'activités significatives pour les patients dans leur environnement familial ordinaire. Pour intervenir dans ce sens, l'ergothérapie conçoit la cognition en situation dynamique d'interaction Personne-Activité-Environnement dans une approche centrée sur l'occupation. Cette formation vous permettra de mettre en place un plan d'intervention en ergothérapie pour des patients adultes cérébro-lésés à partir de l'évaluation de l'impact des troubles cognitifs dans la réalisation d'activités significatives pour ces patients.

Objectifs pédagogiques

- Positionner l'abord centré sur l'occupation en ergothérapie des patients cérébro-lésés, dans une approche pluridisciplinaire (médicale, neuropsychologique, orthophonique, sociale...).
- Définir le processus d'évaluation en ergothérapie : évaluation de l'impact des troubles cognitifs dans une approche centrée sur le client et centrée sur l'occupation.
- Préciser le contenu de l'intervention en ergothérapie selon quatre axes visant l'amélioration de la performance en vie quotidienne : la conscience situationnelle, l'apprentissage dans le contexte des lésions cérébrales, le transfert et la généralisation des acquis, l'ajustement environnemental humain, matériel et physique.

Contenu

> 1ère partie :

- Positionnement de l'approche en ergothérapie centrée sur l'occupation : processus d'évaluation du fonctionnement cognitif en ergothérapie : profil occupationnel, conscience de soi et outils d'entretien (MCRO, MHAVIE, SADI).
- Évaluation et fonctionnement cérébral : Modèle STI (Traitement cognitif de l'information), outils validés de screening cognitif (MMSE, MOCA), évaluation de la performance en situation (AMPS, KETTLE TEST, PAVQ-PAI).
- Évaluation et fonctionnement exécutif : Évaluation des troubles exécutifs en situation (EF2E, TEM).

> 2ème partie :

- Interventions cognitives en ergothérapie : Revue de littérature sur les preuves d'efficacité des interventions cognitives. Potentiel d'apprentissage et lésions cérébrales (notions de transfert et de généralisation).
- Présentation des stratégies thérapeutiques préconisées en ergothérapie.
- Programmes d'intervention ciblant la performance occupationnelle : Stratégies d'intervention ciblant l'amélioration de la conscience situationnelle, approche multicontextuelle de Toglia, approche CO-OP (Polatajko, Skidmore, Mc Ewen), intervention ciblant

un réentraînement tâche-spécifique (Mastos).

- Application des principes d'intervention à des vignettes cliniques. Retour sur les situations cliniques rapportées par les stagiaires, analyse des pratiques.

En fonction des besoins et des attentes exprimés par les stagiaires, le contenu de la formation pourra être ajusté : certains outils d'évaluation ou stratégies d'intervention pourront être approfondis au détriment d'autres.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Analyse vidéo
- Échanges et analyse de situations cliniques
- Analyse des pratiques
- Expérimentation d'outils d'évaluation (bilan MHAVIE fourni)
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser un travail s'appuyant sur une mise en pratique entre les deux parties. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs (2 parmi les 3 suivants)

Dr SORITA Éric, Ergothérapeute, Docteur en sciences cognitives, Cadre de santé, Thérapeute familial, Formateur en Institut de formation en ergothérapie.

CRUILLON-RUIZ Julie, Ergothérapeute, Cadre de santé, Licence Sciences Cognitives, Master Ingénierie et conseil en formation, Formatrice en Institut de formation en ergothérapie.

PROVOST Virginie, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Cadre Coordonnateur Plateau Technique de Rééducation/ Réadaptation, Master 2 Management des Structures et Activités innovantes en Santé. DU Sciences Neuropsychologiques, Intervenante en institut de formation en ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 6 jours en deux parties de 3 jours. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

42 HEURES Tarif non adhérents : **1284 €*** Tarif adhérents : **1224 €***

LIEU : Paris 13

**Tarif incluant un manuel MHAVIE. Le kit MCRO (manuel et fiches de cotation) est recommandé et peut être commandé en ligne sur www.thecopm.ca. Prévoir des lectures préalables. Possibilité de formation sur site sur mesure pour les ergothérapeutes : devis sur demande*



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 5

« The Constraint Induced Movement Therapy » ou « Thérapie Induite par la Contrainte (TIC) » est apparue dans les années 90 avec Edward Taub, Ph.D. Elle a pour but d'optimiser non seulement un potentiel moteur du membre supérieur, mais encore de développer un processus comportemental visant à améliorer l'utilisation spontanée du bras plégique. La technique consiste à immobiliser le membre sain et à proposer un programme de surentraînement par une méthode de conditionnement visant la participation progressive et intensive du bras plégique et du corps entier du patient, dans les activités significatives pour lui. Cette technique valorise le développement de performances maintenues grâce à un travail éducatif. La rééducation du membre supérieur plégique par thérapie induite par la contrainte favorise le transfert des acquis moteurs sur les activités quotidiennes du patient, par des techniques comportementales et interprofessionnelles. Nous proposons, dans le cadre de cette formation, un programme permettant à chacun d'intégrer dans sa pratique professionnelle la thérapie induite par la contrainte pour rééduquer le membre supérieur plégique, en créant un protocole adapté aux conditions d'accueil de chaque structure.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les limites et les contraintes de la mise en place d'une session de TIC
- Identifier les mécanismes fondamentaux de la TIC
- Appliquer la mise sous contrainte
- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un programme de TIC au sein de son établissement
- Synthétiser les données systémiques pour construire un canevas adapté à son établissement (protocole de TIC)
- Évaluer sa pratique au regard des cadres référentiels définis et des organisations

Contenu

> 1ère partie

- Aspects neurophysiologiques
- Études scientifiques en lien avec la littérature
- Présentation de la mise sous contrainte
- Ateliers de mise en place des contentions du membre supérieur
- Mise en situation sous contrainte : repas, activités manuelle, corporelle et de la vie quotidienne
- Outils d'évaluations
- Critères d'inclusion
- Présentation du surentraînement et de la méthode du « shaping* »
- Réflexion en groupe sur la mise en place d'un protocole

Intersession : Mise en pratique, sur le lieu d'exercice professionnel, de la méthode de TIC : outils d'évaluation, critères d'inclusion, modalités d'application

> 2ème partie

- Restitution de l'expérimentation et présentation des études de cas, analyse des pratiques
- Outils d'aide au transfert des acquis
- Limites et modalités d'application de la TIC et notion de pénibilité du protocole
- Domaines d'application de la TIC

Modalités pédagogiques

- Films vidéo
- Témoignages

- Questionnaires
- Ateliers de groupe de travail
- Aides techniques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de mettre en pratique en intersession la méthode de TIC : outils d'évaluation, critères d'inclusion, modalités d'application.

Lors de la 2ème partie, une restitution de l'expérimentation sera demandée avec présentation d'étude de cas pour illustrer la mise en pratique. Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Sylvie HIDALGO, Ergothérapeute exerçant dans un service de MPR au CHU de Toulouse. Cette formatrice a plus de dix années d'expérience de thérapie contrainte dans un service de MPR avec des patients en phase chronique et subaiguë, en hospitalisation de jour ou complète. Évolution dans la formalisation des protocoles pour une amélioration de la qualité de vie des patients, en passant par la recherche, et par une pratique exhaustive d'évaluations et d'outils analytiques et écologiques.

Chargée de cours en Institut de Formation en Ergothérapie.

Magali MARTIN, Ergothérapeute ayant plus de 4 années d'expérience de thérapie contrainte dans un service de MPR au CHU de Toulouse. Chargée de cours en Institut de Formation en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS Formation de 4 jours répartis en 2 parties de 2 jours chacune. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

32 HEURES Tarif non adhérents : **1380 €** Tarif adhérents : **1300 €**

LIEU : Paris 13 *Prévoir des lectures préalables. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou des équipes pluridisciplinaires incluant au moins un ergothérapeute et exerçant dans un service de neurologie et/ou souhaitant mettre en application les principes de la TIC (Ergothérapeutes, Masseur-Kinésithérapeutes, Médecins de MPR, APA, IDE, AS, etc.) :* devis sur demande

*shaping : Augmentation graduelle du niveau de performance, renforcement positif (Traduction : « façonnage » dans Polatajko & Mandich, 2004, p. 29).

**RÉF. NT20B
220040**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2.

La finalité de cette formation est de former des Ergothérapeutes à l'utilisation de l'EF2E pour évaluer les troubles des fonctions exécutives et l'impact du syndrome dysexécutif sur une activité cuisine réalisée par des personnes avec lésions cérébrales acquises non évolutives. Cette formation inclut la sémiologie du syndrome dysexécutif et ses répercussions en vie quotidienne.

Objectifs pédagogiques

- Identifier la symptomatologie du syndrome dysexécutif et ses conséquences sur les activités élémentaires et instrumentales de la vie quotidienne.
- Appréhender les principes sous-jacents à l'outil : les modèles théoriques, les fonctions exécutives, l'approche, le mode d'évaluation, les variables évaluées et le mode de cotation.
- Analyser les comportements observés lors de l'activité cuisine consistant à faire réaliser une omelette et un gâteau au chocolat par une personne cérébrolésée.
- Interpréter les résultats de l'activité en rapport avec le syndrome dysexécutif et la classification internationale du fonctionnement.
- Identifier les qualités métrologiques de l'EF2E

Contenu

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Définition du syndrome dysexécutif et description de ses conséquences au quotidien chez les personnes cérébrolésées
- Présentation de l'évaluation des fonctions exécutives en ergothérapie (EF2E) par une activité cuisine : réalisation d'une omelette et d'un gâteau au chocolat
- Développement de l'EF2E (objectif, cadres conceptuels, variables, modalité d'évaluation...)
- Étude métrologique : validité et fidélité de l'évaluation
- Concepts sous-jacents à l'analyse des données de l'activité (observation et analyse neuropsychologique)
- Procédure d'administration de l'EF2E
 - Présentation
 - Apprentissage de la méthodologie de l'évaluation et de la procédure de passation
 - Analyse de vidéos (matériel, consignes, comportements observables, cotation...)
 - Analyse des données (résultats) de l'EF2E
- Réalisation du rapport de l'évaluation en ergothérapie
- Programme d'intervention ergothérapique spécifique : rééducation et réadaptation

> 2ème partie : Travail individuel post-formation obligatoire conditionnant la délivrance de l'attestation de fin de formation et de l'attestation de DPC (travail personnel estimé à 7 heures)

- Par échange de courriels sur une évaluation réalisée par chaque participant après la formation, les formatrices feront un retour sur la cotation d'une évaluation ainsi que sur le rapport rédigé au regard de cette évaluation. Une date limite d'envoi sera proposée en début de formation.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Analyse de cas à partir de films
- Travaux pratiques, échanges avec le groupe
- Etudes de cas proposées par les formatrices et par les stagiaires
- Réalisation d'un compte-rendu de l'évaluation effectuée
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser une évaluation du syndrome dysexécutif et son compte-rendu à transmettre aux formatrices par email au plus tard 3 mois après la formation en présentiel. Les formatrices analyseront ces pratiques et détermineront avec chaque participant des pistes d'amélioration par échanges de courriels. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Chantal TAILLEFER, Cadre de santé, Ergothérapeute. Elle est co-Auteur de l'EF2E, elle continue la validation et la normalisation de l'outil. Elle travaille pour l'Association Réseau Traumatisme Crânien de l'Île de France. Elle réalise des formations et des évaluations situationnelles dans le cadre du droit à compensation et à réparation des personnes cérébrolésées. De 2011 à 2017, elle a intégré l'équipe pédagogique de l'IFE de Créteil après avoir exercé 15 ans en tant qu'Ergothérapeute puis 11 ans en tant que Cadre de Santé en Médecine Physique et Réadaptation à L'hôpital de La Pitié-Salpêtrière. Elle a collaboré à plusieurs travaux de recherche concernant la création d'outils d'évaluation en ergothérapie et est co-auteur du PAAC (Profil d'Autonomie pour Adultes Cérébrolésés).

Frédérique PONCET, Chercheuse au Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal et chercheuse associée à Sorbonne Université, GRC n°24, Handicap Moteur et Cognitif & Réadaptation (HaMCR) APHP, Hôpital Universitaire Pitié Salpêtrière-Charles Foix. Docteur en neurosciences (Université Pierre et Marie Curie, Paris 6) et en sciences biomédicale (Université de Montréal), elle a travaillé 18 ans en tant qu'Ergothérapeute en Médecine Physique et Réadaptation. Elle est aussi membre de l'Association Réseau Traumatisme Crânien de l'Île de France, de l'ANFE, de la SOFMER... Co-auteur de l'EF2E, elle continue la validation et la normalisation de l'outil. Ses intérêts de recherche portent sur les évaluations situationnelles, le développement d'interventions en réadaptation pour les personnes avec lésion cérébrale acquises dans les milieux cliniques et communautaires ainsi que sur l'implantation de ces interventions novatrices et l'évaluation de leurs effets.



DATES ET MODALITÉS Formation sur site à la carte, pour les ergothérapeutes, de 3 jours consécutifs en présentiel, suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire évalué à 7 heures de travail personnel.

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + TRAVAIL POST-FORMATION - LIEU : sur site

Devis sur demande sur <https://www.anfemigal.fr/> : 4800€ par groupe + frais des formatrices + frais de suivi à distance au prorata du nombre de participants.

L'établissement d'accueil devra prévoir une salle de formation théorique et une cuisine équipée selon une liste de matériel précise fournie par l'ANFE.



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants :
Ergothérapeutes
débutant ou
souhaitant
développer leur
activité auprès
de personnes
atteintes de
sclérose en
plaques.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 3, 5 ET 9

La SEP (Sclérose En Plaques) est une maladie neurologique inflammatoire et dégénérative qui affecte le système nerveux central. Elle atteint l'adulte jeune et débute généralement entre 20 et 40 ans. C'est une des 1ères causes de handicap chez l'adulte jeune. Les nombreuses particularités de la SEP et d'autres maladies neuro dégénératives sont souvent surprenantes voire déroutantes pour les intervenants auprès de personnes atteintes : âge, évolutivité épisodique, poussées, rémission, signes invisibles, fluctuation des états... Cette formation a été élaborée grâce à l'expertise, les compétences et l'expérience d'une équipe pédagogique composée de professionnels de la santé, du médico-social et de membres de l'AFSEP (Association française des sclérosés en plaques). Elle vous permettra de comprendre le vécu quotidien d'une personne atteinte de sclérose en plaques et de participer à l'amélioration de ses conditions de vie en adaptant vos compétences et pratiques professionnelles aux spécificités et signes visibles et invisibles de la SEP.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la maladie : pathologie, symptômes, traitements.
- Comprendre les conséquences de la SEP sur l'état physique : évolutivité, atteintes et troubles, fatigue chronique.
- Comprendre les conséquences de la SEP sur le comportement et ses conséquences dans sa relation avec l'autre.
- Évaluer les situations de handicap afin d'établir un plan d'intervention en ergothérapie. En prioriser les objectifs.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre en matière d'éducation, de rééducation et de réadaptation du patient et de son entourage dans les activités de la vie quotidienne.
- Développer une culture d'éducation thérapeutique afin de renforcer leurs capacités à prendre en charge l'affection qui le touche d'une part, ainsi que les répercussions de la maladie d'autre part.
- Connaître les démarches juridiques et identifier les aides sociales et autres financements publics et privés mobilisables.

Contenu

- **Approche médicale et suivi de la SEP :**
 - Épidémiologie, étiologie, rappels anatomiques, examens, traitements
 - Conséquences de la SEP sur l'état physique : évolution, signes visibles et invisibles, conséquences liées aux traitements
 - Prise en charge pluridisciplinaire et globale : intervenants médicaux et paramédicaux
- **Approche psychologique de la SEP :**
 - Conséquences de la SEP sur le comportement : troubles psychologiques, émotionnels, cognitifs, fluctuation des états
 - La temporalité : diagnostic, évolution, évènements, symptômes
 - Les troubles de l'humeur : anxiété, dépression, troubles cognitifs, fatigue
 - Les moyens de soutien psychologique : psychothérapie, soutien familial, activité psycho-corporelle et sophrologie
 - L'éducation thérapeutique, outil d'aide à la prise en charge et à son acceptation par le patient
 - Évaluation et suivi clinique par des outils digitaux
- **Approche globale dans la vie quotidienne et modalités pratiques d'accompagnement de la personne :**
 - Évaluation des déficits et incapacités, des besoins et du projet de vie : grilles d'évaluation existantes
 - Choix des priorités liées aux besoins fondamentaux ou secondaires

- Prévention des fausses routes, positionnement, outils de communication,...
- Renforcement des capacités et de son entourage à prendre en charge les répercussions de la maladie dans la vie quotidienne
- Aménagement des lieux de vie, choix du fauteuil roulant électrique, domotique
- Validation du permis de conduire et aménagement de véhicule
- **Intervention d'un témoin concerné par la maladie, pour une meilleure sensibilisation au vécu quotidien d'une personne atteinte de SEP**
- **Approche sociale, juridique et institutionnelle de la SEP**
- **Modalités pratiques d'accompagnement de la personne, études de cas**

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Témoignages
- Mises en situation, études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation et, pendant la formation, d'élaborer les modalités pratiques d'accompagnement d'une personne atteinte de sclérose en plaques, à partir d'une étude de cas présentée par un formateur. Cette étude de cas sera analysée en groupe avec l'aide du formateur ergothérapeute afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions, de QCM et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Fabien ROCHET, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, travaillant en libéral et pour le Réseau Neuro-Centre, spécialisé en Sclérose Latérale Amyotrophique et Sclérose en Plaques

Yann LE COZ, Médecin consultant UNISEP, patient-expert SEP, Sophrologue, Hypnothérapeute, DU Psychosomatique intégrative GHU Pitié Salpêtrière

Céline REBELO, Assistante Sociale travaillant pour le réseau Sclérose en Plaques Ile-de-France

Un témoin



DATES ET MODALITÉS Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif non adhérents : **580€** Tarif adhérents : **500€**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. NT25
220042**



**FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ
SOFT'AGES FORMATIONS**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
18 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé en ergothérapie.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 3, 5 ET 9

La prise en charge de la maladie de Parkinson est identifiée comme une priorité par le ministère de la santé, l'analyse de la littérature montre les bénéfices apportés par la prise en charge en ergothérapie. Néanmoins, cette prise en charge nécessite la connaissance de techniques spécifiques. Cette formation est issue d'un travail de deux ans de recherche, analyse de la littérature, pratiques des centres spécialisés, guides de recommandations français et internationaux. Cette formation s'appuie sur de nombreux cas cliniques filmés, notamment le suivi d'une famille à domicile permettant de comprendre le vécu des patients et de leur famille. Elle permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique une méthode rigoureuse et des techniques spécifiques de réadaptation d'une personne atteinte de la maladie de Parkinson. Cette formation est mise à jour par une veille scientifique permanente.

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'évolution de la maladie de Parkinson, les répercussions sur les activités de la vie quotidienne, la participation sociale.
- Mettre en place les stratégies de compensation des troubles moteurs de la maladie de Parkinson.
- Utiliser les techniques de rééducation des troubles moteurs du membre supérieur.
- Traiter les troubles posturaux spécifiques de la maladie de Parkinson.
- Traiter les troubles cognitifs associés.

Contenu

> Module « Physiopathologie » :

- Étiopathogénie, neuropathologie, différentes formes cliniques.
- Reconnaissance et description des signes cliniques moteurs, non moteurs, cognitifs, psychiques (Présentation des signes cliniques sur vidéo).
- Répercussions des signes cliniques sur les activités de la vie journalière.
- Les thérapeutiques médicales.

> Module « Réadaptation » :

- Échelles et questionnaires (qualité de vie, UPDRS, bilans spécifiques des fluctuations motrices et des dyskinésies)
- Analyse des signes cliniques en situation écologique, influence de l'environnement.
- Prise en charge de la maladie de Parkinson en Ergothérapie, analyse de la littérature, guides de recommandations de bonnes pratiques, procédure ergothérapique.
- Cibles d'intervention :
 - Compensation des troubles moteurs (blocage de l'initiation et enrayage du mouvement). Procédure de sélection et d'entraînement des stratégies d'initiation et de maintien du mouvement :
 - > Les signaux de déclenchement et de contrôle rythmique « cues » intrinsèques (répétition mentale, visualisation).
 - > Les signaux de déclenchement et de contrôle rythmique « cues » extrinsèques (aides techniques, aménagements de l'environnement, indigage visuel, indigage auditif, déclencheurs écrits, déclencheurs auditifs, synchronisation auditive).
 - Rééducation des schémas moteurs de verticalisation et de mobilité au lit : stratégies de compensation des blocages moteurs, activation motrice.
 - Intervenir auprès des aidants : le vécu des aidants, techniques

- d'écoute et d'accompagnement (psychologie positive et coping, process com, éducation thérapeutique), développer les compétences d'accompagnement des aidants.
- Gestion de la fatigabilité et des fluctuations (phases ON/OFF).
- Réadaptation cognitive (activités de toilette, d'habillement, repas).
- Risques de chute et maladie de Parkinson (spécificités et prise en charge).
- Trouble posturaux : prise en charge du Pisae syndrome (positionnement, rééducation, traitement médical).
- Rééducation des troubles de l'écriture.
- Gestion des stades terminaux.
- Travaux pratiques : analyse de cas cliniques (vidéo), passation de bilans, activation motrice (ergomotricité), stratégies de compensation des troubles moteurs (cues).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Supports vidéo
Dossier individuel remis à chaque participant avec l'ensemble des cours et les références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation en début de formation par une grille d'analyse individuelle des pratiques professionnelles permettant de déterminer les objectifs individuels d'amélioration des pratiques professionnelles.
- Évaluation des acquis et objectifs de formation par un examen écrit en fin de formation.
- Suivi des actions d'amélioration : retours d'expériences après 3 mois d'activité par un questionnaire informatisé, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs d'amélioration des pratiques professionnelles et conditionnant la délivrance des attestations de fin de formation et de DPC.
- L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Concepteurs et Formateurs de SOFT'AGES FORMATIONS (<http://www.softages-formations.fr/>)

Dr Émilie GALANO, Médecin au CHU de Nîmes et en SSR spécialisé Parkinson, spécialiste en médecine physique et de réadaptation.

Fabrice NOUVEL, Ergothérapeute au CHU de Nîmes. Président de l'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie (AFEG).

Valérie NOUVEL, Ergothérapeute au CHU de Nîmes SSR spécialisé Parkinson.



DATES ET MODALITÉS

Formation hybride de 3 jours dont 1 jour en ligne puis 2 jours en présentiel, avec questionnaire post-formation obligatoire. Ouverture de la formation en ligne 7 jours avant la formation en présentiel. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/> Email personnel du participant à communiquer dès l'inscription pour accéder à la formation en ligne.

7 HEURES EN LIGNE + 14 HEURES EN PRESENTIEL Tarif : 790 €

LIEU : Nîmes (30), Paris 13 ou Nantes (44) *Pour toute demande de formation sur site, contacter SOFTAGES par email à softages.formations@gmail.com Informations complémentaires sur www.softages-formations.fr.*

Le Profil des AVQ (Activités de Vie Quotidienne) : un outil d'évaluation centré sur les activités. Module 1/2 : Entrevue

RÉF. EV18-NT02
220043



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 15 pour
1 formatrice ou 30
participants pour
2 formatrices.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler avec
des personnes
présentant des
troubles cognitifs.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 7, 8

La participation sociale de la personne est une des préoccupations majeures des Ergothérapeutes. L'indépendance dans les activités de la vie quotidienne (AVQ) est un préalable à cette participation. Le Profil des AVQ a été conçu par des ergothérapeutes-chercheurs pour fournir une mesure de l'indépendance des personnes dans les activités de tous les jours : soins personnels, activités domestiques et communautaires. Il analyse l'activité en considérant tout particulièrement les processus exécutifs nécessaires à la réalisation de ces activités. A travers des entrevues et des mises en situation, l'évaluation incorpore des tâches routinières, non routinières, simples et complexes qui permettront une compréhension fine des forces et des problématiques occupationnelles des individus. Il vous guidera pour l'écriture du diagnostic et pour votre intervention ergothérapique. L'outil possède de bonnes qualités métrologiques (standardisé, valide et fidèle). La formation prépare à l'utilisation de l'outil Profil des AVQ dans sa pratique ergothérapique, elle est découpée en deux modules pouvant être couplés : entrevue et/ou observation par mises en situation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principes sous-jacents à l'outil : modèles théoriques, fonctions exécutives, analyse de l'activité, approche non directive, notation, assistance verbale
- Rédiger un compte-rendu d'évaluation selon l'entrevue du Profil des AVQ

Contenu

- L'architecture du Profil des AVQ : une approche centrée sur l'activité
- La procédure de passation : l'entrevue avec le sujet et l'aidant
- L'analyse de vidéos d'entrevues
- L'analyse des résultats des entrevues
- L'intégration des résultats des entrevues dans un compte-rendu d'évaluation
- Des réflexions sur les pistes d'intervention
- Les qualités métrologiques de l'outil «entrevue»

Modalités pédagogiques

- Lectures préalables (Profil des AVQ et articles)
- Exposés magistraux, analyse de cas à partir de vidéos
- Jeux de rôles, travaux pratiques en petits groupes, échange avec le groupe, discussions de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de lire des documents et d'apporter un compte-rendu d'un patient suivi avant la formation. Un compte-rendu d'évaluation sera demandé avec l'outil Profil des AVQ après la formation : au plus tard 3 mois après ce module 1, chaque participant enverra à l'ANFE un compte-rendu d'évaluation avec le Profil des AVQ réalisé auprès d'une personne accompagnée. Ce travail post-formation conditionne la délivrance des attestations DPC et de fin de formation, il est formatif avec une correction par les formatrices et une rétroaction individuelle en distanciel, qui permettront à chaque apprenant d'affiner l'utilisation du Profil des AVQ et la communication des résultats dans son milieu professionnel. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions réalisées par les participants et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Aurélié GAUTHIER, Ergothérapeute D.E., Master Ingénierie et Conseil en Formation. Coordonnatrice pédagogique à l'Institut de Formation en Ergothérapie Croix Rouge française, Chambray-Les-Tours.

Carolina BOTTARI, Ergothérapeute Ph.D., Professeure agrégée, Faculté de médecine, Ecole de réadaptation, Programme d'ergothérapie, Université de Montréal (Canada). Chercheure au Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR). Auteure du Profil des activités instrumentales et du Profil des AVQ.



DATES ET MODALITÉS Formation modulaire organisée en 2 modules pouvant être suivis la même année consécutivement ou non, le module 1 étant un prérequis pour suivre le module 2 (programme EV18B-NT02B). Formation d'une journée suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire estimé à 2 heures. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
7 HEURES + travail post-formation **Tarif unique : 545€***

LIEU : PARIS 13 *Tarif incluant la fourniture du Profil des AVQ (les 3 tomes de l'outil : description de l'outil, mise en situation et entrevue, et les 5 formulaires de notation), et le suivi à distance individuel. Prévoir des lectures préalables et la préparation d'une vignette clinique. Possibilité de formation sur site pour les ergothérapeutes. Devis sur demande.

RÉF. EV18B-NT02B
220044



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 10 pour
1 formatrice ou 20
participants pour
2 formatrices.

Ergothérapeutes
travaillant avec
des personnes
présentant des
troubles cognitifs.

PRÉ-REQUIS

Pour participer au
Module 2, il est
nécessaire d'avoir
préalablement
suivi le Module
1 (programme
EV18-NT02).

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 7, 8

La participation sociale de la personne est une des préoccupations majeures des Ergothérapeutes. L'indépendance dans les activités de la vie quotidienne (AVQ) est un préalable à cette participation. Le Profil des AVQ a été conçu par des ergothérapeutes-chercheurs pour fournir une mesure de l'indépendance des personnes dans les activités de tous les jours : soins personnels, activités domestiques et communautaires. Il analyse l'activité en considérant tout particulièrement les processus exécutifs nécessaires à la réalisation de ces activités. A travers des entretiens et des mises en situation, l'évaluation incorpore des tâches routinières, non routinières, simples et complexes qui permettront une compréhension fine des forces et des problématiques occupationnelles des individus. Il vous guidera pour l'écriture du diagnostic et pour votre intervention ergothérapeutique. L'outil possède de bonnes qualités métrologiques (standardisé, valide et fidèle). La formation prépare à l'utilisation de l'outil Profil des AVQ dans sa pratique ergothérapeutique, elle est découpée en deux modules pouvant être couplés : entrevue et/ou observation par mises en situation).

Objectifs pédagogiques

- Analyser des comportements observés dans les activités de la vie quotidienne (AVQ)
- Identifier des éléments du diagnostic ergothérapeutique et des pistes d'intervention selon les résultats du Profil des AVQ
- Rédiger un compte-rendu d'évaluation « observation par mises en situation » du Profil des AVQ

Contenu

- La Procédure de passation de l'outil :
 - La mise en situation
 - L'analyse d'activité : la tâche et ses composantes, les concepts sous-jacents (formuler un but, planifier, exécuter le plan d'action, vérifier l'atteinte du but)
- L'application de l'outil à partir d'analyse de vidéos (consignes, éléments clés de la tâche, comportements observables, notation)
- L'analyse des résultats des mises en situation
- La communication des résultats de l'évaluation
- Des réflexions sur les pistes d'intervention
- Les qualités métrologiques de l'outil « observation »

Modalités pédagogiques

- Exposés magistraux, analyse de cas à partir de vidéos
- Jeux de rôles, travaux pratiques en petits groupes, échange avec le groupe, discussions de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de lire des documents et d'apporter un compte-rendu d'un patient suivi avant la formation. Un compte-rendu d'évaluation sera demandé avec l'outil Profil des AVQ après la formation : au plus tard 3 mois après ce module 2, chaque participant enverra à l'ANFE un compte-rendu d'évaluation avec le Profil des AVQ réalisé auprès d'une personne accompagnée. Ce travail post-formation conditionne la délivrance des attestations DPC et de fin de formation, il est formatif avec une correction par les formatrices et une rétroaction individuelle en distanciel, qui permettront à chaque apprenant d'affiner l'utilisation du Profil des AVQ et la communication des résultats dans son milieu professionnel. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions réalisées par les participants et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Carolina BOTTARI, Ergothérapeute Ph.D., Professeure agrégée, Faculté de médecine, Ecole de réadaptation, Programme d'ergothérapie, Université de Montréal (Canada). Chercheure au Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR). Auteure du Profil des activités instrumentales et du Profil des AVQ.

Aurélië GAUTHIER, Ergothérapeute D.E., Master Ingénierie et Conseil en Formation. Coordinatrice pédagogique à l'Institut de Formation en Ergothérapie Croix Rouge française, Chambray-Les-Tours.



DATES ET MODALITÉS

Formation modulaire organisée en 2 modules pouvant être suivis la même année consécutivement ou non, le module 1 (programme EV18-NT02) étant un pré-requis pour suivre ce module 2 : Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

3 JOURS + travail post-formation estimé à 6 heures.

21 HEURES + travail post-formation estimé à 6 heures -

Tarif non adhérent : 807€* - Tarif adhérent : 723€*

LIEU : Paris 13

*Tarif incluant le suivi à distance individuel.

Possibilité de formation sur site pour les ergothérapeutes. Devis sur demande.

GOAL ATTAINMENT SCALING (GAS)

Définir des échelles personnalisées pour mesurer l'atteinte des objectifs du patient

PROGRAMME EV19 : GAS EN PRATIQUE CLINIQUE
PROGRAMME EV19B : GAS EN PRATIQUE CLINIQUE ET GAS EN RECHERCHE CLINIQUE

RÉF. EV19 - EV19B
220045



PUBLIC

Minimum 6, Maximum 15 ou 25 participants.
Tout professionnel de santé souhaitant travailler à partir d'objectifs personnalisés avec ses patients, que ce soit dans le domaine de la médecine physique ou de la santé mentale : ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, orthésistes, médecins de médecine physique et réadaptation, infirmiers, diététiciens, psychomotriciens...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :

2, 6, 8

Cette formation propose une approche fondée sur la collaboration patient-soigné pour fixer avec le patient des objectifs personnalisés, adaptés à son contexte, et évaluer l'efficacité de l'intervention au regard de ces objectifs. Elle permet de valoriser l'expérience du patient et d'orienter sa pratique en équipe sur des objectifs qui ont du sens pour le patient. Cette formation propose une méthodologie scientifique avec un outil permettant de mesurer l'impact des traitements sur l'atteinte de ces objectifs grâce à la définition d'échelles d'évaluation.

Objectifs pédagogiques

> 1ère partie (programme EV19 ou EV19B) :

- Fonder sa pratique sur la relation patient-soigné
- Identifier les principes de base de la méthodologie de Goal Attainment Scaling (GAS).
- Écrire une échelle GAS pour un patient.
- Critiquer une échelle GAS pour la modifier et la rendre plus pertinente.
- Planifier une rééducation basée sur des objectifs personnalisés.

> 2ème partie (programme EV19B) :

- Comprendre les résultats des études cliniques ayant utilisé des GAS comme critère de jugement.

Contenu

> 1ère partie (programme commun EV19/ EV19B : GAS en pratique clinique) :

- Présentation du concept de la rééducation basée sur un contrat d'objectifs.
- Méthodologie de recueil et d'analyse de l'expérience patient
- Présentation de la méthodologie GAS et de ses variantes.
- Exemples d'application de la méthodologie GAS dans différents domaines de soin (neuro-orthopédie enfant et adulte, rééducation de l'aphasie, rééducation pédiatrique, rééducation cognitive...etc.).
- Entraînement pratique à l'écriture d'échelles GAS.
- Réflexions sur l'implémentation de la méthodologie GAS dans les équipes pluridisciplinaires.
- Spécificités selon les domaines de pratique (pédiatrie, anosognosie, déni, ...).
- Programmation d'une rééducation basée sur les objectifs personnalisés.

> 2ème partie (programme EV19B : GAS en recherche clinique)

- Limites et exigences de l'utilisation des GAS dans les projets de recherches cliniques.
- Critiques constructives d'études cliniques utilisant la GAS comme critère de jugement (évaluation de la qualité méthodologique à partir d'une grille de qualité).

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Ateliers pratiques à partir de vignettes cliniques présentées par les formatrices.
- Discussions en groupe pour vérification, comparaison et correction des échelles GAS écrites par les participants.

Modalités d'évaluation

En fin de formation, chaque participant devra présenter une vignette clinique issue de sa pratique ou proposée par une formatrice, et créer une échelle GAS pour ce patient, en stipulant la prise en charge envisagée. Les formatrices vérifieront la pertinence de cette échelle GAS, en concordance avec les critères de qualité présentés lors de la formation.

Formatrices (1 à 2 formatrices parmi les 3 selon le type de patientèle et le nombre de participants)

Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues à Lyon depuis 20 ans. Elle œuvre pour le développement et l'implémentation en France d'outils d'évaluation validés, fiables et sensibles au changement, afin de pouvoir mesurer l'impact des prises en charge thérapeutiques.

Dr Fabienne ROUMENOFF, Neuropédiatre au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues à Lyon depuis 2010. Elle s'attache depuis sa thèse à fonder sa pratique clinique sur le contrat d'objectifs avec le patient et sa famille.

Dr Agata KRASNY-PACINI, PhD, Médecin de médecine physique et de réadaptation à Strasbourg. Chercheur au sein de l'unité INSERM U1114 INSERM (Neuropsychologie cognitive et physiopathologie de la schizophrénie), dirigée par Anne GIERSCHE depuis 2018. Elle a décrit une variante de la méthodologie GAS pour en faciliter l'usage en pratique clinique ainsi que des critères de qualité pour son utilisation en recherche. Elle est très impliquée dans la prise en charge de patients présentant des troubles cognitifs.



DATES ET MODALITÉS

Formation sur site à la carte (1ère partie ou 1ère partie et 2ème partie : programme EV19 ou EV19B au choix selon les usages) :

- Programme : EV19 : 1ère partie pour un usage en pratique clinique : 1,5 jours consécutifs (11 heures).
- Programme EV19B : 1ère et 2ème partie pour un usage en pratique clinique et une utilisation dans un projet de recherche : 2 jours consécutifs (14 heures).

LIEU : Sur site - Tarif pour un groupe de 15 participants maximum :

1700 € par jour + frais des formatrices.

Tarif pour un groupe de 16 à 25 participants maximum :

2500 € par jour + frais des formatrices.

Devis sur demande sur <https://www.anfemigal.fr/>.

RÉF. EV08
220046



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
10 participants.
Professionnels
de santé :
Thérapeutes
(Médecins,
Ergothérapeutes
et Masseurs-
kinésithérapeutes)
de Médecine
Physique et de
Réadaptation.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique
professionnelle
dans le domaine
de la rééducation
de la main et du
membre supérieur.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 7.

Dans le champ de la rééducation de la main et du membre supérieur, le domaine de l'évaluation analytique et fonctionnelle est fondamentale pour les malades et traumatisés du membre supérieur mais aussi pour le développement des techniques et outils de rééducation. Aujourd'hui, les tests les plus utilisés et valides ne sont que parcellaires à savoir évaluant la dextérité ou la force ou la fonction mono-manuelle. Le bilan 400 points est issu de la compétence et de l'expérience de professionnels de l'Institut Régional de Médecine Physique et de Réadaptation de Nancy (IRR) depuis 1985 ; il constitue un moyen d'évaluation de la préhension de l'adolescent et de l'adulte se déclinant en quatre niveaux : motricité, force, prise mono-manuelle, coordination bi-manuelle. L'observation dans une soixantaine de gestes de la vie courante renseigne sur la qualité de la préhension et les ressources d'adaptation. La note attribuée à chaque épreuve pointe le secteur déficitaire et permet l'adaptation des traitements. Cette évaluation nécessite 30 à 45 mn pour sa passation. Le bilan 400 points est reconnu par l'usage et aussi par les publications de validation.

Cette formation vous permettra de réaliser une évaluation fonctionnelle de la préhension de l'adolescent et de l'adulte pour apprécier les capacités et mesurer l'évolution, dans un but d'orientation thérapeutique et de suivi évolutif, à partir de l'interprétation des résultats obtenus.

Objectifs pédagogiques

- Organiser le matériel du bilan 400 points
- Mettre en pratique les 4 épreuves du bilan 400 points
- Utiliser une cotation reproductible selon les critères du manuel
- Expliquer le concept du test et ses propriétés psychométriques
- Interpréter les résultats du bilan 400 points
- Communiquer les résultats du bilan

Contenu

La première étape est présentielle : une journée de formation collective (groupe de 10 personnes maximum), animée par un expert. Elle comportera :

- La présentation du test
- La procédure de passation du test
- Le montage du matériel de bilan
- L'entraînement à la cotation à partir de cas de patients

Un manuel de passation contenant la description détaillée des critères de cotation et une grille de cotation informatisée sont fournis à chaque participant.

La deuxième étape consiste en un suivi à distance des compétences acquises (foire aux questions et réponses individualisées et personnalisées) durant une période de six mois après la formation.

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du bilan 400 points.
- Prise en main du matériel spécifique qui sera mis à disposition de chacune des équipes formées et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation.
- Entraînement à l'usage et correction des pratiques par les autres participants et par l'expert.
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

En s'appuyant sur leur expérience dans le domaine de la rééducation de la main et du membre supérieur, les professionnels s'entraîneront à l'utilisation du bilan 400 points. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide du formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. Dans un second temps, un suivi à distance est assuré par le formateur durant une période de six mois afin d'apporter une aide individualisée à l'utilisation du bilan 400 points dans la pratique clinique. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Mélanie Chenau, Ergothérapeute au Centre médical Rocheplane de St Martin d'Hères, co-référente de la validation internationale du bilan 400 points dans cette structure.

ou Arnaud Gloanec, Ergothérapeute au Centre médical Rocheplane de St Martin d'Hères, ayant participé à la validation internationale du bilan 400 points dans cette structure.



DATES ET MODALITÉS

Formation sur site d'une journée en présentiel. **7 HEURES**

Devis sur demande sur <https://www.anfemigal.fr/> : 1400€ + frais d'un formateur + 1445€ pour le matériel : une clé USB (tutoriel, manuel de passation, grille de cotation et de calcul) fournie pendant la formation et un kit complet (étagères aux mesures protocolées et 3 boîtes de matériel d'évaluation) qui sera livré directement dans l'établissement du participant. Un dynamomètre de main Jamar et une jauge de pincement (pinch-mètre) sont indispensables pour la passation de ce bilan mais ne sont pas inclus dans ce kit, ils doivent être mis à disposition par l'établissement pour la formation. Pour l'inscription de plusieurs thérapeutes d'un même établissement, un seul kit « Bilan 400 points » sera délivré et facturé.



PUBLIC

Minimum 13 -
Maximum
23 participants
ou moins selon
la taille de la
salle et des
équipements
nécessaires
dont une table
de 1 mètre par
personne) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 6, 8

L'évaluation des patients en situation d'activité quotidienne répond au cœur de métier des Ergothérapeutes.

Le AMPS est une évaluation standardisée et validée (à partir de l'âge de 2 ans) pour réaliser ces observations de façon fiable. Elle concerne toute personne qui présente une déficience impactant la réalisation des tâches de la Vie Quotidienne. Elle ne requiert pas de matériel particulier et peut être réalisée en 40 à 60 minutes. Elle contient 125 tâches de vie quotidienne qui sont le support de mises en situation à partir desquelles l'Ergothérapeute mesure avec précision la qualité de performance motrice et opératoire (organisation et savoir-faire dans la réalisation des tâches) des patients.

En ergothérapie, le AMPS est un des outils les plus utilisés et traduits dans le monde. Il a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et ses qualités métrologiques sont reconnues, y compris dans la littérature scientifique clinique interdisciplinaire. Son utilisation est désormais recommandée en France par la SOFMER (Société Française de Médecine physique et de Réadaptation) et apparaît également dans les textes de recommandation sur la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Cette formation traduite en français est exclusivement proposée par l'ANFE qui soutient la traduction et l'implantation francophone de l'AMPS. Elle permet de développer les compétences pour évaluer avec précision la qualité de performance motrice et opératoire des patients en situation d'activité.

Objectifs pédagogiques

- Administrer, coter, et interpréter le AMPS de façon fiable
- Employer la méthodologie du AMPS pour évaluer les capacités fonctionnelles d'une personne

Contenu

- Introduction au AMPS
- Fonctions motrices et opératoires
- Administration, cotation et interprétation du AMPS : évaluation des performances motrice, opératoire, adaptative
- Observation, du contexte et des problèmes de performance, centrée sur le client et sur l'activité
- Planification de l'intervention centrée sur le client (lieu et tâches appropriés)
- Introduction à la calibration de l'évaluateur
- Mise en pratique à partir de plusieurs études de cas filmées
- Pratique d'entretien, d'analyse de l'environnement, de cotation
- Détermination d'un critère de sévérité de cotation de chaque participant, à partir de cotations AMPS
- Validité et fiabilité du AMPS
- Présentation de l'utilisation du logiciel OTAP, saisie des données et rapports
- Consignes pour l'intégration du AMPS dans la pratique

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Manuels AMPS en anglais et en français
- Mise en pratique d'évaluation et cotation
- Retour individualisé sur les cotations AMPS
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et d'habilitation AMPS

Cette formation et le processus d'habilitation nécessitent de nombreuses lectures, avant et pendant la formation. Le retour individualisé sur les cotations effectuées par chacun des participants permet de déterminer un niveau de sévérité individuelle, qui est un paramètre du logiciel de cotation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs (2 formateurs parmi les suivants)

Xavier ENSENLAZ, Ergothérapeute exerçant en santé mentale dans un CHU. Formateur AMPS formé par Anne Fisher et habilité par le « Center for Innovative OT Solutions ».

Florentin SAGET, Ergothérapeute, Coordonnateur de Service de Rééducation-Réadaptation en SSR. Formateur AMPS formé par Anne Fisher et habilité par le « Center for Innovative OT Solutions ».

Thibaut TURPAIN, Ergothérapeute exerçant au Centre Hospitalier de Lavigny (Suisse). Formateur AMPS habilité par le « Center for Innovative OT Solutions ».

Rachel BARD-PONDARRE (sous réserve d'habilitation), Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues à Lyon depuis 18 ans. Elle œuvre pour le développement et l'implémentation en France d'outils d'évaluation validés, fiables et sensibles au changement, afin de pouvoir mesurer l'impact des prises en charge thérapeutiques.



DATES ET MODALITÉS : Formation de 5 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

40 HEURES de formation présentielle incluant la calibration individuelle.

Tarif non adhérents : **1500 €**** Tarif adhérents : **1440 €**** **LIEU** : Paris 13

***Ce coût inclut l'accès à Online AMPS Course (cours en ligne en anglais accessible sur le site <http://www.innovativeotsolutions.com/content/> qui comprend des informations complémentaires sur l'outil AMPS et les outils de l'ergothérapie centrés sur les activités significatives de la vie quotidienne), le manuel AMPS en anglais sur demande, le manuel en français, un accès au logiciel de cotation OTAP (licence valable 1 an) et la calibration AMPS. L'accès à l'outil informatique et Internet sur le lieu de travail est indispensable pour la saisie des résultats d'évaluation. Prévoir d'apporter son ordinateur pendant la formation et la lecture du Volume 1 du manuel AMPS avant le début de la formation.*

**RÉF. EV13
220048**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 14
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) : 1**

Après une observation écologique du patient en situation d'activité et la détermination d'objectifs en concertation avec lui, l'ergothérapeute a besoin d'outils d'évaluation normalisés et validés pour affiner l'évaluation des déficiences liées à l'AVC, des limitations d'activité fonctionnelle, et des restrictions de participation aux rôles et l'environnement. Ces outils doivent être adaptés pour une utilisation chez des patients présentant des différences de communication ou des limitations dues à l'aphasie. Au cours de cette formation, les ergothérapeutes étudieront les intérêts et limites des outils d'évaluations de la fonction motrice du membre supérieur parétique, utilisés chez l'adulte. Ils apprendront à choisir les outils les plus pertinents pour le patient, à les utiliser de la passation jusqu'à l'interprétation et la communication des résultats obtenus. Les traductions des protocoles des outils d'évaluation présentés ont été validées.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les outils d'évaluation utilisés par les participants dans leur contexte clinique
- Découvrir les outils normalisés et validés, les plus pertinents pour l'évaluation de la fonction motrice du membre supérieur parétique
- Argumenter l'introduction de certains de ces outils d'évaluation en fonction du contexte clinique
- Utiliser ces outils d'évaluation
- Analyser les résultats obtenus
- Interpréter les résultats obtenus
- Communiquer les résultats obtenus

Contenu

- Les critères de qualité d'un outil d'évaluation
- La présentation et l'utilisation de la grille de Law (évalue la pertinence d'un outil pour la population évaluée)
- La présentation et la démonstration de plusieurs outils :
 - Échelle de Fugl Meyer, Box and Block Test, Nine Hole
 - Peg Test, Action Research Arm Test, Stroke Upper
 - Limb Capacity Scale (SULCS), etc.
- L'entraînement à la cotation et à l'interprétation des résultats à partir de vidéos et de cas de patients

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et analyse autour des outils utilisés par les participants
- Diaporama, vidéos
- Protocoles détaillés et grilles d'interprétation des outils d'évaluation normalisés et validés pour une population présentant un AVC
- Ateliers pratiques : prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec les protocoles de passation et les critères de cotation - cotation sur vidéos de patients
- Études de cas cliniques (choix des outils les plus adaptés - interprétation des résultats)
- Analyse des pratiques professionnelles
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Des grilles d'analyse (grille de Law) des outils d'évaluation utilisés par les participants dans leur pratique quotidienne seront remplies en début de formation. Leur correction permettra au participant de faire le point sur sa pratique actuelle. Les outils proposés pendant la formation seront présentés avec la même grille. L'ensemble de ces grilles permettra au participant de repartir sur son lieu d'exercice avec des arguments pour modifier sa pratique.

Par la suite, le protocole des outils d'évaluation proposés ainsi que la manière d'établir le score seront présentés. Les participants pourront ensuite manipuler ces outils. Des exercices de cotation et d'interprétation seront réalisés à partir de films présentant des cas cliniques. Une analyse de ces pratiques sera réalisée avec l'aide du formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. La passation d'un quizz permettra au participant de vérifier les connaissances acquises au cours de la formation. Un soutien post-formation par email sera proposé pour permettre aux participants de mettre en place les outils sur leur lieu de pratique. Un questionnaire sera envoyé 4 mois après la formation pour en mesurer l'impact sur les pratiques professionnelles.

Formateur

Danièle KUPPER, Ergothérapeute, Formatrice.
Auteure de l'ouvrage «Évaluation de la fonction motrice du membre supérieur parétique à la suite d'un AVC». 2013, Editions de Boeck, Bruxelles. Certificats en recherche clinique orientée patients et en qualité des soins. Formations Bobath, PNF, Thérapie cognitivo-comportementale, Evidence-based practice, Motor Control and Motor learning principles in clinical practice, pédagogie en formation continue, etc.

ou **Raphaël BROST**, Ergothérapeute, Service de neurorééducation et Laboratoire de neurorééducation cognitive aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), expert dans l'évaluation de la fonction motrice du membre supérieur parétique dans le cadre de la recherche clinique et de la rééducation auprès des patients ayant subi un AVC. Formations avancées Bobath et PNF, pédagogie en formation continue.



DATES ET MODALITÉS Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES Tarif non adhérents : **580 €* Tarif adhérents : 500 €***

LIEU : Paris 13 *Tarif incluant la fourniture des protocoles (traductions validées) et des feuilles de recueil de données des outils d'évaluation présentés, ainsi que du livre « Évaluation de la fonction motrice du membre supérieur parétique à la suite d'un accident vasculaire cérébral », D. KUPPER, E. BÜRGE, 2013, Éditions de Boeck, Bruxelles. Possibilité de formation sur site : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès d'une population adulte ou âgée présentant diverses problématiques en santé mentale, neurologie, gériatrie.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2

Le MOHOST (Model of Human Occupation Screening Tool) est un instrument d'évaluation ergothérapeutique, qui offre une vision synthétique de la participation occupationnelle de la personne, selon les concepts du Modèle de l'Occupation Humaine de Gary Kielhofner. Il peut être utilisé auprès d'adultes et de personnes âgées, quelle que soit leur pathologie, au domicile comme en institution. Pour remplir un MOHOST, l'ergothérapeute s'appuie sur les informations recueillies lors de son évaluation, tant par l'observation en situation que par entretien. Cet outil aide alors à formaliser et analyser les informations que l'ergothérapeute recueille sur la motivation, les habitudes et les rôles, les habiletés (motrices, opératoires et de communication) et sur l'environnement de la personne. Ainsi, il met en avant la façon dont ces éléments influencent la participation de la personne et permet de visualiser les forces et les limites de la personne à travers un tableau de synthèse, qui aide à rédiger l'analyse, voire le diagnostic ergothérapeutique.

Cette formation vous permettra de découvrir ou préciser l'approche de la participation occupationnelle proposée par le MOH, à travers un outil pratique et flexible d'utilisation. La formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapeutique un outil d'évaluation du Modèle de l'Occupation Humaine. Cette formation peut être complétée par les formations CM03 sur le MOH, EV12 sur les outils OSA, VQ, et OPHI-2. Le MOHOST est validé dans sa version originale en anglais. La traduction française du MOHOST (formulaire de cotation et manuel) sera fournie. Informations complémentaires sur <https://crmo.h.uval.ca/>

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différentes composantes du MOH
- Utiliser le MOHOST en l'intégrant à la démarche d'évaluation
- Analyser les forces et les difficultés d'une personne selon les concepts du MOHOST
- Produire un compte-rendu d'évaluation et un diagnostic ergothérapeutique appuyés sur cette analyse

Contenu

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Présentation des concepts du MOH, illustrés à l'aide de vignettes cliniques
- Présentation du MOHOST, explication et illustration de son administration et de sa cotation
- Utilisation du MOHOST, par les participants, à partir d'une vignette clinique et de situations issues de leur propre expérience

> 2ème partie : Formation individuelle en distanciel avec visioconférence

- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant en visioconférence, 3 mois maximum après la première partie de la formation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Fourniture et présentation du MOHOST
- Présentation de vignettes cliniques
- Travaux pratiques d'administration et de cotation à partir de vignettes cliniques proposées par la formatrice et de cas concrets apportés par les participants
- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Après la formation, les participants devront utiliser le MOHOST dans leur pratique clinique. Ils devront envoyer à la formatrice un document présentant une situation clinique anonymisée, ainsi que le MOHOST réalisé à partir de cette situation.

Puis, un entretien en visio-conférence entre le participant et la formatrice permettra d'échanger sur l'exemple proposé par le participant et d'identifier des axes d'amélioration. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de ces productions et entretiens et permettra la délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de DPC. Un questionnaire d'impact informatisé sera envoyé aux participants par email 4 mois après la fin de la formation.

Formatrice

Gladys MIGNET, Ergothérapeute formée en France ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, DU Recherche en Sciences Infirmières et Paramédicales. Coordinatrice d'une équipe mobile de réadaptation, qui utilise le MOH dans sa pratique et a traduit et engagé le processus de validation transculturelle du MOHOST en France.



DATES ET MODALITÉS

Formation mixte en 2 parties de 2 jours consécutifs en présentiel puis 1 heure d'entretien individuel en visioconférence 3 mois maximum après la 1ère partie de la formation. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 H EN PRÉSENTIEL + 1 H DE VISIOCONFÉRENCE

Tarif non adhérents : 600 €* Tarif adhérents : 500 €* LIEU : Paris (13)

*Tarif incluant le coût de la grille de cotation du MOHOST en français et le manuel en français. Ce coût peut être déduit sur demande écrite si le stagiaire les possède déjà. Prévoir des lectures préalables et d'apporter en formation des informations anonymisées (comptes rendus, extraits de dossier) sur un de leurs patients, pour lequel ils devront remplir un MOHOST au cours de la formation.

Possibilité de formation sur site de 3 jours en 2 parties de 2 jours puis 1 jour, soit un total de 21 heures, pour des ergothérapeutes : devis sur demande

**RÉF. EV12
220050**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès d'une population adulte ou âgée présentant diverses problématiques en santé mentale, neurologie, gériatrie.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) : 1, 2**

Le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH) développé par Gary Kielhofner, propose plusieurs outils d'évaluation inspirés des concepts sous-jacents au modèle. L'OSA (Occupational Self Assessment) est un outil d'auto-évaluation qui permet d'évaluer à la fois la capacité de la personne à identifier ses forces et ses difficultés ainsi que le niveau d'importance accordé aux différents items (système de valeurs intrinsèques). Cet outil permet aussi d'identifier des cibles de changement prioritaires qui seront à la base du plan d'intervention en ergothérapie. Le VQ (Volitional Questionnaire) et l'ACIS (Assessment of Communication and Interaction Skills) sont des outils d'évaluation par observation directe de la personne. Le VQ permet de renseigner la sphère volitionnelle (ce qui motive la personne à agir). L'ACIS permet de documenter les différentes composantes des habiletés de communication et d'interaction de la personne. Ces 3 outils proposent une cotation numérique permettant les comparaisons lors de réévaluations futures. Ils permettent de dresser un portrait de la participation de la personne et d'identifier ses principales forces et difficultés. Une formation axée sur ces outils permet d'aborder les concepts sous-jacents du MOH et de fournir aux participants des moyens pratiques, utilisables immédiatement pour soutenir leurs activités cliniques. Cette formation peut être complétée par les formations CM03 sur le MOH, EV11 sur le MOHOST (Model of Human Occupation Screening Tool) et EV15 sur les outils OCAIRS (Occupational Circumstances Assessment-Interview and Rating Scale) et OPHI-2 (Occupational Performance History Interview – 2). L'OSA, Le VQ et l'ACIS sont validés dans leur version originale en anglais. Les grilles de cotation sont fournies en français et le manuel en anglais. Informations complémentaires sur <https://crmoh.ulaval.ca/>

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents composantes du MOH
- Utiliser les outils OSA, VQ et ACIS en les intégrant à la démarche d'évaluation, en tenant compte des spécificités de chaque outil et des contextes professionnels
- Produire des synthèses d'évaluation issues de l'analyse des forces et des difficultés de la personne
- Élaborer un plan d'intervention en ergothérapie en s'appuyant sur les résultats obtenus lors de l'évaluation

Contenu

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Présentation des concepts du MOH
- Présentation successive des outils OSA, VQ et ACIS, explication et illustration de leur administration et de leur cotation à partir de vignettes cliniques
- Liens entre les concepts du modèle et l'application pratique des outils
- Entraînement à la cotation de ces outils par le biais de vignettes cliniques et de mises en situation
- Exploration d'éléments en rapport avec la tenue de dossier (exemples issus de la pratique clinique de la formatrice essentiellement) puis liens avec le diagnostic ergothérapique
- Rédaction par les participants de synthèses mettant en valeur les forces et les difficultés de la personne

> 2ème partie : Formation individuelle en distanciel avec visioconférence

- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant en visioconférence, 4 à 5 mois maximum après la formation.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Fourniture et présentation des outils OSA, VQ et ACIS (Grille de cotation et manuel)
- Travaux pratiques de cotation et de rédaction de synthèse à partir de vignettes cliniques
- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Après la formation, les participants devront utiliser au moins un des outils dans un contexte évaluatif sur leur lieu d'exercice professionnel. Ils devront envoyer, par email à la formatrice, dans un délai de 4 à 5 mois maximum après la formation, un document présentant une situation clinique anonymisée ainsi que la ou les grilles de cotation des outils utilisés et l'analyse réalisée à partir de cette situation. Puis, un entretien en visioconférence entre le participant et la formatrice permettra d'échanger sur la situation proposée par le participant et d'identifier des axes d'amélioration. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de ces productions et entretien et permettra la délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de DPC. Un questionnaire d'impact informatisé sera envoyé aux participants par email 4 mois après la fin de la formation.

Formatrice

Aline DOUSSIN, Ergothérapeute formée en France puis au Québec, Maîtrise en Ergothérapie (Québec). Exerce au Québec auprès d'une clientèle adulte présentant des troubles de santé mentale; ce milieu utilise les concepts du Modèle de l'Occupation Humaine pour la majorité des prises en charge. Professeure de Clinique à l'Université Laval (Québec) : participe à l'enseignement en Licence et Maîtrise en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 3 jours consécutifs en présentiel suivis d'un entretien individuel en visioconférence de 1 heure environ, 4 à 5 mois après la formation. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

20 HEURES EN PRÉSENTIEL + 1 HEURE DE VISIOCONFÉRENCE

Tarif non adhérents : 891 €* Tarif adhérents : 810 €* LIEU : Paris (13)

*Tarif incluant le coût des manuels numériques OSA, VQ, ACIS en anglais (traduction partielle en français) et des grilles de cotation en français. Ce coût peut être déduit sur demande écrite si le stagiaire les possède déjà. Prévoir des lectures préalables avant la formation. Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès d'une population adulte ou âgée présentant diverses problématiques en santé mentale, neurologie, gériatrie. Les participants devront avoir déjà des connaissances sur le Modèle de l'Occupation Humaine soit en ayant suivi une autre formation sur le MOH offerte par l'ANFE (EV11, EV12, CM03) soit en démontrant un niveau de connaissances suffisant (à valider avec la formatrice).

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHEPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2

Le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH) développé par Gary Kielhofner, propose plusieurs outils d'évaluation inspirés des concepts sous-jacents au modèle. L'OCAIRS (Occupational Circumstances Assessment-Interview and Rating Scale) est un outil d'entrevue qui permet d'évaluer rapidement la participation et le rendement (la performance) occupationnels. Il comprend des guides d'entrevue spécifiques à certaines problématiques (santé mentale, réadaptation physique, milieu carcéral ou dans une structure avec restrictions importantes de libertés). Cet outil permet d'identifier les forces et les difficultés de la personne qui seront à la base du plan d'intervention en ergothérapie. L'OPHI- 2 (Occupational Performance History Interview – 2) est un outil s'intéressant à l'histoire occupationnelle de la personne. Il évalue spécifiquement l'identité et la compétence occupationnelles ainsi que les obstacles et les éléments facilitateurs de l'environnement de la personne. Cet outil permet une compréhension en profondeur du fonctionnement occupationnel en se basant sur les forces qui ont favorisé l'atteinte de ce niveau de fonctionnement. L'identification de ces forces sera le point de départ de l'intervention en ergothérapie. Ces 2 outils proposent des échelles de cotation numérique ou lettrées permettant de dresser un portrait du fonctionnement occupationnel de la personne et d'identifier ses principales forces et difficultés. Une formation axée sur ces outils permet d'aborder les concepts sous-jacents du MOH et de fournir aux participants des outils d'entrevue validés, utilisables immédiatement pour soutenir leurs activités cliniques et améliorer leur compréhension du fonctionnement occupationnel de la personne. Cette formation peut être complétée par les formations CM03 sur le MOH, EV11 sur le MOHOST (Model of Human Occupation Screening Tool) et EV12 sur les outils OSA (Occupational Self Assessment), VQ (Volitional Questionnaire) et ACIS (Assessment of Communication and Interaction Skills). L'OPHI-2 est validé en langue française : les grilles de cotation et le manuel sont fournis en français. L'OCAIRS est validé dans sa version originale en anglais : une grille de cotation sera fournie en français et le manuel en anglais. Informations complémentaires sur <https://lcrmo.hulaval.ca/>

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents composantes du MOH
- Utiliser les outils OCAIRS et OPHI-2 en les intégrant à la démarche d'évaluation en ergothérapie, en tenant compte des spécificités de chaque outil et des contextes professionnels
- Produire des synthèses d'évaluation issues de l'analyse des forces et des difficultés de la personne
- Élaborer un plan d'intervention en ergothérapie en s'appuyant sur les résultats obtenus lors de l'évaluation

Contenu

> 1ère partie : Formation collective : travail individuel et visioconférence

- Présentation des concepts du MOH
- Présentation successive des outils OCAIRS et OPHI-2, explication et illustration de leur administration et de leur cotation à partir de vignettes cliniques (vidéos)
- Liens entre les concepts du modèle et l'application pratique des outils
- Entraînement à la cotation de ces outils par le biais de vignettes cliniques (vidéos)
- Exploration d'éléments en rapport avec la tenue de dossier (exemples issus de la pratique clinique de la formatrice essentiellement) + liens avec le diagnostic ergothérapeutique
- Rédaction par les participants des synthèses mettant en valeur les forces et les difficultés de la personne

> 2ème partie : Formation individuelle avec visioconférence

- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant en visioconférence, 4 à 5 mois maximum après la formation.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Fourniture et présentation des outils OCAIRS et OPHI-2 (grilles de cotation et manuels)
- Travaux pratiques de cotation et de rédaction de synthèse à partir de vignettes cliniques
- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Après la formation, les participants devront utiliser au moins un des outils dans un contexte évaluatif sur leur lieu d'exercice professionnel. Ils devront envoyer, par email à la formatrice, dans un délai de 4 à 5 mois maximum après la formation, un document présentant une situation clinique anonymisée ainsi que la grille de cotation de l'outil utilisé et l'analyse réalisée à partir de cette situation. Puis, un entretien en visioconférence entre le participant et la formatrice permettra d'échanger sur la situation proposée par le participant et d'identifier des axes d'amélioration. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de ces productions et entretiens et permettra la délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de DPC. Un questionnaire d'impact informatisé sera envoyé aux participants par email 4 mois après la fin de la formation.

Formatrice

Aline DOUSSIN, Ergothérapeute formée en France puis au Québec, Maîtrise en Ergothérapie (Québec). Exerce au Québec auprès d'une clientèle adulte présentant des troubles de santé mentale; ce milieu utilise les concepts du Modèle de l'Occupation Humaine pour la majorité des prises en charge. Professeure de Clinique à l'Université Laval (Québec) : participe à l'enseignement en Licence et Maîtrise en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS

Formation à distance en 2 parties de 3 jours consécutifs (travail individuel et visioconférence), suivis d'un entretien individuel en visioconférence de 1 heure, 4 à 5 mois après la formation. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

20 HEURES dont 10H00 en ligne + 10H00 en visioconférence pour la première partie + **1 HEURE** de visioconférence pour la seconde partie.

Tarif non adhérents : **801 €** Tarif adhérents : **729 €** **LIEU : Paris 13**

Prévoir des lectures préalables avant la formation et l'achat des manuels numériques OCAIRS (en anglais) et OPHI 2 (en français). Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande

**RÉF. G04
220052**

MISE EN PLACE D'UN « ATELIER DE STIMULATION MOTRICE » OU « GROUPE ÉQUILIBRE »



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
gériatrie ou
auprès d'un
public vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 5, 9 ET 10

Les chutes constituent la première cause de décès par traumatisme chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Chaque chute est susceptible de provoquer la hantise d'une nouvelle chute avec, comme conséquence, la crainte et la limitation spontanée de la marche et la spirale de la perte progressive de l'autonomie fonctionnelle aboutissant parfois à une grabatisation. Afin de prévenir les chutes et leurs conséquences, la Haute Autorité de Santé préconise la mise en place de stratégies d'interventions adaptées au public âgé et très âgé. Les séances de stimulation motrice et de travail de l'équilibre en ergothérapie ont pour but de prévenir la perte d'autonomie en proposant une approche multidimensionnelle avec des exercices physiques adaptés et une prise en compte de l'environnement architectural et humain (aidants familiaux, intervenants professionnels) des personnes vieillissantes. Cette formation permet de concevoir un projet d'atelier visant la préservation de l'autonomie fonctionnelle et la prévention des chutes auprès d'un public vieillissant.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le public visé par l'atelier
- Définir les objectifs visés par l'atelier
- Élaborer des exercices variés, ludiques, adaptés aux personnes vieillissantes avec ou sans troubles cognitifs
- Construire et animer une séance de stimulation motrice et de travail de l'équilibre
- Proposer un atelier en tenant compte des différents temps (évaluation, accueil, exercices, échanges,...)
- Préconiser des aides techniques, des aménagements en y intégrant la notion de bénéfice/risque

Contenu

> 1ère partie

- Le vieillissement physiologique et pathologique
- Rappels anatomo-physiologiques sur la marche
- Rappels des différentes pathologies impliquées dans les troubles de l'équilibre et de la marche
- La chute et ses conséquences
- Les facteurs de risques de chutes
- Les outils d'évaluation
- Les différents niveaux de prévention
- Méthodologie pour l'élaboration du projet d'atelier de prévention des chutes ou travail de l'équilibre - Faire évoluer ses pratiques professionnelles (prise en compte des recommandations OMS, HAS, INSERM)
- Conception d'une séance

> 2ème partie

- Retour sur les projets
- Les outils d'évaluation – interprétation des résultats et définition des objectifs
- Sécuriser le lieu de vie
- La contention physique – référentiel des bonnes pratiques – positionnement de l'ergothérapie
- Animation d'un atelier « autour du sol »

Modalités pédagogiques

- Approche théorique, pratique, et ludique avec utilisation de supports multimédia
- Partage d'expérience – Analyse réflexive des pratiques professionnelles
- Études de cas
- Mises en situations, exercices pratiques : lunettes, chaussures, casques et gants de simulation,
- Intégration des aides techniques : marches pieds,

cannes, déambulateurs...

- Travaux en sous-groupes
- Dossier support avec références bibliographiques et clé USB remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant :

- Avant la formation, de répondre à un questionnaire préformation spécifique et de recueillir certains documents en lien avec la problématique des chutes dans leur structure : protocoles, fiche de déclaration de chute et analyse des données.
- En travail intersession, de rédiger un pré-projet de création d'un atelier d'équilibre ou de stimulation motrice en ayant impérativement décrit, et éventuellement filmé, une séquence de « stimulation motrice » à envoyer à la formatrice au plus tard 10 jours avant la deuxième partie de la formation. Ce travail sera annoté par la formatrice.
- Une analyse réflexive des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe et en sous-groupe guidée par la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration.
- L'impact de la formation sera évalué à partir d'un questionnaire d'impact informatisé envoyé 4 mois après la formation.

Formatrices

Dominique BERNARD, Conceptrice du programme. Ergothérapeute et Coordinatrice M2A Humanest (gériatrie, oncologie et soins palliatifs). Formatrice-Consultante Certifiée (SIPCA 2FC).

Ou **Sandrine MENNESON**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Formatrice et Maître de mémoire en IFE, Formatrice des professionnels du vieillissement en activité et de la compétence ASG.

Intervention de Aurélie DENIG-FREDON, Psychomotricienne.

Intervention de Florence LARPENT, Ergothérapeute exerçant en gériatrie (depuis plus de 10 ans), ayant suivi une formation de formateur occasionnel, formatrice en IFE et auprès des ASG. Membre du collège formation de l'ANFE.

Intervention du Dr Morgane MARY, Médecin gériatre Hôpital AP-HP Paul BROUSSE - Villejuif.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 6 jours en 2 parties de 3 jours chacune. Travail préalable à prévoir. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

42 HEURES Tarif non adhérents: **1494 €** Tarif adhérents : **1416 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande

FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ SOFT'AGES FORMATIONS



RÉF. G19
220053



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
18 participants.
Professionnels
de santé :
Ergothérapeutes,
Masseur-
kinésithérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Travailler
en gériatrie
ou auprès
d'un public
vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 5, 6 ET 9

La prévention des chutes des personnes âgées est un enjeu de santé publique. La réadaptation est au centre du processus de prévention, basée sur une démarche diagnostique d'analyse et de traitement de l'ensemble des facteurs de risque. Cette formation permet de développer une expertise pour une intervention auprès des personnes âgées chuteuses à domicile et en institution, basée sur une démarche clinique validée. Cette formation est mise à jour par une veille scientifique permanente.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents facteurs de risque et leur mécanisme d'action sur le risque de chute
- Utiliser les évaluations spécifiques par facteur de risque
- Définir un plan individualisé de prévention des risques de chute en synthétisant une évaluation plurifactorielle
- Déterminer un plan de travail individualisé en fonction des troubles de l'équilibre évalués
- Réaliser un diagnostic de l'environnement
- Préconiser des aménagements et aides techniques pour la prévention des chutes
- Argumenter auprès des équipes de soins la mise en place d'un programme d'alternatives aux contentions

Contenu

> Physiopathologie

- Épidémiologie, conséquences des chutes à domicile et en institution
- Vieillesse et pathologies du système d'équilibration
- Chutes, tâches multiples et cognition
- Fragilité de la personne âgée et risques de chute

> Procédures de prévention

- Procédures de prévention individualisées et systématisées : analyse des recommandations de bonnes pratiques (HAS, NICE).
- Outils d'évaluations du risque de chute à domicile et en institution.
- Fiche de recueil d'informations suite à une chute, quelles informations, quelles actions ?
- Actions de prévention systématisées (fiches techniques, livrets d'information, affichages).
- Évaluations individualisées des facteurs de risque de chute (outils de dépistage, bilans spécifiques par facteur de risque).
- Évaluations spécifiques de la posture et de l'équilibration (quels intérêts des différents bilans en pratique clinique ?).
- Diagnostic environnement, grille d'analyse et d'observation des activités.
- Évaluation de la restriction d'activité.
- Réaliser une synthèse et élaborer un programme multifactoriel de prévention.
- Aménagements de l'environnement / modifications des stratégies.
- Technologies et prévention du risque de chute.
- Chaussage.
- Éducation thérapeutique et risque de chute, modification des comportements.

> Rééducation

- Entraînement fonctionnel de l'adaptation posturale anticipée.
- Rééducation de l'équilibre et presbyvestibulie.
- Fonctions exécutives, doubles tâches et rééducation de l'équilibre.
- Désadaptation du schéma moteur de verticalisation et risque de chute.
- Le relever du sol.
- Activité physique et équilibre.

> Les contentions

- Quelles mesures d'alternatives aux contentions physiques peut-on proposer ?

> Cas clinique

- Analyse de cas cliniques sur vidéo

Modalités pédagogiques

- Étude de cas concrets sur dossiers, analyse de cas sur vidéo
- Dossier individuel remis à chaque participant avec l'ensemble des cours
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation en début de formation par une grille d'analyse individuelle des pratiques professionnelles permettant de déterminer les objectifs individuels d'amélioration des pratiques professionnelles.
- Évaluation des acquis et objectifs de formation par un examen écrit en fin de formation.
- Suivi des actions d'amélioration : retours d'expériences après 3 mois d'activité par un questionnaire informatisé, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs d'amélioration des pratiques professionnelles et conditionnant la délivrance des attestations de fin de formation et de DPC.
- L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Concepteurs et formateurs de SOFT'AGES FORMATIONS - <http://www.Softages-formations.fr/>

Concepteur : Fabrice NOUVEL, Ergothérapeute, CHU de Nîmes. Président de l'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie (AFEG).

Concepteur et Formateur : Professeur Hubert BLAIN (en e-learning), Centre de Prévention et de Traitement des Maladies du Vieillesse Antonin Balmes, CHU de Montpellier.

Formateur : Cyril VIGOUROUX, Ergothérapeute, Service de suite et de réadaptation gériatrique à Toulouse.



DATES ET MODALITÉS Formation hybride de 3 jours dont 1 jour en ligne puis 2 jours en présentiel, avec questionnaire post-formation obligatoire. Ouverture de la formation en ligne 7 jours avant la formation en présentiel. E-mail personnel du participant à communiquer obligatoirement dès l'inscription pour accéder à la formation en ligne. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

7 HEURES EN LIGNE + 14 HEURES EN PRÉSENTIEL Tarif unique : **790 €**

LIEU : Paris 13, Toulouse (31) ou Rennes (35) Pour toute demande de formation sur site, contacter SOFTAGES par email à softages.formations@gmail.com. Informations complémentaires sur www.softages-formations.fr.

**RÉF. G20
220054**



FORMATION DISPENSÉE EN PARTENARIAT AVEC LEAN DE VIE



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
12 participants.
Professionnels
de santé :
Ergothérapeutes
et tout
professionnel de
santé concernés
par la prévention
des chutes.

PRÉ-REQUIS

Travailler en
gériatrie ou auprès
d'un public
vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 5, 6 ET 9

La chute est la principale cause de décès par accident de la vie courante. Elle représente un risque quotidien dont la fréquence et la gravité augmentent avec l'âge. Les coûts financiers sont très importants et en constante progression. Les conséquences de la chute sont préjudiciables pour l'autonomie des personnes âgées ; risque très élevé de complications traumatiques et psychologiques (fragilité, anxiété, syndrome post-chute...).

La pédagogie ludique crée un cadre d'apprentissage spécifique : interactif, mobilisateur et convivial qui facilite les prises de consciences, éléments moteurs d'un changement pour des comportements appropriés. Le travail de sensibilisation et de prévention des chutes avec le jeu 1001 BÛCHES « Lauréat des Trophées du Grand Age 2011 » favorise la relation et la qualité de vie des soignants et des seniors. Cette formation permet de développer des compétences pour conduire et développer une activité de sensibilisation et de prévention des chutes à partir du jeu 1001 BÛCHES.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances liées à la prévention des chutes.
- Utiliser 1001 BÛCHES pour des actions ludiques de prévention des chutes auprès de seniors.
- Identifier les facteurs de risque de chute et les modalités de prévention appropriés.
- Identifier des stratégies d'actions combinées et des démarches innovantes en prévention des chutes.
- Expérimenter l'impact du jeu comme facteur d'attention et de motivation des participants.
- Utiliser ce support éducatif avec des professionnels de santé afin de créer une dynamique d'équipe sur des actions de prévention.
- Identifier les atouts de la pédagogie ludique et les caractéristiques du jeu 1001 BÛCHES.

Contenu

Thématique des chutes :

- Actualité
- Enjeux de santé publique (synthèse), facteurs de risque, dépistage, tests d'équilibres recommandés, historique des chutes
- Mise en perspectives des pratiques : interventions multifactorielles, stratégie d'actions combinées, démarches innovantes en prévention des chutes
Ce qui est fait et ce qui pourrait être mis en place

Appropriation de 1001 BÛCHES :

- Atouts de la pédagogie ludique en santé
- But, règles et principes
- Modalités de présentation et d'animation d'action de prévention en santé
- Caractéristiques et spécificités d'une démarche proactive et ludique

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques (Powerpoint illustré et commenté).
- Échanges d'expériences et discussion sur les pratiques des participants
- Ateliers interactifs pratiques (temps d'appropriation du jeu 1001 BÛCHES)
- Méthodologie de réflexion, d'animation et d'évaluation de projet de prévention ludique en santé
- Fascicule remis aux participants
- Support d'animation : Coffret ludique 1001 BÛCHES (jeu de cartes)
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Ateliers interactifs pratiques afin que chaque participant s'approprie le jeu 1001 BÛCHES comme démarche de prévention ludique en santé, grâce aux recommandations et pistes d'amélioration formulées par les formateurs. L'impact de la formation sera évalué à partir de ces mises en situation et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs de LEAN DE VIE

(www.leandevie.com) : 1 ou 2 selon le nombre de participants.

Dr Stéphane HANCZYK, Docteur en Sciences de l'Éducation, Expert en Pédagogies actives et ludiques, 18 ans d'expertise en pédagogie ludique et formateur, 10 ans en prévention des chutes et en intervention auprès d'un public âgé.
et/ou **Anne MOREAU**, Cadre Ergothérapeute, Formatrice en IFE, plus de 20 ans d'expérience comme formatrice, plus de 30 ans d'expérience comme ergothérapeute.



DATES ET MODALITÉS

Formation d'une journée.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

7 HEURES Tarif unique : **700 € *** **LIEU** : Paris 13

**Tarif incluant le support éducatif 1001 BÛCHES. Son coût pourra être déduit sur demande écrite si l'établissement le possède déjà. Possibilité de formation sur site : devis sur demande.*



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
12 participants.
Professionnels
de santé
(Ergothérapeutes,
Masseur-
kinésithérapeutes,
Psychomotriciens,
etc.) concernés
par la prévention
des chutes du
senior.

PRÉ-REQUIS

Travailler en
gériatrie ou
auprès d'un public
vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ETAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) : 1, 2,
3, 5, 6 ET 9**

La marche est une des principales modalités de prévention pour agir contre la sédentarité et les chutes. Enjeu de santé publique, la chute représente un risque quotidien dont la fréquence et la gravité augmentent avec l'âge. Pour les seniors, il s'agit de la première cause d'accident de la vie courante. La Haute Autorité de Santé recommande de préserver leur autonomie par des interventions multifactorielles visant à prévenir la chute, dont la pratique régulière de la marche pour lutter contre la sédentarité et renforcer l'équilibre, la force et la puissance musculaire. Ce programme est spécifiquement conçu pour le public senior en institutions, EHPAD, résidences services et résidences autonomie. Il s'appuie avec originalité sur les bienfaits de la musique pour mobiliser le corps dans sa totalité, solliciter le fonctionnement cérébral, et faciliter l'interactivité dans une atmosphère conviviale. Cette formation permet de développer des compétences pour animer un programme d'activités ludiques et musicales favorisant l'activité de la marche chez les seniors.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la chute comme un événement multifactoriel... et savoir y remédier
- Identifier les facteurs physiologiques et pathologiques influençant le mouvement autonome
- Conduire une activité physique ludique chez les seniors.
- Adapter le programme Marche Ludique en fonction des contraintes, du contexte
- Expérimenter le programme Marche Ludique
- Repérer les atouts de l'activité ludique et de la musique

Contenu

> Apports théoriques et comportements protecteurs sur la thématique « préservation de l'autonomie et activité de marche » :

- Contexte et enjeux sanitaires, économiques et sociaux (synthèse)
- Rappel des connaissances des facteurs de risques de chute intrinsèques et facteurs environnementaux et comportementaux ; spécificités des chutes en institution
- Quelle prévention pour quel public âgé ? Stratégie d'actions combinées ; comportements protecteurs appropriés
- Rappel des connaissances relatives à la physiologie de la marche : définition de la marche; pathologies invalidantes
- Description du programme d'activités : intérêt des interventions non médicamenteuses dont activité physique, activité ludique et bienfaits de la musique ; profil du public participant et des animateurs ; objectifs thérapeutiques ; composition du kit d'activités ; descriptif des exercices ; modalités d'animation et d'évaluation...

> Atelier interactif, mise en pratique du parcours de marche :

- Appropriation par une mise en pratique du programme Marche Ludique (exercices d'échauffements, d'équilibre statique, et d'équilibre dynamique, jeux de ballon, jeux de parcours...)
- Pratiques réflexives à partir de l'expérience du programme d'activités (transposer les exercices du programme en activités quotidiennes des seniors, adapter le programme en fonction des spécificités du public et des contraintes organisationnelles)

- Exercices de mise en situation, réflexion individuelle et débriefing collectif sur les spécificités liées aux contextes des participants
- Conseils et mise en perspective des usages du programme en fonction des publics et du contexte des participants

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques à partir d'un diaporama
- Livret pédagogique incluant les références bibliographiques scientifiques, guide d'animation, CD, fiche d'accompagnement musical
- Pratiques réflexives sur des situations réelles: appropriation par des applications pratiques du programme d'activités; échange et interactivité avec les participants facilités par le recours à des pédagogies actives.

Modalités d'évaluation

Au cours d'un atelier interactif, chaque participant utilisera le kit d'activité de marche comme programme éducatif de prévention des chutes. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir de cette mise en situation. Suite à la formation, un formateur répondra aux sollicitations ponctuelles (compléments d'information, conseils pratiques...), notamment dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs de LEAN DE VIE (www.leandevie.com) :

1 ou 2 selon le nombre de participants.

Dr Stéphane HANCZYK, Docteur en Sciences de l'Education, Expert en Pédagogies actives et ludiques, 18 ans d'expertise en pédagogie ludique et formateur, 10 ans en prévention des chutes et 10 ans en intervention auprès d'un public âgé.

et/ou **Anne MOREAU**, Cadre Ergothérapeute, Formatrice en IFE, plus de 20 ans d'expérience comme formatrice, plus de 30 ans d'expérience comme ergothérapeute.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES TARIF UNIQUE : 1230 €* LIEU : Paris 13

*Tarif incluant un kit d'activité de marche (matériel de parcours d'activité + guide d'animation + fiche d'accompagnement musical + CD musical). Son coût pourra être déduit sur demande écrite si l'établissement le possède déjà. Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

**RÉF. G02
220056**

DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE RÉHABILITATION AUPRÈS DE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES ET/OU SOUFFRANT DE TROUBLES DU COMPORTEMENT



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
10 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
SSR, EHPAD,
ESA, SSIAD,
Unité d'évaluation
gériatrique,
Centre ou
réseau mémoire,
Réseau de soins
géronologiques,
Unité mobile.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9

Le Bilan Modulaire d'Ergothérapie (B.M.E.) a été élaboré pour compléter l'évaluation médicale, par une observation et un processus de réhabilitation reliés au projet de vie de la personne. Il a été validé par une équipe de chercheurs et de professionnels de santé français. Le BME est un outil pivot d'une démarche de soins en ergothérapie pratiquée dans les centres de gériatrie, de psycho-gériatrie et au domicile de la personne âgée. Il permet de connaître le profil d'activités et d'occupations de personnes âgées dépendantes et/ou souffrant des troubles du comportement, de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées liées à l'âge. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique le Bilan Modulaire Ergothérapie afin d'élaborer un programme de réhabilitation en lien avec le projet de vie de la personne et de ses aidants.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser les diverses évaluations proposées par le BME, (outil spécifique à l'ergothérapie et recommandés par la HAS), en sachant interpréter les résultats obtenus, fidèlement à la conceptualisation de l'Ergothérapie.
- Poser les bases du diagnostic en ergothérapie
- Utiliser en accompagnement de la personne des modèles de pratique validés, qui ont fait leurs preuves, spécifiques à l'ergothérapie, et à la pratique interprofessionnelle.
- Promouvoir l'intervention ergothérapique au domicile des patients et le travail avec les aidants familiaux.
- Utiliser les outils de la démarche qualité, rédaction des synthèses cliniques et compte-rendu dans le dossier du patient, utilisation du PMSI).
- Exposer sa démarche de soin, et son projet thérapeutique pour mieux communiquer avec l'équipe soignante.
- Communiquer les résultats des soins aux familles et aux professionnels territoriaux, notamment le médecin traitant et les ergothérapeutes intervenant au domicile de la personne âgée
- Proposer une base de soutien et d'éducation à la santé aux aidants familiaux

Contenu

> 1ère partie : Initiation à l'utilisation du BME et introduction à la démarche de soins en psychogériatrie.

- Validation des connaissances théoriques permettant de resituer la démarche de réhabilitation dans la pratique ergothérapique.
- Présentation et utilisation clinique du BME complet (Module Handicaps, Module Mode de Vie, Module Habitat)
- Présentation et démonstration succinctes de modèles de soins non médicamenteux aidant la personne âgée à stabiliser les performances cognitives, voire acquérir de nouvelles capacités cognitives (Reality Orientation Therapy), à lutter contre la dépression (Thérapie par Réminiscence et Bilan de Vie) et valider sur le plan émotionnel des comportements dits perturbateurs (Validation Therapy).
- Présentation d'un dossier clinique émanant des Recommandations pour la Pratique Clinique de la HAS.
- Préparation d'un travail à réaliser dans son lieu de travail, visant à préparer 1 à 2 études de cas par stagiaire.

Intersession : Suivi personnalisé de l'apprentissage pratique

> 2ème partie : validation du processus professionnel en psychogériatrie

- Présentation des cas cliniques par les stagiaires.
- Entraînement à l'interprétation des bilans. Entraînement à l'organisation du soin.
- Méthodes de communication écrite et orale
- Travail avec les familles.
- Élaboration de réponses individualisées aux caractéristiques professionnelles spécifiques (pratique des bilans, techniques de soins, démarche qualité avec le dossier en ergothérapie, dossier du patient, fiche de poste, organigramme).

Modalités pédagogiques

- Période préalable de préparation et communication à distance impérative 1 à 2 mois avant la 1ère partie : lecture d'articles, de documents, échanges, dans le but d'acquérir les pré-requis théoriques nécessaires à l'apprentissage pratique.
- Utilisation du BME et des outils associés.
- Exposés théoriques, entraînements pratiques.
- Matériels de bilans validés.
- Etudes de cas cliniques préparées par les participants
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

Chaque participant devra lire des articles et échanger, si besoin, avec le formateur avant le début de la formation. Il sera demandé à chaque participant de réaliser une étude de cas clinique en intersession et de la présenter lors de la deuxième partie de la formation. Ces travaux seront analysés en groupe avec l'aide du formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formateurs

Hadj KALFAT, Cadre de santé Ergothérapeute, Master 2 en gérontologie, Enseignant et Promoteur de recherche clinique en ergothérapie.
Site BME : <http://hadj.kalfat.free.fr>

Intervention d'Anne BERNOT, Ergothérapeute spécialisée dans la Validation.



DATES ET MODALITÉS :

Formation de 6 jours en 2 parties de 3 jours chacune.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

48 HEURES Tarif non adhérents : **1764 €* Tarif adhérents : 1680 €* LIEU : Paris 13**

*Possibilité de formation sur site à la carte pour les ergothérapeutes : devis sur demande incluant le coût du kit BME. L'acquisition du RBMT3 est recommandée pour la mise en pratique. Lectures et travail préalables à prévoir. *Le coût du Kit BME est inclus dans le prix de la formation. Ce coût peut être déduit sur demande écrite de l'établissement s'il le possède déjà ou ne souhaite pas l'acquérir.*



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 8
participants pour
1 formatrice
ou 12 pour 2
formatrices :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
gériatrie ou
auprès d'un
public vieillissant

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHEAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 5

Cette formation permet d'actualiser et perfectionner ses connaissances et compétences pour identifier les troubles neurocognitifs, comprendre leur impact sur les occupations de la personne, présentant des troubles neurocognitifs et psycho-comportementaux, et de son entourage. Ceci afin de mettre en place une démarche d'évaluation et d'intervention en ergothérapie centrée sur l'occupation et la personne dans son environnement de vie.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les évaluations ergothérapiques adaptées aux personnes ayant des troubles neurocognitifs
- Évaluer l'impact des troubles cognitifs sur les activités et occupations de la personne
- Évaluer les troubles du comportement et leur impact sur les activités
- Connaître les spécificités de la démarche d'intervention en ergothérapie auprès de personnes présentant des troubles cognitifs et psycho-comportementaux
- Intervenir en ergothérapie pour permettre à la personne de préserver ses occupations
- Élaborer un projet d'intervention en ergothérapie auprès de personnes ayant des troubles neurocognitifs et leurs aidants
- Ajuster l'intervention en fonction de l'évolution de la maladie
- Intégrer et conseiller les aidants dans l'accompagnement de leur proche

Contenu

> 1ère partie : Évaluation des troubles et mesure de leurs impacts sur les activités de la personne

- Rappels théoriques sur les démences, la législation, les filières de soin
- Démarche d'intervention en ergothérapie
- Élaboration du diagnostic en ergothérapie auprès des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou apparentées
- Évaluations utilisées en ergothérapie en cas de troubles neurocognitifs
- Illustration par des vignettes cliniques
- Les troubles du comportement
- Évaluations utilisées en ergothérapie en cas de troubles du comportement
- Élaboration des projets d'intersession

En intersession : mise en place d'un projet

> 2ème partie : Intervention en ergothérapie et conseil aux aidants

- Présentation des projets des participants
- Techniques d'intervention en cas de troubles du comportement
- Techniques d'intervention en cas de troubles neurocognitifs
- Intervention auprès des aidants
- Notions d'aménagement de l'environnement en structure et à domicile

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques : Diaporama, Vidéo
- Mises en situations, exercices pratiques lunettes de simulation sous bandeau
- Démonstration et manipulation d'aides techniques spécifiques et d'aides pratiques AVJ
- Documents, liens, glossaires utiles remis aux participants
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Avant la formation : il sera demandé à chaque participant de préparer une vignette clinique en amont de la formation, avec l'histoire de vie de la personne, les antécédents médicaux, les bilans effectués et leurs résultats ainsi que les actions entreprises. Ces cas concrets serviront de supports aux exposés théoriques et cliniques. Chaque participant adressera ainsi aux formatrices une vignette clinique impérativement 15 jours avant la 1ère partie.
- Pendant la formation : une analyse réflexive des travaux réalisés par les participants, guidée par les formatrices, permettra à chaque participant d'identifier des axes d'amélioration de sa pratique.
- L'organisation de la formation en deux parties avec un temps de pratique intermédiaire et un travail d'intersession favorisera l'appropriation individuelle du contenu de la formation et son expérimentation par l'élaboration d'un projet. Un travail d'intersession sera à présenter lors de la 2ème partie (10mn de présentation et 10mn d'échanges). Les consignes pour ce travail seront données lors de la première partie.
- Après la formation : l'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Sandrine MENNESSON, Ergothérapeute D.E exerçant en gériatrie depuis 2003, ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Formatrice et Maître de mémoire en IFE, Formatrice des professionnels du vieillissement en activité et de la compétence ASG.

Florence LARPENT, Ergothérapeute exerçant en gériatrie (depuis plus de 10 ans), ayant suivi une formation de formateur occasionnel, formatrice en IFE et auprès des ASG. Membre du collège formation de l'ANFE.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 6 jours en deux parties de 3 jours chacune. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

42 HEURES Tarif non adhérent : **1422 €** Tarif adhérent : **1344 €**

LIEU : Paris 13

Prévoir l'étude de documents et l'envoi d'une vignette clinique avant la formation. Possibilité de formation sur site pour les ergothérapeutes : devis sur demande.

**RÉF. G11
220058**



FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ SOFT'AGES FORMATIONS



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
gériatrie ou auprès
d'un public
vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLOME D'ETAT
D'ERGOTHEPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 4

La perte d'autonomie des personnes âgées apparaît très fréquemment liée à la désadaptation des schémas moteurs. L'influence des techniques d'intervention, des aides techniques et des aménagements est prépondérante sur les schémas moteurs des personnes âgées. Une équipe d'Ergothérapeutes du CHU de Nîmes a développé des techniques de rééducation et de réadaptation du syndrome de désadaptation posturale et motrice, basées sur l'analyse des schémas moteurs. Cette formation donne une méthodologie et un ensemble d'outils cohérents pour mettre en place un programme multifactoriel de rééducation et de réadaptation du syndrome de désadaptation posturale et motrice. Cette formation est mise à jour par une veille scientifique permanente.

Objectifs pédagogiques

- Dépister précocement les personnes âgées présentant une désadaptation des schémas moteurs par l'évaluation des signes cliniques du syndrome de désadaptation posturale et motrice
- Connaître les techniques d'activation motrice (activation motrice)
- Transmettre les techniques d'activation motrice aux équipes de soin
- Connaître les techniques de rééducation spécifiques des signes cliniques
- Préconiser les aides techniques à la mobilité aux transferts et les aménagements de l'environnement indiqués

Contenu

- Le syndrome de régression psychomotrice, la désadaptation posturale et motrice (sémiologie, physiopathologie, études de cas cliniques)
- La notion de fragilité posturale et motrice
- Les schémas moteurs spontanés (analyse biomécanique de la motricité)
- Le vieillissement du système postural et moteur
- La désadaptation des schémas moteurs (influence des manutentions, des aides techniques, et des aménagements sur les schémas moteurs)
- Les bilans des troubles posturaux et moteurs
- Le dépistage précoce de la désadaptation posturale et motrice
- La rééducation du sujet rétropropulsif
- Méthode d'entraînement des schémas moteurs (activation motrice)
- Les aides techniques à la mobilité et aux transferts
- Les aménagements de l'environnement

Modalités pédagogiques

- Présentation de cas cliniques sur Vidéo
- Études de cas concrets
- Aides techniques au transfert
- Dossier individuel avec contenu de cours remis aux participants
- Travaux pratiques : techniques d'activation de la motricité des personnes âgées (ergomotricité)
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation en début de formation par une grille d'analyse individuelle des pratiques professionnelles permettant de déterminer les objectifs individuels d'amélioration des pratiques professionnelles.
- Évaluation des acquis et objectifs de formation par un examen écrit en fin de formation.
- Suivi des actions d'amélioration : retours d'expériences après 3 mois d'activité par un questionnaire informatisé, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs d'amélioration des pratiques professionnelles et conditionnant la délivrance des attestations de fin de formation et de DPC.
- L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Concepteurs et Formateurs de SOFT'AGES FORMATIONS (<http://www.softages-formations.fr/>)

Concepteur de la formation : Fabrice NOUVEL, Ergothérapeute au CHU de Nîmes. Président de l'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie (AFEG).

Formateur : Cyril VIGOUROUX, Ergothérapeute, Service de suite et de réadaptation gériatrique Toulouse.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs avec questionnaire post-formation obligatoire.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES - Tarif unique : **790 €** - **LIEU** : Paris 13, Lyon (69), Toulouse (31) ou Brest (29)

Pour toute demande de formation sur site, contacter SOFTAGES par email à softages.formations@gmail.com.
Informations complémentaires sur www.softages-formations.fr.

**PUBLIC**

Minimum 8 -
Maximum
14 participants.
Ergothérapeutes souhaitant approfondir leur connaissance de la déficience visuelle car susceptibles d'être confrontés à des adultes ou personnes âgées atteints de déficience visuelle dans leur pratique.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 2, 4

La déficience visuelle touche près de 2 millions de personnes en France. Cette atteinte sévère de la vision représente une cause de handicap tant chez le sujet jeune que chez le sujet âgé avec un risque de majoration des autres atteintes organiques présentes, notamment chez la personne âgée. Or, comme dans d'autres atteintes physiques, il est aujourd'hui possible de limiter les conséquences d'une déficience visuelle par une prise en charge appropriée. L'ARRADV, association professionnelle exclusivement spécialisée dans ce domaine, considère que l'intervention d'ergothérapeutes sensibilisés à cette « problématique » permettrait, grâce à des éléments concrets et pratiques, d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées et de limiter les risques en lien avec une atteinte visuelle sévère. Les compétences développées au cours de cette formation permettent de proposer une intervention et un accompagnement adaptés aux personnes déficientes visuelles.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les conséquences d'une atteinte visuelle, dans une approche globale de la personne
- Apporter des informations et conseils pratiques au domicile et dans l'environnement de proximité
- Connaître le travail des différents professionnels intervenant dans le domaine de la déficience visuelle et les principes de réadaptation afin de pouvoir travailler en partenariat avec ces derniers.

Suite à l'atteinte de ces objectifs, chaque participant sera référencé par l'ARRADV sur une base de données d'ergothérapeutes en capacité d'intervenir auprès de personnes déficientes visuelles, adultes et/ou âgées.

Contenu**Approche physiologique**

- Rôle de la vision
- Fonctionnement du système visuel
- Déficience visuelle et enveloppe de vision
- Définition de la Basse Vision (classification et chiffres)

Approche fonctionnelle

- D'une déficience visuelle à une situation de handicap
- Risques associés à la déficience visuelle
- Un outil pratique : le nouveau certificat ophtalmologique

Approche médicale

- Principales pathologies : DMLA, glaucome, rétinopathie diabétique, myopie forte
 - Aspect clinique
 - Retentissement fonctionnel

Approche réadaptative et compensatrice

- Principes
- Professionnels de la réadaptation et services pluridisciplinaires
- Aides techniques de confort, de protection, grossissantes...
- Adaptations au domicile
- Activités de la vie quotidienne
- Orientation et mobilité (technique de guide)
- Loisirs
- Aidants familiaux

Ergothérapie et déficience visuelle : points clefs**Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques : Diaporama, Vidéo
- Mises en situations, exercices pratiques sous bandeau
- Démonstration et manipulation d'aides techniques spécifiques et d'aides pratiques AVJ
- Documents, liens, glossaires utiles remis aux participants
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs de l'ARRADV (www.Arradv.fr)

Orthoptiste : Laurence PES, Orthoptiste spécialisée en basse vision et Directrice du Pôle Ressource National sur la Déficience Visuelle de l'association ARRADV. Titulaire du DUGES, CAFERUIS et CAFDES.

ou

Annie PATARD, Orthoptiste spécialisée en basse vision, CHU de Montpellier.

Ergothérapeute : Aude ASTIER, Ergothérapeute libérale.

**DATES ET MODALITÉS**

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

14 HEURES Tarif non adhérents : **580 €** Tarif adhérents : **500 €**

LIEU : Paris ou Marseille

**RÉF. G14
220060**



FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ SOFT'AGES FORMATIONS



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
18 participants.
Public élargi :
Ergothérapeutes,
Médecins,
Orthoprothésistes,
Technico-
commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Travailler en
gériatrie ou auprès
d'un public
vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 4

La prévention des escarres et les troubles posturaux sont étroitement liés en gériatrie. La formation "escarres et positionnement en gériatrie" a pour objectif de développer une démarche clinique de prévention, de traitement des escarres basée sur des données probantes, et d'acquérir une expertise d'analyse et de traitement des troubles posturaux spécifiques en gériatrie. La démarche de diagnostic proposée permet de préconiser des dispositifs d'aide à la prévention des escarres et de positionnement auprès de personnes âgées. Cette formation est mise à jour par une veille scientifique permanente.

Objectifs pédagogiques

- Évaluer les déficits posturaux et risques d'escarres
- Évaluer l'efficacité des supports d'aide à la prévention des escarres
- Choisir de façon optimale les supports d'aide à la prévention des escarres
- Mettre en place une procédure de prévention des escarres en institution
- Préconiser des dispositifs médicaux d'aide à la posture
- Préconiser des dispositifs médicaux d'aide à la prévention et au traitement des escarres

Contenu

> Les escarres

- Incidence et prévalence / Physiopathologie / Spécificités de la personne âgée
- Spécificités des escarres sacro-coccygiennes en gériatrie : évaluation et prise en charge
- Spécificités des escarres du pied en gériatrie : évaluations et prise en charge
- Les échelles de risques
- Procédure de prévention systématisée et individualisée
- Les supports d'aide à la prévention : classification, indications, recommandations des guides de recommandation (HAS / EPUAP)
- Efficacité selon les zones du corps, spécificité du talon
- Les supports à air motorisés
- Prise en charge des supports par l'assurance maladie

> Le positionnement allongé en gériatrie

- Prise en charge de l'hypertonie déformante acquise
- Atelier pratique : réaliser un positionnement non contraint des membres inférieurs en décubitus
- Les traitements associés (toxine, rééducation, chirurgie)

> Le positionnement assis en gériatrie

- Les déficits posturaux spécifiques en gériatrie
- Biomécanique de la position assise, modifications avec l'âge
- Travaux pratiques : examen postural assis (MCPAA2)
- Déterminer les origines des troubles posturaux

(examen neuro orthopédique en décubitus)

- Influence de l'inconfort, des douleurs et de la fatigue sur les troubles posturaux
- Cahier des charges et indications des matériels modulaires de positionnement (la rétroversion, la cyphose dorsale, le syndrome de la tour de Pise, la camptocormie)
- Cahier des charges du positionnement en orthoprothèse
- Techniques de manutention et positionnement

Modalités pédagogiques

- Aides techniques à la posture
- Étude de cas concrets sur dossiers
- Dossier individuel de cours remis à chaque participant avec l'ensemble des cours
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation en début de formation par une grille d'analyse individuelle des pratiques professionnelles permettant de déterminer les objectifs individuels d'amélioration des pratiques professionnelles
- Évaluation des acquis et objectifs de formation par un examen écrit en fin de formation
- Suivi des actions d'amélioration : retours d'expériences après 3 mois d'activité par un questionnaire informatisé permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs d'amélioration des pratiques professionnelles et conditionnant la délivrance des attestations de fin de formation et de DPC
- L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation

Concepteur et formateur de SOFT'AGES FORMATIONS (<http://www.Softages-formations.fr/>)

Fabrice NOUVEL, Ergothérapeute, Clinique du positionnement et de la Mobilité, CHU de Nîmes. Président de l'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie (AFEG).



DATES ET MODALITÉS Formation hybride de 3 jours dont 0,5 jour en ligne puis 2,5 jours en présentiel, avec questionnaire post-formation obligatoire. Ouverture de la formation en ligne 7 jours avant la formation en présentiel. Email personnel du participant à communiquer obligatoirement dès l'inscription pour accéder à la formation en ligne. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
3 HEURES EN LIGNE + 18 HEURES EN PRÉSENTIEL Tarif unique : **790 €**
LIEU : Lyon (69), Paris 13, Nîmes (30) ou Rennes (35)

Pour toute demande de formation sur site, contacter SOFTAGES par email à softages.formations@gmail.com. Informations complémentaires sur www.softages-formations.fr.



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
15 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
gériatrie ou
auprès d'un
public vieillissant.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHERAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 5

Le programme COTID (Community Occupational Therapy in Dementia) ou EDOMAH ou Ergotherapie bij ouderen met dementie en hun mantelzorgers) est un programme d'intervention en ergothérapie à domicile développé par Maud Graff* & all (2010 Pays Bas), 2012 France). Il est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées ainsi qu'à leurs aidants. Basé sur la valorisation des compétences des personnes, ce programme de 10h d'ergothérapie permet de faciliter le maintien à domicile de ces personnes et a fait l'objet d'études d'efficacité au Pays Bas et en Allemagne. Il a été introduit en France dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2010. La formation proposée aux Ergothérapeutes par des formateurs certifiés par Maud Graff, donne un ensemble d'outils cohérents pour évaluer, comprendre le malade atteint de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées ainsi que son aidant pour ensuite agir et les accompagner par la mise en œuvre du programme COTID. La formation permet de mettre en place le programme COTID afin d'accompagner à domicile des personnes âgées souffrant de démence ainsi que leurs aidants.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les répercussions des troubles de la maladie d'Alzheimer dans les activités quotidiennes de la personne atteinte.
- Identifier les compétences de la personne malade et de son entourage.
- Interpréter les résultats d'évaluations ergothérapeutiques spécifiques pour poser un diagnostic.
- Dégager les priorités d'intervention en ergothérapie en fonction du projet partagé.
- Formuler des objectifs pour la personne atteinte de démence et son aidant.
- Proposer une prise en charge basée sur l'accompagnement de la personne et de son entourage dans son lieu de vie.

Contenus

> 1ère partie

- Connaissances théoriques, différents contenus en lien avec le programme COTID seront abordés :
 - Origines du programme
 - Théories et contenu du programme et de ses lignes directrices
 - Données probantes
 - Démence, caractéristiques du patient ayant une démence modérée et de son aidant
 - Modèle de l'occupation humaine (propre à l'ergothérapie)
 - Outils d'observation, d'évaluation (Grille d'observation en situation quotidienne) et d'entretien (propres à l'ergothérapie)
 - Modèles d'entretien
 - Modèles sur les handicaps et la participation (PPH)
 - Modèles comportementaux
- Compétences pratiques pour la mise en œuvre du programme COTID : les stagiaires seront amenés à réaliser des diagnostics, formuler des objectifs et proposer une prise en charge basée sur le programme de EDOMAH pour les personnes démentes et leur aidants.
- Connaissances pratiques pour appliquer le programme COTID : il s'agit d'apporter des outils pour expliquer ce programme, en faire la promotion, favoriser les indications médicales, expliquer aux patients et aidants le contenu de l'intervention, sa structure et ses outils pour favoriser leur adhésion (identification des étapes importantes et des séquences dans lesquels on les exécute).

> 2ème partie

- Présentation par chaque participant de la mise en œuvre du programme au travers de cas cliniques observés sur le terrain.
- Analyse critique par les formateurs et préconisations pour l'évolution des pratiques.

Modalités pédagogiques

- Exposés magistraux, études de cas à partir d'exemples et de vidéos, jeux de rôles, utilisation de feedbacks sur des situations réelles, simulées et filmées. Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.
- Fourniture du livre de Maud Graff sur le COTID traduit en français (théorie et lignes directrices, 300 pages).

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant, au cours de la deuxième partie, de présenter une mise en situation filmée (avec patient, aidant ou sous forme de jeu de rôle) permettant d'évaluer la mise en œuvre du programme COTID. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide du formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Arnaud SCHABAILLE, Ergothérapeute, cadre de santé, responsable de formation pour l'IFE La Musse de Saint Sébastien de Morsent, Master recherche en Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Dr Jean-Michel CAIRE, Cadre de Santé Ergothérapeute, Responsable de Formation IFE de Toulouse, Docteur en Sciences de l'éducation, thérapeute familial.

Les formateurs ont été formés par le **Dr. Maud GRAFF**, Ergothérapeute, Cadre de Santé, Directeur de recherche et Enseignante au sein du Radboud Institute for Health Sciences (RIHS), du Radboud Centre Médical Universitaire (UMC) à Nijmegen, dans les services de rééducation et d'ergothérapie ainsi qu'à l'IQ Healthcare (Radboud Alzheimercentrum Nijmegen). Elle dirige plusieurs thèses dont une consacrée à la mise en œuvre du projet EDOMAH/COTID.



DATES ET MODALITÉS Formation de 5 jours en deux parties de 3 et 2 jours. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

39 HEURES Tarif non adhérents : **1370 €*** Tarif adhérents : **1290 €***

LIEU : Paris 13

*Tarif incluant le livre COTID à lire avant la formation (posté par l'ANFE à réception de la convention signée).

**RÉF. G17
220062**



**FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ
SOFT'AGES FORMATIONS**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
18 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et travailler en
gériatrie ou
auprès d'un
public vieillissant.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 4, 5, 6 ET 7

Le plan Alzheimer 2008-2012 a mis en avant la nécessité de faire bénéficier les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et apparentées d'une prise en charge spécifique à domicile. Les techniques de réadaptation ergothérapeutiques ont démontré leur efficacité dans cette prise en charge. Elles sont adaptées aux différentes phases de la maladie selon un modèle prenant en compte le patient et son environnement. Elles incluent le développement des performances aux activités de la vie journalière, la préconisation et l'entraînement à l'utilisation d'aides techniques, le développement de stratégies de compensation, la prévention des risques, l'entraînement de l'entourage aux techniques d'accompagnement, en intégrant la stimulation des capacités cognitives et motrices, et la gestion des troubles du comportement. Cette formation donne un ensemble d'outils cohérents pour mettre en place un programme de réadaptation ergothérapeutique visant à accompagner le malade atteint de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, à domicile et en institution, aux différents stades de la maladie. Elle a été créée par F. Nouvel, Ergothérapeute, chargé de projet dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012 sur le volet réadaptation à domicile du sujet Alzheimer et V. Nouvel, Ergothérapeute en réadaptation gériatrique. Cette formation est mise à jour par une veille scientifique permanente.

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'évolution de la maladie d'Alzheimer et apparentées, les répercussions sur les activités de la vie quotidienne, la participation sociale.
- Utiliser les bilans d'évaluation spécifiques en réadaptation cognitive.
- Connaître et analyser les signes de désadaptation motrice
- Élaborer un programme de réadaptation cognitive
- Analyser et proposer une adaptation des activités de la vie journalière.
- Connaître et appliquer les techniques de gestion des troubles du comportement.
- Communiquer avec un sujet dément.
- Aménager l'environnement, pour prévenir les risques de chutes et risques domestiques.
- Utiliser des techniques d'éducation thérapeutique et de communication auprès des patients et des aidants.

Contenu

> Module « Physiopathologie » (4 heures) :

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, physiopathogénie. Reconnaître les symptômes. Évolution des capacités d'un patient atteint de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Les troubles du comportement, types de symptômes, prévalence, modalités évolutives, outils d'évaluation.

> Module « Réadaptation des activités de la vie journalières » (17 heures) :

- Place de l'ergothérapie dans les prises en charge non médicamenteuses
- Quelles évaluations en réadaptation cognitive.
- Définir des objectifs de prise en charge
- Quels bilans utiliser en réadaptation ?
 - Bilans des répercussions fonctionnelles des troubles cognitifs
 - Bilans spécifiques (exécutifs, mémoire, praxiques, comportementaux, aidants)
 - Grille d'analyse des activités
- Prise en charge des troubles de la mémoire et de l'orientation
- Prise en charge des troubles des fonctions exécutives
- Prise en charge des troubles praxiques (toilette,

habillage)

- Les aides techniques en réadaptation cognitive.
- Prévention des troubles du comportement, soutien et formation des aidants
- Les techniques d'accompagnement et de communication : les compétences relationnelles
 - Éducation thérapeutique
 - Psychologie positive
 - De l'Orientation à la Réalité jusqu'à la Validation
 - La Process Com
- La prévention des risques de chute. La prévention des risques domestiques à domicile.
- La désadaptation des schémas moteurs, dépistage et prise en charge (initiation à l'ergomotricité)

Étude de cas concrets, travaux pratiques, mises en situation

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, Supports vidéo, dossier individuel remis à chaque participant, avec l'ensemble des cours, références bibliographiques.

Modalités d'évaluation

- Évaluation en début de formation par une grille d'analyse individuelle des pratiques professionnelles permettant de déterminer les objectifs individuels d'amélioration des pratiques professionnelles.
- Évaluation des acquis et objectifs de formation par un examen écrit en fin de formation.
- Suivi des actions d'amélioration : retours d'expériences après 3 mois d'activité par un questionnaire informatisé, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs d'amélioration des pratiques professionnelles et conditionnant la délivrance des attestations de fin de formation et de DPC.
- L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Conceptrice et formatrice de SOFT'AGES FORMATIONS (<http://www.softages-formations.fr/>)

Valérie NOUVEL, Ergothérapeute en SSR, CHU de Nîmes.



DATES ET MODALITÉS :

Formation hybride de 3 jours dont 0,5 jour en ligne puis 2,5 jours en présentiel, avec questionnaire post-formation obligatoire. Ouverture de la formation en ligne 7 jours avant la formation en présentiel. Email personnel du participant à communiquer obligatoirement dès l'inscription pour accéder à la formation en ligne. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

3 HEURES EN LIGNE + 18 HEURES EN PRÉSENTIEL Tarif unique : **790 €**

LIEU : Paris 13 ou Nîmes (30) : cf. sommaire ANFE

Prévoir des lectures préalables relatives à la physiopathologie des démences et les fonctions cognitives (envoi par email par la formatrice environ 15 jours avant la formation). Pour toute demande de formation sur site, contacter SOFTAGES par email à softages.formations@gmail.com. Informations complémentaires sur www.softages-formations.fr

APPROCHE SPÉCIFIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

RÉF. G18
220063



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
16 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
1, 2, 3 ET 5.

Afin d'accueillir des personnes qui sont atteintes de troubles cognitifs dans des conditions qui leur sont favorables, il convient en premier lieu de pouvoir définir leurs besoins. Il est important de penser l'espace en fonction de ce que l'on veut y effectuer, et dans cette perspective, il faut distinguer deux types de lieu pour accueillir les personnes vulnérables : les lieux de travail dans lesquels les personnes vivent, et les lieux de vie dans lesquels les personnes travaillent. Si le comportement est en partie la résultante de l'environnement physique dans lequel la personne se trouve, l'environnement va aussi refléter les comportements qui s'y déroulent. Il est important que tous les usagers se concertent : les résidents, la famille, les personnels et l'encadrement, pour élaborer une orientation à donner à l'accompagnement et penser le lieu adéquat. Il y a un besoin d'accompagnement social soutenu, un besoin de confort physique et d'attachement, un besoin de préserver l'identité de la personne de manière à la considérer comme un citoyen à part entière. Il y a aussi un besoin de soutien de l'autonomie cognitive, fonctionnelle et sociale, afin d'éviter la mise en échec. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique une approche environnementale spécifique pour l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les bases théoriques qui permettent la compréhension des processus cognitifs et comportementaux inhérents à la maladie d'Alzheimer.
- Comprendre et appliquer les principes de l'approche transactionnelle en psychologie environnementale.
- Identifier les facteurs facilitant et limitant l'usage des équipements et des aménagements
- Connaître et sélectionner des stratégies concrètes pour l'adaptation de l'environnement, en concertation avec les personnes et leurs aidants

Contenu

- Bases théoriques de l'approche environnementale appliquée à la maladie d'Alzheimer.
- Spécificité de l'intervention en Institution et à domicile.
- Approche psycho-environnementale intégrée aux processus d'intervention ergothérapiques.
- Autonomie et liberté : principes éthiques.
- Principes d'élaboration de préconisations d'aménagements.
- Stratégies concrètes pour l'adaptation de l'environnement en Institution et à domicile (espaces privatifs, collectifs et d'intimité) :
 - adaptation des repères spatiaux, temporels et sociaux
 - respect des rythmes de la personne.
- L'environnement : dénominateur commun entre le Modèle de l'Occupation Humaine, l'approche psycho-environnementale et les techniques d'accompagnement des malades Alzheimer.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Méthodologie d'élaboration de préconisations environnementales
- Étude de cas et réflexion collective
- Support powerpoint et photographique, séquences vidéo
- Documentation scientifique et technique
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation obligatoire et de compléter en ligne, quatre mois après la formation, un questionnaire d'impact post-formation permettant d'objectiver l'amélioration des pratiques et d'évaluer l'impact de la formation.

Formateurs

Kevin Charras, Psychologue et Docteur en Psychologie Environnementale, diplômé de l'Université Paris-Descartes. Responsable du Living lab et du Centre de formation de la Fondation Médéric Alzheimer.

Olivier MAROUSE, Ergothérapeute intervenant en Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA). DIU Maladie d'Alzheimer et Troubles Apparentés. DIU Gêrontechnologie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

21 HEURES Tarif non adhérents : **720 €** Tarif adhérents : **660 €**

LIEU : Paris 13

RÉF. IT02
220064

APPROCHE  FORMATION PROPOSÉE EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION APPROPHE



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
9 participants.
Ergothérapeutes
non experts
dans le domaine
des nouvelles
technologies.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLOME D'ETAT
D'ERGOTHEPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
2, 4 ET 9

Grâce à l'expertise des professionnels du réseau APPROPHE et à la manipulation d'un large panel de matériel, cette formation permet de développer les compétences requises pour proposer des aides techniques de nouvelles technologies répondant aux besoins d'enfants ou adultes présentant des troubles moteurs ou cognitifs.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les aides techniques informatiques, domotiques, robotiques et de communication adaptées au handicap moteur et cognitif (adultes et enfants)
- Identifier leurs coûts et leurs fournisseurs
- Identifier les critères et modes de prescription et d'attribution
- Établir un cahier des charges pour un projet d'équipement en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire, les techniciens, le patient et la famille

Contenu

- Abord de la personne soignée, depuis l'indication d'une compensation jusqu'à sa prescription en intégrant la dimension psychosociale de l'acceptabilité des aides techniques de nouvelles technologies
- L'aide technique : définition, évolution, apport des techniques électroniques et informatiques
- Aperçu des outils disponibles
- Informatique : interfaces d'accès, logiciels d'aide à la saisie
- Domotique : les contrôles d'environnement et leurs compatibilités
- Les aides techniques de communication améliorée et alternative
- Les commandes de fauteuil roulant électriques de nouvelle génération et leurs compatibilités
- Les possibilités actuelles de conduite automobile
- La robotique de rééducation et de compensation
- La réalité virtuelle en rééducation
- Dispositifs de financement des aides techniques
- Méthodologie d'élaboration d'un cahier des charges
- Travaux de recherche et perspectives d'avenir

Modalités pédagogiques

Présentations powerpoint, vidéos, exposés théoriques, travaux pratiques, démonstrations et essais de matériels, références bibliographiques.

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant

- de remplir un questionnaire préformation. Le formateur, au regard des pratiques professionnelles et des attentes de chaque participant, s'appuiera sur cet outil pour proposer des apports cognitifs permettant de faire évoluer les pratiques et les compétences de chaque participant, dans le respect des objectifs et du contenu du programme.
- d'élaborer, au cours de la formation, un cahier des charges pour un projet d'équipement, à partir d'une étude de cas proposée par les formateurs. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs du réseau APPROPHE* et intervenants extérieurs

Équipe pluridisciplinaire de Médecine Physique de Réadaptation et utilisateurs.

*APPROCHE : Association pour la promotion de nouvelles technologies en faveur des personnes en perte d'autonomie. (<http://www.approche-asso.com>)



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr>

35 HEURES Tarif non adhérents : **1600 €** Tarif adhérents : **1500 €**

LIEU : Région parisienne



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Minimum 4 - Maximum 12 participants.
Equipe pluridisciplinaire : Ergothérapeutes affectés dans des structures accueillant des personnes en situation de handicap ; Personnel des M.D.P.H., des CICAT, SAVS et SAMSAH.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
2, 4 ET 9

Cette formation s'appuie sur une veille technologique permanente et apporte aux professionnels de terrain des repères actualisés selon l'évolution du marché en domotique afin qu'ils puissent proposer des solutions domotiques adaptées aux besoins de personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des connaissances actualisées en domotique dans le cadre de l'adaptation du lieu de vie
- Programmer les principales téléthèses du marché
- Dans le cadre d'une démarche de réadaptation, élaborer un cahier des charges « domotique » pour le lieu de vie

Contenu

- Introduction à la domotique
 - Grands principes de fonctionnement
 - Intérêts en réadaptation fonctionnelle
 - Catégories d'IHM de commande
- Présentation des systèmes domotiques
- Présentation des téléthèses les plus répandues sur le marché français
- Présentation des téléphones infrarouges les plus répandus sur le marché français
- Présentation des autres matériels de domotique
- Exercices de programmation des téléthèses en deux groupes supervisés par les formateurs
- La démarche d'évaluation, de conseil en domotique et de financement :
 - Méthodologie d'évaluation de la situation de handicap et des besoins de compensation
 - Élaboration d'un cahier des charges domotique
 - Démarches de financement et rédaction des argumentaires
 - Réception des installations
 - Les volets de la PCH concernés par la domotique
 - Présentation de vidéos sur des réalisations domotiques
- Temps d'échanges et de questions
- Réalisation d'une étude de cas en relation avec la pratique des participants

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Vidéos
- Études de cas en lien avec la pratique de terrain
- Démonstrations et essais de matériel, programmation
- Références bibliographiques
- Support pédagogique remis à chaque participant sous clé USB

Modalités d'évaluation

Chaque participant doit apporter une étude de cas sous format numérique (sur clé USB) à présenter à l'ensemble du groupe : étude des besoins de compensation d'une personne en situation de handicap avec, dans la mesure du possible, photos et croquis. Les participants travaillent en sous-groupe sur les études de cas présentées, de façon à proposer des solutions domotiques adaptées, en s'appuyant sur le contenu des deux premiers jours de formation. Lors de la restitution commune, de nouvelles solutions ou des axes d'amélioration pourront être apportés par le reste du groupe, en concertation avec les formateurs. L'impact de la formation sera évalué à partir de ces productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Jonathan DELAUNAY, Ingénieur technico commercial spécialisé en domotique.

Samuel POUPLIN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, PhD. Doctorat en Sciences du Mouvement Humain, s'intéressant à l'optimisation de la communication écrite sur l'outil informatique. Auteur de nombreuses publications dont certaines dans des revues scientifiques internationales. Formateur, enseignant vacataire dans des instituts de formation en ergothérapie et dans des cursus universitaires. Travaille mi-temps sur la Plateforme Nouvelles Technologies de l'hôpital Raymond Poincaré, lieu de préconisation, et d'apprentissage d'aides techniques (Communication, Domotique, Informatique, Robotique) et sur l'autre mi-temps au sein du laboratoire de recherche INSERM U1179 équipe 3.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

22 HEURES Tarif non adhérents : **999 €** Tarif adhérents : **918 €** **LIEU : Paris**

13 Possibilité de formation de 2 ou 3 jours sur site à la carte pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande. Matériel spécifique à fournir par l'établissement : une TV et un lecteur DVD tous deux munis de leur télécommande infra-rouge. Des rallonges électriques et multiprises (afin de brancher simultanément les matériels cités).

**RÉF. IT11
220066**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie..

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 4, 5, 6, 8, 9

Pour restaurer la capacité d'expression des personnes privées de l'usage de la parole suite à un syndrome neurologique, l'ergothérapeute doit rapidement proposer des aides techniques adaptées à leurs besoins. Cette formation abordera toutes les phases du processus de mise en place d'une aide technique de communication auprès de personnes atteintes d'un syndrome neurologique ou neurodégénératif.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents acteurs économiques et associatifs du marché et leur champ de compétence
- Effectuer une évaluation pointue des besoins
- Élaborer le cahier des charges détaillé de l'aide technique la plus adaptée aux besoins de la personne
- Préconiser de façon objective un produit précis parmi un type d'aides techniques
- Identifier la démarche de paramétrage d'outils de compensations dédiés
- Argumenter sa préconisation et en connaître les modalités de financement
- Accompagner la personne dans l'apprentissage de l'utilisation de son aide technique

Contenu

> **Jours 1 et 2 :**

- Rappels sur les différentes pathologies
- Éducation Thérapeutique du patient et mise en place d'un outil de communication
- Évaluation des besoins et préconisation d'aide technique à la communication
- Aides techniques technologiques dédiées : intérêt, limites, principes de fonctionnement, réglages, stratégies d'encodage...
- Aides techniques technologiques non dédiées : ordinateurs, tablettes, logiciels de communication et moyens d'accès : intérêt, limites, fonctions possibles, réglages, programmation de grilles personnalisées...

> **Jours 3 et 4 :**

- Évaluation spécifique
- Aides techniques non technologiques : intérêt, limites
- Méthodologie pour la rédaction d'un cahier des charges et d'un argumentaire
- Études de situations, rédaction du cahier des charges, argumentaire
- Modalités de financements
- Méthodologie d'apprentissage de l'utilisation d'une aide technique
- Au-delà de la méthodologie, une large place est laissée à l'étude et à la manipulation des différentes solutions techniques : appareils dédiés, ordinateurs et logiciels, moyens d'accès...

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques, vidéos, photos
- Mises en situations simulées
- Manipulations de matériels
- Tableaux comparatifs
- Coordonnées des distributeurs et des ressources externes et services mobilisables
- Support de cours papier
- Logiciels de démonstration et/ou gratuits
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant, à partir d'une étude de cas présentée par les formateurs, de participer à la rédaction d'un cahier des charges, à la recherche des solutions adaptées et à la rédaction d'un argumentaire. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Fabien ROCHET, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, travaillant en libéral et pour le Réseau Neuro-Centre, spécialisé en SLA* et SEP**.

Samuel POUPLIN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, PhD. Doctorat en Sciences du Mouvement Humain, s'intéressant à l'optimisation de la communication écrite sur l'outil informatique. Auteur de nombreuses publications dont certaines dans des revues scientifiques internationales. Formateur, enseignant vacataire dans des instituts de formation en ergothérapie et dans des cursus universitaires. Travaille mi-temps sur la Plateforme Nouvelles Technologies de l'hôpital Raymond Poincaré, lieu de préconisation, et d'apprentissage d'aides techniques (Communication, Domotique, Informatique, Robotique) et sur l'autre mi-temps au sein du laboratoire de recherche INSERM U1179 équipe 3.

Joël PANSARD, Ergothérapeute ayant plus de 30 ans d'expériences en conception d'aides techniques de communication et en préconisation de ces outils. Expert auprès de la Commission Européenne pour la rédaction des normes en matière de contrôle d'environnement.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

28 HEURES Tarif non adhérents : **1280 €** Tarif adhérents : **1200 €** **LIEU : Paris 13**

Prévoir d'apporter un ordinateur avec Windows 7, 8 ou 10, droits administrateur, connexion internet, et en ayant téléchargé le logiciel GRID3 environ 8 jours avant la formation (une version d'essai valable 60 jours). Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande

* Sclérose Latérale Amyotrophique ; ** Sclérose en Plaques



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 10
participants.
Ergothérapeutes,
confrontés au
conseil, à la
préconisation et
la réalisation ou
personnalisation
d'objets adaptés
et d'aides
techniques,
thérapeutes
et utilisateurs
d'objets
spécifiques
facilitant
l'éducation, la
compréhension
et les
apprentissages

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 4**

CATALOGUE
2022

L'imprimante 3D, qui offre à tous la possibilité de produire des objets en plastique fonctionnels, solides et élégants, constitue, pour l'ergothérapeute, un outil adapté à la création et la production d'aides techniques.

Construite, structurée et organisée de façon à permettre un usage quotidien, sécurisé et professionnel de l'outil 3D, cette formation s'adresse à tous indépendamment de compétences ou d'intérêt personnel porté aux technologies.

A l'aide d'un parc étendu de matériel professionnel performant et simple d'usage mis à la disposition des stagiaires (10 imprimantes, 3 scanners, 10 ordinateurs équipés, etc.), d'une pratique de différents outils 3D et de méthodologies aisément accessibles, les participants développeront des connaissances permettant de s'équiper, et un savoir-faire avec lequel ils seront en mesure d'intégrer, en autonomie, cette technique dans leur structure et leur pratique quotidienne.

Afin de passer aisément de l'idée à l'objet fonctionnel, les participants analyseront une situation de conception, de création sur ordinateur, d'impression en 3D et, enfin, d'utilisation de l'aides techniques créées. Ils pourront également faire le point sur leurs besoins en production d'objets spécifiques en fonction de leur activité et des populations accueillies, ou encore élaborer des projets, impliquant les patients, de co-construction participatives d'aides techniques.

Objectifs pédagogiques

- Évaluer le besoin de personnalisation d'une aide technique à la situation spécifique d'une personne dans son environnement
- Pratiquer le processus de l'impression d'objets
- Installer et exploiter une imprimante 3D
- Créer un objet à partir d'une situation réelle
- Élaborer, avec des outils de CAO, des objets à imprimer
- Modifier, mixer des formes et des objets
- Numériser et transformer des objets avec un scanner 3D
- Découvrir les stylos 3D
- Optimiser le processus d'impression
- Travailler la finition des objets
- Partager et diffuser les aides techniques développées
- Définir les solutions matérielles et logicielles permettant d'équiper un service d'ergothérapie

Contenus pratiques

- Utilisation d'un guide/d'une grille d'évaluation du besoin de personnalisation de l'aide technique en fonction des situations de vie quotidienne
- Que peut-on faire et ne pas faire avec une imprimante 3D : démonstrations et pratique
- Matières d'impression : nature des plastiques, toxicité, choix, achats
- Travailler les matières plastiques
- Situation réelle, demande et personnalisation de l'objet d'assistance technique
- Le processus d'impression en 3D : de l'idée à l'aide technique
- Dessiner un objet adapté sur ordinateur avec un logiciel de CAO, importer des fichiers d'objets, exploiter les périphériques spécifiques en CAO
- Imprimer un objet adapté avec une imprimante 3D, finaliser, modifier et essayer l'objet imprimé
- Trouver des modèles d'objets déjà conçus, les modifier, les adapter
- Travailler des objets imprimés en plastique : soudures, assemblages, rivets, réparations, finition
- Scanner un objet réel en 3D, le transformer, le préparer pour l'impression
- Productions avec le stylo 3D : possibilités, idées d'applications, écriture et graphisme en relief
- Constater un besoin et trouver une solution : processus d'analyse et de recherche avant conception et impression
- Explorer l'offre matérielle, réaliser des choix d'équipements

Contenus théoriques

- Compréhension des besoins d'adaptation et de personnalisation d'une aide technique
- Les différentes technologies d'impression en 3D : choisir en fonction des besoins
- Se fournir en consommables, en outillages accompagnant l'exploitation de l'imprimante 3D
- Aspects législatifs et juridiques
- Monter un projet d'impression d'objets pour un service d'ergothérapie
- Faire participer les patients à la conception

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques (diaporama, Vidéos, Photos, objets imprimés, objets scannés)
- Installation et exploitation de logiciels et de périphériques de CAO, d'édition d'objets 3D, pilotes d'imprimantes, pilotes de scanners
- Ateliers pratiques d'exploitation d'imprimantes 3D (1 imprimante 3D minimum pour 2 stagiaires), d'exploitation de scanners 3D (3 scanners) de stylos 3D (3 modèles), d'exploitation de scanners 3D de différentes technologies (à main et à plateaux rotatifs), 1 ordinateur portable équipé de CAO avec souris 3D mis à disposition pour chaque participant
- Exploration Internet
- Études de cas en groupe, fabrication, manipulations des outils
- Dossier informatique remis aux participants
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant devra concevoir et imprimer une aide technique à partir d'une situation que le formateur proposera. Une analyse des productions sera réalisée en groupe guidée par le formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateur

Guy EHRETSMANN, Ergothérapeute, Enseignant en IFE, Formateur, Consultant, exerçant en libéral et en institution. Spécialisé dans l'accès aux nouvelles technologies. Concepteur et fabricant d'aides techniques, concepteur d'interfaces homme/machine dans le domaine de l'électronique, auteur du livre « Montages pour écrans graphiques » chez ETSF. Auteur de différents articles publiés dans ErgOthérapie et Expériences en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

35 HEURES Tarif non adhérents : **1580 €** Tarif adhérents : **1500 €** **LIEU** : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande sur <https://www.anfemigal.fr/> (cf. programmes IT19B et IT19C en ligne). Pour les établissements n'en possédant pas, possibilité d'inclure un devis de fournisseur d'une imprimante 3D prête à l'emploi.

**RÉF. IT22
220068**

CHOIX DES OUTILS DE COMMUNICATION AU REGARD DE L'ÉVALUATION DE L'OUTIL, DU PATIENT ET DE SES BESOINS



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
3, 6, 8, 11.

Lors de cette formation, l'intervenant parcourra tout le champ de la communication améliorée et alternative et ses caractéristiques. Le formateur insistera sur l'échange d'expériences en ergothérapie et se servira de ces échanges pour présenter les aspects théoriques (acquisition du langage, ...) et les aspects pratiques permettant d'accompagner la personne dans le choix, l'acquisition et l'utilisation d'outils de communication alternative, en collaboration avec les différents acteurs économiques et associatifs du marché. Seront abordés les critères de choix ergothérapeutiques entre les outils logiciels, les outils non technologiques et les équipements technologiques (tablettes et applications). Un outil d'évaluation ergothérapeutique sera présenté. Un cadre de préconisation et de mise en place auprès du patient, de la famille sera proposé. Le formateur proposera des arguments à présenter aux familles, aux patients, et aux milieux institutionnels.

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser les bases de la communication alternative sous ses différents aspects
- Identifier les principaux critères (fonction, utilisation ...) des outils tant logiciels que non technologiques qui pourraient concerner des patients présentant une déficience ne permettant pas l'usage de la parole
- Évaluer les capacités du patient en communication verbale et non verbale
- Identifier les fonctions ergonomiques des outils de communication alternative
- Identifier les différentes modalités d'installation d'un outil de communication alternative
- Repérer objectivement les différents acteurs économiques et associatifs du marché et leur champ de compétence

Contenu :

> **Jour 1**

- La communication améliorée et alternative :
 - les définitions
 - l'acquisition du langage, les freins chez l'enfant en difficulté.
 - les méthodes d'évaluation en ergothérapie.
 - les bonnes pratiques
- Journée illustrée par de nombreux exemples avec vidéos et échanges d'expériences
- Description et utilisation des outils non technologiques

> **Jour 2**

- Description et utilisation des outils logiciels avec mise en situation
- Description et utilisation d'outils technologiques avec mise en situation
- Études de situations, argumentaire
- Outil de comparaison ergonomique pour le patient et le thérapeute
- L'avenir
- Connaissance des acteurs de ce marché

Au-delà de la méthodologie, une large place est laissée à l'étude et à la manipulation des différentes solutions techniques.

Modalités Pédagogiques

- Exposés théoriques, vidéos, photos
- Mises en situations simulées
- Manipulations de matériels
- Tableaux comparatifs
- Coordonnées des distributeurs et des ressources externes et services mobilisables
- Support de cours
- Logiciels de démonstration gratuits
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

À partir d'une étude de cas, il sera demandé à chaque participant de participer à la recherche de solutions adaptées et à la rédaction d'un argumentaire. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide du formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateur

Joël PANSARD, Ergothérapeute ayant 33 ans d'expérience en conception d'aides techniques de communication et en préconisation de ces outils. Expert auprès de la Commission Européenne pour la rédaction des normes en matière de contrôle d'environnement.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES Tarif non adhérent : **480 €** Tarif adhérent : **400 €** **LIEU : Paris 13**

Prévoir d'apporter son ordinateur (avec droits d'administrateur et internet, en ayant téléchargé le logiciel de communication Grid 3 environ 8 jours avant la formation : version d'évaluation gratuite mais à durée limitée.

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes et des professionnels concernés par la communication : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Professionnels
de santé :

Ergothérapeutes,
Masseurs-
Kinésithérapeutes,
Médecins MPR.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :

1, 2, 3, 4, 9.

La fonction du membre supérieur est incontournable pour la réalisation des activités de la vie quotidienne de toute nature (soins personnels, activités productives, loisirs). Lorsqu'elle est altérée à cause d'une maladie, d'un traumatisme ou par la fatigue et/ou les douleurs, la perte d'indépendance et d'autonomie peut être majeure. Lorsqu'il n'est plus possible de rééduquer la fonction, la France recourt encore trop souvent, uniquement aux aides humaines, par manque de connaissances et d'accès aux dispositifs de compensation. Ces derniers sont pourtant nombreux, allant de l'optimisation ou de la substitution de chaque segment du membre déficitaire ou de ce dernier dans sa globalité. Des instruments de mesure, permettant d'évaluer et d'objectiver l'impact dans la vie quotidienne et le type de dispositifs permettant d'y remédier, existent également et doivent être connus pour aider les professionnels de santé dans leurs démarches de préconisation. Cette formation permettra de préconiser des dispositifs de compensation des déficiences du membre supérieur.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les outils d'évaluation de la situation de handicap liée à la perte de la fonction du membre supérieur
- Identifier les dispositifs de compensation des déficiences du membre supérieur disponibles sur le marché
- Cibler les essais de dispositifs de compensation des déficiences du membre supérieur pour prévenir ou solutionner une situation de handicap
- Préconiser un dispositif de compensation des déficiences du membre supérieur pour prévenir ou solutionner une situation de handicap

Contenu

- Introduction sur la fonction motrice du membre supérieur et l'impact de sa perte ou diminution dans la vie quotidienne
- Présentation des différents instruments de mesure (outils et matériel d'évaluation)
- Démonstration et essais des principaux dispositifs de compensation des déficiences du membre supérieur
- Principes de préconisation, prescription et remboursements

Modalités pédagogiques

- Cours magistral
- Groupes de travail
- Démonstration de matériels et atelier
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes selon un questionnaire préformation.
- Évaluation des acquis à partir de mises en situation lors d'ateliers.
- Évaluation de la satisfaction : questionnaire informatisé à compléter en ligne juste après la formation.
- Évaluation d'impact de la formation : questionnaire informatisé à compléter en ligne après 4 mois d'activité.

Formateurs

GUY Violaine, Ergothérapeute CRM MR SLA-MNM (Centre de Référence Maladies Rares, Sclérose Latérale Amyotrophique et autres Maladies du Neurone Moteur), CENTA (Centre d'Études Nouvelles Technologies pour l'Autonomie) – Recherche. CEP ETP (Centre Expert Parkinson et Education Thérapeutique du Patient) – Hôpital Pasteur 2 du CHU de Nice.

POUPLIN Samuel, Ergothérapeute PhD ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE. Doctorat en Sciences du Mouvement Humain, s'intéressant à l'optimisation de la communication écrite sur l'outil informatique. Auteur de nombreuses publications dont certaines dans des revues scientifiques internationales. Formateur, enseignant vacataire dans des instituts de formation en ergothérapie et dans des cursus universitaires. Travaille mi-temps sur la Plateforme Nouvelles Technologies de l'hôpital Raymond Poincaré, lieu de préconisation, et d'apprentissage d'aides techniques (Communication, Domotique, Informatique, Robotique) et sur l'autre mi-temps au sein du laboratoire de recherche INSERM U1179 équipe 3.

Interventions de distributeurs de dispositifs de compensation.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

14 HEURES Tarif non adhérents : **680 €** Tarif adhérents : **600 €**

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

RÉF. IT24
220070



FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE



PUBLIC

Minimum 5 - Maximum 9 participants
Ergothérapeute confronté à la préconisation d'outils en informatique destinée à des personnes présentant une déficience visuelle.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
2 ET 3

La maîtrise de l'outil informatique est un atout majeur et un facteur d'autonomie pour les personnes en situation du handicap visuel. Il existe actuellement de nombreuses solutions. Le choix des outils informatiques adaptés à la situation visuelle, au contexte social ou professionnel de chacun est le préalable indispensable à l'acquisition de cette autonomie. L'accompagnement de la personne déficiente visuelle dans le choix des outils informatiques adaptés nécessite une bonne compréhension des spécificités de l'usage de l'informatique par les personnes déficientes visuelles et une capacité à orienter vers les produits adaptés. Cette formation permettra de comprendre ces spécificités d'usage afin de préconiser des outils informatiques adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Réaliser une évaluation des besoins, en solutions informatiques, d'une personne avec déficience visuelle
- Préconiser des outils adaptés à la situation de la personne déficiente visuelle
- Rechercher les ressources nécessaires à la réalisation du projet de la personne

Contenu

De l'usage de l'informatique par les personnes déficientes visuelles

Personnes malvoyantes : difficultés / moyens et outils de compensation/ contraste, gros caractères

Personnes aveugles : difficultés/ moyens et outils de compensation/ l'accessibilité numérique

Les outils existants

- Informatique
- Lecteurs d'écran
- Logiciels d'agrandissement
- Dispositifs braille informatique
- Téléphonies et tablettes adaptées

Préconisation

- Évaluation des habitudes de vie au regard de la situation de handicap
- Évaluation de la situation visuelle et des besoins
- Orientation et aide au choix des outils adaptés
- Les relais et les lieux de conseil adaptés
- Les intervenants : informaticien/ ergothérapeute/ autres

Modalités pédagogiques

- Cours Magistral
- Mise en situation d'usage de lecteur d'écran/ logiciel d'agrandissement/ Présentation de matériel
- Remise de supports pédagogiques et de références bibliographiques pour une maîtrise des outils

Modalités d'évaluation

- **Recueil des attentes** selon un questionnaire préformation : demande d'informations sur le public suivi (enfants, adultes, personnes âgées déficientes visuelles), sur les outils de compensation déjà connus et le niveau de maîtrise de l'outil (connaissances théoriques/ pratique quotidienne).

• Évaluation des acquis :

- Questionnaire de fin de formation avec des questions clés concernant la connaissance de l'informatique adapté aux personnes déficientes visuelles.
- Réalisation en fin de formation d'un exercice de paramétrage d'un logiciel de basse vision ou d'usage de lecteur d'écran (fonctionnement simple utile à la démonstration de l'outil).
- **Évaluation de la satisfaction** : questionnaire de fin de formation sur la qualité des intervenants, la cohérence entre les objectifs et les actions réalisées, sur les thématiques choisies et les moyens pédagogiques.
- **Évaluation de l'impact de la formation** après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formateurs de la FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

www.aveuglesdefrance.org

Fernando PINTO DA SILVA, Formateur en informatique adapté, exerce à la Fondation des Aveugles de France.

Denis BOULAY, Expert en accessibilité numérique, exerce à la Fondation des Aveugles de France.

Elsa DESBOIS, Ergothérapeute exerçant auprès d'adultes déficients visuels à la Fondation Hospitalière Sainte Marie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

28 HEURES Tarif non adhérents : **856 €** Tarif adhérents : **776 €**

LIEU : Paris 15 (Fédération des Aveugles de France)

Positionnement et installation au fauteuil roulant

De l'évaluation à la préconisation de solutions techniques aux problématiques cliniques

RÉF. IT06
220071



PUBLIC

Minimum 8 -
Maximum 12
participants.
Professionnels
de santé
Rééducateurs :
Ergothérapeutes,
Masseur-
kinésithérapeutes,
médecins et
orthoprothésistes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 4

La formation a pour but de poser des interrogations autour de la personne en position assise au fauteuil roulant, dans son environnement. Aussi, en développant une démarche d'observation et d'analyse, il s'agit de dégager des solutions susceptibles de favoriser une bonne installation au fauteuil permettant une meilleure interaction avec le milieu de vie.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux du positionnement dans une approche globale : prévention, activation, stabilisation...
- Intégrer les mécanismes de la position assise
- Élaborer une structure d'assise à partir de bilans et de la mise en place d'un cahier des charges
- Développer une approche et une analyse critique concernant le matériel préconisé ou proposé
- Intégrer le positionnement au fauteuil roulant dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire
- Adapter des solutions techniques aux problématiques cliniques

Contenu

- Historique, et approche conceptuelle du positionnement
- Rappels anatomiques et biomécaniques de la position assise (aspects fonctionnels et incidences dans la vie quotidienne)
- Étude de bilans, élaboration d'un cahier des charges, et travail sur les prises de mesures
- Intégration des bilans orthopédiques liés à la posture assise
- Intégration des mécanismes biomécaniques propres à la propulsion
- Travail sur les principes de fonctionnement des différents supports et matériaux, pour en comprendre les effets sur l'utilisateur
- Description des différentes Aides techniques au positionnement (ATP)
- Démarche de choix, réglages des fauteuils roulants et des aides techniques au positionnement (ATP)
- Mises en pratique sur les fauteuils manuels et électriques, réglages d'assise et d'ATP
- Approche des différents modes de financements
- Pertinence des caractéristiques de l'interface et de la base mobile du fauteuil roulant participant au confort d'installation au fauteuil roulant
- Applications cliniques

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Mises en situation, manipulations, réglages des fauteuils et des aides techniques au positionnement
- Études de cas, photos, vidéos
- Prises de mesures
- Travail sur le ressenti des différentes positions assises
- Mise en situation pratique avec étude(s) de cas cliniques réel(s)
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Au cours d'ateliers pratiques, chaque participant sera mis en situation et devra proposer des solutions techniques aux problématiques cliniques. Les formateurs proposeront des pistes d'amélioration et assureront un suivi à distance par email. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Hugues BILLAUD, Ergothérapeute. Spécialisé dans l'aide au choix et l'installation au fauteuil roulant dans une Clinique SSR en Haute-Savoie.

Clémence PAQUIN, Masseur-Kinésithérapeute, Doctorante en biomécanique : évaluation de l'inconfort en FR lors d'une activité par l'estimation des efforts tangentiels. Spécialisée dans la prise en charge des enfants et adultes porteurs de handicap : préconisation d'aides techniques (FR et positionnement) et suivi. Membre actif du groupe Positif (visant à promouvoir le positionnement). Intervenante au sein de la clinique de positionnement du CHR Annecy-Genève.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

35 HEURES Tarif non adhérents : **1175 €** Tarif adhérents : **1095 €**

LIEU : Chambéry (73)

Prévoir d'apporter une étude de cas avec photos de patients de face et de profil.

Possibilité de formation sur site sur mesure pour des ergothérapeutes, médecins et masseur-kinésithérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute et un masseur-kinésithérapeute : devis sur demande.

**RÉF. IT13
220072**



**FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ
SOFT'AGES FORMATIONS**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 18
participants.
Public élargi :
Ergothérapeutes,
Médecins,
Masseur-
kinésithérapeutes,
Orthoprothésistes,
Distributeurs de
matériel médical.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 4, 5 ET 9

Le positionnement au fauteuil roulant prend une place de plus en plus importante dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Le processus de positionnement implique la maîtrise de l'évaluation clinique des troubles posturaux, de leur interprétation et des indications des aides techniques à la posture. Cette formation a pour objectif de développer une expertise dans le domaine du positionnement permettant d'intervenir de l'évaluation à la préconisation des dispositifs d'aide à la posture modulaires et orthoprothétiques. Elle est mise à jour par une veille scientifique permanente.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les déficits posturaux à partir d'un examen détaillé
- Mettre en œuvre un programme pluridisciplinaire de positionnement
- Proposer des solutions techniques de positionnement
- Analyser les facteurs de risque d'escarre pour les intégrer dans la gestion des troubles posturaux
- Tenir compte des techniques de manutention dans les solutions techniques de positionnement

Contenu

> **L'examen clinique :**

- Biomécanique de la position assise, spécificités par pathologie
- Travaux pratiques : Examen postural assis (MCPAA2) / cas cliniques
- Déterminer les origines des troubles posturaux : travaux pratiques (Examen neuro orthopédique en décubitus)
- Transferts, mobilité et positionnement
- Évaluation des douleurs et du confort
- Imageries et examens complémentaires

> **Physiopathogénie**

- Processus de formation des déficits posturaux
- La dystrophie musculaire, la paralysie cérébrale de l'enfant à l'adulte, le blessé médullaire, le traumatisme crânien

> **Thérapeutiques associées :**

- Place de la chirurgie neuro-orthopédique, de la rééducation, de la toxine, dans le processus de positionnement
- L'éducation thérapeutique des aidants
- Positionnement et manutention

> **Préconisations du positionnement :**

- Principes et moyens de positionnement par tableaux cliniques et régions corporelles : positionnement pelvien et rachidien, positionnement des membres inférieurs, la cyphose hypotonique, les scolioses, positionnement du rachis cervical, le positionnement dynamique.
- Indications des dispositifs modulaires

- Indications des corsets sièges
- Cahier des charges du positionnement en orthoprothésie
- Techniques de manutention et positionnement

> **Posture et pressions :**

- Répartition des pressions en position assise (principes mécaniques et biomécaniques)

> **Études de cas concrets, travaux pratiques**

Modalités pédagogiques

- Aides techniques à la posture.
- Étude de cas concrets sur dossiers.
- Dossier individuel remis à chaque participant avec l'ensemble des cours
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation en début de formation par une grille d'analyse individuelle des pratiques professionnelles permettant de déterminer les objectifs individuels d'amélioration des pratiques professionnelles.
- Évaluation des acquis et objectifs de formation par un examen écrit en fin de formation.
- Suivi des actions d'amélioration : retours d'expériences après 3 mois d'activité par un questionnaire informatisé permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs d'amélioration des pratiques professionnelles et conditionnant la délivrance des attestations de fin de formation et de DPC.
- L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Concepteurs et formateurs de SOFT'AGES FORMATIONS (<http://www.softages-formations.fr/>)

Fabrice NOUVEL Ergothérapeute DE, Clinique du positionnement et de la Mobilité, CHU de Nîmes.

Dr Mélanie PORTE, Clinique du positionnement et de la mobilité, CHU de Nîmes.

Dr Anthony GÉLIS, Clinique positionnement Centre de Rééducation Neurologique Propara, Montpellier.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs avec questionnaire post-formation obligatoire.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES Tarif unique : **790 €** **LIEU** : Nîmes (30)

Pour toute demande de formation sur site, contacter **SOFTAGES** par email à softages.formations@gmail.com. Informations complémentaires sur www.softages-formations.fr.



PUBLIC

Min 1 - Max 1 participants : Ergothérapeutes souhaitant améliorer leurs connaissances sur le bâti et sa mise en accessibilité.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 2, 4 ET 9

Pour que les professionnels effectuent efficacement les interventions à domicile, grâce à l'acquisition de connaissances liées au cadre bâti, et formulent des conseils réalistes. Cette prestation de formation en ligne et en présentiel sous forme de classe virtuelle sera dans le même esprit « pratico/pratique » que la formation qui était proposée en présentiel jusqu'en 2018 avec les mêmes formateurs (3 000 stagiaires formés, dont 700 ergothérapeutes) : les 89 vidéos construites et séquencées seront accessibles en ligne pendant 8 semaines. Cette formation permet de proposer des conseils d'adaptation réalisables techniquement et économiquement pour un public à mobilité réduite en utilisant des connaissances techniques du bâti.

Objectifs pédagogiques

> 1ère partie : Formation individuelle en ligne

- Utiliser un vocabulaire technique permettant un dialogue enrichi avec les professionnels du bâtiment
- Identifier le matériel technique existant

> 2ème partie : Tutorat individuel en visioconférence

- Rédiger des conseils d'adaptation précis reprenant le projet de la personne en tenant compte des contraintes techniques, économiques, réglementaires
- Organiser un croquis explicatif à insérer dans un compte-rendu

Contenu

Une présentation du programme est consultable en ligne sur : <https://formations.accessibilite-et-formation.fr/cursus-ergotherapeute/>

> 1ère partie : Formation individuelle en ligne

Module 1 : La Loi du 11 février 2005 ; Les personnes à mobilité réduite ; Données anthropométriques.

Module 2 : Les sanitaires ; Lavabo et accessoires ; Les barres d'appuis.

Module 3 : La douche : mise en œuvre d'une douche de sol, solutions techniques, les équipements ; Notion de « salle de bains et de produits facilement adaptables-évolutifs » ; Le lève-personne fixé au rail au plafond ; Les modes de fixations.

Module 4 : Le cheminement extérieur : pentes ; ressaut ; La circulation verticale ; L'escalier.

Module 5 : Les seuils de porte ; Les systèmes d'ouverture de porte ; La circulation intérieure ; La chambre (dimensionnel, électricité, domotique) ; La cuisine : les principes de base, les plans de travail réglables en hauteur

Module 6 : Lecture de devis ; Rédaction de compte rendu d'ergothérapie ; Les financements.

> 2ème partie : Tutorat individuel en visioconférence

> Travaux pratiques à partir de comptes-rendus de visite à domicile présentés par les participants, les points suivants pourront être approfondis :

- Les points clés pour valider un devis
- Aides financières
- Mise à jour de la réglementation : la Loi du 11/02/05, ses derniers décrets d'accessibilité et la Circulaire Interministérielle du 30 novembre 2007, contraintes réglementaires
- Les points clés pour rédiger un compte-rendu d'ergothérapie
- Echanges relatifs aux questions qui se sont posées lors de la première partie de formation en ligne.

Modalités pédagogiques

- 89 vidéos réparties en 6 modules.
- 6 Quiz.
- Travaux pratiques à partir d'exemples du terrain
- Assistance pédagogique, technique et administrative.

Modalités d'évaluation

A la fin de chacun des 6 modules en ligne, un quiz est soumis au participant pour évaluer ses acquis.

15 jours avant le tutorat individuel, les stagiaires doivent adresser à la formatrice-ergothérapeute, un compte-rendu anonymisé de visite à domicile concernant l'aménagement d'un bâti (réalisé avant ou après la formation en ligne) et des axes d'amélioration seront identifiés individuellement avec la formatrice-ergothérapeute. L'impact de la formation sera évalué à partir d'un questionnaire envoyé 4 mois après la fin de formation

Formateurs

Valérie DARDE - Ergothérapeute D.E.(Intervenante plate-forme de e-formation et animatrice de la classe virtuelle).

SPECIALITES : Conseils d'adaptation des lieux de vie.
EXPERIENCES : Expertises Assurances – MDA – CICAT – SSIAD - Caisses de retraites – Bailleurs sociaux (+ de 3000 visites à domicile). Enseignante IFE des Mureaux. Formatrice ANFE (+ de 700 ergothérapeutes formés). Formatrice de professionnels du bâtiment. Création service d'ergothérapie pour service MPR. Métreur concepteur indépendante. Dessinatrice en bâtiment CAO – DAO. Elaboration Mémoire technique pour programmes neufs de logements adaptés et facilement adaptables, annexe au CCTP / Recherche et expérimentation avec l'UNASSAD

François LUCAS - (intervenant plateforme de e-formation). Professionnel du bâtiment ayant réalisé des travaux d'adaptation de domiciles de personnes à mobilité réduite (conception et réalisation de A à Z de + de 150 chantiers). Ex-concepteur des Maisons de l'Autonomie sur les salons Autonomes (Paris, Lyon, Marseille, Rennes, Nancy, Toulouse). Formateur ANFE (700 ergothérapeutes formés). Formateur de professionnels du bâtiment : Architectes, artisans, porteurs de projet... et Formateur Master « Handicap et Vieillesse » à la faculté d'Orsay. Auteur de l'article : Les acteurs de l'aménagement du domicile « expériences d'artisans en contact des personnes en situation de handicap » (Lucas F.2016) dans E. Trouvé, Agir sur l'environnement pour permettre les activités. (P. 317-326) Paris, France : De Boeck.



DATES ET MODALITÉS

Formation en ligne et tutorat individuel - Inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/> - **Durée estimée de 16 heures.**

TARIF UNIQUE : 696 € à verser en totalité à l'inscription ou attestation de prise en charge pour les règlements par mandat administratif.

Avant de vous inscrire, vous devez tester l'accès à la plateforme et aux vidéos en ligne sur : <https://formations.accessibilite-et-formation.fr/preambule/>

Dès l'inscription, le participant devra préciser par email à sfc.secretariat@anfe.fr s'il a des exigences particulières en termes de planification : date de démarrage de la formation en ligne (connexion valable 8 semaines) et contraintes éventuelles en termes de planification de la date et du créneau horaire du tutorat individuel du participant.

Afin de bénéficier d'une assistance pédagogique, technique et administrative dans de bonnes conditions, chaque participant devra communiquer dès l'inscription par email à sfc.secretariat@anfe.fr, un numéro de téléphone portable personnel et une adresse email personnelle à partir de laquelle se fera la formation.

**RÉF. ALO6
220074**



PUBLIC

Minimum 7 -
Maximum
14 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 2

Cette formation se base sur une approche globale de la personne en tenant compte de ses capacités, de la réalisation de ses activités et de son environnement. Elle s'appuie sur le GEVA mais les documents sont également proposés en version PPH selon le modèle théorique utilisé par le stagiaire.

Les aspects financiers et législatifs sont abordés ainsi que les principes de construction et d'adaptation du cadre bâti. Les formulaires d'évaluation de la personne, d'étude du bâti et de préconisations seront fournis sur clé USB avec les diaporamas et les différents documents concernant les normes d'accessibilité, les aides techniques, les déficiences... en fonction des besoins de chaque groupe. La formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapeutique différents outils d'évaluation ainsi qu'une méthodologie d'intervention afin de préconiser des adaptations du lieu de vie pour des personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les normes d'accessibilité applicables aux bâtiments privés (principalement) et publics
- Analyser la demande de la personne et de son entourage
- Mettre en pratique une méthodologie de diagnostic adaptée à tout type d'habitat, de déficiences (motrice, sensorielle, psychique, intellectuelle) et d'âge quel que soit le contexte de vie
- Proposer des solutions techniques (aides techniques et /ou aménagement, aides humaines) en s'appuyant sur des notions d'architecture
- Réaliser un cahier des charges, un rapport de préconisations, un schéma à partir d'un logiciel
- Recenser les aides financières possibles

Contenu

> 1ère partie

- Cadre conceptuel et réglementaire
- Éléments de base du cadre bâti – terminologie
- Lecture de plan
- Identification des étapes et des obligations réglementaires et techniques auxquelles sont soumis les projets de construction
- Éléments spécifiques liés aux différentes déficiences
- Normes d'accessibilité
- Évaluation de la personne, de ses activités et de son projet de vie
- Présentation et utilisation d'un formulaire d'évaluation sous forme de grilles d'analyse
- Étude de solutions techniques - Diagnostic technique de l'habitat
- Élaboration d'un cahier des charges et suivi du projet
- Présentation d'un logiciel de dessin ROOM ARRANGER
- Travaux pratiques
- Accompagnement social
- Financement

> 2ème partie

- Restitution des travaux sous forme d'un rapport de préconisations avec schémas réalisés par le participant, pendant la période intermédiaire, à présenter au groupe

Modalités pédagogiques

- Théorie, table ronde, études de cas (les stagiaires sont invités à apporter des exemples)
- Présentation Powerpoint, cartes mentales, grilles d'analyse
- Mise à disposition d'un ordinateur pour deux stagiaires, avec l'installation du logiciel de dessin
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation.

En intersession, à partir d'une situation réelle, chaque participant devra réaliser un rapport de préconisations avec schémas. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide de la formatrice ergothérapeute afin d'évaluer les acquis et d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Caroline GIRAUX, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral à Rennes.

Dominique RABIN, Architecte.

Claire PALLADIN, assistante sociale exerçant dans le secteur médico-social auprès de personnes en situation de handicap.



DATES ET MODALITÉS :

Formation pluriannuelle de 6 jours en 2 parties de 5 jours consécutifs et 1 jour.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

39 HEURES Tarif non adhérents : **1610 €** Tarif adhérents : **1520 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité, sur demande des ergothérapeutes exerçant hors métropole, de remplacer la 2e partie par une heure de visioconférence individuelle avec la formatrice ergothérapeute (tarif identique). Possibilité de formation à la carte sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande. Pour les formations sur site, le logiciel Room Arranger doit être préalablement installé par l'établissement ou les participants sur leurs ordinateurs (minimum 1 pour 2).*

**Adamec, J. (2018). Room Arranger (Version minimum 9.5.5) [Logiciel]. Prague, CZ: Seznam (licence payante peu onéreuse)*

RÉF. T002
220075



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
10 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHEAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 4**

Que ce soit en traumatologie, rhumatologie ou neurologie périphérique, cette formation propose une démarche extrêmement précise, quand à la conception et à la fabrication de l'orthèse nécessaire, décidée à l'issue d'un examen clinique, tant sur le plan du choix du module de base que du moteur à utiliser en cas d'orthèse dynamique.

Cette formation permet d'acquérir ou de revoir les bases de l'appareillage sur le plan de l'anatomie, de la pathologie et des différents matériaux existants afin de concevoir et fabriquer des orthèses pour le membre supérieur.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la conception générale d'une orthèse.
- Connaître les principes généraux du traitement orthétique : bases anatomo- physiologiques, matériaux, cahier des charges d'une bonne orthèse.
- Concevoir un poste de fabrication: espace d'appareillage, matériel et outillage.
- Réaliser des orthèses en traumatologie, rhumatologie et neurologie périphérique.
- Assurer la surveillance et la maintenance de ces orthèses.

Contenu

> Conception générale d'une orthèse :

- Objectifs thérapeutiques des orthèses, définition des actions mécaniques d'une orthèse, orientations cliniques du choix d'une orthèse, utilisation d'un arbre de décision pour le choix d'une orthèse.

> Principes généraux de l'appareillage :

- Bases anatomiques et physiologiques, quels matériaux choisir pour le module de base ? Quel moteur choisir pour une orthèse dynamique ? Cahier des charges d'une bonne orthèse. Règles à respecter pour préserver l'utilisation de la main

> Poste de fabrication :

Espace d'appareillage, matériel et outillage

> Réalisation pratique d'une orthèse :

Techniques de réalisation du module de base avec patron, surveillance et maintenance.

> Travaux pratiques :

- Modules de base (module palmaire, module radial, module circulaire, module dorsal)
- Utilisation des différents moteurs (lame de levage, élastique, ressort, bande élastique)
- Applications en traumatologie (entorses, fractures digitales, tendons fléchisseurs et extenseurs), rhumatologie (arthrose, arthrite et tendinites) et neurologie périphérique (atteinte du nerf radial, du nerf médian et du nerf ulnaire).

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Ateliers pratiques
- Diapositives, vidéo
- Références bibliographiques
- CD Rom remis aux participants

Modalités d'évaluation

La formatrice analysera pour chaque participant la réalisation d'un module de base et le choix d'un moteur en fonction d'une pathologie et proposera des pistes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Aurélié BIGEX, Ergothérapeute et Orthopédiste-Orthésiste, DIU de prise en charge du traitement de la brûlure. DIU pathologies neuro-vasculaires. Formatrice en IFE. Activité à mi-temps au sein d'une équipe d'Hospitalisation à Domicile et d'une équipe mobile en rééducation et réadaptation auprès d'adultes présentant des atteintes neurologiques. Activité libérale d'orthésiste spécialisée dans le membre supérieur en lien avec plusieurs établissements SOS main.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

32 HEURES Tarif non adhérents : **1180 € *** Tarif adhérents : **1100 € ***

LIEU : Paris 13

*Tarif incluant la fourniture du CD Rom Guide pratique d'application des Orthèses de la Main.
Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

**RÉF. T003
220076**



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 10
participants) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et avoir suivi
la formation
« Traitement
orthétique du
membre supérieur
» T002 ou avoir
développé des
compétences
équivalentes grâce
à sa pratique
en traitement
orthétique.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 4

Par l'alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques, cette formation vous permettra d'utiliser dans votre pratique clinique les techniques de traitement orthétique pour le membre supérieur en neurologie centrale ainsi que les techniques de prévention à toutes les phases de la prise en charge.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser une approche scientifique pour mettre en adéquation le besoin et le choix de traitement orthétique en neurologie centrale
- Mener un traitement orthétique pour chaque phase d'évolution post-AVC

Contenu

- Techniques de traitement orthétique pour le membre supérieur d'un patient hémiparétique ou hémiparétique.
- Approche des appareillages selon les 3 phases d'évolution de la prise en charge : aiguë, reprise d'activité, séquellaire.
- Techniques de prévention des rétractions.

Modalités pédagogiques

- Rappels théoriques : biomécanique de l'orthèse
- Exercices pratiques
- Techniques de manipulation et de décontraction en neurologie centrale
- Présentation et réalisation d'orthèses
- Vidéos, diapositives
- Support pédagogique remis aux participants avec références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Les participants réaliseront plusieurs orthèses en suivant les recommandations de la formatrice qui leur proposera des pistes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Aurélié BIGEX, Ergothérapeute et Orthopédiste-Orthésiste, DIU de prise en charge du traitement de la brûlure. DIU pathologies neuro-vasculaires. Formatrice en IFE. Activité à mi-temps au sein d'une équipe d'Hospitalisation à Domicile et d'une équipe mobile en rééducation et réadaptation auprès d'adultes présentant des atteintes neurologiques. Activité libérale d'orthésiste spécialisée dans le membre supérieur en lien avec plusieurs établissements SOS main.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs. L'évaluation et la rééducation ne sont pas abordées dans le programme T003, un programme complémentaire indépendant et planifié consécutivement est proposé (programme T003B sur la page suivante).

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

15 HEURES Tarif non adhérents : **580 €** Tarif adhérents : **500 €**

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande..



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 10
participants) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e)
en ergothérapie
et avoir suivi
la formation
« Traitement
orthétique du
membre supérieur
» TO02 ou avoir
développé des
compétences
équivalentes grâce
à sa pratique
en traitement
orthétique.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 4

Par l'alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques, cette formation vous permettra d'utiliser dans votre pratique clinique les techniques de traitement orthétique pour le membre supérieur en neurologie périphérique ainsi que les techniques de prévention à toutes les phases de la prise en charge. Ce module comprend également l'évaluation de la sensibilité et le traitement orthétique du membre supérieur en traumatologie et en rhumatologie.

Objectifs pédagogiques

- Réaliser un bilan de sensibilité de la main
- Réaliser une orthèse en neurologie périphérique
- Réaliser une orthèse en traumatologie
- Réaliser une orthèse en rhumatologie
- Choisir le plastique thermoformable ayant les caractéristiques requises pour la réalisation d'une orthèse

Contenu

- Rappels sur les différentes pathologies abordées. Point rapide sur la rééducation en ergothérapie (mais plus de détails dans le support écrit fourni)
- L'évaluation de la main, en particulier le bilan sensitif.
- Atelier pratique de traitement orthétique avec divers matériaux (plastique thermoformable, néoprène, tissu compressifs) : traitement orthétique du plexus brachial, orthèses en neurologie périphérique (paralysie radiale, ulnaire et du médian), orthèses en traumatologie (après suture des tendons fléchisseurs et extenseurs, fractures et entorses), orthèses de gain d'amplitude (dynamiques et statiques progressives), orthèses en néoprène (avec une indication de choix pour la rhumatologie), gant de contention.

Modalités pédagogiques

- Rappels théoriques : Biomécanique de l'orthèse
- Exercices pratiques
- Techniques de manipulation et de décontraction en neurologie centrale
- Présentation et réalisation d'orthèses
- Vidéos, diapositives
- Support pédagogique remis aux participants avec références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Les participants réaliseront plusieurs orthèses en suivant les recommandations de la formatrice qui leur proposera des pistes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Valérie LAGOUY, Ergothérapeute et Orthopédiste-Orthésiste, travaillant dans un Institut Chirurgical de la main et du membre supérieur, Enseignante en I.F.E. Formatrice à l'école d'orthopédie de Lyon..



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

Un programme complémentaire indépendant et planifié consécutivement est proposé (programme TO03 sur la page précédente dans lequel l'évaluation et la rééducation ne sont pas abordées).

22 HEURES Tarif non adhérents : **750 €** Tarif adhérents : **675 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande..

**RÉF. PE10
220078**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Professionnels
de santé :
Ergothérapeutes,
Masseur-
kinésithérapeutes,
Équipe
pluridisciplinaire

PRÉ-REQUIS

Intervenir auprès
de personnes
lombalgiques
chroniques
et avoir un
intérêt pour la
rééducation
intensive active
ainsi que pour
l'éducation
thérapeutique du
patient.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 5, 6 ET 9

CATALOGUE
2022

Cette formation apporte une vision créative de l'intervention auprès de la personne lombalgique, ainsi qu'une expertise fondée sur une pratique interdisciplinaire. Elle permet d'intégrer dans sa pratique une démarche de prévention et d'éducation tournée vers le maintien ou la reprise d'activité pour des personnes lombalgiques.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les principes de prise en charge en lien avec les différentes pathologies du rachis
- Approfondir les principes des différents modèles d'intervention : école du dos, rééducation intensive active, etc.
- S'approprier le protocole d'évaluation dans une démarche d'équipe pluridisciplinaire
- Faire le lien entre les techniques de rééducation et la réalisation des activités de la personne lombalgique
- Utiliser les différents moyens de réadaptation adaptés à la personne lombalgique
- Mettre en œuvre une démarche éducative
- Identifier les étapes clés permettant de guider le patient dans son parcours professionnel ou vers une démarche précoce d'insertion sociale et professionnelle

Contenu

> 1ère partie

- Regards et représentations sur la prise en charge de la personne lombalgique chronique
- Les pathologies du rachis et leurs traitements : actualités
- De la lombalgie aiguë à la lombalgie chronique : un processus de déconditionnement
- Les principes et le protocole de la rééducation intensive active
- Le protocole d'évaluation physique, sociale, psychologique, professionnel, éducatif
- Le maintien dans l'emploi : dynamique et processus du maintien dans l'emploi
- La synthèse des évaluations et la définition des objectifs de prise en charge
- La pratique gestuelle : Ateliers de coordination gestuelle, de flexibilité, de renforcement et port de charge
- La démarche éducative

Intersession : Mise en pratique sur le lieu d'exercice professionnel et préparation d'une étude de cas

> 2ème partie

- À partir des questionnements des participants et des présentations de leurs prises en charges, analyse des pratiques en ergothérapie
- Approfondissement de la démarche éducative
- La place de la synthèse pluridisciplinaire
- Les liens avec les intervenants libéraux

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Études de cas
- Vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de présenter une étude de cas réalisée en intersession, une analyse des différentes présentations sera réalisée en groupe guidé par les formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Magali AUBERT, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, DU en thérapies cognitives et comportementales, formée en éducation thérapeutique et en entretien motivationnel. Formatrice en Instituts de Formation en Ergothérapie et en entreprise auprès des professionnels souffrant de Troubles Musculo-squelettiques. Membre d'un réseau de prévention des lombalgies, référente handicap OETH.

Arnaud DESARMENIEN, DESS en ergonomie. Habilitation Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (RPS), Maîtrise en psychologie cognitive. Maître de conférences associé en Master d'ergonomie (Université Paris-Sud 11) formateur pour adultes et ergonome consultant sur les questions de la prévention des risques professionnels, de santé au travail et de la prise en compte de l'activité.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

35 HEURES Tarif non adhérents : **1400 €** Tarif adhérents : **1300 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site sur mesure pour une équipe pluridisciplinaire incluant au moins un ergothérapeute : devis sur demande.

APPLICATION DU DÉCRET N° 2016-1990 DU 30 DÉCEMBRE 2016 RELATIF AUX CONDITIONS DE DISPENSATION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

RÉF. PE12
220079



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants :
Public élargi :
Ergothérapeutes,
Masseur-
kinésithérapeutes,
APA, Educateurs
Sportifs,
Psychomotriciens.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 5, 6 ET 9

« L'activité physique concerne tous les mouvements corporels produits par la contraction des muscles entraînant une dépense d'énergie au-dessus de la dépense de repos. Elle ne se réduit donc pas à la pratique sportive, mais comprend l'activité physique lors des activités à l'école, dans le cadre domestique, au travail et lors des activités de loisirs (incluant le sport) ».

La formation permettra aux professionnels de développer les compétences requises pour intégrer la notion d'activité physique dans l'accompagnement des personnes atteintes d'affection de longue durée. En formation sur site, ce programme peut être adapté aux besoins spécifiques de l'équipe pluri-professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondements de l'activité physique
- Identifier le rôle de chaque acteur (professionnel de santé, professionnel du sport, patient)
- Développer les compétences des acteurs concernés
- Utiliser les outils permettant l'évaluation de la personne en activité
- Superviser les acteurs dans la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de l'activité physique
- Construire un plan d'intervention intégrant l'activité physique

Contenu

> 1ère partie : Cheminement vers l'élaboration d'un programme d'activité physique

- Mécanismes physiologiques en lien avec la notion d'activité physique
- Lien entre activité physique, dépense énergétique, intensité physique, habitude de vie, effort, ressources, performance et motivation
- Caractéristiques intrinsèques du déconditionnement et ses répercussions sur les habitudes de vie de la personne
- Influence de l'environnement et des habitudes de vie dans la production ou non d'un effort
- Mise en avant des compétences de chaque professionnel
- Outils de mesure de l'effort dans la réalisation d'une activité
- Outils de mesure des conséquences de l'activité physique sur la qualité de vie
- Passation des outils d'évaluation

> 2ème partie : Mise en place d'un plan d'intervention

- Compétences recherchées pour et par le patient (peut varier si plusieurs lieux de pratique)
- Identification de la complémentarité des acteurs présents en lien avec le livret d'instruction du décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif à la prescription de l'activité physique.
- Présentation de divers plans d'intervention intégrant la promotion de l'activité physique
- Elaboration coachée d'un plan d'intervention intégrant l'activité physique
- Expérimentation du plan d'intervention

Modalités pédagogiques

- Présentations théoriques (fournies par clé USB)
- Mise en situation pratique
- Vidéos Analyse d'activité (proposée et fournie par les participants)
- Expérimentation de matériels de mesure de l'activité physique
- Possibilité d'intégrer des patients
- Vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préformation spécifique obligatoire. Evaluation des compétences acquises par questionnaires.
- Mise en situation tout au long de la formation. Débriefing en fin de deuxième partie du plan d'intervention élaborée avec mises en avant des freins et leviers à sa mise en place. A partir de ces présentations, les formateurs et les participants détermineront des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Thibaut COMMEAT, Ergothérapeute Préventeur Santé ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE et exerçant à LADAPT, Master « mouvement, performance et santé », Licence STAPS, Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités Physiques pour tous, DU Nutrition et diététique.

ou Isabelle MARCHALOT, Cadre de santé en Ergothérapie en IMPR. Master II « ingénierie de formation ». D.U Neuropsychologie. D.U Education thérapeutique.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2.5 jours en 2 parties de 2 jours consécutifs en présentiel puis 4 heures en visioconférence. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

18 HEURES Tarif non adhérents : **951 €** Tarif adhérents : **900 €**

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site adaptée aux besoins spécifiques d'une équipe incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. PE13
220080**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie et travailler auprès de personnes adultes en surpoids, souffrant d'obésité ou d'obésité morbide.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2, 3 ET 5

L'obésité est une maladie chronique dont la prévalence ne cesse d'augmenter. La restriction d'activité liée à l'obésité a des répercussions sur la qualité de vie et les habitudes de vie liées aux activités de la personne, c'est un enjeu de santé publique. L'ergothérapeute a toute sa place dans la prise en charge souvent complexe et multidimensionnelle de cette pathologie plurifactorielle (physique, psychique, sociale). Cette formation est proposée suivant la méthodologie de l'apprentissage par problème. Cette formule pédagogique d'apprentissage se base sur la participation active des stagiaires dans une démarche d'expérimentation et de questionnement. La complexité et l'aspect holistique des situations de handicap rencontrées par les personnes obèses ou obèses morbides seront au cœur de la formation tout en s'appuyant sur des données scientifiques et des recommandations de bonnes pratiques. Cette formation permet d'élaborer un programme d'intervention personnalisé en ergothérapie auprès de personnes obèses et obèses morbides, dans une approche centrée sur la personne.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les causes et conséquences de l'obésité et de l'obésité morbide.
- Analyser les difficultés rencontrées par une personne obèse grâce à une mise en situation concrète avec un vêtement d'entraînement bariatrique.
- Élaborer un plan d'intervention reposant sur les habitudes de vie et les activités de la personne.
- Intégrer dans son plan d'intervention en ergothérapie la connaissance de l'anatomie du corps obèse, l'impact psychologique et émotionnel sur la qualité de vie de la personne et de son entourage.
- Rédiger un pré-projet d'atelier d'éducation thérapeutique.

Contenu

- Épidémiologie, définition, distinction des différentes classes d'obésité, anatomie du corps, les causes, focus sur la nourriture émotionnelle, troubles du comportement alimentaire, troubles psycho-sociaux.
- Mise en situation et analyse des difficultés physiques et émotionnelles rencontrées par une personne obèse grâce à une tenue de simulation.
- Conséquences (douleurs, équilibre, positionnement, troubles trophiques et cutanés, répercussions psychologique et émotionnelle, restriction de participation) en fonction du type d'obésité sur les activités de la vie quotidienne.
- Traitements médicamenteux et chirurgicaux.
- Bilans et outils pour le maintien des activités selon des modèles conceptuels centrés sur l'occupation et la personne.
- Élaboration d'un plan de traitement en intégrant l'aspect plurifactoriel de l'obésité et l'importance de la prise en charge par une équipe pluridisciplinaire.
- Recherche de dispositifs techniques de compensations adaptées afin de favoriser l'adaptation de l'environnement, le confort et la sécurité.
- Éducation thérapeutique du patient, mise en situation avec essai d'un atelier et proposition pour création d'autres ateliers d'ETP adaptés.

Modalités pédagogiques

- Apprentissage actif mêlant apports théoriques et expérimentations, utilisant la méthode APP (Apprentissage Par Problème).
- Vidéos et études de cas concrets apportées par les formatrices et les participants : développer une intervention, analyser les restrictions de participation et avoir une pratique réflexive sur le positionnement professionnel de

l'ergothérapeute et le positionnement des aidants.

- Powerpoint, apports théoriques.
- Recherches individuelles des participants sur les techniques de compensations adaptées et les limites de ces techniques.
- Expérimentation : essai du costume simulant un corps obèse.
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

- Les participants devront remplir un questionnaire avant la formation afin de mesurer leurs attentes pour cette formation. Ils devront ensuite envoyer, 1 mois avant la formation, un exemple de situation concrète sous forme de vidéo ou de présentation écrite décrivant une situation de personne obèse dans leur environnement professionnel qui leur a posé problème (avec des notes sur les difficultés rencontrées dans les activités quotidiennes, difficultés rencontrées dans la prise en charge que ce soit en rééducation, réadaptation, réinsertion, recherche de solution ou recherche matériel et une description de la personne ; âge, poids, taille, pathologies associées, objectifs de prise en charge).
- Analyse des pratiques, partage des expériences réalisés en groupes avec l'aide des formatrices pour identifier les axes d'amélioration.
- Évaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formatrices

Alexia RUFFEL, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant à la MDPH 31 ayant une pratique avec les personnes obèses et obèses morbides dans une clinique spécialisée en Education Thérapeutique du Patient. Chargée de formations en IFE. Co-auteur de l'article « Enquête sur la perception des conséquences de l'obésité sur les activités du quotidien chez 21 femmes inscrites en éducation thérapeutique », revue ergOTHérapies. Co-déléguée du comité territorial ANFE Midi-Pyrénées.

Sarah WARREN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE. Auteure et formatrice en Angleterre et en France. Domaines de pratique et spécialisation : réinsertion professionnelle, supervision d'ergothérapeutes, tutorat, dans des domaines non-traditionnels et diversifiés. Interventions auprès de personnes obèses et de personnes sans domicile.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

21 HEURES

Tarif non adhérent : 999 € Tarif adhérent : 921 € LIEU : Paris 13



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie et
travailler auprès
d'une population
adulte ou âgée
présentant
diverses
problématiques
en santé mentale,
neurologie,
gériatrie..

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 1, 2**

Ce modèle, élaboré par Gary Kielhofner, est centré sur l'occupation humaine. Il permet de structurer le recueil des données concernant la personne, de comprendre ses forces et ses faiblesses concernant son engagement dans l'activité et de mettre en place un traitement ergothérapeutique. Conçu par et pour des ergothérapeutes, constamment mis à jour et objet de recherches, ce modèle et ses outils permettent de valoriser et de soutenir la pratique clinique en ergothérapie. Cette formation s'adresse à des ergothérapeutes ou des institutions désireuses d'enrichir leurs pratiques actuelles via une compréhension structurée de l'occupation humaine. Les outils issus du modèle et les concepts sous tendus par ce dernier se combinent aisément avec les pratiques antérieures. Les outils sont tous validés dans leur version originale en anglais (manuels, version adulte fournis). Le manuel de L'OPHI II et du MOHOST et les grilles de cotation de tous les outils seront fournis en français afin de faciliter le travail en clinique, certaines sont validées. Informations complémentaires sur <https://cirmoh.ulaval.ca/>. Pour favoriser l'implantation de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, il est recommandé que plusieurs ergothérapeutes d'un même établissement suivent cette formation en même temps, cependant, il est possible de suivre individuellement les formations EV11, EV12 et EV15 qui présentent les composantes du MOH et ses outils.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser le Modèle de l'Occupation Humaine pour comprendre et analyser le fonctionnement de la personne.
- Utiliser et coter plusieurs outils (version adulte) issus du modèle : l'Occupation Performance History Interview-II (OPHI-II ; outil d'entretien), le Volitional Questionnaire (VQ ; évaluation par observation directe du client), l'Assessment of Communication and Interaction Skill (ACIS ; évaluation par observation directe du client), l'Occupational Self-Assessment (OSA ; auto-évaluation) et le Model of Human Occupation Screening Tool (MOHOST ; évaluation combinée).
- Rédiger, lors de la formation, une courte analyse mettant en valeur les forces et les difficultés de la personne.
- Utiliser le Modèle de l'Occupation Humaine pour structurer et rédiger des écrits professionnels (compte-rendu /diagnostic ergothérapeutique) en lien avec sa pratique clinique.

Contenu

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Présentation théorique du Modèle de l'Occupation Humaine.
- Présentation des différents outils et applications pratiques du modèle.
- Présentation plus détaillée de certains outils (OPHI-II, VQ, ACIS, OSA et MOHOST), des grilles de cotation et des manuels d'interprétation des résultats correspondant.
- Présentation d'écrits professionnels rédigés dans le langage du Modèle de l'Occupation Humaine et pratique de rédaction d'analyses (diagnostic en ergothérapie).

> 2ème partie : Formation individuelle ou en groupe en distanciel avec visioconférence

- Entretien individuel ou en groupe d'analyse de la pratique en visioconférence, 5 à 6 mois maximum après la formation.

Modalités pédagogiques

- Avant la formation : lecture d'articles, visionnage de capsule vidéo
- Apports théoriques et bibliographie
- Supports multimédia dont vidéos de clients/patients
- Travaux de groupe (entraînement à la cotation), jeux de rôles (simulation de situations cliniques : patient / thérapeute)
- Manuels et grilles de cotation des outils VQ, ACIS, OSA, MOHOST, OPHI II
- Livre conseillé en anglais : Taylor, R. (2017). Kielhofner's Model of Human Occupation (Fifth edition). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.
- Support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé, le dernier jour de la formation, à chaque participant de rédiger une courte analyse mettant en valeur les forces et les difficultés de la personne en s'appuyant sur les outils issus du Modèle de l'Occupation Humaine. Après la formation, les participants devront utiliser un ou plusieurs outils dans leur pratique. Ils devront envoyer, par email, à la formatrice un document présentant une situation clinique anonymisée ainsi que les grilles de cotation des outils utilisés et l'analyse réalisée à partir de cette situation. Puis, un entretien en visioconférence entre le(s) participant(s) et la formatrice permettra d'échanger sur la situation proposée par le(s) participant(s). L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de ces productions et permettra la délivrance de l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. Un questionnaire d'impact informatisé sera envoyé aux participants par email 4 mois après la fin de la formation.

Formatrice

Aline DOUSSIN, Ergothérapeute formée en France puis au Québec, Maîtrise en Ergothérapie (Québec). Exerce au Québec auprès d'une clientèle adulte présentant des troubles de santé mentale; ce milieu utilise les concepts du Modèle de l'Occupation Humaine pour la majorité des prises en charge. Professeure de Clinique à l'Université Laval (Québec) : participe à l'enseignement en Licence et Maîtrise en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte, sur site à la carte, de 5 jours consécutifs en présentiel suivis d'un entretien en visioconférence, en individuel (1 heure) ou en groupe (0.5 jour), environ 5 à 6 mois après la formation.

35 HEURES EN PRÉSENTIEL + 1 HEURE EN VISIOCONFÉRENCE, EN INDIVIDUEL OU 4 HEURES EN GROUPE

Possibilité de programme sur mesure et devis sur demande : 1000€/jour + frais de la formatrice, devis sur demande sur <https://www.anfemigal.fr/LIEU> : Sur site (pour les inscriptions individuelles, consulter les programmes EV11, EV12 et EV15).

**Tarif incluant le coût du manuel MOHOST sous format papier et de la clé USB comportant les grilles de cotation en français des 5 outils VQ, ACIS, OSA, MOHOST, OPHI II. Ce coût peut être déduit sur demande écrite si l'établissement les possède déjà ou possibilité d'inclure plusieurs exemplaires du MOHOST pour une équipe.*

L'établissement devra commander directement en ligne les 4 manuels sous format numérique : VQ, ACIS, OSA en anglais (pas de traduction officielle en français actuellement), et OPHI II en français.

**RÉF. CM05
220082**

CO-PRODUIRE LE CHANGEMENT ET L'ENGAGEMENT DES PERSONNES DANS LA RELATION D'AIDE OU DE SOIN



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 14
participants :
ergothérapeutes,
professionnels
soignants et
médico-sociaux
confrontés dans
leur contexte
de travail à
des personnes
avec maladies
chroniques qui ont
des restrictions de
participation avec
retentissement sur
les activités de la
vie quotidienne, la
qualité de la vie et
l'engagement dans
les soins. Equipes
pluridisciplinaires
du secteur
sanitaire et/ou
médico-social
impliquées dans
le projet de vie, de
soins des patients,
bénéficiaires,
résidents

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
5, 6 ET 7

La loi n° 2016-41 vise à faire émerger de nouvelles pratiques et des modalités innovantes pour renforcer les capacités et l'autonomie des personnes confrontées à une vulnérabilité en santé (Saout, 2015). La stratégie nationale de santé 2018-2022 cherche à construire des stratégies d'action globales et personnalisées aux populations. L'approche centrée sur le DPA PC est un dispositif innovant d'accompagnement personnalisé à l'autonomie, à la prévention primaire, secondaire ou tertiaire en santé et recherche les leviers de la mobilisation des personnes dans la relation individuelle de soin. Il s'agit de « Faire de l'engagement des usagers une priorité » et de « Veiller au réel pouvoir de décision et au développement du pouvoir d'agir des personnes concernées... » selon la HAS, 2020. Le champ d'intervention est celui du renforcement des capacités de prise de décision et d'action (empowerment) des personnes concernées. L'auteur Yann Le Bossé définit cette approche comme « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient ». Cette formation mobilise les savoirs expérimentaux et propose un outil pragmatique, pour agir sur les freins à la participation sociale et à l'inclusion et sur les situations d'impuissance (limitation d'activité, perte d'emploi, risques liés aux addictions...). Elle permettra d'accompagner les personnes et leur entourage vulnérables en santé dans la résolution de leur problème ainsi que dans une mise en mouvement.

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept d'empowerment (centré sur la personne ou le groupe), les fondements de l'approche DPA-PC
- Identifier les outils opérationnels de l'approche centrée sur le DPA-PC au regard des référentiels professionnels, de l'éducation thérapeutique et des recommandations HAS
- Mobiliser de nouvelles stratégies, à partir de l'approche DPA-PC, avec les personnes ou leur entourage pour leur accompagnement au changement
- Se départir de la posture d'expert unique pour se situer comme personne ressource
- Co-construire avec les personnes l'accompagnement à la résolution de problème et au changement en mobilisant de nouvelles stratégies avec elles
- Co-évaluer les effets du changement initié et en tirer des enseignements sur d'autres changements possibles.

Contenu

> 1ère partie

- Présentation de la formation, de son cadre éthique, et échanges sur les enjeux des participants.
- Introduction à l'empowerment, du modèle théorique de l'approche sur le DPA-PC.
- Ateliers d'expérimentation de l'approche à travers des problèmes rencontrés dans les pratiques et analyse stratégique à partir des modalités de l'approche DPA-PC. Illustration par une expérience d'accompagnement individuel d'un intervenant qui s'appuie sur l'approche. Discussion autour des expérimentations possibles sur le terrain.
- Apports théoriques en rapport avec les référentiels en ergothérapie, de l'éducation thérapeutique et des recommandations HAS.
- Tour de table en fin de formation, temps d'auto-évaluation et proposition de consigne de travail pour la seconde partie

> 2ème partie

- Échanges et travail de groupe avec analyse de situations problèmes cliniques rapportées par les participants.
- Début d'application du processus d'intervention à des situations cliniques par des ateliers « d'analyse en actes » à partir de l'approche DPA-PC en lien avec la théorie.
- Suite des apports théoriques sur l'approche.
- Revue de la littérature sur l'efficacité perçue dans des interventions DPA-PC dans le domaine social et médico-social.

Modalités pédagogiques

Powerpoint, vidéo, exposé théorique, travail en petits groupes, analyse de pratiques et présentation d'expériences, références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant. Les ateliers permettent des allers et retours entre théorie et pratique et favorisent une mise en œuvre rapide sur le terrain au fur et à mesure de la formation.

Modalités d'évaluation

Une consigne de travail (repérage d'une situation problématique) sera envoyée environ 1 mois avant le démarrage de la formation. Chaque participant aura reçu pour consigne de réfléchir à une situation concrète de blocage qu'il rencontre dans son contexte professionnel par rapport à l'accompagnement individuel ou collectif des personnes. Des consignes de travail seront données pour le travail intersession avant la seconde partie de la formation : lecture d'au moins un texte théorique et expérimentation pratique pendant l'intersession, qui serviront de supports au travail de construction d'un savoir collectif.

Une évaluation sera centrée sur les effets perçus / résultats produits : impacts, indicateurs de participation, inégalités de santé, qualité de vie, changements observés dans la participation des personnes. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Catherine PETIT, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, 40h-ETP. Master 2 en sciences humaines, mention éducation et formation. Formatrice approche centrée DPA-PC. Formatrice IFE34 dans le champ de la réadaptation et sensibilisation à l'approche DPA PC. Co-présidente ANDADPA, Membre AIDPA, Administratrice Savoir(s) Patient(s).

Brigitte PORTAL, Formatrice approche centrée DPA PC. Master 2 conception et conduite de projet. Licence linguistique, Diplôme d'état Assistante sociale. Membre fondateur de l'association ANDA DPA et Administratrice de l'AIDPA. Certifiée ICFP & PSI. Formatrice Niveau Confirmé DPA PC et Niveau Expert Travail social (Reconnu par le Cnefop comme satisfaisant au décret du 30 juin 2015). Titre de praticien/formateur reconnu par l'AIDPA.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours en deux parties de 2 jours chacune. Travail préalable à prévoir. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

28 HEURES Tarif non adhérents : *880 € Tarif adhérents : *800 €

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site : devis sur demande. Le programme de la formation peut être adapté (à la carte et / ou sur mesure) aux besoins et contraintes d'une équipe pluridisciplinaire. Pour ce faire, il est souhaitable qu'elle inclut un ergothérapeute afin de promouvoir la collaboration interdisciplinaire.

La formation sera programmée en fonction des souhaits des équipes et des disponibilités des formatrices.



PUBLIC

Public élargi :
Ergothérapeutes,
professionnels de
santé, travailleurs
sociaux,
enseignants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
1,2,7 ET 8

Cette formation permet aux professionnels d'intégrer le modèle conceptuel du MDH-PPH, son schéma, sa nomenclature, ainsi que ses diverses applications dans les champs de l'adaptation, de la réadaptation de la participation sociale et de l'exercice des droits des personnes ayant des incapacités.

Ce modèle trouve ses applications tant au niveau individuel pour développer des projets d'accompagnement personnalisés qu'au niveau collectif pour évaluer l'impact de programmes sur l'amélioration de la participation sociale de personnes vivant avec des incapacités.

Le modèle du MDH-PPH s'accompagne « d'outils » tels que la Mesure des Habitudes de Vie (MHAVIE) et la Mesure de la Qualité de l'Environnement (MQE). Ces outils sont utilisés lors des plans d'intervention personnalisés ainsi que dans l'évaluation des programmes collectifs avec un même objectif de favoriser la participation sociale et le développement d'un environnement inclusif pour les personnes qui vivent des situations de handicap. Ils font l'objet d'autres formations spécifiques proposées par l'ANFE et/ou le RIPPH.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'importance d'un modèle conceptuel cohérent et bien articulé, compte tenu de l'évolution des pratiques sociétales
- Comprendre les fondements théoriques du MDH-PPH
- Utiliser le MDH-PPH et la Classification Internationale en tant que « grille de lecture » des situations individuelles
- Connaître les applications du MDH-PPH dans son milieu de vie et au travail
- Transposer les applications du MDH-PPH dans son milieu de vie et au travail

Contenu

Présentation et mode d'emploi de la formation en ligne

Module 1 : Modèle de Développement Humain - MDH

Module 2 : Le Processus de Production du Handicap – PPH

Module 3 : Les facteurs identitaires et ses qualificateurs (nouvelle dimension 2018)

Module 4 : Les systèmes organiques et ses qualificateurs

Module 5 : Les aptitudes et ses qualificateurs

Module 6 : Les facteurs environnementaux : les dimensions micro, méso, macro (nouvelle dimension 2018)

Module 7 : Les habitudes de vie et ses qualificateurs

Module 8 : Les facteurs de risque et de protection (nouvelle dimension 2018)

Module 9 : Utilisation du modèle conceptuel et la classification : application individuelle et collective

Module 10 : Exercices d'intégration du modèle. Ce module permet à l'apprenant de vérifier ses acquis avant de réaliser son évaluation finale lors du module 11

Module 11 : Examen pour l'accréditation

Foire aux Questions : réponses aux questions fréquemment posées par les apprenants

Modalités pédagogiques

Dans chaque module :

- Des vidéos de présentation accompagnées de diaporamas commentés par un formateur.
- Des tests d'évaluation des acquis (quizz).

Selon les modules :

- Des ressources théoriques complémentaires pour approfondir un sujet.
- Des exercices d'application accompagnés de supports téléchargeables.

Assistance pédagogique, technique et administrative.

Modalités d'évaluation et de certification

L'évaluation des acquis se déroulera lors du dernier module « Examen pour l'accréditation », sous la forme d'un test de fin de formation composé de 24 questions. Le participant dispose de 2 essais pour obtenir un score minimal de 70 sur 100 pour réussir son évaluation. Un certificat de réussite permettant d'être certifié au MDH-PPH sera fourni au participant. L'impact de la formation sera évalué à partir d'un questionnaire envoyé 4 mois après la fin de la formation.

Formateurs et concepteurs

Contenu et supports conçus et réalisés par les formateurs certifiés du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap (RIPPH).

Pierre CASTELEIN, formateur et consultant pour l'implémentation institutionnelle du modèle du Processus de Production du handicap.

Patrick FOUGEYROLLAS, Anthropologue spécialisé dans le champ des études sociales sur le handicap. Fondateur et directeur scientifique du RIPPH.

Jean-Louis KOPPEL, professeur en retraite de la Haute Ecole en Travail Social de Fribourg.

Jean-Pierre ROBIN, Président du RIPPH.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours en ligne. Durée estimée de 14 heures en ligne.

Inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES EN LIGNE Tarif unique : 515 € à verser à l'inscription ou attestation de prise en charge pour les règlements par mandat administratif.

L'utilisation de la plateforme Moodle nécessite d'avoir un ordinateur et une bonne connexion internet (présentation de la formation et mode d'emploi pour utiliser les fonctionnalités de la plateforme communiquées en début de formation).

Pendant la formation en ligne, les participants bénéficieront d'une assistance pédagogique, technique et administrative.

Plateforme accessible aux personnes malvoyantes.

RÉF. CAR06
220084



***ÉVALUATION SYSTÉMIQUE DES APTITUDES PROFESSIONNELLES**
NOUVELLE VERSION 2018 DU LOGICIEL ESAP**
FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC GRAVIR



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
16 participants.
Ergothérapeutes
et équipe
pluridisciplinaire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
1 ET 2

L'Évaluation Systémique des Aptitudes Professionnelles - ESAP constitue une méthode informatisée d'aide à la décision dans les interventions de réinsertion professionnelle, soit vers un emploi antérieur au traumatisme ou à la maladie, soit vers un nouveau projet professionnel incluant toutes les alternatives : le travail en milieu compétitif (emploi normal), le travail protégé (atelier protégé, ESAT), les ateliers occupationnels, les centres de jour, le travail à domicile, le bénévolat social. ESAP est conçu pour répondre aux besoins de toutes les catégories d'usagers adultes confrontés à la nécessité de reconstruire un projet professionnel et ceci, quelle que soit l'origine de la situation de handicap. Le nouveau logiciel ESAP est une application WEB qui fonctionne sur PC, Mac, tablette. Il fournit des informations utiles pour aider les utilisateurs à prendre des décisions concernant l'orientation professionnelle, l'adaptation d'une formation aux capacités de la personne, l'adaptation ou l'aménagement du poste de travail, la proposition d'un programme de rééducation ou réadaptation, le développement personnel, le recueil d'informations administratives pour l'attribution d'une compensation financière. Une vidéo présentant le logiciel ESAP est téléchargeable sur <https://youtu.be/Gb-EvPKjv1Q>. Cette formation permet d'appliquer les bases de la méthode ESAP afin d'accompagner une personne en situation de handicap dans la (re)construction de son projet professionnel.

Objectifs pédagogiques

- Évaluer les exigences d'une activité professionnelle
- Évaluer les aptitudes d'une personne à reprendre son activité professionnelle antérieure ou à s'intégrer dans un nouveau projet professionnel
- Évaluer la perception de la personne par rapport à ses potentialités ou limites professionnelles
- Analyser les exigences d'une activité professionnelle, les aptitudes et la perception qu'a la personne en situation de handicap de ses possibilités professionnelles
- Appliquer la méthode ESAP informatisée avec la nouvelle version du logiciel
- Utiliser les informations issues du traitement informatique pour adopter les décisions pertinentes pour les personnes

Contenu

Dès le début de la formation, les participants doivent choisir une situation réelle de leur pratique quotidienne afin d'utiliser pratiquement cette situation pour les applications pratiques.

1er exercice : analyse des EXIGENCES d'une activité professionnelle sur la base d'un film vidéo.
Sur le logiciel ESAP :

2e exercice : répétition de cet exercice d'analyse sur une situation professionnelle choisie en lien avec le cas clinique.

3e exercice : création d'un masque d'encodage des APTITUDES : sélection des aptitudes à évaluer en fonction des tableaux cliniques présents dans la pratique des participants

4e exercice : évaluation par les professionnels des aptitudes de la personne choisie pour le cas clinique.
Évaluation de la perception de la personne de ses capacités.

5e exercice : analyse des résultats du traitement informatique :

- Représentation graphique des convergences et divergences entre les EXIGENCES de l'activité et les APTITUDES de la personne ou sa PERCEPTION,
- Liste des EXIGENCES professionnelles qui risquent d'être compromises par les limites de la personne,
- Liste des APTITUDES qui risquent de compromettre la réalisation des exigences professionnelles,
- Une estimation de la PENEIBILITE du travail analysé
- Etc...

6e exercice : identification des DECISIONS prises à la lumière des informations fournies par le logiciel ESAP

Modalités pédagogiques

Après une introduction théorique pour clarifier les concepts utilisés, la formation repose essentiellement sur des exercices pratiques (cas clinique issus de la pratique professionnelle des participants), références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant, en s'appuyant sur une étude de cas, d'analyser les exigences d'une activité professionnelle, les aptitudes d'une personne et la perception de celle-ci quant à ses possibilités professionnelles. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs de GRAVIR

1 ou 2 formateurs (selon le nombre de stagiaires) de l'association **GRAVIR**, Association de consultance pour l'amélioration de la participation sociale des personnes en situation de handicap (Bruxelles).



DATES ET MODALITÉS Formation sur site à la carte de 2 jours consécutifs soit 14 heures pour une équipe pluridisciplinaire.

LIEU : sur site Devis sur demande sur <https://www.anfemigal.fr/> : **3000€ par groupe ajustable** selon le nombre de stagiaires + frais de déplacement et d'hébergement du formateur + participation pour les manuels + achat* de la licence et du logiciel ESAP + 5 € / participant de droit d'auteur pour les documents de travail mis à la disposition de l'établissement et libre de reproduction après la formation.

*Le devis de formation ANFE n'inclura pas l'achat de la licence et du logiciel ESAP ; mais chaque établissement pourra l'acquiescer avant ou après la formation sous la forme d'un abonnement annuel proportionnel au nombre d'utilisateurs (720€/an au maximum pour 11 à 15 utilisateurs), le logiciel ESAP étant mis à disposition en démonstration durant la formation. Pour cette formation, il est nécessaire de disposer durant toute la formation d'un nombre de PC ou Mac proportionnel au nombre de participants, à savoir un maximum de 2 participants pour 1 PC ou Mac. Les PC ou Mac doivent être équipés du logiciel Word, ils devront être en connexion avec une imprimante pour l'impression des rapports du résultat du traitement informatique, et bénéficier d'un accès permanent et de bonne qualité à Internet en WIFI pour accéder au logiciel ESAP. Attention : le navigateur Explorer 11 de Windows peut présenter des inconvénients, il est préférable d'utiliser un autre navigateur : Firefox, Chrome, Safari, Edge. À l'issue de la formation, les participants disposent d'un accès gratuit au logiciel pendant 30 jours à l'issue desquels, ils peuvent décider de la souscription annuelle d'utilisation du logiciel. **La nouvelle version 2018 du logiciel ESAP, développée en partenariat avec IATLab Centre d'Innovation pour les technologies d'assistance- Antenne de la Fondation suisse pour Paraplégiques (FSP), est compatible avec PC, Mac et Tablette. Elle s'utilise comme une application web, manipulable directement en ligne grâce à un navigateur web qui ne nécessite pas d'installation sur les machines. L'application web est hébergée sur un serveur sécurisé basé en Suisse et conçue dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 15
participants.
Public élargi :
Ergothérapeutes,
médecins
généralistes et
spécialistes, équipe
pluri professionnelle
de rééducation
et de structure
médico-sociale,
inspecteurs
et moniteurs
d'auto-école.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 4, 5 ET 9

Cette formation permet d'évaluer l'impact des déficiences, visibles ou invisibles, sur la conduite automobile et d'accompagner le bénéficiaire dans son projet de conduite automobile, en collaboration avec les différents professionnels concernés par ce parcours.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la législation encadrant la reprise de la conduite par une personne handicapée
- Identifier les adaptations existantes
- Utiliser des outils d'analyse lors d'évaluation en situation sur route ou sur simulateur de conduite
- Identifier les processus d'adaptation et de gestion de l'échec
- Connaître les pratiques professionnelles des autres intervenants (Médecins agréés, Médecins Spécialistes, Médecins Rééducateurs, Neuropsychologue, Moniteur d'auto-école, Assistante Sociale) et orienter la personne vers les ressources existantes

Contenu

- Les aptitudes nécessaires à la conduite et le handicap
- La législation (codes, arrêtés), les différents types de permis, les démarches
- Les recommandations de la Haute Autorité de Santé
- Le cadre de l'évaluation (sanitaire, médico-social, expertise), la commission médicale et les médecins agréés par les préfetures
- L'évaluation ergothérapique et l'équipe pluridisciplinaire
- Les différentes déficiences, visibles et invisibles, et leurs problématiques spécifiques
- Accompagnement du patient lors d'un échec à la reprise de la conduite (gestion du déni)
- Analyse des pratiques à partir des documents apportés par les participants : grilles d'évaluation, études de cas, plaquettes d'information.
- Les aménagements, adaptations, adaptateurs, démarches et financeurs, stationnement et carte de priorité
- La collaboration avec les auto-écoles
- Le processus psychologique d'adaptation du handicap et la gestion de l'échec

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Présentation de cas cliniques et discussions
- Supports diapos et vidéos
- Construction et réflexion d'un outil commun (plaquettes et grilles d'évaluation)
- Études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Questionnaire préformation permettant d'évaluer les pratiques. Une analyse des documents apportés par les participants (grilles d'évaluation, études de cas, plaquettes d'information) sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécile BERNIER, Ergothérapeute exerçant au sein d'une UEROS et dans un centre de médecine physique et de réadaptation à Nantes. Membre du conseil d'administration de « France traumatisme crânien » et Membre du « Réseau de sclérose en plaques » des Pays de Loire.

Aline VILLARD, Ergothérapeute, Cadre de Rééducation exerçant en Soins de Suite et Réadaptation depuis plus de 20 ans à la Turballe, Membre du réseau de sclérose en plaques des Pays de Loire et Formatrice en IFE.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs. Lectures préalables à prévoir.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES

Tarif non adhérents : **600 €** Tarif adhérents : **500 €**

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. CAR11
220086**



**FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE CEREMH
(CENTRE DE RESSOURCES ET D'INNOVATION MOBILITÉ – HANDICAP)**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 9
participants) :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
1 ET 4

Cette formation permet de développer les compétences requises pour évaluer l'aptitude à la conduite et les besoins en adaptation du véhicule pour des personnes en situation de handicap, en respectant le cadre réglementaire.

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les démarches administratives pour le permis de conduire adapté
- Sélectionner la législation concernant la conduite automobile et l'homologation des véhicules adaptés
- Identifier les besoins et les capacités de la personne en situation de handicap ou vieillissante
- Évaluer la conduite d'une personne présentant des troubles cognitifs et/ou moteurs
- Identifier les adaptations et aménagements de véhicule en fonction des pathologies

Contenu

- Les aménagements du poste de conduite en fonction des capacités
- Essai de différents aménagements de conduite (cercle au volant, tirer/pousser, joystick...)
- Législation : démarches administratives, conditions requises...
- Conseils et recommandations pour l'évaluation de l'aptitude à la conduite de personnes présentant des troubles cognitifs et/ou moteurs
- Accessibilité du véhicule : démonstrations de différents aménagements

Modalités pédagogiques

- Exposé théorique
- Diaporama
- Voitures aménagées
- Pistes d'essai
- Combinaison de vieillissement
- Références bibliographiques
- Dossier support remis aux participants

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant, à partir d'une étude de cas, de proposer les adaptations et démarches nécessaires pour la reprise de la conduite automobile. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire d'impact informatisé envoyé 4 mois après la formation.

Formateurs du CEREMH (<http://ceremh.org/>)

Savinien LEBORGNE, Ergothérapeute au Centre de Ressources et d'innovation pour la Mobilité et le Handicap (CEREMH).

Antoine VERNIER, Enseignant à la conduite au CEREMH, spécialisé sur les questions de conduite et de handicap.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES

Tarif unique : **878 €**

LIEU : Velizy (78)

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
16 participants.
Professionnels
de santé :
Ergothérapeutes,
Infirmiers,
Aides-Soignants,
Psychologues,
Travailleurs
sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
2 ET 9

Le Programme de Renforcement de l'Autonomie et des Capacités Sociales (PRACS) est un outil de réhabilitation psychosociale pour des pratiques orientées vers le rétablissement.

Le modèle de soin en réhabilitation s'est développé comme une alternative sociale au modèle médical dominant dans le traitement des maladies mentales. Il met l'accent sur l'intégrité des forces de l'individu plutôt que sur la maladie et propose une démarche individualisée incluant l'ensemble des domaines de la vie : travail ou formation, logement, loisirs, relations, vie quotidienne, etc. La réhabilitation psychosociale propose d'accompagner les usagers dans leur rétablissement par l'utilisation d'outils et de techniques visant à développer l'autonomie et le bien-être et permettre un retour à la citoyenneté.

Le PRACS a été créé dans l'objectif d'aider à trouver des solutions concrètes aux problèmes de la vie quotidienne. En favorisant l'acquisition de compétences sociales et en renforçant les sentiments de responsabilité et d'autonomie, le PRACS permet aux participants de redevenir des agents actifs et décisionnaires de leur vie. Ce programme, orienté sur le développement de la valeur du rôle social, aide les participants à retrouver un niveau d'autonomie compatible avec une vie sociale et relationnelle satisfaisante. L'étude de validation du PRACS a démontré son efficacité, notamment sur le gain d'autonomie qu'il apporte aux participants. Aujourd'hui, le PRACS est utilisé dans différentes structures : EHPAD, centres des addictions, pour des publics divers : adolescents, adultes, personnes âgées et pour différentes pathologies : schizophrénie, addictions, troubles bipolaire ; dépression, troubles anxieux.

Concrètement, le PRACS est composé de 5 modules (gérer son temps, gérer son argent, améliorer ses capacités de communication et ses loisirs, améliorer sa présentation, comprendre les émotions) et propose une prise en charge mixte basée sur une alternance de séances de groupe et de séances individuelles. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique professionnelle le programme PRACS visant à aider les usagers à trouver des solutions concrètes aux problèmes de la vie quotidienne.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le programme PRACS
- Définir un ou plusieurs objectifs en rapport avec le module travaillé
- Animer les modules du programme PRACS
- Mettre en place le programme PRACS dans les milieux professionnels

Contenu

- Présentation de la réhabilitation psychosociale et du rétablissement.
- Présentation des 5 modules du PRACS, programme psychoéducatif :
 - Module n°1 : Gestion de l'argent
 - Module n°2 : Gestion du temps
 - Module n°3 : Développement des capacités de communication et des loisirs
 - Module n°4 : Présentation de soi et éducation à la santé
 - Module n°5 : (Nouveau) : Comprendre les émotions
- Étude de validité du PRACS
- Techniques d'animation et d'apprentissage
- Essais pratiques de chaque module : préparation, animation, debriefing

Modalités pédagogiques

- Exposé théorique
- Exercices pratiques, mises en situation, jeux de rôles.
- Références bibliographiques
- Modules remis sous format numérique sur clé USB

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant d'animer ou co-animer un groupe sur un des modules du PRACS. Les formatrices formuleront des recommandations et des pistes d'amélioration seront envisagées avec chaque participant.

Une analyse de ces animations sera réalisée en groupe et guidée par les formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir d'un questionnaire d'impact envoyé par email 4 mois après la formation aux participants.

Formatrices

Florence VAILLANT, Psychologue, collaboratrice à la création du PRACS, formatrice PRACS.

Chloé HERVIEUX, Docteur en Psychologie, créatrice du PRACS, co-intervenante pour les jeux de rôle PRACS.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
**14 HEURES Tarif non adhérents : 790 €* Tarif adhérents : 710 €*
LIEU : Paris 13**

LIEU : Paris 13

*Ce tarif inclut la fourniture d'une clé USB contenant les 5 modules du PRACS.

Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

RÉF. DP02
220088



PUBLIC

Minimum 3 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes
ayant pour projet
de s'installer en
libéral à court ou
à moyen terme.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

COMPÉTENCE

**VISÉE, RELATIVE AU
DIPLOME D'ETAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) : 7**

Cette formation est destinée aux Ergothérapeutes dont le projet est de s'installer en libéral pour exercer totalement ou partiellement, sous cette forme, leur pratique professionnelle.

Elle a pour buts :

- de communiquer les informations nécessaires pour accomplir les procédures d'installation et de fonctionnement,
- d'orienter et d'accompagner l'Ergothérapeute dans ses choix afin de faciliter la mise en place de son projet et de prévenir au maximum des difficultés liées à cette activité libérale,
- de donner un aperçu de cette pratique et de guider dans la recherche d'équilibre entre l'activité professionnelle et la vie familiale.

Objectifs pédagogiques

- Constituer son propre projet professionnel
- Envisager sous toutes ses formes la pratique libérale
- Connaître la viabilité de son projet dans son contexte personnel
- Prendre ses décisions et planifier son installation dans le temps

Contenu et modalités pédagogiques

Apports théoriques :

- les modes d'installation
- les formalités d'installation et de fonctionnement
- les investissements liés à l'installation et au fonctionnement
- la couverture du professionnel
- la législation et la déontologie professionnelle : les Règles professionnelles des Ergothérapeutes.
- les modes de fonctionnement comptables
- l'évaluation du réseau et des filières de soins et la place de l'ergothérapeute libéral
- « savoir se vendre »
- les évolutions professionnelles
- les différentes prestations
- les aides et financements des prestations
- les influences ou interférences entre ce projet professionnel et la vie personnelle.

Exercices pratiques :

- groupe de travail avec mise en pratique de la comptabilité, de « l'étude de marché », de l'estimation du réseau
- travail individuel sur l'élaboration du projet professionnel de chacun
- jeux de rôle en groupe : présentation et « force de vente »

Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Chaque professionnel présentera au groupe son projet professionnel en précisant ce qui a évolué par rapport à son projet initial. Une analyse du projet sera réalisée en groupe avec l'aide de la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Valérie HERVEZ, Ergothérapeute installée en libéral depuis janvier 1999. Co-fondatrice d'un cabinet d'ergothérapie assurant des prestations :

- de rééducation (à domicile, en école, en cabinet, en vacances) auprès d'une population constituée principalement d'enfants présentant des troubles des apprentissages,
- de réadaptation auprès de particuliers ou de bailleurs,
- d'expertises dans le cadre de la réparation du dommage corporel,
- de formations aux techniques de manutention (in situ),
- de conseils sur les missions d'un ergothérapeute dans le cadre de contrats d'assurance G.A.V. ou dépendance



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

16 HEURES Tarif non adhérents : **622 €** Tarif adhérents : **542 €**

LIEU : Paris 13



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
8 participants.
Public élargi :
Ergothérapeutes,
professionnels
médico-sociaux

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 10**

De nombreux professionnels du secteur social ou médico-social donnent des formations dans le cadre de leur exercice auprès des professionnels, auprès d'étudiants ou d'autres publics adultes. Pour autant, être formateur ne s'improvise pas. Avoir des connaissances, une expertise ne signifie pas « savoir transmettre » efficacement. Cette formation vous permettra de concevoir des formations-action DPC (Développement Professionnel Continu) ou non DPC centrées sur l'apprenant adulte.

Objectifs pédagogiques

- Définir des objectifs pédagogiques
- Elaborer un scénario pédagogique
- Planifier une évaluation en lien avec une séquence de formation
- Appliquer des techniques pour gérer le trac
- Animer une séquence de formation

Contenu

> 1ère partie

- Créer des conditions favorables à l'apprentissage chez l'adulte (connaître son public, les processus et méthodes d'apprentissage, les blocages envisageables)
- Définir des objectifs pédagogiques opérationnels, élaborer une séquence de formation (méthodes, outils, supports pédagogiques, gestion du temps et de l'espace)
- Construire une action de formation (cahier des charges, notion de besoin, de compétence, méthodologie pour démarrer et conclure une action de formation, démarche d'évaluation).

> 2ème partie

- Entraînement à l'animation d'une séquence de formation
- La gestion du trac
- Le fonctionnement et la gestion d'un groupe en formation
- Les différentes fonctions du formateur

Modalités pédagogiques

- Expérimentation de différentes techniques et méthodes d'animation
- Apports théoriques
- Construction d'outils
- Références bibliographiques et supports pédagogiques remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant d'élaborer un synopsis comprenant une séquence de formation de 10 minutes pendant l'intersession et d'animer cette séquence devant ses pairs lors de la deuxième partie. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe, guidée par la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Dominique BERNARD, Conceptrice de la formation. Ergothérapeute Coordinatrice -M2A Humanest (gériatrie, oncologie et soins palliatifs). Formatrice-Consultante Certifiée (SIPCA 2FC).



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours en deux parties de 2 jours chacune.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

27 HEURES Tarif non adhérents : **936 €** Tarif adhérents : **866 €**
LIEU : Paris 13

**RÉF. DP15
220090**

ACTION DE FORMATION NATIONALE



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes
ayant une
fonction de
clinicien ou
manager.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
COMPÉTENCE 10

Formation proposée par l'ANFE et les Instituts de Formation en Ergothérapie Français selon l'instruction de la DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux. Conduire un bon tutorat, c'est le gage d'une formation de qualité pour les futurs ergothérapeutes, mais c'est aussi analyser sa pratique pour améliorer ses prestations ergothérapeutiques. Cette formation vous permettra de vous positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe en se situant vis-à-vis de ses collègues afin qu'ils contribuent au tutorat.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation concerné
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant

Contenu

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Évolution du référentiel de formation suite à la réingénierie : finalité, contenu et modalités pratiques
- Principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences
- Accompagnement pédagogique
- Théories d'apprentissage et les différents paliers
- Évaluation des compétences des étudiants
- Construction du projet de stage
- Différents acteurs : leurs rôle et missions
- Apport sur les situations professionnelles apprenantes
- Conduite d'entretiens
- Présentation de la méthode d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle (ARPP)

> 2ème partie : Formation individuelle en distanciel sur le lieu de travail (équivalent à 7 heures de travail personnel)

- Production d'une analyse de sa pratique de tutorat (cf fiche ARPP du portfolio)

> 3ème partie : Formation collective en présentiel

- Analyse des pratiques de tutorat en s'appuyant sur la présentation des productions de chaque participant
- Identification des axes d'amélioration
- Rédaction des différents rapports
- Création d'outils de suivi

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, d'analyse de pratiques et de démarche réflexive à partir d'études de cas
- Jeux de rôle et simulation
- Utilisation du portfolio
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation (pour les formations réalisées par l'ANFE)

Des travaux seront réalisés à partir du portfolio. Pendant la période d'intersession, le professionnel doit assurer le tutorat d'un étudiant en ergothérapie et produire une analyse de sa pratique de tutorat (cf fiche ARPP du portfolio). **Ce travail personnel devra être renvoyé à la formatrice par email au plus tard deux semaines avant le troisième temps de formation.** Chaque participant devra compléter sa feuille d'émargement individuelle à distance relative à son travail intersession et la remettre à l'ANFE lors de la seconde partie de stage en présentiel. Lors de la troisième partie, les travaux sont analysés en groupe avec l'aide du formateur, et des axes d'amélioration sont identifiés. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et du questionnaire post-formation spécifique et informatisé reçu 4 mois après la formation.

Formateurs

Formateurs missionnés par l'ANFE et les I.F.E..



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 4 jours organisée en 3 parties : 2 jours en présentiel, 1 jour à distance (équivalent à 7 heures de travail personnel sur le lieu de travail), puis 1 jour en présentiel. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
28 HEURES DONT 21 HEURES EN PRÉSENTIEL ET 7 HEURES À DISTANCE DE TRAVAIL PERSONNEL

Tarif unique : **550 € LIEU** : Paris 13 et dans certains IFE*

*Pour vérifier auprès des Instituts de Formation en Ergothérapie s'ils proposent cette formation, cherchez leurs coordonnées sur : <http://www.anfe.fr/les-instituts-de-formation>. Possibilité de formation sur site à la carte pour ergothérapeutes et masseur-kinésithérapeutes (cf. programme DP15B en ligne) : adresser une demande de devis à l'ANFE ou à un IFE.



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants :
Ergothérapeutes
et Cadres
ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie

**COMPÉTENCES
VISÉES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010,
ANNEXE II PAGE
15) : 1 ET 2**

Ce programme permettra aux participants d'analyser leur pratique au regard des dernières données probantes en matière d'intervention et de raisonnement clinique en ergothérapie, en intégrant les concepts les plus récents en ergothérapie.

Objectifs pédagogiques

- Détecter et lister les problèmes vécus par les personnes relevant de l'ergothérapie
- Établir un diagnostic en ergothérapie, centré sur le client et l'occupation
- Concevoir une démarche d'intervention pertinente au regard des concepts et des données probantes en ergothérapie
- Exposer son positionnement professionnel réflexif

Contenu

- Histoire de l'ergothérapie et des changements paradigmatiques en France et dans le monde
- L'occupation et les facteurs impactant et soutenant l'occupation
- Concepts de justice occupationnelle et de droits occupationnels
- Taxonomie des troubles de l'occupation
- Approche centrée sur le client et ergothérapie
- Empowerment et ergothérapie
- Posture et types d'accompagnement en ergothérapie
- Approches Bottom up et Top down en ergothérapie
- La pratique centrée sur l'occupation
- Raisonnement clinique, démarche d'intervention et diagnostic en ergothérapie
- Implications dans la pratique clinique et organisation en conséquence des services offerts aux bénéficiaires

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Diaporama et vidéos
- Travail de groupe et analyse des pratiques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Questionnaire préalable à la formation permettant d'évaluer les attentes des participants.

Questionnaire d'évaluation pré-formation et de fin de formation sur le thème de la formation transmis préalablement par le formateur avec des articles à lire, à compléter par chaque participant à partir de ces lectures et réflexions (4 heures de travail à prévoir avant la formation). Dépouillement des réponses au fur et à mesure de la formation.

Lectures en intersession.

L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Format

Géraldine PORIEL, Ergothérapeute, MSC santé publique spécialité situation de handicap et participation sociale. Formatrice permanente à l'IFE de Laval, vacataire en IFE sur les enseignements : science de l'occupation, sociologie, diagnostic en ergothérapie et démarche d'intervention en ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3,5 jours en 3 parties dont 0,5 jour (4 heures) en e-learning (asynchrone) en 1ère partie, 2 jours en 2ème partie en présentiel et 1 jour en 3ème partie en présentiel.
Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

25 HEURES *Tarif non adhérents : 992 € *Tarif adhérents : 910 €

LIEU : Paris (13)

* Tarif incluant le livre de Doris Pierce « La science de l'occupation pour l'ergothérapie » (2016) ed. De Boeck, traduit par Marie-Chantal Morel-Bracq. Son coût peut être déduit sur demande si le stagiaire le possède déjà et un exemplaire de l'ouvrage « Guide du diagnostic en ergothérapie » (2017), Dubois B., Thiébaud-Samson S., Trouvé E., Tosser M., Poriel G., Tortora L., Riguet K., & Guesné J., De Boeck Supérieur (coût non déductible).
Possibilité de formation sur site et/ou sous forme de classe virtuelle : devis sur demande.

**RÉF. DP27
220092**



PUBLIC

Minimum 6 –
Maximum 10 pour
1 formatrice ou 20
pour 2 formatrices
: Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en
ergothérapie.

**COMPÉTENCES
VISÉES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010,
ANNEXE II PAGE 15):
COMPÉTENCES 1, 2
ET 10**

PROGRAMME CATALOGUE
MIXTE 2022

L'écriture occupe une place prépondérante dans le monde du travail des ergothérapeutes : rédaction de compte-rendu d'évaluation ou de visite à domicile, transmissions, argumentaires techniques, etc. Ecrire devient aujourd'hui une nécessité, voire une obligation, avec l'assurance d'une « traçabilité » de la qualité des soins des personnes accompagnées. Apparaît alors le décalage entre la qualité et la quantité d'écrits nécessaires et le temps consacré au développement à cette compétence en formation initiale. Cette formation est née de ce constat et vise l'amélioration de la qualité des écrits professionnels, afin de valoriser le raisonnement clinique des ergothérapeutes (démarche d'évaluation, diagnostic ergothérapeutique, plan d'intervention...). Le programme s'appuiera sur des éléments théoriques, mais également sur l'expérience concrète du terrain, en partant de ses propres écrits selon une dynamique de formation-action. L'objectif de la formation est de réaliser, avec efficacité, des écrits relatifs au métier d'ergothérapeute.

Objectifs pédagogiques

- Respecter les principes légaux de l'écriture professionnelle.
- Structurer les écrits à partir des modèles conceptuels ergothérapeutiques basés sur l'occupation.
- Formaliser un raisonnement clinique.
- Maîtriser l'argumentation pour écrire un diagnostic ergothérapeutique pertinent.
- Communiquer ces écrits professionnels en respectant l'éthique, la législation et les normes..

Contenu

1ère partie : Formation collective en présentiel

- Les différents écrits en ergothérapie.
- Définition, utilisation et application d'un vocabulaire spécifique en ergothérapie : création et enrichissement de son propre lexique clinique.
- Le raisonnement clinique et l'écriture professionnelle : les types de raisonnement utilisés par les ergothérapeutes.
- Introduction aux modèles théoriques et conceptuels en ergothérapie dans les écrits (les concepts d'occupation, habitudes de vies, rôles sociaux et participation.)
- Le diagnostic ergothérapeutique : Décrire et interpréter l'état occupationnel d'une personne ou d'une communauté
- Aspects législatifs et normes RGPD : Le respect de la confidentialité, l'implication et la responsabilité, l'engagement par l'écrit, la valeur juridique du dossier de l'utilisateur.

2ème partie : Formation individuelle en distanciel avec visioconférence

- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant en visioconférence, 2 mois maximum après la première partie de la formation.

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Illustrations pratiques.
- Études de cas à partir de situations apportées par le formateur mais également par les participants (envoi d'écrits en amont de la formation à l'ANFE 1 mois avant le début de la formation).
- Expérimentation.
- Échanges et discussions.

- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

Après la formation, il sera demandé à chaque participant de rédiger un écrit de son choix.

Ce travail conditionne la délivrance des attestations DPC et de fin de formation, il est formatif avec une correction par les formatrices et une rétroaction individuelle en distanciel. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de cette production et de l'entretien.

Formatrices (1 formatrice jusqu'à 10 participants, 2 formatrices pour 20 participants)

Aurélië GAUTHIER, Ergothérapeute, Titulaire d'un master Ingénierie et Conseil en Formation. Coordinatrice pédagogique à l'Institut de Formation en Ergothérapie Croix Rouge française, Chambray-Lès-Tours. Sensibilisée à l'importance des écrits dans le cadre de son exercice en tant qu'ergothérapeute auprès de personnes cérébrolésées, elle travaille actuellement en institut de formation et accompagne notamment les étudiants dans l'apprentissage des écrits professionnels.

Gladys MIGNET, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, DU Recherche en Sciences Infirmières et Paramédicales. Ergothérapeute coordinatrice d'une équipe mobile de réadaptation, formatrice sur le MOHOST et le MOH. Anime un groupe de travail sur les écrits professionnels.

Marine TOSSER, Ergothérapeute, Titulaire d'une Licence, et d'un Master en Sciences de l'Education mention Education, Formation et Intervention Sociale à l'Université Paris 8. Elle exerce principalement en pédiatrie au sein de diverses institutions médico-sociales et a ouvert en 2016 son propre cabinet d'ergothérapie en centre Finistère. Elle est partie se former au Québec auprès de Martine Brousseau, PhD, OT, autour de la rédaction des dossiers cliniques en ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS

Formation mixte en 2 parties de 2 jours consécutifs en présentiel puis 1 heure d'entretien individuel en visioconférence 2 mois maximum après la 1ère partie de la formation. Prévoir l'envoi d'un écrit en amont de la formation. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

14 HEURES EN PRÉSENTIEL + 1 HEURE DE VISIOCONFÉRENCE

Tarif non adhérents : 604 €* Tarif adhérents : 524 €* LIEU : Paris 13

* Le tarif inclut la fourniture de l'ouvrage « Guide du diagnostic en ergothérapie » (2017), Dubois B., Thiébaud-Samson S., Trouvé E., Tosser M., Poriel G., Tortora L., Riguet K., & Guesné J., De Boeck Supérieur, dont chaque participant aura besoin pour sa pratique future. Ce coût peut être déduit sur demande écrite si le stagiaire les possède déjà. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 8 -
Maximum
10 participants.
Professionnels
de santé
souhaitant
approfondir et
transmettre leurs
compétences au
travers de l'écriture
d'un article.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLOME D'ETAT
D'ERGOTHERAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
8 ET 10

L'écriture d'articles professionnels ou scientifiques permet de prendre du recul par rapport aux pratiques actuelles et de transmettre ses nouvelles compétences afin d'œuvrer pour améliorer les pratiques professionnelles en rééducation et réadaptation. Cette formation vous permettra de développer des stratégies et des compétences à l'écriture d'articles en lien avec les données de la littérature. Vous pourrez ainsi, par l'écriture et la publication d'articles, transmettre des messages et des informations pertinentes afin d'améliorer les pratiques professionnelles.

Objectifs pédagogiques

- Construire un projet d'écriture
- Développer une méthode d'écriture
- Produire un article en lien avec sa pratique ou avec ses recherches

Contenu

1ère partie : Construire le projet d'écriture et développer une méthode d'écriture

> Jour 1 : Construire le projet d'écriture

- Identifier l'objectif du projet d'écriture : besoin particulier, problème rencontré, solution identifiée
- Identifier le type d'article : pratique professionnelle, scientifique (article original, revue de littérature),...
- Déterminer le public visé et la revue à privilégier
- Enrichir sa réflexion par la recherche bibliographique ; rassembler les données de la littérature déjà connues dans le domaine
- Préciser la problématique
- Spécifier les questions qui se posent, l'objectif de l'article et le message à faire passer
- Déterminer le type d'organisation à adopter pour l'article (IMReD ou autre) en fonction du type d'article (pratique professionnelle ou scientifique)
- Savoir choisir le bon titre pour donner envie de lire l'article
- Présentation du processus éditorial de la publication d'un article dans une revue telle que ergOTHérapies

> Jour 2 : Développer une méthode d'écriture

- Se familiariser avec les règles rédactionnelles
- Construire un plan détaillé
- Écrire les différentes parties d'un article (introduction, méthode, discussion, ...)
- Faire passer des messages

2ème partie

> Jour 3 : Produire un article en lien avec sa pratique

- Sur la base de la 1ère partie de la formation, les participants auront un article de quelques pages à produire (article individuel ou collectif) et à transmettre 10 jours avant cette 2^e partie.
- Ces productions seront analysées et commentées par les formateurs et également par les participants pour développer leur sens critique ; lors de cette dernière journée, les commentaires seront mis en commun et discutés collectivement. L'ensemble de ces échanges collectifs doit aboutir, à plus ou moins court terme, à une proposition de publication.

Modalités pédagogiques

- Une approche pédagogique :
 - active qui repose sur l'investissement des participants et de l'animateur (alternance de phases d'écriture, d'échange et de lecture)
 - pratique qui prend en compte les besoins et les questions des participants
 - participative qui aborde les processus et techniques d'écriture
- Des références bibliographiques et un support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Les participants doivent venir en formation avec un projet d'écriture. Il leur sera demandé de travailler sur ce projet d'écriture avec le tutorat d'un formateur/tuteur au cours de la période d'intersession. Ce travail fera l'objet d'une présentation et d'échanges le dernier jour de la formation afin de proposer des pistes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Samuel POUPLIN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, PhD. Doctorat en Sciences du Mouvement Humain, s'intéressant à l'optimisation de la communication écrite sur l'outil informatique. Auteur de nombreuses publications dont certaines dans des revues scientifiques internationales. Formateur, enseignant vacataire dans des instituts de formation en ergothérapie et dans des cursus universitaires. Travaille mi-temps sur la Plateforme Nouvelles Technologies de l'hôpital Raymond Poincaré, lieu de préconisation, et d'apprentissage d'aides techniques (Communication, Domotique, Informatique, Robotique) et sur l'autre mi-temps au sein du laboratoire de recherche INSERM U1179 équipe 3.

Chantal CHAVOIX, Ergothérapeute, Chercheuse à l'INSERM (U1075 COMETE, Pôle des Formations et de Recherche en Santé, Caen). Auteur de nombreuses publications, essentiellement dans des revues scientifiques internationales. Encadrement de nombreux masters, doctorants et post-doctorants (dont des ergothérapeutes) pendant lequel une grande partie est consacrée à la formation et à l'accompagnement à l'écriture d'articles scientifiques.

Sarah BEGUIN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Secrétaire de rédaction de la revue «ErgOTHérapies» publiée par l'ANFE.



DATES ET MODALITÉS Formation de 3 jours en 2 parties de 2 jours et 1 jour. Prévoir d'apporter un projet d'écriture et son ordinateur portable. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>
21 HEURES Tarif non adhérent : **510 €** Tarif adhérent : **441 €**
LIEU : Paris 13

**RÉF. DP19
220094**

FORMATION CERTIFIANTE



PUBLIC

Minimum 5-
Maximum 10
Public élargi :
Ergothérapeutes,
Professionnels de
santé, Travailleurs
Sociaux.

PRÉ-REQUIS

Cette formation est réservée aux professionnels ayant validé avant la formation le module de formation à distance « acquérir des bases en prévention des risques professionnels » accessible sur le site de l'INRS à l'adresse suivante : <http://www.formation-inrs.fr>. Ce prérequis est obligatoire et gratuit. Il est nécessaire de disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression ou, à défaut, d'être prêt à les acquérir.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 10

Cette formation a pour objectif de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et répondre à la demande face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Les compétences développées au cours de cette formation permettent d'accompagner un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et de réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Cette formation est conforme aux nouveaux référentiels de 2021 intégrant l'accompagnement de la mobilité de la personne Aidée (ALM). Un certificat de formateur PRAP 2S, valable 3 ans, est délivré aux professionnels ayant participé à l'ensemble de la formation et validé la totalité des domaines de compétence. Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateurs PRAP pour les personnes des établissements du milieu sanitaire et médico-social » (MAC) d'une durée de 28 heures (cf. programme DP26).

Objectifs pédagogiques

- Élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
- Analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
- Proposer des pistes d'amélioration.
- Suivre la mise en place des pistes d'amélioration proposées.
- Organiser une formation-action des salariés à la PRAP.
- Animer une formation-action des salariés à la PRAP.
- Evaluer une formation-action des salariés à la PRAP.
- Animer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
- Evaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

Contenu

> 1ère partie : Elaboration d'un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.

- Maîtrise des enjeux et des étapes de la prévention des risques liés à l'activité physique
- Participation à un projet de prévention performant et adapté à l'établissement
- Participation à l'évaluation des risques professionnels liés à l'activité physique
- Maîtrise de l'utilisation et de l'enseignement des techniques d'aide à la mobilité
- Animation de la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique dans son établissement

> 2ème partie : Réalisation d'une formation d'acteur PRAP

- Compréhension du processus de développement de compétences de l'adulte
- Construction d'un déroulé pédagogique adapté à la formation des acteurs PRAP2S
- Utilisation des méthodes pédagogiques actives
- Utilisation des différentes méthodes d'évaluation

> 3ème partie : Animation et évaluation d'une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soin (approche ALM)

- Argumentation de l'ALM
- Déclinaison des déplacements naturels
- Guide de l'analyse d'une situation d'accompagnement
- Argumentation du choix des aides techniques
- Argumentation de la mise en œuvre de l'accompagnement

Modalités pédagogiques

- Exposés
- Mises en situations
- Études de cas
- Travaux d'application en établissement
- Restitutions
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et de certification

Pendant les intersessions, il sera demandé à chaque participant :

- de réaliser un pré-projet de formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique intégré à la démarche de prévention dont la mise en œuvre est prévue dans son établissement.
- d'analyser une situation de travail, au regard de l'activité physique, dans son établissement ou à domicile, à l'aide de la méthode adaptée
- de préparer une séquence de formation-action « acteur PRAP » à destination de salariés

Au cours de la 2^e partie, chaque participant devra présenter son pré-projet de formation-action « Acteur PRAP ».

Au cours de la 3^e partie, une synthèse d'analyse d'une situation de travail sous forme d'étude de cas et une séquence de la formation de l'acteur PRAP. Le certificat (valable 36 mois) lui sera délivré s'il répond aux critères de certification définis par l'INRS et indiqués dans le document de référence PRAP 2S. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Laurent DAZIN, Ergothérapeute, Formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP). Master MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation.

Ou, **pour les formations en province**, des Formateurs d'Institut de Formation en Ergothérapie, Formateurs de formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 14 jours en 3 parties de 5+5+4 jours. Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>. Lors de l'inscription, communiquer l'email et les nom, date et lieu de naissance du participant.

98 HEURES Tarif non adhérents : **2424 €** Tarif adhérents : **2340 €**

LIEU : Créteil (94) ou Nancy (54) Possibilité de formation sur site animée par Laurent DAZIN ou un autre formateur d'Institut de Formation en Ergothérapie : devis sur demande. Programme de mise à jour MAC PRAP 2S à réaliser tous les 3 ans : cf. programme DP26.



PUBLIC

Minimum 5
Maximum 10
Public élargi :
Formateurs
PRAP2S.

PRÉ-REQUIS

Etre formateur
PRAP2S (certificat
en cours de
validité).

**COMPÉTENCES
VISÉES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) : 10**

Pour participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et répondre à la demande face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels habilite des organismes pour la réalisation d'actions de formation conformes à leur cahier des charges. Le certificat de formateur PRAP 2S étant valable 3 ans, cette formation permet de le renouveler en actualisant ses connaissances et compétences de formateur PRAP2S. Cette formation intègre la démarche ALM (Accompagnement de la Mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et des autres).

Objectifs pédagogiques

- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
- Suivre la mise en place des pistes d'amélioration proposées.
- Comprendre la démarche ALM (Accompagnement à la Mobilité).
- Animer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
- Evaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

Contenu

- Actualités du dispositif PRAP et mise à jour des outils pédagogiques
- Accompagnement de l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique
- Animation et évaluation d'une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (démarche ALM) :
 - Argumentation de l'ALM
 - Déclinaison des déplacements naturels
 - Guide de l'analyse d'une situation d'accompagnement
 - Argumentation du choix des aides techniques
 - Argumentation de la mise en œuvre de l'accompagnement

Modalités pédagogiques

- Exposés
- Mises en situations
- Études de cas
- Travaux d'application
- Restitution
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et certification

La certification des participants durant le MAC, module complémentaire ALM, se réalise à travers 3 épreuves mises en œuvre graduellement au cours de la formation.

L'épreuve certificative 1 est la présentation détaillée d'un déplacement naturel et son inclusion dans un dispositif de formation. Les épreuves 2 et 3 sont réalisées de manière concomitante. L'une correspond à la réalisation maîtrisée d'un accompagnement à la mobilité. L'autre est la construction d'une situation clinique permettant d'évaluer les compétences de réalisation d'un accompagnement à la mobilité.

L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateur

Laurent DAZIN, Ergothérapeute, Formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP). Master MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

Lors de l'inscription, joindre la copie du certificat de formateur PRAP 2S en cours de validité et communiquer l'email et les nom, date et lieu de naissance du participant.

28 HEURES Tarif non adhérents : **729 €** Tarif adhérents : **648 €**

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province

Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

RÉF. DP16
220096



FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE CERAH
(CERTIFICATION QUALIOPI)



PUBLIC

Public élargi : prestataires délivrant des dispositifs médicaux, intervenants et garants ; Ergothérapeutes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Diététiciens employés par les PSDM.

PRÉ-REQUIS

Aucun diplôme ou compétence particulière n'est exigé.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
4, 6, 7, 9

Cette formation est prévue par l'arrêté du 23 décembre 2011 relatif à la formation préparant à la fonction de prestataire de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap. Elle permet d'exercer la fonction de prestataire de services et distributeur de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte réglementaire dans lequel les intervenants et les garants employés par les prestataires de services et distributeurs de matériels exercent leurs missions
- Connaître leur environnement professionnel
- Répondre aux exigences d'hygiène et de sécurité liées à ces activités
- Respecter les règles de bonnes pratiques pour intervenir auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap.

Contenu

> 1ère partie : Formation individuelle à distance, en e-formation (3 jours)

- Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels (PSDM) : 1 jour
- Hygiène et sécurité : 1 jour
- Environnement professionnel : ½ jour
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap : ½ jour
- Quiz sur la plateforme de e-formation

Période intermédiaire : Questionnaire sur les pratiques à compléter sur la plateforme de e-formation

> 2ème partie : Regroupement en présentiel, sur le site du CERAH à Woippy (57) ou de l'Institution Nationale des Invalides à Paris (7ème arrondissement) (1 jour)

- Environnement professionnel : ½ jour
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap : ½ jour
- Questionnaire de fin de formation

Modalités pédagogiques

- Plateforme de e-formation
- Diaporama
- Supports pédagogiques
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Le suivi et l'intégration des apports théoriques sont évalués à distance par l'intermédiaire d'une plateforme de e-formation. Après validation de cette étape, le professionnel peut participer à la journée en présentiel

au cours de laquelle les règles de bonnes pratiques lui seront rappelées. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe à partir de mises en situation afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sur les pratiques sera mesuré à partir des questionnaires intermédiaire et de fin de formation.

Responsables des modules de formation à distance

Dr Pascale FODE, Spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation, Directrice du CERAH, Responsable des thèmes sur « l'Hygiène et la Sécurité » et « Intervention auprès de la personne malade, ou présentant une incapacité ou un handicap ».

Christine PHILIPPON, Attachée Principale d'Administration, Adjointe à la Directrice du CERAH, Responsable du thème « Contexte réglementaire du PSDM ».

Martine DELAVAQUERIE, Attachée Principale d'Administration, Adjointe au Chef du CERAH, Responsable du thème « Contexte réglementaire et du thème « Environnement Professionnel » du PSDM.

Formatrices en présentiel

Adeline WELLER, Ergothérapeute, Formatrice en IFSI, en IFE et à l'ANFE, Consultante pour un prestataire distribuant des dispositifs médicaux dans la région Sarrebourg/Saverne.

Valérie HERVEZ, Ergothérapeute en libéral. Co-fondatrice d'un cabinet d'ergothérapie assurant des prestations de rééducation (à domicile, en école, en cabinet, en vacances) auprès d'une population constituée principalement d'enfants présentant des troubles des apprentissages, de réadaptation auprès de particuliers ou de bailleurs, d'expertises dans le cadre de la réparation du dommage corporel, de formations aux techniques de manutention (in situ), de conseils sur les missions d'un ergothérapeute dans le cadre de contrats d'assurance G.A.V. ou dépendance.

Sandrine MENNESSON, Ergothérapeute DE ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Formatrice et Maître de mémoire en IFE, Formatrice des professionnels du vieillissement en activité et de la compétence ASG.



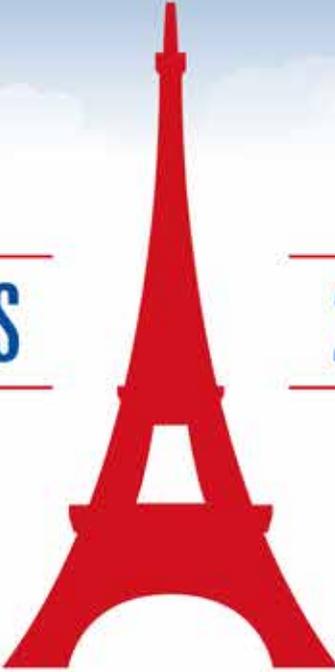
DATES ET MODALITÉS Formation hybride de 4 jours en 2 parties, dont 3 jours à distance en e-formation et 1 jour de regroupement à Paris ou Woippy ou Poitiers. Consultation des dates, lieux et inscription exclusivement sur <https://mobile.cerahtec.fr/fr/formations/psdm> ou auprès du service formation du CERAH.

Téléphone : 03 87 51 38 13 ou Email : cerah-formations@invalides.fr.

28 HEURES Dates et Tarifs consultables sur le site du CERAH

LIEU : Woippy (57) ou Paris (7)

Aucune inscription ne peut être enregistrée par l'ANFE.



PARIS

2022

18TH WFOT CONGRESS
OCCUPATIONAL R-EVOLUTION
27 - 30 MARCH 2022



+ de 350 références disponibles



Nous sommes à votre écoute

03 24 29 85 10 - contact@kinetec.fr



Stock & livraison
depuis la France



Livraison express
en 24/48h



Tarifs compétitifs

STOCK PERMANENT EN FRANCE

SAV EN FRANCE



Kinetec SAS
Rue Maurice Périn
08090 Tournes - France
Tél. : 03 24 29 85 05
contact@kinetec.fr



www.kinetec.fr

